DOCUMENT RESUME

ED 412 728 FL 024 748

AUTHOR	Berrendonner, Alain, Ed.; Reichler-Beguelin, Marie-Jose, Ed.
TITLE	Du syntagme nominal aux objets-de-discours: SN complexes, nominalisations, anaphores. (From nominal syntagma to Objects of Discourse: SN Complexes, Nominalizations, Anaphora).
INSTITUTION	Neuchatel Univ. (Switzerland). Inst. de Linguistique.
PUB DATE	1995-12-00
NOTE	304p.
PUB TYPE	Collected Works - Serials (022)
LANGUAGE	French
JOURNAL CIT	Travaux Neuchatelois de Linguistique (TRANEL); n23 Dec 1995
EDRS PRICE	MF01/PC13 Plus Postage.
DESCRIPTORS	Discourse Analysis; *Form Classes (Languages); *Grammar; *Language Patterns; Language Research; *Linguistic Theory; Pronouns; *Semantics; Technical Writing
IDENTIFIERS	Anaphora; *Object (Grammar); *Referents (Linguistics); Syntagma

ABSTRACT

Papers on nominal syntagma as objects in discourse include: "Quelques notions utiles a la semantique des descripteurs nominaux" ("Some Useful Notions on the semantics of Nominal Descriptors") (Alain Berrendonner); "Note sur le statut semantique et la fonction de quelques relatives integrees" ("Note on the Semantic Rule and the Function of Several Integrated Relatives") (Joel Gapany); "Typologie des syntagmes binominaux de type N1 et N2 recueillis dans des manuels homeopathiques" ("Typology of Type N1 and N2 Binominal Syntagma Found in Homeopathic Manuals") (Laurence Benetti); "L'influence des determinants sur l'accessibilite pronominale des 'det. N1 de (det.) N2'" ("The Influence of Determinants on the Pronoun Accessibility of 'N1 Determinant of N2 Determinant' Structures") (Laurence Kister); "Anaphores apres SN complexes: quels objets de discours?" ("Anaphora After SN Complexes: Which Discourse Objects?") (Catherine Chanet); "Nominalisations, referents clandestins et anaphores atypiques" ("Nominalizations, Clandestine Referents, and Atypical Anaphora") (Denis Apotheloz); "Determinant zero et anaphore" ("Zero Determinant and Anaphor") (Marie-Jose Reichler-Beguelin); "Notes sur l'interpretation des expressions referentielles dans les parentheses" ("Notes on the Interpretation of Referential Expressions in Parentheses") (Francoise Zay); "Construction de la reference et strategies de designation" ("Construction of Reference and Designation Strategies") (Apotheloz, Reichler-Beguelin); and "Construction des objets de discours et categorisation: une approche des processus de referenciation" ("Construction of Discourse Objects and Categorization: A Referencing Process Approach") (Lorenza Mondada, Daniele Dubois). Individual papers contain references. (MSE)

****
* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
* from the original document. *
****

TRANEL 23

PERMISSION TO REPRODUCE AND DISSEMINATE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY
Pg Esther
TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)
This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.
☐ Minor changes have been made to improve reproduction quality.
• Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy.

décembre 1995

Du syntagme nominal aux objets-de-discours

SN complexes, nominalisations, anaphores

ED 412 728

Volume édité par
Alain Berrendonner et Marie-José Reichler-Béguelin

(Projets FNRS N° 12-27794.89, 12-3375.92 et 12-39611.9)

FL 024748

Institut de Linguistique
Université de Neuchâtel – Suisse

BEST COPY AVAILABLE

Les demandes d'abonnement ou de numéros séparés peuvent être adressées au CLA, Rédaction des TRANEL, Faculté des Lettres, Espace Louis-Agassiz 1, CH-2000 Neuchâtel.

• **Abonnement (2 numéros) :**
Suisse et étranger : FS 51,-

• **Numéros séparés :**
Suisse et étranger : FS 27,-

• **Paiement :**

Suisse :

- compte de chèque postal (CCP) N° 20-8961-6, Neuchâtel, Université, CLA, Cours spéciaux.

Etranger :

- mandat postal international (compte ci-dessus)

Rédaction : Institut de linguistique, Université de Neuchâtel, CH-2000 Neuchâtel

© Institut de linguistique de l'Université de Neuchâtel, 1995
Tous droits réservés

Table des matières

Alain Berrendonner, Marie-José Reichler-Béguelin
Avant-propos 5

I. STRUCTURE DU SN

Alain Berrendonner
Quelques notions utiles à la sémantique des descripteurs nominaux. 9-39

Joël Gapany
Note sur le statut sémantique et la fonction de quelques relatives intégrées. 41-55

Laurence Benetti
Typologie des syntagmes binominaux de type *N1 de N2* recueillis dans des manuels homéopathiques. 57-76

II. SN ET OBJETS-DE-DISCOURS

Laurence Kister
L'influence des déterminants sur l'accessibilité pronominale des 'dét. N1 de (dét.) N2'. 79-96

Catherine Chanet
Anaphores après SN complexes : quels objets de discours ? 97-141

Denis Apothéloz
Nominalisations, référents clandestins et anaphores atypiques. 143-173

III. USAGES PARTICULIERS DES ANAPHORIQUES

Marie-José Reichler-Béguelin
Déterminant zéro et anaphore. 177-201

Françoise Zay
Notes sur l'interprétation des expressions référentielles dans les parenthèses. 203-223

IV. STRATÉGIES DE DÉSIGNATION

Denis Apothéloz,
Marie-José Reichler-Béguelin
Construction de la référence et stratégies de désignation. 227-271

Lorenza Mondada,
Danièle Dubois
Construction des objets de discours et catégorisation : une approche des processus de référenciation. 273-302

Adresses des auteurs 303-304

Index des articles parus dans les Nos 1-22 des TRANEL, 1980-1995 305-315

Avant-propos

De 1991 à 1994, à l'Université de Fribourg, une équipe de linguistes, financée par le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique (FNRS), s'est attachée à l'étude des phénomènes référentiels, des stratégies de désignation et des syntagmes nominaux complexes. Cette équipe, composée d'Alain Berrendonner (requérant principal), Marie-José Reichler-Béguelin (co-requérante), Denis Apothéloz, Laurence Benetti, Catherine Chanet et Joël Gapany (collaborateurs scientifiques), a successivement bénéficié des subsides nº 12-27794.89, 12-3375.92 et 12-39611.93. Elle présente dans ce volume une partie de ses résultats.

Françoise Zay, assistante au Séminaire de linguistique française de l'Université de Fribourg, a également pris une part régulière à nos recherches. D'autre part, sur l'initiative de Michel Charolles et de Georges Kleiber, des contacts suivis ont été entretenus avec les participants français au projet l'"Anaphore et son traitement" du Réseau Cognisciences Est (soutenu par le Programme Cognisciences, PIR-CNRS). La présence, à côté ceux de notre équipe, des articles de Laurence Kister ainsi que de Lorenza Mondada et Danière Dubois, concrétise cette collaboration qui a été extrêmement fructueuse, jusque dans les divergences de points de vue qui ont pu surgir à l'occasion.

Nous tenons à remercier chaleureusement ici tous ceux qui, directement ou indirectement, ont permis l'aboutissement et la publication de nos recherches: le FNRS pour son soutien financier; l'équipe Cognisciences pour les contacts scientifiques qu'elle nous a permis de nouer et d'entretenir; le Conseil de l'Université de Fribourg pour la généreuse subvention qu'il nous a allouée; le comité de rédaction des TRANEL, qui, sans hésitation, a accepté d'accueillir ce numéro concrétisant les progrès de la collaboration interuniversitaire entre Fribourg et Neuchâtel.

Enfin, nous exprimons toute notre reconnaissance à Esther Py, secrétaire de l'Institut de linguistique et du Collège des Langues romanes, qui a mis toute sa science, sa patience et sa bonne humeur à la préparation du manuscrit.

Alain Berrendonner et Marie-José Reichler-Béguelin

I
Structure du SN
9-76

TRANEL (Travaux neuchâtelois de linguistique), 1995, 23, 9-39

Quelques notions utiles à la sémantique des descripteurs nominaux

Alain Berrendonner
Université de Fribourg

Résumé

Cet article a pour objet la représentation sémantique des complexes *substantif + expansions*. Partant de l'hypothèse que ces "descripteurs nominaux" ont pour signifié un prédicat complexe, on s'attache à en décrire explicitement la structure combinatoire interne, et l'on propose quelques éléments pour sa modélisation formelle. Il apparaît notamment qu'à la relation "épithète" correspondent au moins quatre opérateurs sémantiques distincts. Le modèle esquissé relève d'une séma tique purement intensionnelle, et ne fait pas intervenir la notion de classe

1. Objet de l'étude

1.1. Le contenu sémantique d'un syntagme nominal ("SN") peut, en première approximation, être divisé en deux grandes parties. Il comprend d'une part des composantes *instructionnelles*, qui indiquent certaines opérations à exécuter sur les référents cognitifs partagés par les interlocuteurs (introduction d'un nouvel objet-de-discours, identification et/ou ré-activation d'un objet-de-discours préalablement introduit, catalyse d'un objet-de-discours non préalablement introduit). Ce sont surtout ces instructions, marquées par les prédéterminants (*un/le/ce*), qui ont retenu jusqu'à présent l'attention des sémanticiens. Il n'en sera pas (ou presque pas) question ici. Un SN contient d'autre part des composantes *descriptives*, qui fournissent le signalement des objets-de-discours auxquels doivent être appliquées les opérations référentielles précitées, et qui sont donc indispensables à leur bonne exécution. Les signifiants chargés de ces composantes descriptives sont le substantif et ses diverses expansions (adjectifs épithètes, compléments adnominaux, propositions relatives intégrées au SN). C'est à l'analyse sémantique de ces matériaux que

voudrait contribuer la présente étude. Je nommerai *descripteur nominal* ("DN") l'unité de contenu formée par leur combinaison.

1.2. D'une manière générale, les travaux consacrés aux DN achoppent sur deux sortes de difficultés :

1.2.1. D'une part, le manque d'*outils formels* appropriés. La plupart des analyses proposées recourent en tout et pour tout (soit explicitement [Karolak 1989], soit à travers des notations ensemblistes duales [Wilmet 1986 : 141; Kleiber 1994 : 20], à la notion de prédicat héritée de la logique classique : noms, adjectifs, relatives, etc. sont indistinctement assimilés à des fonctions propositionnelles ouvertes, i.e. à des prédicats unaires, qu'un référent doit vérifier pour correspondre au signalement donné par le SN. Il est évident qu'une notion aussi abstraite que celle de "prédicat" n'est guère opératoire en la matière : elle ne permet même pas de différencier un nom d'un adjectif, et nous laisse démunis devant des ambiguïtés aussi élémentaires que le célèbre *savan(t) allemand*. Diverses tentatives ont été faites pour forger un attirail de notions plus raffinées (prédicat "sortal", "typant", "d'espèce", "massif/comptable", "concret/abstrait"...), mais ces produits, d'origine philosophique pour la plupart, restent relativement informels, en tous cas dépourvus de fondements axiomatiques clairs. De plus, il apparaît (voir *infra*) que bon nombre de prédicats lexicaux sont aptes à jouer dans le cadre d'un DN des rôles sémantiques multiples. Il n'est donc pas sûr qu'une bonne sous-catégorisation des prédicats du lexique suffise pour parvenir à une représentation formelle des descripteurs nominaux. Il faudrait encore y ajouter un modèle des fonctions assumées par ces prédicats dans la syntagmatique du sens.

1.2.2. Or, on observe par ailleurs une forte tendance à l'*atomisme*, en vertu de laquelle les divers éléments constitutifs d'un descripteur nominal sont généralement envisagés un à un, comme si chacun d'eux était une unité de contenu autonome et isolée, simplement juxtaposée à ses voisines. Il s'ensuit que l'on en sait long sur le comportement de certains "prédicats" lexicaux élémentaires (noms propres, noms massifs, adjectifs évaluatifs, de qualité, de nationalité, etc.) mais qu'on ne sait à peu près rien de la façon dont deux de ces prédicats se combinent entre eux. Si un descripteur nominal doit être assimilé à un prédicat complexe, quelle en est au juste la structure interne ? A quelles restrictions combinatoires est-elle soumise ? Quels sont les connecteurs qui servent à la construire, et par quelles

propriétés logiques se définissent-ils ? Il conviendrait en particulier de caractériser formellement ce qui, au plan du contenu, correspond à l'opération syntaxique d'*épithétisation*, par laquelle on ajoute une expansion à un substantif. Cette connexion linguistique originale ne se ramène évidemment pas à une triviale conjonction logique *p & q*, même si elle y est souvent assimilée de manière expéditive.

1.3. Mon effort portera donc sur deux points :

1.3.1. D'une part, il s'agira de dégager, à partir de leurs marquages morpho-syntaxiques en français, certaines fonctions, certains rôles ou statuts sémantiques constitutifs des descripteurs nominaux, et distincts du matériel lexical qui les assume. Apparaîtront ainsi opératoires des entités (catégorisateur, spécifieur, descripteur pictif) dont la finalité n'est pas principalement véri-fonctionnelle, mais plutôt pragmatico-cognitive : elles ressortissent au besoin de situer ou repérer chaque objet-de-discours par rapport certains pré-construits, i.e. de l'identifier par ses relations à d'autres objets, plus accessibles ou plus stables que lui, et aptes pour cette raison à servir de points fixes dans le stockage des connaissances.

1.3.2. Je m'efforcerai ensuite de montrer que l'opération syntaxique d'épithétisation recouvre plusieurs connexions sémantico-logiques distinctes (au moins quatre), et d'en esquisser une formalisation en termes applicatifs, en vue de figurer les descripteurs nominaux sous forme de prédicats complexes munis d'une structure interne univoque. Cet aspect du travail réutilise des formalismes exposés dans [Desclés 1986] et [1990].

2. Préalables : objets extensionnels vs intensionnels

2.1. J'ai besoin, pour fonder mes analyses, d'introduire d'emblée une hypothèse qui ne sera pas justifiée en détail ici : celle que tout univers d'interprétation (schématisation, mémoire discursive...) construit par le discours se divise en deux mondes ou sous-ensembles d'entités. L'un, *R*, contient des objets extensionnels, c'est-à-dire des individus pensés comme existant *in re*; l'autre, *I*, a pour éléments des objets intensionnels ou *types*, c'est-à-dire des êtres conçus comme subsistant *in intellectu*, un peu à la manière des idées platoniciennes. Les types ne sont pas des notions de statut plus ou moins prédicatif, ni des ensembles, mais bel et bien des indi-

vidus comme les autres, aptes à recevoir des prédicats, et à servir de cible aux opérations de référence. Ainsi, selon qu'un SN défini reçoit pour cadre de référence R ou I, il est interprété soit comme un nom d'objet extensionnel (acception dite "singulière"), soit comme un nom de type (acception dite "générique"; en fait, pointage sur un individu intensionnel). Cf.

(1) (a) *Le panda* est encore sorti de sa cage.

(b) Symbole national dont l'image orne des centaines de produits chinois, *le panda* est curieusement très mal connu. (presse)

2.2. Un type T se caractérise d'une part par l'existence d'une propriété f (propriété typique) avec laquelle il entretient un rapport bien particulier : f est la seule propriété connue et valide de T. En d'autres termes, elle constitue à elle seule toute l'intension de T, qui est donc un objet fortement indéterminé : $Int(f) = Int(T)$[1].

Les formulations linguistiques des propriétés typiques (dans les noms de types dits "SN génériques") montrent que f peut être aussi bien un prédicat substantival élémentaire (2a) qu'un prédicat complexe plus ou moins inédit (2b, ou 23-24 *infra*) :

(2) (a) L'*intégriste* est généralement un homme rigide, campé sur ses positions. (presse)

(b) L'image de l'*interne au poil ras mangeant sa soupe en silence dans le réfectoire de son collège* appartient au passé. (presse)

Il est à noter toutefois que n'importe quel prédicat ne semble pas apte à fournir une propriété typique. Semblent surtout incapables de jouer ce rôle les prédicats qui nomment des processus ou des états transitoires, et qui comportent un repérage spatial ou temporel singulier par rapport à l'énonciation (i.e., en termes plus formels, ceux dans lesquels entre à titre d'argument l'objet extensionnel particulier $E^{\emptyset}$ que constitue le procès d'énonciation en cours). C'est ainsi qu'un SN comme *le panda qui s'est sauvé hier* ne peut guère recevoir d'interprétation "générique" (sauf à y interpréter l'énonciation-repère présupposée par les marques de temps

[1] Au sens que Desclés [1986: 185] donne à ce terme, l'intension $Int(X)$ d'un objet X est l'ensemble de toutes les propriétés qui sont vraies de X, et l'intension $Int(f)$ d'une propriété f est l'ensemble de toutes les propriétés qu'implique f.

comme étant elle-même un type, ce qui, sans être franchement impossible, n'est pas des plus probables)[2].

Partons du principe que les schématisations cognitives exprimées par le discours mettent en oeuvre deux sortes d'entités primitives : des individus et des propriétés[3]. On peut alors, à la suite de Desclés [1986 : 191], définir un opérateur spécifique qui s'applique aux propriétés (ou du moins à certaines d'entre elles : le sous-ensemble des propriétés typifiables) pour construire des types. Cet opérateur sera noté ici *t*, et une expression comme *tf* figurera donc l'objet intensionnel associé à la propriété *f*.

2.3. Par ailleurs, je considérerai que ce sont les types, et non les prédicats, qui dans la logique naturelle sous-jacente au discours quotidien, servent d'instruments de catégorisation des individus. Autrement dit, que la catégorisation (et, partant, la dénomination linguistique) d'un objet extensionnel résulte d'une mesure de comparaison entre ses propriétés et celles des types connus. Si tel est le cas, il est possible de définir sur l'ensemble des objets-de-discours une fonction de conformité, associant à chaque type *tf* les individus qui, parce qu'ils possèdent suffisamment de caractéristiques intensionnellement impliquées par *f*, peuvent être considérés comme conformes au type, au moins approximativement. Cette fonction de conformité sera figurée par un opérateur *conf*, tel que pour toute propriété typifiable *f* et pour tout objet *X* on a[4] :

$$[conf\,(tf)\,X] \equiv fX$$

[2] Cette caractérisation sommaire de la classe des prédicats non typifiables demanderait toutefois à être précisée.

[3] Je m'efforcerai de figurer les objets à l'aide de lettres majuscules, et les prédicats et opérateurs à l'aide de minuscules. J'emploierai en principe une notation applicative: tout assemblage *xy* représente l'application de l'opérateur *x* sur l'argument *y*, et *xyz* abrège *(xy)z*. Pour des raisons de lisibilité, il m'arrivera toutefois d'user concurremment de notations infixées, du genre *a>b*. On trouvera en fin d'article une récapitulation syntaxiquement "propre" du formalisme, indiquant la définition et le typage logique de chaque symbole ou expression utilisé(e).

[4] En réalité, la conformité à un type *tf* est une fonction graduelle, et n'implique pas nécessairement la possession de toutes les composantes intensionnelles de *f*. Mais l'existence de ressortissants atypiques ou marginaux, qui ne vérifient que certaines de ces composantes, n'est pas pertinente pour mon propos. J'en ferai donc abstraction ici.

La conformité est une relation réflexive : tout objet est forcément conforme à lui-même. Il s'ensuit que *conf (tf)(tf)* est toujours vrai, et donc que *f(tf)* est également une tautologie. Pour distinguer un type de ses ressortissants extensionnels, il est alors utile de définir, sur la base de *conf*, un opérateur plus restreint *expl* ("exemplaire de"), qui conjoint la conformité et l'appartenance à l'univers extensionnel (= le fait d'être ingrédient de *R*) :

$$[expl\ (tf)\ X] \equiv [(conf\ (tf)\ X)\ \&\ (ingr\ R\ X)]$$

3. Catégorisateurs vs spécifieurs

3.1. Le substantif

3.1.1. Venons-en maintenant à l'analyse des descripteurs nominaux. Parmi leurs divers composants, le substantif apparaît doté d'un statut spécial. D'une part en effet, tout DN contient à titre de constituant minimal obligatoire un prédicat substantival, explicitement exprimé ou inféré. Lorsqu'un SN ne présente apparemment pas de substantif au plan syntaxique (nom zéro), celui-ci peut néanmoins -et doit- être restitué par catalyse, à partir des indications fournies par les prédicats environnants (sous-entente, ex. 3a) et/ou à partir d'une occurrence nominale antérieure (ellipse, ex. 3b) :

(3) (a) Les hommes préfèrent les ø blondes.
(ø = un Nom ∈ {*femme, fille, secrétaire, négresse, bière, cigarette, ...*}
(b) L'écriture alphabétique implique, par rapport à la ø syllabique, une économie notable.
(ø = *écriture*)

Même en cas de nom zéro, un prédicat substantival figure donc dans la structure du contenu. Il peut être plus ou moins indéterminé, mais se trouve spécifié au minimum par son genre grammatical.

3.1.2. D'autre part, ainsi qu'on l'a déjà souvent remarqué, les substantifs véhiculent des prédicats d'une nature particulière, dits "sortaux" ou "typants", qui présupposent une classification des individus en catégories préétablies, et ont pour fonction de déférer leur argument à l'une ou l'autre de ces catégories. Je rendrai compte de ce pouvoir catégorisant en faisant l'hypothèse que les noms communs ont pour sens d'exprimer la conformité

par rapport à tel ou tel type notoire (dont l'existence se trouve ainsi indirectement inscrite dans le lexique). Les quelques primitives instituées ci-dessus permettent alors de donner une définition relativement précise de ce qu'est un prédicat substantival : il s'agit tout simplement d'une propriété de la forme générale *conf (t f)*. On posera donc :

(I) Tout descripteur nominal comprend un catégorisateur;
(II) Un catégorisateur est un prédicat unaire de forme *conf (t f)*;
(III) Les substantifs ont pour signifié des prédicats catégorisateurs élémentaires.

3.1.4. La thèse III implique qu'il n'y a pas de différence de contenu littéral entre deux occurrences de SN comme celles de (1a-b). Toutes deux contiennent le même descripteur nominal : *conf (t panda)*. L'interprétation "singulière" vs "générique" (= typique) du SN repose sur deux sur-interprétations inférentielles différentes de ce prédicat :

conf (t panda) X ->- *expl (t panda) X*
conf (t panda) X ->- *X = (t panda)*

Il s'agit là d'abductions, qui doivent être opérées sur la base d'indices extérieurs au DN.

3.1.3. L'analyse proposée vaut pour la plupart des substantifs, qui ne peuvent être employés qu'en fonction sémantique de catégorisateurs. Certaines sous-classes de noms présentent toutefois un comportement plus complexe. Ainsi, des exemples comme (4) laissent penser que les "noms de qualité" peuvent à l'occasion, tout en occupant apparemment la position syntaxique de "tête" dans un SN, y jouer un rôle sémantique différent de celui de catégorisateur (vraisemblablement celui d'élément pictif; voir [Berrendonner & Reichler-Béguelin 1995]) :

(4) Ma femme, à qui j'avais donné toute ma confiance et confié tout mon argent, a jugé bon de me tromper avec un autre *salopard*. (= *un autre homme, qui est un salopard*; recueil de perles)

Quant aux noms de relations ou de fonctions sociales, ils semblent pouvoir fournir des catégorisateurs lorsqu'ils sont employés absolument. Mais dès qu'ils sont accompagnés d'un second argument, ils s'interprètent plutôt comme des spécifieurs exprimant un rapport à cet individu, i.e. une variété

de repérage. Comparer (5a), où *patron* nomme bien une catégorie, vs (5b), où *son patron* ne saurait équivaloir à *parmi les patrons, celui qui est à leur fille* :

(5) (a) Il faut faire payer les patrons
(b) Leur fille a épousé son patron.

Dans des cas comme (4) et (5b), je considérerai que c'est le morphème de genre qui, tenant lieu d'hyperonyme vis-à-vis de toute une sous-classe de prédicats substantivaux "animés", joue le rôle de catégorisateur.

3.2. L'opérateur "+"

3.2.1. Tentons maintenant de caractériser l'opération qui permet de construire des descripteurs complexes en composant deux prédicats, exprimés l'un par un substantif, l'autre par une expansion : *voiture rouge*, *voiture de mon voisin*, *voiture qui passe*... Cette opération est évidemment récursive : *[[voiture rouge] de mon voisin]*, etc. Les DN complexes qui en résultent présentent à certains égards le même comportement vérifonctionnel qu'une banale conjonction logique $p \& q$. En particulier, on sait que la vérité de $p \& q$ implique à la fois celle de p et celle de q. Or de même, si un objet quelconque vérifie le descripteur *voiture rouge*, alors, il vérifie indépendamment les deux propriétés d'être *voiture* et d'être *rouge*; et réciproquement. Toutefois, une particularité essentielle distingue la conjonction logique de l'épithétisation : tandis que l'une est commutative ($p\&q \equiv q\&p$), l'autre ne l'est pas : elle comporte un ordre entre ses deux termes, qui ne peuvent, sauf hasard trivial, être intervertis. On ne saurait p. ex. dire **un rouge voiture*, au sens de *un objet qui est (1) rouge et (2) voiture*.

3.2.2. Ces restrictions sont vraisemblablement le reflet linguistique d'une contrainte cognitive fondamentale, qui veut que pour l'esprit humain toutes les propriétés n'ont pas la même pertinence lorsqu'il s'agit d'instituer des objets de pensée : certaines caractéristiques sont plus "essentielles" ou plus "fondamentales" que d'autres, i.e. plus indispensables à la conceptualisation, à l'identification et à la mémorisation des objets. Il y a en particulier tout lieu de croire que les déterminations catégorisantes ont à cet égard une pertinence supérieure aux autres : si quelqu'un me demande ce que je vois par la fenêtre, et que je lui réponde *une voiture*, il sera en mesure de concevoir une représentation plus complète, plus distincte et plus

stable que si je lui réponds *quelque chose de rouge*. Surtout, il aura le moyen, dans le premier cas et pas dans le second, de relier le nouvel objet qui fait irruption dans son univers mental à un objet déjà connu (le type *(t voiture)*), donc de maintenir son système de représentations dans un état plus connexe et plus intégré. Il s'ensuit que pour tout objet de connaissance, la propriété la plus essentielle et la plus urgente à acquérir est une catégorisation. La thèse I ci-dessus ne fait qu'énoncer les conséquences linguistiques de cette nécessité[5].

3.2.2. L'existence d'une échelle de pertinence fondatrice, ou *ontothétique*, peut être figurée simplement en installant sur l'ensemble des propriétés une relation d'ordre partiel, notée ">", telle notamment que si g est un catégorisateur et f un prédicat non catégorisant, alors on a toujours $gX > fX$ (= le fait de vérifier g est, pour un objet X, plus essentiel et plus constitutif que le fait de vérifier f). Cela permet ensuite d'introduire un connecteur d'épithétisation "+", défini par l'équivalence (6) :

$$(6)\ +fgX \quad \equiv \quad ((fX)\ \&\ (gX))\ \&\ ((gX) > (fX))$$

En clair, l'application à X du prédicat complexe $+fg$ équivaut à la conjonction usuelle $fX\ \&\ gX$, assortie de la stipulation supplémentaire que $gX > fX$ (= gX a un rang de pertinence ontothétique supérieur à fX). On rend compte ainsi des particularités aperçues *supra*[6].

3.2.3. Exemple : le descripteur complexe *savan(t) allemand* recevra, en raison de son ambiguïté, les deux représentations (7a) vs (8a), et orientera

[5] Nécessité que dans la communication, il n'est pas toujours possible de satisfaire. C'est pourquoi le paradigme des prédicats nominaux contient divers catégorisateurs postiches (*chose, truc, machin...*) qui, comme l'a bien montré Kleiber [1994: 22], ne rangent pas vraiment sous un type (il n'existe pas de type appelé *la chose* ou *le truc*), mais suppléent une incapacité de catégoriser. Une façon d'en rendre compte serait de poser une variable de type T^x, et de figurer *chose* comme un prédicat non saturé de la forme *(conf* T^x*)*, signifiant en gros "conforme à un type indéterminé".

[6] Lorsque deux prédicats lexicaux ne sont pas hiérarchisés selon ">", l'existence de l'opérateur "+" permet aux locuteurs d'asserter librement un ordre entre eux. Ainsi, un *canapé-lit* est un exemplaire de canapé servant secondairement de lit, tandis qu'un *lit-canapé* présente les mêmes propriétés, mais hiérarchisées dans l'ordre inverse. Lorsque "+" est utilisé pour connecter deux prédicats entre lesquels il existe une différence de pertinence ontothétique imposée par définition lexicale, ceux-ci doivent être disposés conformément à cet ordre. Sinon, le DN résultant (p.ex. **un rouge voiture* imaginé ci-dessus) est tout simplement une expression contradictoire, disant à la fois que $fX > gX$ (par définition lexicale) et que $gX > fX$ (par l'usage qui est fait de "+").

donc les opérations référentielles vers un objet *X* vérifiant respectivement (7b) vs (8b) :

(7) (a)+ *allemand (conf (t savant))*
(b)*[conf (t savant) X] & [allemand X] & [(conf (t savant) X) > (allemand X)]*
(8) (a) + *savant (conf (t allemand))*
(b) *[conf (t allemand) X] & [savant X] & [(conf (t allemand) X) > (savant X)]*

3.3. Compléments adnominaux

3.3.1. Suivant une idée fort ancienne en sémantique, je considérerai que la préposition adnominale *de* a pour signifié littéral une relation très abstraite, susceptible de donner lieu, selon la nature des termes qu'elle relie, à toutes sortes de sur-interprétations inférentielles : identité, ingrédience, appartenance ensembliste, exemplarité, localisation, possession, rôles actantiels divers, etc. [Bartning 1987; 1992]. Je figurerai cette relation de base comme un repérage *rXY*, dans lequel l'objet *X* joue le rôle de repère cognitif, i.e. d'entité préalablement connue donnant accès à *Y*.

3.3.2. Comparons alors les deux modèles de compléments adnominaux illustrés respectivement par (9) vs (10), et exemplifiés par la paire minimale (11a-b) :

(9) Vous trouverez ci-joint le programme *du séminaire*.
Le gouvernement était parvenu à étouffer la voix *du peuple jurassien*.
(10) Règlement approuvé par le Conseil *de Faculté* dans sa séance du...
Le présent règlement remplace le règlement *de Doctorat* du 18-12-90.
(11) (a) le chien du berger / (b) le chien de berger

Dans les deux cas, la préposition *de* exprime un repérage. Mais l'incidence de celui-ci à l'intérieur du DN est totalement différente[7] :

En (11a) la description du référent visé s'opère en deux temps. Celui-ci est d'abord placé dans le ressort du type *chien*, puis distingué de tous les autres ressortissants éventuels du même type par une propriété non catégorisante qu'il est en principe seul à posséder : le fait d'être en relation avec un objet déjà connu (le berger). Le repérage apporte donc simplement un trait de signalement supplémentaire et décisif; il superpose au catégorisateur un

[7] Cf. déjà [Bally 1945: 89], qui distingue en (11a) un SP *actualisateur*, dont la fonction est de "localiser" le référent du nom *chien*, et en (11b), un SP *caractérisateur*, servant à "spécialiser le concept virtuel" exprimé par le nom *chien*.

second crible plus fin. J'appellerai *spécifieurs* les éléments qui jouent par rapport à un catégorisateur un tel rôle sélectif subsidiaire.

Dans (11b), en revanche, c'est l'expression *chien de berger* tout entière qui tient lieu de substantif. Le repérage a donc une tout autre fonction : celle de complexifier le catégorisateur. Il entre dans la construction d'un sous-type plus riche en composantes intensionnelles que celui de chien, et produit par la mise en relation particularisante de la caninité avec le type *le berger*. J'appellerai *sous-catégorisateurs* les éléments qui remplissent une telle fonction.

Les deux statuts de spécifieur vs sous-catégorisateur peuvent être assumés par un prédicat de repérage quelle que soit au demeurant la sur-interprétation qui en est faite : c'est la même relation possessive que laisse inférer *de* en (11a) et (11b); c'est le même rapport actantiel (action-patient, action-but...) qui s'instancie dans *un renversement de situation, un appel à témoin* et dans *le renversement de la situation, un appel aux témoins*, etc.

3.3.3. Dans le formalisme dont nous disposons, la différence entre les deux emplois est exprimable ainsi :

(11a) + *(rO) (conf (t chien)) X*
(11b) *conf (t (+ (r (t berger)) chien)) X*

En (11a), l'opérateur de repérage *r* a pour argument l'objet *O* (type ou réel) désigné par le SN complément *le berger*. Le tout est simplement épithétisé au catégorisateur substantival *conf (t chien)*, pour former le signalement global attribué au référent *X* du SN.

Dans (11b), l'opérateur *r* prend pour argument le type *(t berger)*. Le prédicat de repérage ainsi formé se trouve épithétisé à *chien* pour former une propriété complexe, dont un type est ensuite dérivé par le moyen de *t*. C'est la conformité à ce type qui est attribuée comme seule caractéristique à *X*.

3.3.4. Il apparaît ainsi qu'à droite de la préposition *de*, l'opposition de prédéterminants *le/ø* opère simultanément un double marquage :

(a) D'une part, elle indique la nature logique de l'objet désigné par le SN complément : *[ø N]* pointe expressément sur un type[8], tandis que *[le N]* peut renvoyer aussi bien à un objet extensionnel pris dans *R* (*la porte du bureau, les archives du cinéaste Abel Gance...*) qu'à un type élément de *I* (*le ministère de la guerre, le salon de l'automobile, la promotion de la femme...*)

(b) D'autre part, l'opposition *le/ø* indique si le prédicat de repérage exprimé par le SP adnominal est en fonction de spécifieur ou de sous-catégorisateur. Le couplage des deux indications (a) et (b) a pour corollaire une contrainte qu'avait déjà reconnue Bally : un repérage en *de* ne peut fonctionner comme prédicat sous-catégorisateur que si l'objet pris pour repère est un type. L'implication inverse n'est en revanche pas vraie. On observe en effet de nombreuses oppositions pertinentes du genre de (12) :

(12) des douleurs d'estomac / des douleurs de l'estomac
une maladie de femme / une maladie de la femme
la viande de cheval / la viande du cheval

Dans toutes ces expressions, le SN complément peut être interprété comme un nom de type. Mais, selon la nature du prédéterminant, le repérage par rapport à ce type, qu'exprime *de SN*, remplit deux fonctions différentes. L'article *zéro* lui confère un rôle sous-catégorisateur, et l'article défini, un rôle de spécifieur : *douleur d'estomac* nomme une rubrique dans une typologie des douleurs, tandis que *douleur de l'estomac* ne fait que localiser une douleur catégoriellement indifférenciée. Il se peut que le référent soit à peu près le même dans les deux cas, mais il est atteint à travers deux représentations logico-sémantiques radicalement différentes. Le plus souvent d'ailleurs, il est aisé de constater que le référent n'est pas le même. (Ainsi, un homme peut avoir des maladies *de femme* -la migraine, par

[8] Je rappelle toutefois, pour mémoire, que l'article zéro peut prendre après *de* plusieurs autres valeurs que celle, intensionnelle, qui est décrite ici. (Cf. ici-même les articles de M.-J. Reichler-Béguelin et L. Benetti). Devant nom propre, Ø équivaut à un *le* extensionnel. Devant un nom pluriel, il peut valoir pour un indéfini pluriel, et devant un nom de continuum, pour un partitif (par suite d'haplologie): *la voiture de* (Ø = *la*) *Marie, un litre de* (Ø = *du*) *vin, un tas de* (Ø = *des*) *papiers*. Dans une perspective d'analyse automatique, la reconnaissance des SP sous-catégorisateurs suppose donc que l'on soit en mesure de distinguer les articles zéro "intensionnels" des autres. On peut y parvenir, au moins partiellement, en se fondant sur les traits du nom qui suit.

exemple, a la réputation d'être telle; il ne saurait, en revanche, souffrir des maladies *de la femme*)[9].

3.3.5. Un DN peut évidemment contenir plusieurs spécifieurs empilés l'un sur l'autre (13a). De même, un catégorisateur complexe peut résulter de l'application successive de plusieurs sous-catégorisateurs (13b). L'opérateur "+" est donc récursif dans toute ses positions :

(13) (a) la découverte [de Hubble] [d'une expansion uniforme de l'univers]
l'idée [de Linde] [d'une brisure lente de symétrie] (exemples empruntés à L. Benetti)
(b) un maître d'école de province
une voiture de sport d'occasion

Par suite, il arrive communément qu'un SN complexe contienne à la fois des éléments sous-catégorisateurs et spécifieurs. Mais on constate alors qu'au plan syntaxique, les SP de forme *[de Dét N]* se placent régulièrement à droite des SP de forme *[de ø N]*, i.e. sont appliqués plus tardivement dans la structure :

(14) l'affaire *[de corruption] [du match OM-Valenciennes]*
le nouveau système *[de réservation]* sophistiqué *[de la SNCF]*
les talents *[d'exorciste] [de Jean Polski]*
Messe *[de clôture] [de l'année académique]*
Il put répondre aux pressements *[de main] [de son camarade Briant]*.

L'ordre des constituants dans le SN s'explique donc en partie par l'existence d'une contrainte sémantique (voire cognitive) qui interdit d'introduire un sous-catégorisateur dans un DN dès lors que celui-ci contient déjà un spécifieur.

[9] Il serait toutefois prudent de se demander si certains SP adnominaux ne fonctionnent pas comme sous-catégorisateurs, en dépit du fait qu'ils sont munis d'un article défini. Ce pourrait être le cas, notamment, des SP pluriels nommant des types, lorsqu'ils entrent dans des expressions lexicalisées de longue date, suspectes de refléter un état de langue où les rôles étaient distribués différemment entre *le* et Ø. Entre *fac de lettres* et *faculté des lettres*, par exemple, il ne semble pas y avoir de différence sémantique sensible: le SP est un sous-catégorisateur dans les deux cas. Cf. aussi *l'abominable homme des neiges*, *la fraise des bois*, etc.

3.4. Adjectifs de relation

3.4.1. Les adjectifs dits "de relation" apparaissent dans les deux fonctions qui viennent d'être définies. Cf.

(15) Le ciel *helvétique* sera demain le cadre d'une éclipse de soleil. L'observatoire de Zürich rappelle qu'il est dangereux d'observer ce phénomène *céleste* à l'oeil nu. (presse)

Ici, il est vraisemblable que *helvétique* joue le rôle d'un spécifieur, à valeur de simple localisation. On voit mal, en effet, comment un tel prédicat pourrait servir de critère de classification dans une typologie des ciels. *Céleste*, en revanche, a probablement une fonction sous-catégorisante : l'adjectif sert à dénommer un sous-type reconnu de phénomènes naturels. Il semble que les adjectifs dérivés de toponymes fournissent plutôt des spécifieurs localisants (16), tandis que ceux qui proviennent de noms abstraits sont plutôt exploités comme sous-catégorisateurs (17) :

(16) Les mutations de la peinture ne peuvent -relisons Baudelaire et Huysmans- se comprendre sans qu'il soit fait référence à l'urbanisation *parisienne*, aux réseaux ferrés, etc. (presse)
Les femmes *françaises* acquirent leurs droits politiques en 1946. (copie d'élève)

(17) Le ch. 1 décrit le contenu de la logique *propositionnelle*, le ch. 2 celui de la logique *fonctionnelle*. (J. Chauvineau)
C'est sur le plan *sexuel* que la majeure partie des excès de M. trouvent leur expression. (matière médicale)

Mais cette répartition n'est que tendancielle, et beaucoup d'occurrences sont potentiellement ambiguës. Ainsi, en (18), il est assez difficile de déterminer si *parentale* caractérise un type de surveillance, ou situe un procès particulier :

(18) Adolescent, je veillais le vendredi soir, fidèle, seul devant mon poste, (...) loin de la surveillance *parentale*. (presse)

3.4.2. C'est pourquoi on considérera que les adjectifs de relation sont, en langue, des équivalents sémantiques de SP adnominaux, à ceci près que

l'opposition marquée dans les SP par *le/ø* s'y trouve neutralisée[10]. Formellement, ces adjectifs expriment donc une relation de repérage *rXY*, mais celle-ci est neutre quant à son exploitation comme sous-catégorisateur vs spécifieur.

3.5. Adjectifs qualificatifs

3.5.1. Ils assument eux aussi les deux rôles sémantiques. Pour décider de la valeur d'une occurrence, on n'a alors bien souvent d'autre ressource que d'utiliser des connaissances d'arrière-plan concernant les taxinomies culturelles en vigueur. Ainsi, dans (19a), il n'est pas exclu que l'adjectif soit un sous-catégorisateur : on peut imaginer sans peine que *la voiture rapide* soit, chez certains esprits bagnolâtriques, une rubrique classificatoire bien implantée et élevée au rang de type. En revanche, dans (19b), le même adjectif a toutes chances de passer pour un spécifieur, vu ce que sont les typologies usuelles des mains :

(19) (a) Il a acheté une voiture rapide.
(b) Il a raflé la monnaie d'une main rapide.

3.5.2. Dans certains cas, la contrainte positionnelle sus-mentionnée fournit un indice révélateur de la fonction sémantique. Cf. par exemple :

(20) (a) des troubles prononcés de l'épine dorsale (matière médicale)
(b) des troubles de l'épine dorsale prononcés

Au vu de son article, le SP adnominal de (20a) est un spécifieur. L'adjectif qui le précède peut donc être aussi bien un sous-catégorisateur qu'un spécifieur de premier rang. Un ordre des mots comme (20b), en revanche, ne laisse ouverte qu'une possibilité : celle que l'adjectif soit un spécifieur de 2e rang.

3.5.3. Il n'en reste pas moins qu'un grand nombre d'occurrences adjectivales sont potentiellement ambiguës. En SN indéfini, notamment, les adjectifs admettent souvent deux interprétations concurrentes, entre lesquelles aucun indice linguistique ne permet de trancher, et que décèle la double paraphrase obtenue lorsqu'on tente d'extraposer le catégorisateur :

10 De fait, bon nombre d'entre eux admettent deux séries de paraphrases: *scolaire* = *d'école* (*livres scolaires, exercices scolaires...*) ou *de l'école* (*obligation scolaire*); *linguistique* = *de langue* (*unité linguistique*) ou *de la langue* (*conscience linguistique*), etc.

(21) Il a acheté une voiture rouge.
(a) = Il en a acheté une, de voiture rouge (*rouge* = sous-catégorisateur)
(b) = Il en a acheté une rouge, de voiture (*rouge* = spécifieur)

Ce "test", soit dit en passant, donne à penser que l'opposition entre sous-catégorisateur et spécifieur interfère de manière non aléatoire avec le marquage du rhème dans les SN. Le caractère généralement peu acceptable d'extrapositions comme (22) suggère en effet qu'un sous-catégorisateur est incapable de fonctionner à lui seul en tant que rhème :

(22) ? Il en a un de berger, de chien
? Il en a lu un d'école, de livre.

Dans un SN, le rhème peut donc être soit le spécifieur le plus externe (*rouge* dans 21b); soit, en l'absence de spécifieur, le catégorisateur entier. Mais il ne semble pas possible d'isoler la partie sous-catégorisante de celui-ci pour la rhématiser indépendamment du reste (22).

3.5.4. On figurera les qualificatifs comme de simples propriétés, auxquelles le lexique donne vocation de servir indifféremment de spécifieurs ou de sous-catégorisateurs. Le procédé dit de "substantivation" permet toutefois de transformer un adjectif en catégorisateur primaire, c'est-à-dire en prédicat de conformité présupposant un type : *le cru et le cuit*, *le rouge et le noir*, etc. Cette transformation peut être vue comme l'application à un contenu d'adjectif d'un opérateur *subst* tel que :

$$subst\ f \equiv conf\,(t f)$$

Le procédé inverse existe également : il permet de convertir un prédicat substantival en propriété, laquelle peut ensuite être épithétisée en fonction de spécifieur ou de sous-catégorisateur. D'où : *un chapeau marron, des gants beurre-frais, le style nouille, une allure peuple, un air Gavroche, un effet boeuf...* On figurera ce genre de transfert par un opérateur *adj* symétrique de *subst*, i.e. tel que :

$$adj\,(conf\,(t f)) \equiv f$$

L'application de *subst* ou de *adj* a pour conséquence la polysémie du lexème affecté, qui présente dès lors deux acceptions : f vs $conf\,(t f)$.

3.6. Propositions relatives

On constate qu'elles sont également aptes à assumer les deux emplois. Leur rôle de spécifieur "sélectif" a été si souvent mis en lumière qu'il est inutile de revenir dessus. Quant à leur usage en fonction de sous-catégorisateur, il est illustré par des exemples comme (23-24) :

(23) Tout automobiliste qui se met dans un état tel qu'il perd gravement la maîtrise de son véhicule commet une faute objectivement grave (...) Prenons des exemples : - le chauffeur *qui double sans visibilité*; - l'automobiliste *qui prend de l'alcool*; - celui *qui pousse l'accélération de sa voiture jusqu'à son maximum*; - le propriétaire *qui n'entretient jamais son véhicule*... (bulletin paroissial)

(24) Avec sa tête d'ablette grimaçant autour de l'hameçon (...) et sa voix de petit garçon *qui a envie de faire pipi et qui n'ose pas le dire devant la société*, M. Couve de Murville ne peut être l'homme que des situations infimes et reposantes. (A. Figueras)

Les relatives soulignées entrent toutes dans un nom de type. Or, nous avons vu *supra* (§ 2.2.) que l'intension d'un type équivaut à celle de sa propriété typique : $Int(tf) = Int(f)$. Il s'ensuit que cette propriété f, ou celles qui en découlent, sont les seules qui puissent servir de signalement dans un descripteur nominal visant à caractériser tf. Un tel DN ne saurait notamment contenir de spécifieur, puisqu'un type ne possède, qui pourrait servir à le reconnaître, aucune propriété accidentelle indépendante de sa catégorisation. Voilà pourquoi les relatives de (23-24), ne peuvent être interprétées que comme sous-catégorisantes.

3.7. Autres expansions du nom : spécifieurs *tantum*

3.7.1. Les prédéterminants possessifs sont, comme on sait, des variantes morpho-syntaxiques positionnelles de SP adnominaux, à valeur anaphorique-déictique. Or, ils apparaissent incapables d'anaphoriser des SP du type (11b) : *le chien de berger* → **son chien*. Cela revient à dire qu'ils ne peuvent pas assumer la fonction de sous-catégorisateurs.

3.7.2. De même, les indices *-ci* et *-là* ne semblent pouvoir fournir que des spécifieurs. Cela tient évidemment à la nature déictique de leur contenu : ils expriment un repérage spatial direct par rapport à l'énonciation, et cette sorte de prédicat est généralement inapte à servir de propriété typique.

3.8. L'opérateur "×"

3.8.1. Les analyses qui précèdent se résument pour l'essentiel aux points suivants :

> (IV) Un prédicat *f* est un spécifieur ssi il entre dans un DN de la forme $+fg$ où *g* est un DN bien formé.
> (V) Un prédicat *f* est un sous-catégorisateur ssi il entre dans un DN de la forme $conf(t(+fg))$.
> (VI) Les SP adnominaux de forme *[de [ø N]]* ont pour contenu des prédicats sous-catégorisateurs. Les déterminants possessifs et les indices déictiques *ci/là* expriment toujours des spécifieurs. Les autres expansions du nom sont aptes à remplir indifféremment les deux rôles sémantiques.

3.8.2. Soit alors un catégorisateur primaire $conf(tg)$ (= le contenu d'un substantif), et *f* une propriété quelconque. On peut imaginer un opérateur, noté "×", qui compose ces deux prédicats de façon à placer *f* en position de sous-catégorisateur par rapport à *g*. On aurait en somme :

$$\times f\,(conf\,(tg))\,X \equiv conf\,(t\,(+fg))\,X$$

Cet opérateur "×" peut être défini formellement à partir de "+" (voir détails en annexe). Grâce à lui, nous disposons de deux instruments de complexification des DN, qui agissent en parallèle, et qui peuvent tous deux être mis en correspondance directe avec l'opération syntaxique par laquelle on adjoint une expansion à un substantif : "+" épithétise une propriété en fonction de spécifieur (comme il ressort de IV ci-dessus), tandis que "×" l'épithétise en fonction de sous-catégorisateur, construisant du même coup un sous-type. A la séquence *voiture rouge* correspondent dès lors deux représentations sémantiques homonymes :

$\times$ *rouge* $(conf\,(t$ *voiture*$))\,X$ (dans 21a)
$+$ *rouge* $(conf\,(t$ *voiture*$))\,X$ (dans 21b)

Et l'opposition de prédéterminants *le/ø* dans les SP adnominaux peut en définitive être traitée comme la marque de l'opposition sémantique +/×.

Exemple :

× *(r(t estomac)) (conf (t douleur)) X*	(douleur d'estomac)
+ *(r(t estomac)) (conf (t douleur)) X*	(douleur de l'estomac)

4. Déterminatifs vs pictifs

4.1. Considéré du point de vue des instructions référentielles qu'il auxilie, un descripteur nominal doit répondre à deux exigences :

4.1.1. D'une part, il doit fournir un signalement suffisamment distinctif pour ne convenir qu'à un seul objet-cible en mémoire discursive. D'ordinaire, chacun des prédicats qui entrent dans un DN complexe est utile à cet égard, et indispensable à la distinctivité du tout. On dira qu'il est *déterminatif*. Un test simple permet de reconnaître dans un SN les éléments à valeur déterminative : leur suppression a pour effet soit de rendre l'instruction référentielle du SN inexécutable, soit de la déplacer à un autre référent (par modification d'étendue). On vérifiera aisément sur les exemples qui précèdent qu'il en va ainsi de tous les spécifieurs et sous-catégorisateurs.

4.1.2. D'autre part, il serait coûteux, voire paralysant pour le progrès de l'information, de fournir sur chaque objet-de-discours, à chacune de ses mentions, un luxe de détails inutiles. Un bon DN est donc un DN distinctif *aux moindres frais*.

4.2. Or, en dépit de cet impératif d'économie, il n'est pas rare qu'un DN comprenne des éléments superflus au regard des opérations de référence. Ex.

(25) (a) Bergère, rentrez vos *blancs* moutons.
(b) Le nouveau système de réservation *sophistiqué* de la SNCF (presse)
(c) Toi, l'*unique* objet de mes amoureuses pensées. (Nodier)
(d) R. Dumas, le *très florentin* ministre des affaires étrangères (presse)

Les adjectifs soulignés en (25) ne sont pas interprétés comme des stipulations restrictives[11], et on pourrait les supprimer sans que la valeur référentielle du SN qui les contient en soit aucunement affectée. Les prédicats qu'ils apportent ne sont donc pas là pour permettre l'identification du référent, mais servent à d'autres fins (argumentatives, didactiques, monitoires, etc.) A la suite de Damourette & Pichon [1911-33 : § 508], on appellera *pictifs* les éléments de ce genre, qui entrent dans un DN à titre non déterminatif.

4.3. On rencontre en fonction pictive non seulement des adjectifs[12], mais aussi des occurrences de SP adnominaux et de propositions relatives, qu'aucune marque morpho-syntaxique ne signale comme telles :

(26) (...) comme la fumée *d'un rouge sanglant* qui descend d'une ville incendiée (...) (Nodier)

(27) Va, je te l'ordonne, spectre (...) terrible, va tourmenter la victime que je t'ai livrée; fais-lui des supplices aussi variés que les épouvantements de l'enfer *qui t'a conçu* (...) (Nodier)

Dans le cas des adjectifs épithètes ordinairement postposés au nom, l'antéposition sert de marque quasiment codifiée du statut pictif :

(28) De toutes les femmes que j'ai connues, elle, la *toujours placide* Ligeia, à l'extérieur si calme, était la proie la plus déchirée par les *tumultueux* vautours de la *cruelle* passion. (Poe, *Histoires extraordinaires*)

L'exemple (25b) *supra* montre cependant que le procédé n'a rien d'obligatoire. Un autre indice de pictivité peut être la présence de modalisateurs ou d'opérateurs argumentatifs incidents à l'adjectif :

---

11 (25a) ne sous-entend pas que les moutons noirs doivent rester sous l'averse, ni (25b) que la SNCF a d'autres nouveaux systèmes de réservation plus simples. Quant à l'adjectif *unique*, son sens lui interdit pratiquement d'être employé comme déterminatif. On ne saurait en effet sans contradiction présupposer l'existence de plusieurs objets, puis distinguer l'un d'eux comme étant unique.

12 Parmi ceux-ci, les numéraux cardinaux semblent avoir une affinité particulière avec l'emploi pictif: *les* neuf *Muses*, *les* trois *sergents de la Rochelle*, etc. On les rencontre cependant aussi en fonction déterminative, comme dans cet exemple rapporté par Angenot [1989]: *Depuis quinze ans j'attends que l'Alsace française/ retrouve la patrie avec les* trois *couleurs*.

(29) Alors cette fois encore, vous aurez droit à des pages entières où l'on vous raconte par le menu les douloureuses obsèques du *pourtant immortel* auteur de "la Javanaise". (presse)

Ce trait apparente les termes pictifs aux "appositions" détachées. On ne peut cependant les assimiler à des appositions, car ils s'en distinguent par leur statut de constituants syntaxiquement et prosodiquement intégrés au SN[13]. Sémantiquement, ils ne constituent pas des assertions parenthétiques indépendantes, mais des prédications incorporées à un descripteur nominal, et accomplies à la faveur d'une opération référentielle (voir Gapany, ici-même).

4.4. Le propre de ces prédications semble être de présenter un attribut comme déduit ou hérité à partir d'autres propriétés déjà attribuées par ailleurs au référent. Ainsi, dire *le rouge coquelicot*, c'est prédiquer la couleur en tant que conséquence logique directe de la catégorisation : *coquelicot, et donc rouge, puisque, par définition, les coquelicots sont rouges*. De même, dans *la placide Ligéia*, l'épithète "de nature" présente la placidité comme une qualité déjà notoire du référent : *Ligéia, donc, comme chacun sait, quelqu'un de placide*. Tout prédicat pictif se présente ainsi sur un mode quasi analytique, i.e. comme la conclusion (et la condensation) d'un raisonnement déductif implicite dont l'une des prémisses est fournie, directement ou indirectement, par les composantes déterminatives avoisinantes dans le DN. L'autre prémisse est de forme implicative, et exprime soit un lien entre intensions lexicales (*si coquelicot, alors rouge*), soit une vérité encyclopédique ou une thèse factuelle dont la validité est censée avoir été préalablement établie (*si c'est l'enfer, alors il t'a conçu; si c'est Ligéia, alors c'est quelqu'un de placide*). Quelle qu'en soit la nature, son statut logico-pragmatique est celui d'un *topos*, au sens de Ducrot [1982; 1983], c'est-à-dire celui de loi implicative *présupposée*. Les épithètes pictives s'apparentent par là aux connecteurs argumentatifs tels que *donc* ou *puisque*.

13 A preuve, entre autres, leur comportement avec les noms propres. L'ajout d'une expansion déterminative dans un SN dont la tête est un nom propre implique régulièrement la présence d'un article défini: *le Dupont que tu connais, Le Dupont du bas de la rue*, etc. Or, les épithètes pictives obéissent à la même contrainte: *l'énigmatique Tombouctou, le divin Ulysse*... Les appositions détachées, en revanche, y échappent: *Tombouctou, énigmatique, s'étendait à leurs pieds*. Les épithètes pictives se comportent donc à cet égard comme des constituants intégrés au SN, et les appositions non. Cela conduit à douter que les unes et les autres aient la même valeur sémantique, comme le suppose imprudemment Noailly [1991: 107].

Comme tous les topoï, ceux-ci donnent l'occasion de perpétrer des "coups de force présuppositionnels". Dans les cas "normaux", comme le *rouge coquelicot*, le topos présupposé fait effectivement partie des informations publiquement valides et déjà partagées par les interlocuteurs. Il est donc légitime de le présenter comme tel. Mais il arrive aussi qu'un locuteur use d'une épithète pictive afin d'obliger le destinataire à catalyser rétroactivement un topos qui ne figurait pas jusqu'alors au nombre des vérités acquises. Ce rendement, très fréquent, s'observe dans des exemples comme (30) :

(30) Quand je contemple les quinze *charmants* classeurs du recueil systématique de la législation fribourgeoise, je suis pris de vertige. (presse)

Ici, l'énonciateur présente le fait d'être charmant comme une conséquence naturelle du fait d'être un recueil juridique en quinze tomes, *via* un topos du genre : *si c'est le recueil de nos lois, alors c'est un objet charmant*. Il va de soi que ce topos ne figurait pas jusqu'alors au nombre des lieux communs partagés, et doit être admis rétroactivement comme tel par l'interprète. C'est par ce biais que (30) produit son effet d'antiphrase ironique.

4.5. Pour pouvoir rendre compte de la spécificité sémantique des épithètes pictives, un modèle du sens doit donc être en mesure de figurer les rapports de présupposition. A défaut d'une véritable formalisation de ces rapports, je me contenterai d'introduire ici un moyen d'en noter symboliquement la principale conséquence. Je partirai de l'idée que les présuppositions sont des conditions d'emploi inhérentes à certaines unités linguistiques, et qui subordonnent l'usage de ces unités à la présence de certaines informations en mémoire discursive. Lorsqu'un prédicat ou un opérateur f présuppose p, il ne peut, sous peine d'inappropriété, être appliqué sur un argument X quelconque que si p figure déjà à titre d'information valide en mémoire discursive. Lors de leurs calculs interprétatifs, les sujets parlants partent du principe que les contraintes de cette nature sont normalement respectées, ce qui les autorise à conclure de toute occurrence de fX à la validité de p (soit $v\,p$)[14]. Par le biais de cette routine inférentielle, le présupposé p acquiert ainsi pratiquement le même statut qu'une composante intensionnelle

[14] Le symbole v note un méta-prédicat qui, appliqué à une proposition, lui attribue la valeur "valide", autrement dit "présent en mémoire discursive".

impliquée par f[15]. On peut rendre compte de cet "effet de sens" en incorporant à la définition lexicale de tout item présupposant, à côté des clauses qui détaillent son intension, une règle interprétative *ad hoc*, spécifiant quel présupposé en est inférable. Par exemple, le verbe *savoir* est bien connu pour présupposer la validité publique de sa proposition argument [Berrendonner 1983]. On fera donc entrer dans sa description lexicale une règle ainsi formulée : *Quels que soient p et X : (savoir p X)* $\supset$ *(v p).*

4.6. L'épithétisation pictive peut être caractérisée sur cette base. Elle met en jeu un opérateur binaire (notons-le "$\oplus$") qui ne diffère en rien de "+", sinon par le fait que $\oplus fgX$ présuppose un *topos* aux termes duquel fX est une conséquence de gX. La définition sémantique de "$\oplus$" devra donc être celle de "+" (= 6 *supra)*, augmentée d'une règle interprétative qui rende compte de cette présupposition, soit quelque chose comme (31)[16] :

(31) $(\oplus fgX) \supset (v\,(gX \supset fX))$

4.7. Cette définition de "$\oplus$" rend compte du caractère "redondant" ou analytique des épithètes pictives. Elle prédit en effet qu'à partir de $\oplus fgX$, fX découle simultanément de deux manières : une fois en tant qu'impliquée par gX, et une seconde fois en tant que conjointe à gX : *le rouge coquelicot* comporte *le rouge objet rouge*. Ce genre de redondance est parfois perçu normativement comme une malformation :

> *L'accolement automatique de certaines épithètes à certains substantifs est un procédé constant de la* langue de bois *[...] Ainsi de la condamnation des* odieux attentats. *Car de deux choses l'une. Ou bien il existe deux catégories d'attentats : ceux qui sont odieux et ceux qui ne le sont pas, mais il faudrait alors préciser*

15 C'est ce qui explique que la présupposition ait été considérée par de nombreux chercheurs comme une variété d'implication [Zuber 1989], et que les présupposés aient pu être tenus pour des composantes du signifié littéral [Ducrot 1984].

16 A vrai dire, ce libellé ne convient qu'au cas particulier des pictifs réellement analytiques, où l'adjectif développe une composante impliquée intensionnellement (i.e. par définition lexicale) dans le contenu du nom. Pour traiter les cas comme (25d), (27) ou (30), dans lesquels le pictif rappelle une propriété quelconque du référent, déjà validée par le discours ou présentée comme telle, il conviendrait de donner au *topos* présupposé une formulation plus générale, du genre: *il y a une propriété h quelconque de X, telle que* $hX \supset fX$. Lorsqu'un présupposé contient une variable quantifiée existentiellement, comme h, les sujets parlants cherchent régulièrement à la sur-interpréter en lui substituant une constante particulière. Ici, l'une des solutions possibles consiste à identifier h avec g, d'où (31).

BEST COPY AVAILABLE

suivant quels critères ils se répartissent. Ou bien tous les attentats sont, par nature, odieux, et il s'agit d'un pléonasme ou d'une redondance (C. Legoux).

En fait, en termes de pragmatique Gricienne ou de théorie de la pertinence, une telle redondance, par son caractère d'anomalie délibérée, décèle l'intention de communiquer un sous-entendu. L'hypothèse interprétative la plus pertinente est alors que le locuteur cherche, au moyen du pictif redondant, à rappeler la validité du topos sous-jacent, afin d'en tirer argument ou pour toute autre raison stratégique. Les éléments pictifs, s'ils ne servent pas à identifier les référents, ne sont donc pas pour autant des ornements inutiles : ils remplissent des fonctions essentielles à la progression de l'information et de l'argumentation dans le discours[17].

5. Adjectifs "syncatégorematiques"

5.1. Nous avons encore, pour finir, les moyens de faire un sort aux contrastes sémantiques du type (32) :

(32) (a) un vrai discours / un discours vrai
(b) une vague idée / une idée vague
(c) une ancienne armoire / une armoire ancienne
(d) un vieil ami / un ami vieux

Les nombreux auteurs qui se sont penchés sur ces oppositions sont à peu près unanimes : lorsqu'un adjectif de la sous-classe {*vrai, faux, vague, ancien, nouveau, vieux*,...} se trouve postposé au nom, il qualifie, comme attendu, le référent visé par le SN; autrement dit, il joue le rôle ordinaire d'un prédicat déterminatif, spécifieur ou sous-catégorisateur. En revanche, lorsque le même adjectif est antéposé au nom, son incidence se trouve déplacée au *contenu* du substantif lui-même : il modalise, gradue ou nuance temporellement le prédicat catégorisateur exprimé par le nom[18]. D'où les paraphrases adverbiales qui sont alors de rigueur : *une vague idée* = quelque chose qui est *vaguement* une idée; *une ancienne armoire* =

[17] Voir sur ce point [Apothéloz & Reichler-Béguelin], ici même, ou [Reichler-Béguelin 1995].

[18] *Antéposés au nom, ils* (= ces adjectifs) *modifient directement le contenu notionnel du nom auquel ils se rapportent, pour en faire une propriété complexe. Ils fonctionnent souvent comme des intensificateurs de la notion dénotée par le nom (...) Ailleurs, l'adjectif antéposé restreint le rapport de dénomination entre le nom et son référent.* [Riegel *et alii*, 1994: 182].

quelque chose qui était *anciennement* une armoire; *un vrai miracle* = quelque chose qui est *vraiment* un miracle, etc.

5.2. Dans le cadre formel développé ici, une façon correcte, me semble-t-il, d'exprimer ces valeurs "syncatégorématiques" est de voir dans le contenu de l'adjectif antéposé un opérateur de modalisation, qui s'applique au prédicat signifié par le nom, et en dérive un prédicat de même nature, mais affecté d'un certain gradient (d'intensité, d'actualité, d'approximation, ou autre[19]). Les catégorisateurs qui en résultent sont donc des prédicats complexes de la forme (33), qui attribuent non plus seulement la conformité par rapport à un type, mais un certain *degré de conformité* :

(33) vrai miracle :	*(vrai (conf (t miracle))) X*
vague idée :	*(vague (conf (t idée))) X*
ancienne armoire :	*(passé (conf (t armoire))) X*

Si nous partons de l'idée que l'adjectif a pour contenu lexical propre et constant une propriété *f*, il s'ensuit que nous avons besoin, pour rendre compte des emplois syncatégorématiques, de poser un quatrième opérateur d'épithétisation, qui a pour effet de transférer l'application de *f* au catégorisateur. On notera "⊗" cet opérateur, dont la définition est donc :

$$\otimes f(conf\ T)\ X \equiv f(conf\ T)\ X$$

6. Conclusions

6.1. J'espère avoir montré que les descripteurs nominaux sont des prédicats complexes formés à l'aide d'au moins quatre opérations distinctes : à l'épithétisation syntaxique correspondent les fonctions sémantiques de spécifieur, de sous-catégorisateur, de pictif ou de syncatégorématique. Il y en a sans doute d'autres.

6.2. Ces quatre statuts peuvent être formalisés en termes fonctionnels. Les lecteurs non allergiques trouveront en annexe l'exposé de cette formalisation qui, à mes yeux, a pour principal intérêt de rendre le sens *calculable* : figurer ainsi les descripteurs nominaux permet de prédire, *via*

[19] Les diverses valeurs attribuées semblent avoir pour point commun de comporter des implications modales: on en déduit le degré de conviction avec lequel le locuteur prend en charge la prédication de conformité, ou les limites de validité qu'il lui assigne.

des règles d'inférence usuelles, la majeure partie des significations implicites que chacun d'eux comporte, et ouvre donc la voie à une modélisation rigoureuse des traitements interprétatifs qui leur sont appliqués. Par corollaire, mes analyses ont l'avantage d'être *falsifiables* : si d'aventure, il s'avère un jour que tel ou tel DN donne régulièrement lieu à des conséquences logiques imprédictibles à partir de l'image formelle qui en est donnée ici, au moins saura-t-on que cette image n'est pas la bonne, et pourquoi.

6.3. Enfin, un détail que l'on aura peut-être remarqué : à aucun moment il ne m'a été nécessaire de faire intervenir dans mes analyses la notion de *classe*. Certes, des conséquences de nature extensionnelle (existence d'ensembles d'objets, appartenance de tel objet à tel ensemble) sont régulièrement déductibles des représentations sémantiques proposées *supra*. Mais elles n'en sont qu'un sous-produit, résultant de la projection des signifiés dans *R*. Rien n'impose d'en faire des composantes inhérentes du sens : ni la notion de classe, ni celle d'appartenance ensembliste, ne sont nécessaires à la description correcte des descripteurs nominaux. J'espère donc avoir montré, à propos de ces derniers, qu'une sémantique purement *intensionnelle* est chose possible.

Post-scriptum : formalisation

1. Typage des expressions

On posera deux types primitifs : o (= objets) et p (= propositions). Toutes les autres expressions du langage seront caractérisées comme des opérateurs s'appliquant à un argument pour construire un résultat. Elles recevront pour type un label de forme $\langle x,y \rangle$ (= "opérateur de x vers y"), dans lequel x représente le type de l'argument, et y celui du résultat. Les types suivants sont attestés :

<o,p>	propriétés : *rouge, vieux, ancien, berger...*
<o,<o,p>>	relations binaires : *r* (repérage), *conf* (conformité), *expl* (exemplarité), *ingr* (ingrédience), = (identité)
<<o,p>,o>	*t* (opérateur de typification)
<p,p>	opérateurs propositionnels : *v* (validité)
<p,<p,p>>	connecteurs propositionnels : & (et) ⊃ (si...alors) > (relation de priorité ontothétique)
<<o,p>,<o,p>>	modifieurs de prédicats : +*f*, et autres expansions du nom; *subst* (opérateur de substantivation), *adj* (opérateur d'adjectivisation).
<<o,p>,<<o,p>,<o,p>>>	connecteurs de prédicats : +, ×, ⊕, ⊗

2. Définition des Opérateurs

2.1. Les deux opérateurs *subst* et *adj* peuvent être définis formellement à partir des primitives *conf* et *t*, et des combinateurs de la logique combinatoire. Posons en effet :

subst = déf. *(B conf t)*

où *B* est le compositeur usuel, défini par la règle de réduction *BXYZ* → *X(YZ)*. On constatera aisément qu'une expression comme *subst f X* a alors pour forme normale réduite un prédicat de conformité, de type substantival :

subst f X
= B conf t f X
→ conf (tf) X

adj peut être défini selon le même principe. Il est toutefois nécessaire pour cela d'ajouter à la liste des combinateurs standard un individu supplémentaire. Il s'agit d'un combinateur régulier dont l'action est converse de celle de *B* : noté *D* (= "décompositeur"), il a pour règle de réduction *DX(YZ)* → *XYZ*. On pose ensuite :

adj = déf. *BDK(BDKI)*

L'application de *adj* à un prédicat substantival a alors pour forme normale réduite la propriété typique correspondante :

adj (conf (tf)) X
= BDK(BDKI) (conf (tf)) X
→ D(K(BDKI)) (conf (tf)) X
→ K(BDKI) conf (tf) X
→ BDKI (tf) X
→ D(KI) (tf) X
→ K I t f X
→ IfX
→ fX

2.2. L'opérateur "+" se laisse caractériser de la même façon à partir des connecteurs propositionnels & (conjonction) et > (hiérarchie ontothétique). Il lui correspond la définition combinatoire suivante :

\+ = déf. *BΦΦ(Φ&)(Φ&)(Φ>)*

Dont il découle que toute expression de la forme (a) est réductible à une forme normale (b) :

(a) +fgX
(b) & (&(fX)(gX)) (>(fX)(gX))

Or, (b) n'est autre que la partie droite de l'équivalence (6) *supra*, écrite en notation applicative. En définissant "+" comme on vient de le faire, on montre donc que les termes gauche et droit de (6), à savoir les expressions

fonctionnelles (a) et (b), sont en fait des "paraphrases" dont l'une est dérivable de l'autre.

2.3. L'opérateur "⊕" a le même posé que "+", et répond donc à la même définition. Il ne se distingue que par l'existence, en outre, d'une implication présuppositionnelle le concernant. Celle-ci est de la forme :

$$(\oplus f g X) \supset (v\,(gX \supset fX))$$

2.4. L'opérateur "⊗" équivaut, quant à lui, à un simple combinateur *I*, puisque la réduction de $\otimes f\ (conf\ T)$ donne : *f* (conf T). On posera donc simplement :

$$\otimes \ = \text{déf.}\ \ I$$

2.5. Enfin, l'opérateur "×", qui épithétise un prédicat en fonction de sous-catégorisateur, peut être défini à partir de "+". On a toutefois besoin pour cela de se doter d'abord d'un combinateur complexe, noté *R*, et auquel soit associée la règle de réduction : $RXY(Z(UW)) \rightarrow X(Z(U(YW)))$. *R* est un combinateur régulier. Il a pour effet de rétrograder son second argument de trois rangs, dans l'expression "branchant à droite" qui lui tient lieu de troisième argument. *R* peut être ramené à une composition de divers combinateurs élémentaires : il abrège l'expression

$$D_2(D_3(C_1(C_2(B_3(B_2(B_1\ I))))))$$

de l'algèbre des combinateurs (où les indices expriment, comme il est usuel, le "décalage" séquentiel des opérateurs, cf. Desclés 1990 : 165; Grize 1973 : 68). "×" peut ensuite être défini par :

$$\times \ = \text{déf.}\ \ BBRI+$$

Et sa bêta-réduction s'opère comme suit :

	× f (conf (tg)) X
=	BBRI+ f (conf (tg)) X
→	Б (RI) + f (conf (tg)) X
→	RI (+ f) (conf (tg)) X
→	I (conf (t (+fg)) X
→	conf(t(+fg)) X

Bibliographie

BALLY, C. (1965) : *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke, (4e éd. revue et corr.).

BARTNING, I. (1987) : "L'interprétation des syntagmes binominaux en 'de' en français contemporain", *Cahiers de Grammaire 12*, juin 1987, 2-64.

BARTNING, I. (1992) : "La préposition 'de' et les interprétations possibles des syntagmes nominaux complexes", *Lexique 11*, 163-191.

BERRENDONNER, A. (1982) : *Eléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit, (Propositions).

BERRENDONNER, A., M.-J. REICHLER-BÉGUELIN (1995) : "De quelques adjectifs à rendement anaphorique : premier, dernier, autre", à paraître, in : Actes du VIIe colloque de linguistique romane et slave, Albi, Sept. 1994.

DAMOURETTE, J., E. PICHON (1911-33) : *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris, D'Artrey.

DESCLÉS, J.-P. (1986) : "Implication entre concepts : la notion de typicalité", *Travaux de Linguistique et de Littérature*, XXIV, 179-202.

DESCLÉS, J.-P. (1990) : *Langages applicatifs, langues naturelles et cognition*, Paris, Hermès.

DUCROT, O. (1982) : "Note sur l'argumentation et l'acte d'argumenter", *CLF* 4, Genève, 143-164.

DUCROT, O. (1983) : "Opérateurs argumentatifs et visée argumentative", *CLF 5*, Genève, 7-36.

DUCROT, O. (1984) : *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.

GRIZE, J.-B. (1973) : *Logique moderne*, tome III. Paris, Gauthier-Villars.

KAROLAK, S. (1989) : *L'article et la valeur du syntagme nominal*, Paris, PUF.

KLEIBER, G. (1994) : *Nominales. Essais de sémantique référentielle*, Paris, A. Colin, coll. Linguistique.

NOAILLY, M. (1991) : "L'énigmatique Tombouctou : nom propre et position de l'épithète", *Langue française 92*, 104-112.

REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. (1995) : "Alternatives et décisions lexicales dans l'emploi des expressions démonstratives", *Pratiques 85*, mars 1995, 53-87.

RIEGEL, M., J.-C. PELLAT, R. RIOUL (1994) : *Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F.

SCHNEDECKER, C. (1992) : *Référence et discours : chaînes de référence et redénomination*, Thèse, Strasbourg II.

WILMET, M. (1986) : *La détermination nominale*, Paris, PUF.

ZUBER, R. (1989) : *Implications sémantiques dans les langues naturelles*. Paris, Ed. du CNRS.

TRANEL (Travaux neuchâtelois de linguistique), 1995, 23, 41-55

Note sur le statut sémantique et la fonction de quelques relatives intégrées

Joël Gapany
Universités de Fribourg et Neuchâtel

Résumé

Les relatives intégrées dans le même SN que leur antécédent sont en général analysées au moyen de l'opposition «déterminatif VS non-déterminatif». Après avoir rappelé quelles propriétés cette opposition recouvre, je montre qu'elle ne permet pas de décrire tous les exemples attestés. J'inventorie ensuite les propriétés originales d'un type de relatives que j'appelle «pictives», avant de montrer comment ces propriétés sont exploitées au plan discursif.

Au plan syntaxique, il fait peu de doute qu'il existe deux types de propositions relatives, intégrées et non-intégrées. Les premières forment avec leur antécédent un SN complexe. Les secondes, qui peuvent être rapprochées des parenthèses [voir Gapany et Zay, à paraître], n'appartiennent pas à la même clause que lui. En sémantique, il est admis que certaines relatives permettent d'enrichir l'intension de leur antécédent (plus exactement, l'intension de la tête nominale de leur antécédent). Ces dernières sont en général qualifiées de restrictives ou de déterminatives. Elles contrastent dans la littérature avec les relatives explicatives ou descriptives, dont le contenu se juxtapose à celui de l'antécédent sans former avec lui une idée nouvelle.

Ainsi, on peut se servir d'exemples comme (1) et (2) pour illustrer la distinction entre relatives restrictives et relatives explicatives :

(1) Je ne vais pas critiquer une bande dessinée. Je vais critiquer une bande dessinée **qui a été distribuée gratuitement dans les écoles** (oral)

(2) Les tortues marines, **qui viennent pondre sur les plages de sable**, sont malheureusement aussi victimes de la prédation humaine (presse)

Dans l'exemple (1), le locuteur oppose aux objets qu'il catégorise comme "bande dessinée" ceux qui, outre le fait d'être une bande dessinée, "ont été distribués gratuitement dans les écoles". La relative doit y être tenue pour déterminative. Cependant, il serait inexact d'affirmer qu'elle sélectionne un élément particulier dans la classe des bandes dessinées (sauf à soutenir que l'exemple en question est contradictoire). La fonction de la relative doit être appréhendée sur un plan strictement intensionnel, par sa contribution à la formation de l'idée ou du sous-type "bande-dessinée-qui-a-été-distribuée-gratuitement-dans-les-écoles" [voir Berrendonner, ici même]. Cela suffit à la distinguer de la relative descriptive de l'exemple (2).

Est-il possible de mettre en correspondance les propriétés sémantiques et syntaxiques des relatives ? Indiscutablement, les relatives déterminatives sont des relatives intégrées. Le cas des relatives explicatives est apparement discutable. En effet, Gosselin (1990: 3 et 21) estime qu'en l'absence d'une marque de ponctuation, une relative explicative doit être tenue pour intégrée. Cette opinion paraît toutefois incompatible avec le statut sémantique des relatives explicatives, et je pars ici du principe qu'il s'agit de relatives non-intégrées.

Voici quels sont les objectifs de ce travail. J'espère montrer qu'il existe un type de propositions relatives, nommons-les "pictives", qui (a) sont intégrées et (b) ne sont ni déterminatives ni explicatives, au sens où je viens de définir ces termes. Elles appartiennent à une catégorie sémantique qui a été décrite, ici ou là, au sujet des adjectifs[1], mais que l'on a généralement négligé d'appliquer à l'étude des relatives.

Le plan de mon article est le suivant. Dans une première partie, je vais dresser l'inventaire des principaux critères d'identification des relatives déterminatives et explicatives. La plupart d'entre eux ont été décrits il y a un certain temps et sont bien connus : voir Milner (1973), Kleiber (1987)... Puis, par contraste, je vais essayer de mettre en évidence les propriétés

[1] Voir notamment Damourette et Pichon (1911-1933), auxquels j'emprunte l'adjectif "pictif", Cohen (1991) et, ici-même, l'article d'Alain Berrendonner.

originales des relatives pictives. Enfin, dans une dernière partie, je m'intéresserai à l'exploitation discursive des relatives pictives.

1. Relatives déterminatives VS relatives explicatives

• *Présence VS absence de la virgule.* – Selon les grammairiens, seules les relatives explicatives peuvent éventuellement être séparées de leur antécédent par une virgule (ou par une pause à l'oral). De là, les linguistes ont conclu que la virgule constituait un indice suffisant, mais non nécessaire, en faveur des relatives explicatives.

Dans la pratique, cette règle est respectée par la majorité des locuteurs. Sous l'angle quantitatif, la virgule constitue par conséquent un indice fiable. Toutefois, des exemples comme (3) et (4) montrent qu'il existe probablement une "grammaire" alternative, marginale, dans laquelle une relative déterminative peut être précédée d'une virgule :

(3) Pour deux tiers d'entre eux, si l'on en croit un sondage, c'est d'abord l'argent qui est le premier coupable d'un drame illustrant les tares d'un sport, **où une multitude d'intérêts ont pris le pas sur le jeu lui-même** (presse)

(4) Toutes les modifications, **qui seraient apportées en cours de route**, le seront d'entente avec le Directeur (règlement)

D'autre part, le statut théorique de la virgule n'est pas clair. Faut-il y voir un "fait de langue", intégré dans la structure linguistique du français et dont le linguiste doit tenir compte au moment d'élaborer une théorie des relatives ? Ou bien, comme le suggèrent de nombreux énoncés du genre de (5) et (6), dans lesquels une relative explicative n'est précédée d'aucun signe de ponctuation, s'agit-il d'un phénomène superficiel et somme toute indépendant du problème des relatives ?

(5) En somme, sans pouvoir dire encore qu'il soit au pinacle, il a conquis de haute lutte une fort jolie position et le succès **qui ne va pas toujours qu'aux agités et aux brouillons**, aux faiseurs d'embarras **qui sont presque toujours des faiseurs**, le succès a récompensé son effort (M. Proust)

(6) Démolière **qui restait 4 jours** m'a raconté ce qu'il s'y passe… (lettre de soldat, 1918)

Faute d'avoir répondu à ces questions ou d'avoir identifié les conditions d'emploi de la virgule entre les relatives explicatives et leur antécédent, il semble prudent de ne pas accorder à ce critère un poids théorique important.

• *Fonction de la relative dans l'identification du référent.* – De nombreux auteurs ont étudié le statut sémantique des relatives, notamment intégrées. Dans l'ensemble, les emplois prototypiques des relatives déterminatives ont été identifiés. Pourtant, la question sous-jacente à la plupart des travaux n'a pas reçu de réponse convaincante et définitive : est-il possible d'articuler les diverses interprétations des relatives déterminatives dans un cadre théorique général, de façon à en souligner l'unité et à en prédire l'occurrence ?

Selon les grammaires normatives, une relative déterminative "restreint l'extension de son antécédent". Voir (7) :

(7) Les locuteurs se divisent en deux groupes : les uns acceptent, les autres rejettent un S comme celui de (1.28). [...] Le point essentiel pour l'argumentation présente est simple : les locuteurs **qui admettent le S avec un complément *de* GN et pas de pronom**, et eux seuls, admettent également la relative sans pronom (texte scientifique)

Dans cet exemple, les locuteurs sont explicitement répartis en deux groupes, selon qu'ils vérifient ou non le prédicat "admettre le S avec un complément *de* GN et pas de pronom". En sélectionnant parmi eux "ceux qui admettent le S avec un complément *de* GN et pas de pronom", la relative permet d'accéder au référent du SN dans lequel elle est intégrée.

Cette analyse a été contestée dans de nombreux travaux. Parmi les contre-exemples souvent cités figurent les relatives à antécédent indéfini. Deux cas peuvent être distingués :

(i) Quand l'antécédent est un SN indéfini spécifique (c'est-à-dire un SN dénotant un individu situé spatio-temporellement), l'opposition entre relatives déterminatives et relatives explicatives passe pour être neutralisée. En fait, cette opinion me semble erronée. A première vue, par exemple, une interprétation déterminative est plus vraisemblable en (8) qu'en (9) :

(8) Il y a dans notre communauté catholique un malaise **qui exige écoute et dialogue** mais aussi un approfondissement de la foi (presse)

(9) D'une plume alerte et d'un ton soutenu **qui contraste heureusement avec la platitude des articles eux-mêmes**, le ministre… (presse, < C. Fuchs)

S'agit-il d'un hasard ? Cette épineuse question, qui n'a pas reçu jusqu'ici de réponse satisfaisante, est bien sûr éludée dans les approches fondées sur la notion de neutralisation.

(ii) Le second cas de figure est celui des relatives dont l'antécédent est un SN indéfini cursif (autrement dit un SN devant être interprété comme une variable d'objet) :

(10) En revanche, les statistiques américaines révèlent qu'un enfant **qui parvient à traverser sa scolarité sans céder à la tentation de la clope** est un client définitivement perdu pour l'industrie du tabac (presse)

Ici, la distinction entre relatives déterminatives et relatives explicatives est jugée pertinente, mais chacun s'accorde à dire que les relatives déterminatives après indéfinis cursifs ne restreignent pas à proprement parler l'extension de leur antécédent. Je pars ici du principe qu'elles peuvent être analysées au moyen de la notion de catégorisation, déjà appliquée dans l'exemple (1).

• *Autonomie des relatives explicatives.* – L'autonomie syntaxique des relatives explicatives se manifeste dans un certain nombre de caractères observables qui ont été utilisés comme autant de critères de reconnaissance. Par exemple, l'insertion d'adverbes de phrase (11), de connecteurs macro-syntaxiques (12) ou conversationnels (13) est apparemment possible dans les seules relatives explicatives :

(11) D'une plume alerte et d'un ton soutenu qui, **heureusement**, contraste avec la platitude des articles eux-mêmes, le ministre… (exemple 9 modifié)

(12) Il est vrai que jusqu'à aujourd'hui, les normes éthiques étaient véhiculées par les systèmes religieux, (ce qui ne les viciait pas pour autant), **mais** dont elles n'étaient pas la propriété (presse)

(13) Mais vous connaissez le proverbe (mieux vaut tard que jamais) c'est pour cela que je l'ai mis en application et afin que vous vouliez bien me pardonner mon oubli qui est **d'ailleurs** assez excusable… (lettre de soldat, 1918)

Nous verrons également dans la deuxième partie de ce travail que les relatives explicatives, parce qu'elles sont des clauses autonomes, doivent satisfaire à certaines propriétés de contenu. En effet, une des principales fonctions des clauses est d'opérer une transformation (ajout, suppression, mise à jour...) sur le stock des connaissances valides pour les partenaires d'un échange verbal. Cela exclut vraisemblablement d'interpréter comme explicative une relative dont le contenu est peu ou n'est pas informatif.

Les jugements d'acceptabilité négatifs auxquels donnent généralement lieu des exemples comme (14) et (15) attestent probablement de l'existence d'un tel principe :

(14) Je vous assure bien que je n'ai pas regretté **mes 6 à 8 kilomètres que j'ai faits pour y aller**... (lettre de soldat, 1918)

(15) Peut-être que cela me tourterait, et que je tomberais de haut puisque je ne connais rien de lui à part son physique et son charme **qu'il dégage** (écrit)

Dans ces exemples, la détermination de l'antécédent par un possessif incite à une interprétation explicative de la relative. Néanmoins, celle-ci n'apporte en définitive aucune information nouvelle, ce qui exclut plus ou moins une lecture explicative. Cette coexistence d'indices contradictoires est apparemment sanctionnée par les locuteurs.

Après ce rapide tour d'horizon, très allusif sur de nombreux points, je voudrais en venir aux relatives pictives dont je vais tenter d'identifier les propriétés originales.

2. Propriétés originales des relatives pictives

Considérons tout d'abord l'exemple (16), et plus particulièrement le statut syntaxique et sémantique de la relative "qui m'envahissaient" :

(16) En réalité, je ne rêvais pas, mon esprit était sans cesse harcelé par toutes sortes de musiques, c'était à la fois merveilleux et terrible : merveilleux car les airs qui me venaient en tête étaient extraordinairement beaux, terrible car mon esprit n'était jamais en repos. Il fallait pour pouvoir me libérer que je puisse jouer ces mélodies.

> J'ai longuement supplié mon père de me faire donner des leçons de piano; j'avais alors 7 ans. Très vite je me révélai un élève surdoué. Lorsque j'étais seul, je jouais toutes ces melodies **qui m'envahissaient** et je me sentais bien (copie; j'ai reproduit l'orthographe originale)

Il est apparemment possible de supprimer la relative sans compromettre la fonction référentielle de son antécédent. Il est donc probable qu'elle ne contribue pas à l'identification du référent. Pour autant, elle n'est pas explicative. En quelque sorte, sans apporter aucune information nouvelle, elle condense dans le prédicat "envahir" un certain nombre d'attributs qui viennent d'être affirmés de son antécédent.

C'est ce type de relatives que je qualifierai de désormais pictives. Voici quelles en sont les principales caractéristiques :

• *Statut syntaxique.* – Les relatives pictives sont, comme les relatives déterminatives, des relatives intégrées. Néanmoins, le statut syntaxique d'une relative déterminative est généralement inféré de sa fonction dans l'identification du référent. Au contraire, une relative pictive est perçue comme intégrée "à défaut de" pouvoir être interprétée comme explicative. Cela est le cas dans l'exemple (16) qui vient d'être analysé. Au point du discours où apparaît la relative "qui m'envahissaient", il est publiquement valide que l'esprit du locuteur est "sans cesse harcelé par toutes sortes de musiques". Dans ce contexte, l'apport informatif du prédicat "envahir" (ou sa pertinence, au sens de Sperber et Wilson) est vraisemblablement assez faible. Aussi, interpréter la relative comme une énonciation autonome reviendrait à prêter à celui qui la performe le travers de parler pour ne rien dire, d'être inutilement redondant… bref, de transgresser une règle qui, sous une forme ou une autre, ressortit à ce que Grice (1979) nomme "principe de coopération".

La pertinence d'une information, bien sûr, ne dépend pas seulement de sa nouveauté. En (17), par exemple, c'est l'absence de lien évident entre le prédicat "concevoir" et son contexte qui ferait d'une lecture non-intégrée de la relative "qui t'a conçu" une infraction potentielle au principe de coopération :

(17) Va, je te l'ordonne, spectre flatteur, ou décevant ou terrible, va tourmenter la victime que je t'ai livrée; fais-lui des supplices aussi variés que les épouvantements de l'enfer **qui t'a conçu**... (Nodier)

En vertu de ce même principe, un locuteur va généralement faire crédit à son partenaire, et renoncer dans la mesure du possible à une interprétation qui pourrait laisser entendre que celui-ci ne contribue pas honnêtement à l'interaction en cours[2].

• *Statut sémantique.* – Bien qu'intégrées, les relatives pictives ne contribuent pas à l'identification du référent. En fait, leurs conditions d'occurrence sont telles qu'une lecture déterminative serait plus ou moins déplacée. Plusieurs cas sont à distinguer :

(i) La relative est intégrée dans un SN référant à un objet notoirement unique. Voir ci-dessus l'exemple (17) : interpréter la relative "qui t'a conçu" comme déterminative équivaudrait à admettre que la tête nominale du SN dans lequel elle est intégrée ne suffit pas à l'identification du référent et, par conséquent, qu'il existe plus d'un enfer. La représentation de l'au-delà dans notre société judéo-chrétienne est telle que cette hypothèse est vraisemblablement écartée par les locuteurs comme peu probable. Reste qu'elle n'est pas exclue. Au fond, rien dans cet exemple n'interdit d'imaginer un au-delà avec plusieurs enfers dans lesquels les diablotins transiteraient au gré de leur existence... ou d'opposer conceptuellement l'"enfer-comme-tel" à l'"enfer-qui-a-conçu-X". D'une certaine façon, la possibilité d'interpréter une relative sur le mode pictif n'existe que dans le refus, jamais définitif et jamais total, d'une lecture déterminative.

Les conditions d'emploi des noms propres sont telles que, lorsqu'ils sont accompagnés d'une détermination, celle-ci devrait en principe être interprétée préférentiellement comme pictive. Cela semble être le cas des adjectifs [voir Cohen, 1991: 136] (du moins si on accepte de leur appliquer par analogie l'analyse que je propose pour les relatives) :

(18) La **blanche** Ophélia flotte comme un grand lys (Rimbaud, < Cohen)

[2] Reste que l'on peut refuser d'accorder crédit à son interlocuteur, comme cela est souvent le cas en situation scolaire par exemple.

Cependant, dans ce type d'usage, le nom propre est généralement muni d'un article, et l'adjectif antéposé. Voir (18) ci-dessus. Or, les contraintes qui régissent le placement des relatives ne permettent d'exploiter l'ordre séquentiel pour marquer une interprétation pictive et, après un nom propre articulé, une relative est préférentiellement interprétée comme déterminative. Demeurent certains énoncés marginaux, dans lesquels un nom propre non pourvu d'article est suivi d'une relative intégrée :

(19) Restera chez tous ceux qui l'aimaient l'image de la Véronique amoureuse de la nature, et de la montagne particulièrement [...]. De même restera le souvenir de Véronique **qui fut membre du choeur mixte X** (presse)

Cet exemple (19) cependant n'est pas clair car le SN "nom_propre relative" est opposé à une structure "nom_propre adjectif" dans laquelle l'adjectif remplit une fonction assurément déterminative. Faute d'exemples probants, je ne peux pas m'avancer plus avant sur cette question.

(ii) La relative est intégrée dans un SN référant à un objet saillant. Voir ci-dessus l'exemple (16) : les musiques qui assiègent l'esprit du locuteur sont le centre organisateur du passage. Dans le premier paragraphe, elles font l'objet de la quasi-totalité des prédications, via la chaîne anaphorique "toutes sortes de musique —> les airs qui me venaient en tête –> ces mélodies". Elles sont pratiquement impliquées, au sens de Berrendonner (1990: 9), par le nouveau thème qui apparaît au début du second paragraphe : si le locuteur souhaite prendre des leçons piano, c'est pour libérer son esprit des mélodies qui l'envahissent. Bref, leur statut cognitif est tel qu'il rend peu vraisemblable une lecture déterminative, restrictive en particulier, de la relative "qui m'envahissaient". En effet, un référent saillant s'impose de lui-même à l'attention. Tenter de l'identifier au moyen d'une relative restrictive, en l'opposant à d'autres objets avec lesquels il serait susceptible d'être confondu, serait non seulement inutile, mais contradictoire.

Il est bien connu que les SN démonstratifs permettent de référer, entre autres usages, à des objets saillants. Parfois, le seul fait de désigner un objet au moyen d'un SN démonstratif suffit à orienter les locuteurs vers une interprétation pictive, en l'absence de tout autre indice concernant le statut syntaxique et/ou sémantique de la relative. En (20), par exemple, une lecture pictive est vraisemblable non parce que la Vierge est un objet

saillant dans le contexte en question, mais simplement parce que le fait d'y référer au moyen d'un SN démonstratif la présente comme telle :

(20) Malgré tout je sors chaque soir et alors au pied de cette Vierge **que j'ai appris à aimer à Lourdes** je passe la meilleure et la plus douce heure de la journée (lettre de soldat, 1918)

• *Fonction discursive.* – Enfin, "last but not least", dans plusieurs énoncés les informations apportées par les relatives pictives auraient pu être inférées de leur contexte d'occurrence. Tantôt, en effet, la relative est redondante par rapport aux déterminations de son antécédent, comme en (21) :

(21) Oh comme en ces jours de tristesse **que traverse notre pays** lorsque tous vos amis sont partis, oh comme alors on voudrait fuir la vie (lettre de soldat, 1918)

Les jours de tristesse auxquels pense le locuteur, parce qu'il les présente comme saillants en les désignant au moyen d'un SN démonstratif, ont toutes les chances d'être à peu de choses près "ceux qu'il traverse". Tantôt le contenu des relatives pictives a une forte connotation idéologique. Je veux dire par là qu'il reflète un discours ambiant, qui n'est pas forcément attribué à tel ou tel énonciateur. En voici deux illustrations :

(22) Et notre récompense sera les lauriers **dont l'éclat ne se ternira jamais, mais brillera toujours dans le rayonnement d'une gloire éternelle** (lettre de soldat, 1918)

(23) Ce n'est pas sans une profonde émotion que je vais accomplir ce grand acte **qui va changer l'orientation de ma vie**... (lettre de soldat, 1918)

L'éclat des lauriers évoqués par un soldat de la Grande Guerre, imprégné de discours patrioques, ne peut être qu'éternel. Il est dans la nature d'un "grand acte" de changer l'orientation d'une vie... L'exemple (15) qui a été analysé plus haut, et dans lequel une relative pictive reprend sous une forme condensée des prédications qui lui sont immédiatement antérieures, n'est au fond que l'illustration explicite d'un trait commun aux relatives pictives : celui de souligner un attribut connu d'un certain objet... ou qu'un locuteur sensible à la fonction pictive de la relative considérera comme tel.

3. Exploitation discursive des relatives pictives

L'interprétation des relatives pictives est un "produit instable", car elle résulte avant tout de facteurs extra-linguistiques (statut du référent de l'antécédent, état des connaissances partagées par les interlocuteurs, etc.). Au plan syntaxique, en particulier, les propriétés des relatives pictives sont telles qu'une lecture déterminative n'est en principe jamais exclue. Cette ambiguïté est parfois exploitée en discours par les locuteurs. Elle débouche alors sur des situations de "métanalyse focale", au sens d'Apothéloz et Reichler-Béguelin (1995), dans lesquelles une relative pictive doit être interprétée différemment selon qu'on l'envisage du point de vue de l'encodeur ou du décodeur.

Les cas de deixis mémorielle favorisent l'apparition de ce double-jeu interprétatif. En voici une illustration :

(24) Ils nous ont défendu d'en sortir, par suite de cette terrible maladie **que vous soignez avec courage** et qui règne dans les communes avoisinantes (lettre de soldat, 1918)

Dans cet exemple, le référent du SN "cette terrible maladie" appartient vraisemblablement aux contenus de pensée du locuteur, parmi lesquels il occupe une place saillante; c'est du moins ce que l'on peut inférer de l'emploi du démonstratif. Du point de vue de l'encodage, la relative "que vous soignez avec courage" est donc probablement pictive. Le locuteur y met en évidence les qualités morales de son destinataire et suggère qu'elles sont connues de tous. Cependant, le référent du SN démonstratif n'est pas nécessairement un objet saillant dans les représentations mentales du destinataire. Pour celui-ci, la relative est susceptible d'être déterminative, qu'elle lui permette d'accéder effectivement au référent, ou qu'elle lui confirme "après coup" qu'il envisage bien le même référent que son interlocuteur.

Faut-il voir dans ce genre d'interprétation le fait d'une stratégie plus ou moins opportuniste, à mettre au compte du décodeur, ou une exploitation systématique, dès la phase d'encodage, des traits syntaxiques et sémantiques des relatives pictives ? En (24), le locuteur est apparemment conscient des difficultés que son destinataire pourrait rencontrer au décodage, puisqu'il utilise une deuxième relative pour situer l'objet dont il

parle. Mais cela n'est pas un argument suffisant pour conclure qu'à ses yeux la relative "que vous soignez avec courage" est susceptible d'être déterminative au décodage... Au fond, puisqu'il prend soin d'identifier le référent par d'autres moyens, il est également vraisemblable qu'il y voie une relative exclusivement pictive. Bref, l'analyse d'un exemple comme (24) se heurte une donnée de fait : parce que l'encodage d'un énoncé n'est jamais observable en tant que tel, il peut être assez vain de disserter sur les "intentions communicatives" d'un locuteur.

Cela appelle une précision. Le statut sémantique de la relative "que vous soignez avec courage" dépend crucialement de la coopération du décodeur et de l'image qu'il se fait des représentations mentales de l'encodeur. Pour qui s'en tient aux connaissances publiquement valides dans l'interaction en cours, le double jeu dont il vient d'être question disparaît et la relative est simplement déterminative. En la matière, il est probable que les attitudes varient, et vouloir attribuer à la relative "que vous soignez avec courage" *une* interprétation à l'exclusion de toute autre risquerait fort, ici également, de déboucher sur un débat sans fin concernant les intentions du locuteur.

Le rendement discursif des deictiques mémoriels a parfois été décrit en termes d'effet de réel. Voir Apothéloz et Reichler-Béguelin (1995). Les relatives pictives intégrées dans les SN démonstratifs ne sont pas elles-mêmes la cause de ce genre d'effet. Cependant, elles garantissent le succès des manoeuvres linguistiques qui visent à le produire, lorsque l'écart existant entre les connaissances de l'encodeur et du décodeur rendrait difficile l'interprétation du SN démonstratif. Considérons l'exemple (25); la relative qui nous intéresse se trouve en fin de passage :

(25) <La scène se déroule dans le wagon d'un train en route vers Lourdes> Puis, il [= Pierre] songea aux autres trains qui partaient de Paris, ce matin-là, au train gris et au train bleu qui avaient précédé le train blanc, au train vert, au train jaune, au train rose, au train orangé, qui le suivaient. D'un bout à l'autre de la ligne, c'étaient des trains lancés toutes les heures. Et il songea aux autres trains encore, à ceux qui partaient le même jour d'Orléans, du Mans, de Poitiers, de Bordeaux, de Marseille, de Carcassonne. La terre de France, à la même heure, se trouvait sillonnée en tous sens par des trains semblables, se dirigeant tous, là-bas, vers la Grotte sainte, amenant trente mille malades et pèlerins aux pieds de la Vierge. Et il songea que... ce n'était pas la France seule qui se mettait en marche, mais l'Europe entière, le

> monde entier, que certaines années de grande religion il y avait eu trois cent mille et jusqu'à cinq cent mille pèlerins et malades. [...]
>
> <Suit un long monologue intérieur dans lequel le personnage principal évoque son enfance et ses années de formation. Il est interrompu par un arrêt en gare de Poitiers et par le récit de nombreux miracles accomplis à Lourdes>
>
> Le train roulait, roulait toujours. On venait de traverser Coutras, il était six heures. Et soeur Hyacinthe, se levant, tapa dans ses mains, en répétant une fois encore :
> — L'Angélus, mes enfants !
>
> Jamais les *Ave* ne s'étaient envolés dans une foi plus vive, plus attisée par le désir d'être entendu du ciel. Et Pierre, alors, comprit brusquement, eut l'explication nette de ces pèlerinages, de tous ces trains **qui roulaient par le monde entier**... (Zola)

Dans cet extrait, la manoeuvre du narrateur consiste à décrire certains objets de discours comme des contenus de pensée du personnage principal (et non comme les éléments d'un savoir publiquement partagé par l'auteur et ses lecteurs). Pour ainsi dire, un "narrateur omniscient" nous introduit dans l'intériorité de Pierre. Plusieurs indices contribuent à cet effet : la triple répétition du verbe "songer", par exemple, et l'emploi de deux deictiques mémoriels, "ces pèlerinages" et "tous ces trains".

Quelle est la fonction de la relative intégrée dans le second de ces SN ? Du point de vue du narrateur, elle décrit les propriétés des trains auxquels songe le personnage principal. Du point de vue du lecteur, en revanche, elle sert à l'identification du référent. Après une longue digression, le texte rejoint le cours initial des pensées de Pierre (voir le début de la citation). Celui-ci n'est plus forcément présent à l'esprit du lecteur. En réactivant sous une forme condensée l'évocation des trains en route vers Lourdes, la relative ajuste le savoir du lecteur sur celui du narrateur.

4. Conclusion

J'ai examiné dans ce travail le statut des relatives pictives intégrées dans des expressions référentielles, SN définis ou démonstratifs. Leur interprétation dépend de facteurs conjecturels, qui ont généralement trait à

l'état des savoirs partagés par les interlocuteurs. Deux cas de figure sont absents de mes corpus. Je n'y ai trouvé ni relatives pictives après SN indéfinis, ni relatives qui, sur le modèle des épithètes de nature, auraient exprimé une qualité permanente du référent de l'antécédent. Voir l'épithète "verte" dans l'exemple (26) :

(26) Une **verte** émeraude a couronné sa tête (Vigny, < Cohen)

S'agit-il d'un hasard ? Sur ce point, une comparaison avec les adjectifs s'avère utile. Une épithète intégrée dans un SN indéfini est indiscutablement interprétée de façon pictive dans deux cas : lorsqu'elle est placée inopinément devant le nom qu'elle accompagne ou lorsqu'il s'agit d'une épithète de nature. Ces deux traits peuvent éventuellement être cumulés, comme en (26). Dans les deux cas, l'interprétation de l'adjectif dépend de facteurs structurels (et non des informations apportées par le contexte gauche de l'épithète et du nom qu'elle modifie).

Qu'en est-il des relatives ? Les contraintes de linéarisation propres aux relatives intégrées excluent de les placer avant leur antécédent et les "relatives de nature" sont apparemment assez rares, voire inexistantes. En fait, relatives et adjectifs pictifs semblent se partager deux modes de fonctionnement. L'absence de relatives pictives après SN indéfinis n'est donc pas étonnante. Reste que rien, a priori, n'explique pourquoi les relatives pictives sont rarement utilisées lorsqu'il s'agit d'exprimer les propriétés permanentes d'un certain objet.

Bibliographie

APOTHÉLOZ, D., M.-J. REICHLER-BÉGUELIN (1995) : "Référence démonstrative et associativité. Interprétations et rendements des SN démonstratifs en anaphore indirecte", *Journal of Pragmatics*, à paraître.

BERRENDONNER, A. (1990) : "Attracteurs", *Cahiers de linguistique française* 11, Université de Genève.

BERRENDONNER, A. et al. (à paraître) : *Stratégies référentielles et calcul des noms.*

COHEN, J. (1991) : *Structure du langage poétique*, Paris, Flammarion (Champs).

DAMOURETTE, J., E. PICHON (1911-1933) : *Des Mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris, D'Artrey.

GAPANY, J., F. ZAY (à paraître) : "Les relatives parenthétiques : problèmes de reconnaissance et de délimitation", *SCOLIA* 5, Université des Sciences Humaines de Strasbourg.

GOSSELIN, R. (1990) : "L'Interprétation des relatives : le rôle des constituants", *Linguisticæ Investigationes* XIV:1.

GRICE, H. P. (1979) : "Logique et conversation", *Communications* 30, Paris, Le Seuil.

KLEIBER, G. (1987) : *»Relatives restrictives et relatives appositives« : une opposition introuvable ?*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.

MILNER, J.-C. (1973) : "Comparatives et relatives", *Arguments linguistiques*, Paris, Mame (Repères).

SPERBER, D., D. WILSON. (1989) : *La Pertinence. Communication et cognition*, Paris, Minuit.

TRANEL (Travaux neuchâtelois de linguistique), 1995, 23, 57-76

Typologie des syntagmes binominaux de type "N1 DE N2" recueillis dans des manuels homéopathiques[1]

Laurence Benetti
Séminaire de Linguistique française
Université de Fribourg

Résumé

Notre séminaire a collaboré pendant quelques mois (automne 93) au projet (AROME) d'un groupe de chercheurs de l'Institut d'Informatique de l'Université de Fribourg (IIUF) qui travaillaient à l'établissement d'un système d'extraction de connaissances à partir de *Matières médicales homéopathiques*. Leur but principal consistait à construire un système connexionniste permettant de dégager des listes de descriptions de **symptômes** utilisées en homéopathie.

Or, la plupart des symptômes décrits dans ces manuels de médecine homéopathique[2] sont formés par des **syntagmes nominaux complexes**, tels que *tremblements des mains* ou *sueurs de la tête*.

Pour parvenir à construire un analyseur capable de différencier plusieurs niveaux d'information tels que les symptômes simples et les symptômes complexes, il leur fallait accéder à une typologie des "N1 DE N2" et c'est à ce niveau-là de leur projet que nous sommes intervenus : il y avait nécessité d'établir des catégories sémantiques propres au domaine de recherche, ainsi que des relations spécifiques entre ces catégories. C'est pourquoi notre typologie devait être la plus exhaustive possible, intégrant à la fois des critères d'identification "panlinguistiques" et d'autres propres au domaine d'application.

[1] Papier présenté à Nancy (10-12-93) dans le cadre d'une journée de travail avec le groupe Cognisciences-Est.

[2] Nous avons essentiellement travaillé à partir d'exemples tirés de l'*Essence des remèdes homéopathiques* de Georges Vithoulkas, 1982, Paris, Payot et de la *Matière médicale homéopathique* de J. T. Kent, 1932 (4è éd.), trad. 1987, éd. PM.J.

1. Introduction

1.1 Organisation des textes étudiés

Les matières médicales homéopathiques sont construites à la manière d'un répertoire d'articles dont les entrées sont les substances homéopathiques (remarquons qu'en homéopathie on désigne par le même mot le patient et le remède qui lui correspond) classées par ordre alphabétique. Chaque article fonctionne de la même façon : l'auteur y passe en revue la liste des symptômes pour lesquels telle ou telle substance est indiquée. Un article de matière médicale homéopathique établit un portrait symptômatique subdivisé en différentes rubriques (un paragraphe énumère par exemple les affections consernant les organes digestifs, un autre celles de l'appareil urinaire, etc). L'homéopathie distingue trois plans pour la symptômatologie : le plan physique, le plan mental et le plan émotionnel. Les matières médicales répertorient et décrivent minutieusement pour chacun de ces plans les symptômes pouvant affecter le malade. Afin de mettre en lumière, avec le moins d'erreur possible, quel état particulier permet de distinguer chacun des *remèdes* (substance/patient) de tous les autres et de savoir quelle substance correspond le mieux à tel type d'affection, l'homéopathie s'efforce de reconnaître les symptômes "pathognomoniques", c'est-à-dire les plus caractéristiques, qui lui permettront de définir, à chaque fois, quelle est l'"essence du remède" :

> *Trois caractéristiques fondamentales nous permettent de saisir l'essence du remède : d'abord le* ***ralentissement général de toutes les fonctions de l'organisme****, en particulier de la circulation sanguine, mais également des émotions et de l'intellect, puis le* ***refroidissement de l'ensemble du corps****, froideur de l'haleine, du nez, du visage, des extrémités; enfin, malgré ce refroidissement, un très grand désir d'être éventé.*[3]

En médecine, les **symptômes** se définissent comme des phénomènes perceptibles ou observables liés à un état ou à une évolution, le plus souvent morbide, qu'ils permettent de déceler. Ils se subdivisent en deux grandes sous-catégories : les symptômes **subjectifs** qui correspondent aux troubles perçus par le patient et les symptômes **objectifs** qui sont observés et mesurés par le médecin. Si les listes de symptômes présentées par les répertoires homéopathiques ne sont pas composées entièrement par des

[3] G. Vithoulkas, *op. cit.*, p.66.

syntagmes nominaux complexes de type "N1 DE N2", ces derniers y apparaissent en forte concentration :

> *Si le mental est affecté, cela va se traduire en premier par* ***une déficience de la mémoire****, puis par* ***une difficulté de concentration****,* ***une sorte de vide ou d'engourdissement de l'esprit****, symptôme que l'on retrouve avec* ***la sensation d'obnubilation*** *que le patient décrit au cours* ***des crises de sinusite****.*[4]

Le texte des matières médicales homéopathiques va donc s'articuler autour de ces deux grands axes que forment d'une part la liste des **symptômes concrets**, visibles, mesurables, avec des localisations très précises et l'utilisation d'un lexique propre au savoir médical :

> *L'état chronique amène à la longue une perforation du septum et des douleurs pesantes du sinus frontal. Un très curieux tableau s'observe alors : des croûtes se forment sur le septum nasal et, quand elles tombent, apparaît de la photophobie, puis un obscurcissement de la vue, suivi d'un fort mal de tête frontal.*[5]

et d'autre part la liste des **sensations**, des douleurs décrites plus ou moins approximativement par le malade, avec des localisations vagues et la nette difficulté de définir de manière précise la source et la nature du mal :

> *Le malade éprouve une sensation de froid dans le thorax, et plus généralement dans la région du coeur. Il ressent une pression dans la poitrine après manger, également du côté du coeur, ou qu'il croit avoisiner le coeur, ainsi que des palpitations.*[6]

1.2. Délimitation du domaine de recherche

En français, un "nom de symptôme" peut être formé de multiples façons :

a) substantif seul	*fièvre, démangeaison*
b) substantif + adjectif	*respiration saccadée*
c) substantif + relative	*membres qui s'engourdissent*
d) substantif + prép. + substantif	*douleur au sacrum*
e) syntagme verbal	*l'estomac se contracte*
f) substantif + DE +infinitif	*sensation d'être serré*

[4] G. Vithoulkas, *op.cit.*, p.111.
[5] J. T. Kent, *op. cit.*, p.548.
[6] J. T. Kent, *op. cit.*, p.233.

BEST COPY AVAILABLE

Mais seules les constructions de type [substantif + DE + substantif], sans doute parmi les plus opaques pour un analyseur automatique, ont retenu notre attention.

Avant d'accéder à une typologie des syntagmes binominaux pouvant correspondre à l'énoncé d'un symptôme quelconque, il nous fallait également établir, dans un premier temps, une typologie générale des N1 DE N2, après avoir écarté un certain nombre de constructions comme :

• les noms composés	*les trompes d'Eustache*
• les expressions figées	*le point de vue*
• les locutions prépositionnelles	*à l'exception de N*
	en compagnie de N
	au niveau de N
• les constructions V + DE + N	*faire état de N*
• les constructions V + SN figé	*prendre la poudre d'escampette*

Soulignons enfin qu'il existe des constructions syntaxiques ambiguës pour l'analyseur comme :

> *il y a une douleur lancinante // **de** [la racine du nez] **à** [l'angle externe de l'oeil] pendant toute la seconde moitié de la matinée.*[7]

qu'il nous a fallu repérer et décomposer.

2. Typologie

Avant de rechercher des critères permettant des séparer les syntagmes nominaux susceptibles de correspondre à un "nom de symptôme" des autres génitifs, il s'agit d'établir une typologie générale des N1 DE N2 et de sélectionner les critères de classement adéquats permettant de sous-catégoriser des constructions aussi diverses que : *l'ulcération des muqueuses, l'arrivée de la nuit, un cas de typhus, la faiblesse des articulations* ou *les mains de l'homéopathe*.

Si la nature du lexique rencontré dans ces matières homéopathiques est particulière, les principales relations "connues" et déjà maintes fois

[7] J. T. Kent, *op. cit.*, p.548.

répertoriées[8] que peuvent entretenir deux substantifs articulés par la préposition DE demeurent. Il nous est apparu que pour y mettre de l'ordre, il nous fallait une typologie aussi bien axée sur les critères syntaxiques que lexicaux et sémantiques.

Parcours de recherche

I) Etablissement d'une **typologie générale** des syntagmes binominaux avec l'inventaire des différentes fonctions que peut assumer la préposition DE et des différentes relations que peuvent entretenir N1 et N2.
II) Classification des exemples recueillis dans les manuels homéopathiques en procédant à une **sous-catégorisation des substantifs** à partir des classes lexicales caractérisables propres au domaine de recherche et présentation des différentes combinaisons possibles de N1 et de N2.
III) A partir des sous-catégorisations établies sous II), présentation des **critères d'identification** des SN complexes correspondant à l'expression d'un symptôme.

I) Etablissement d'une typologie selon le type de relation qu'entretiennent N1 et N2

Il nous a paru adéquat d'ordonner cette typologie en fonction de la nature du N1. Cela nous fournit trois grandes classes :

1) La classe des constructions correspondant à des **noms de procès**, comprenant en N1 un déverbal ou un déadjectival, dont l'analyse consistera en une surinterprétation sémantique du DE en termes de rapports actanciels, ce qui nous permettra de classer les N2 en classes subjectives ou objectives (selon que N2 correspond au sujet ou à l'objet du procès sous-jacent).
2) La classe des constructions dont le N1 et le N2 sont des **noms d'objets**, qui s'articulera en fonction d'une interprétation préférentielle en termes de relation -par exemple de possession ou de localisation- qui dépendra de la sous-catégorie du N1 et du N2 et du rôle du contexte.
3) La classe des constructions demandant à être interprétées en termes d'opération car comprenant en N1 un **opérateur sémantique** (du type classifieur, quantifieur)

[8] Nous avons travaillé notamment à partir des typologies de Bartning (1987 et 1993).

1) Classe des nominalisations

1.1 N1 nominalisation déverbale / N2 sujet

1.1.1	interprétation processive :	*la croissance des os*
1.1.2.	interprétation stable :	*la circulation du sang*
1.1.3.	interprétation attributive :	*une sensation de faim*
1.1.4.	interprétation agentive :	*le traitement du médecin*

1.2 N1 nominalisation déadjectivale / N2 sujet [N1 attribut ETRE N2]

1.2.1.	propriété inaliénable/stable :	*la longueur du chemin*
1.2.2.	propriété accidentelle :	*la dureté de l'ouïe*

1.3. N1 nominalisation déverbale / N2 objet

1.3.1. N1 indique l'action ou le résultat : *l'empoisonnement du sang*
l'irritation des muqueuses

1.3.2. N1 indique l'agent [+animé] : *le conducteur du véhicule*
l'expérimentateur de Calcarea

2) Classe des noms d'objets

2.1. relation possessive [N1 objet AVOIR N2 sujet]
- N1 [+animé] : *le mari de la malade*
- N1 [-animé] : *la chambre du patient*

2.2. relation agentive [N1 objet FAIRE N2 agent]
les dossiers du médecin[9]

2.3. relation de localisation : *le côté gauche de la tête*
les varices des jambes

2.4 N1 nom iconique : *l'image de l'enfant*

2.5. relation d'identification : *la ville de Paris*
ce coquin de valet

9 Ce type de construction offre évidemment une pluralité d'interprétations. Le choix entre l'une ou l'autre dépendra du contexte comme le montre C. Chanet (ici même).

3) Constructions comprenant un opérateur sémantique en N1

3.1 N1 opérateur de quantification : *une douzaine de maladies*

3.2 N1 opérateur de "regroupement" sous un collectif : *un troupeau de moutons*

3.3. N1 opérateur de segmentation d'un tout continu : *des zones d'irritation*

3.4. N1 opérateur de classification : *une sorte de rougeole*

3.5. N1 opérateur de mesure : *2 cuillères de farine*

II) Sous-catégorisation sémantique des syntagmes binominaux recueillis dans les manuels homéopathiques

Cette seconde typologie consistera à dégager (en termes de classes lexicales caractérisables) les différentes catégories sémantiques propres au domaine de recherche (le corps humain, son anatomie, ses maladies) et à repérer les relations spécifiques qu'entretiennent ces catégories, pour arriver à l'inventaire des combinaisons possibles de N1 et N2 (sous forme de tableaux récapitulatifs).

2.1. Parmi l'ensemble des constructions formées par des noms d'objet, nous avons retenu les substantifs appartenant à une classe lexicale caractérisable désignant :

- un individu (*le patient, l'enfant, l'homéopathe*)
- un organe (*le coeur, l'estomac*)
- une partie du corps (*les mains, le dos, les articulations*)
- un produit physiologique (*le sang, la sueur, la salive*)
- une maladie (*la rougeole, la tuberculose, la bronchite*)
- un symptôme concret (*les varices, les ulcères, les polypes*)

2.2. Parmi les constructions comportant des nominalisations à interpréter en termes d'état, de processus, de résultat ou de propriété intervenant dans le contexte d'une description de nature médicale, nous avons retenu :

- les noms d'actions thérapeutiques gérées par le médecin (*le traitement, les soins*)

- les noms d'états naturels ou pathologiques (*la digestion, la dépression*)
- les noms de processus /résultats naturels (*la croissance, la dentition*)
- les noms de processus /résultats pathologiques (*l'irritation, l'ulcération*)
- les noms de propriétés inaliénables ou accidentelles (*la chaleur, la faiblesse*)

2.3. Inventaire des relations sémantiques pour les constructions dont le N1 correspond à un nom d'objet

Lorsqu'un syntagme binominal est formé par deux noms d'objets (ou par un N1 nom d'objet et une nominalisation en N2), la relation sémantique prédominante est évidemment celle d'**appartenance** au sens large (N2 AVOIR N1), mais elle peut, selon les cas et le contexte, s'interpréter de façon plus précise en termes de :

- relation de "parenté" (N1 et N2 sont des noms d'individus : a)
- relation de localisation (N2 sert à localiser N1 : f, g, i, j, n, o)
- relation de partition (N1 est une partie de N2 : d)

a) N1 individu / N2 individu	*le mari de la malade*
b) N1 partie du corps / N2 individu	*les jambes du patient*
c) N1 organe / N2 individu	*le coeur du patient*
d) N1 partie du corps < N2 partie du corps	*le côté gauche de la tête*
e) N1 produit physiol. / N2 individu	*le sang du malade*
f) N1 prod. physiol. / N2 organe	*le sang du coeur*
g) N1 prod. physiol. / N2 partie du corps	*le sang des artères*
h) N1 symptôme concret / N2 individu	*les varices de la femme*
i) N1 symptôme concret / N2 organe	*les abcès de la langue*
j) N1 symptôme concret / N2 partie du corps	*les ulcères des membres*
k) N1 symptôme concret / N2 prod. physiol.	*les caillots du sang*
l) N1 symptôme concret / N2 maladie	*les tumeurs du cancer*
m) N1 maladie / N2 individu	*la tuberculose de l'enfant*
n) N1 maladie / N2 organe	*la tuberculose du larynx*
o) N1 maladie / N2 partie du corps	*l'eczéma du cuir chevelu*
p) N1 maladie / N2 prod. physiol.	*le cancer du sang*
q) N1 maladie / N2 déverbal	*la stomatite de l'allaitement*
r) N1 maladie / N2 déadjectival	*les bronchites de la vieillesse*

2.4. Inventaire des relations sémantiques pour des constructions comportant en N1 des noms de procès ou de propriété

On retrouve les principales interprétations inventoriées dans la typologie I :

N1 procès/N2 sujet ou agent (*les soins du médecin, le développement de l'enfant, les battements du coeur, la croissance des os, le développement de la santé, l'éruption de la scarlatine*).
N1 procès/ N2 objet (*l'observation du malade, l'examen des poumons, l'analyse de l'urine, le traitement de la coqueluche, l'empoisonnement du sang*).
N1 propriété inaliénable/ N2 sujet (*la longueur des jambes*).
N1 propriété accidentelle / N2 sujet (*la pâleur du visage, la raideur des articulations*).
N1 attribut /N2 sujet (*une sensation de faim, un sentiment d'insécurité*).

Les SN avec N1 déverbal sont à analyser au regard d'une typologie générale des verbes, c'est-à-dire en terme de valence verbale : ainsi, les constructions dont le N1 est à classer parmi ce que nous avons appelé les actions thérapeutiques correspondent à un syntagme verbal contenant un verbe à deux places (*le traitement de la tuberculose => X traite la tuberculose*); les constructions appartenant à la catégorie de ce que nous avons appelé les états ou processus naturels correspondent quant à eux plutôt à une forme verbale dont le verbe serait intransitif (*la circulation du sang => le sang circule*); enfin, les constructions classées sous l'appellation de processus ou d'état pathologique correspondent à nouveau à des syntagmes verbaux dont le verbe offrirait deux places (*irritation de la cornée => X irrite la cornée*)

Si un syntagme binominal est formé de deux noms de procès entretenant une relation d'attribution [N1 attribut ETRE N2] (*la sensation d'étouffement, un sentiment d'abandon, un processus d'introversion*), on pourra également analyser leur relation en terme d'hypéronymie (N1 hypéronyme de N2), mais nous reviendrons plus en détail sur la fonction des hypéronymes catégoriels dans ce type de corpus lorsque nous aborderons les constatations propres au domaine de recherche.

a) N1 opération thérapeutique / N2 individu sujet ou objet du procès	*les soins du médecin / l'observation du malade*
b) N1 opération thérapeutique / N2 organe	*l'examen des poumons*
c) N1 opération thérapeutique / N2 partie du corps	*l'examen du visage*
d) N1 opération thérapeutique / N2 prod. physiol.	*l'analyse de l'urine*
e) N1 opération thérapeutique / N2 déverbal	*l'observation de la respiration*
f) N1 opération thérapeutique / N2 symptôme concret	*l'opération des fistules*
g) N1 opération thérapeutique / N2 maladie	*le traitement de la coqueluche*
h) N1 opération thérapeutique / N2 déadjectival	*le traitement de cette raideur*
i) N1 processus ou état naturel / N2 individu	*le développement de l'enfant*
j) N1 processus ou état naturel / N2 organe	*les battements du coeur*
k) N1 processus ou état naturel / N2 partie du corps	*la croissance des os*
l) N1 processus ou état naturel / N2 prod. physiol.	*la circulation du sang*
m) N1 processus ou état naturel / N2 inanimé	*la digestion des aliments*
n) N1 processus ou état naturel / N2 déadjectival	*le développement de la santé*
o) N1 processus ou état pathologique / N2 individu	*les convulsions des enfants*
p) N1 processus ou état pathologique / N2 organe	*les brûlures de l'estomac*
q) N1 processus ou état pathologique / N2 partie du corps	*l'ulcération des muqueuses*
r) N1 processus ou état pathologique / N2 prod. physiol.	*l'empoisonnement du sang*
s) N1 processus ou état pathologique / N2 déverbal	*perturbations de la digestion*
t) N1 processus ou état pathologique / N2 symptôme concret	*une infiltration de tubercules*
u) N1 processus ou état pathologique / N2 maladie	*l'éruption de la scarlatine*
v) N1 processus ou état pathologique / N2 inanimé	*des vomissements d'aliments*
w) N1 processus ou état pathologique / N2 déadjectival	*l'écroulement de la santé*
x) N1 hypéronyme / N2 déverbal	*une sensation de brûlure*
y) N1 hypéronyme / N2 déadjectival	*un sentiment d'insécurité*

BEST COPY AVAILABLE

III) Inventaire des SN complexes pouvant former un nom de symptôme

A partir de la typologie générale (I) et de la sous-catégorisation des substantifs (II), nous sommes maintenant en mesure d'isoler les différents critères d'identification permettant de distinguer parmi toute la classe des génitifs ceux qui sont susceptibles d'exprimer un symptôme.

Sera considérée comme symptôme toute modification pathologique affectant un organe ou une fonction du corps humain, ou encore une altération des facultés mentales (puisqu'en homéopathie les trois niveaux physique, émotionnel et mental sont observés). Cette modification se traduira par une quelconque altération soit dans la FORME (volume, aspect), soit dans la SENSIBILITE (douleur, chaleur), soit dans le COMPORTEMENT (peur, agressivité). Notons que ces différents types de symptômes demandent également à être classés sous deux grands groupes : les symptômes dits *subjectifs*, c'est-à-dire ressentis par le patient (avec des introducteurs du type : *le patient souffre de, le patient ressent*) qui comprennent essentiellement les constructions dont le N1 est un nom de sensation (*brûlure d'estomac*) ou de sentiment (*peur de la mort*) et les symptômes dits *objectifs*, c'est-à-dire le signes physiques ou fonctionnels visibles et mesurables que le médecin peut observer (avec des introducteurs du type : *on constate, on observe*) qui regroupent les constructions dont le N1 exprime une quelconque altération de la forme (*résorption des gencives*) et celles dont le N1 exprime à lui seul un symptôme concret (*varices des jambes, polypes du nez*).

A quelles catégories lexicales devront appartenir le N1 et le N2 pour que leur mise en relation aboutisse à l'expression d'un symptôme ? Nous allons tenter de faire l'inventaire des différentes possibilités qui nous sont offertes. Qui dit symptôme dit processus pathologique organique, fonctionnel ou psychique. La plupart des noms de symptôme traduisent en effet un processus, une évolution d'un état sain à un état pathologique. Par conséquent, la forme la plus fréquente[10] qu'endossera un "nom de

[10] Il y a en effet des schèmes d'objets favoris dans ce corpus. Sans passer en revue toutes les formes et objets de discours qui ont une forte chance d'apparaître dans le corpus, nous avons établi quelques comptages:
-Statistiques pour le type de N1 et de N2 apparaissant le plus fréquemment dans les SN complexes recueillis dans les corpus homéopathiques:

symptôme" comportera en N1 une nominalisation indiquant un processus en cours ou un résultat, généralement marqué axiologiquement négativement, et appartenant au vaste paradigme des diverses affections (suffixes en -tion et en -ment). Ce processus, cette altération s'appliquera soit à un organe ou à une partie du corps (on trouvera donc en N2 un nom d'objet servant à localiser l'affection exprimée par le N1 : *coeur, estomac, jambes, tête*), soit à une fonction quelconque de l'organisme (on trouvera donc en N2 une nominalisation exprimant un processus naturel : *digestion, respiration, croissance*). Remarquons que N2 sera toujours dans ces cas objet/patient du procès sous-jacent (si N2 est sujet, il ne s'agit pas d'un nom de symptôme sauf si : N2 est à lui seul un symptôme (*présence de **varices***) ou si le GN intègre un adjectif qualificatif marqué axiologiquement [-] (*circulation **irrégulière** du sang*).

Parmi tous les syntagmes binominaux susceptibles d'être catégorisés comme "noms de symptôme", il faut différencier trois types de constructions :

a) celles dont l'un des membres correspond déjà à lui seul à l'expression d'un symptôme;
b) celles dont c'est la relation qui unit le N1 et le N2 qui permet d'interpréter le syntagme dans son entier comme correspondant à l'expression d'un symptôme;
c) et enfin celles qui demandent l'ajout d'un adjectif qualificatif marqué axiologiquement [-] pour mériter une telle classification.

Nous allons maintenant pour chacun de ces types de constructions passer en revue les différentes possibilités de combinaisons qu'elles offrent quant à la catégorie sémantico-lexicale du N1 et du N2.

Sur 500 SN répertoriés, 322 possèdent une nominalisation en N-tête et 225 un nom d'organe ou de partie du corps en position N2.
N1 = nominalisation: 64,3 %
N2 = nom d'organe: 44,9 %
Ces deux catégories se répartissent de manière plus ou moins équilibrée entre les constructions exprimant un processus naturel et celles exprimant un processus pathologique (et donc un symptôme), mais si l'on tient compte d'une autre variable, à savoir la nature du déterminant précédant le N1, on se rend compte que lorsque Dét1 = 0 (le SN correspondant alors à une phrase nominale), la quasi totalité des constructions comportant un N1 nominalisation et un N2 nom d'organe sont à classer parmi les noms de symptôme.

a) Combinaisons pour les constructions dont l'un des deux membres correspond déjà à lui seul à l'expression d'un symptôme (*varices*, *ulcères*, *polypes*), c'est-à-dire à la manifestation concrète d'une affection.

a.1. si N1 exprime un symptôme concret => N2 doit être un nom d'objet appartenant au paradigme du corps humain (organe, partie du corps, produit physiologique). Il s'agit alors d'une relation de localisation :
dans *varices des jambes* , *ulcères de l'estomac*, *polypes du nez* , N1 forme à lui seul un nom de symptôme, N2 sert uniquement à le localiser[11].

a.2. si N2 exprime un symptôme concret => N1 peut être soit :

a.2.1 un nom de procès ou de propriété de N2 :
dans *présence de varices* , *formation de petits calculs*, *abondance des ulcères*, N2 forme à lui seul un nom de symptôme et N1 dans ce contexte de phrase nominale sert de prédication d'existence à N2.

a.2.2 un opérateur sémantique de quantification, de regroupement sous un collectif ou de classification comme dans :

un flot de bile
des zones d'irritation
un bouquet d'aphtes
une sorte de démangeaison
une forme d'abcès de la gorge

En effet, pour ce type de constructions, les N1 sont totalement neutres quant à la classification du syntagme binominal comme correspondant à un nom de symptôme, seuls les N2 supportent à eux seuls cette interprétation.

b) Inventaire des différentes combinaisons pour les constructions dont c'est la relation établie entre le N1 et le N2 qui permettra d'identifier le syntagme comme appartenant à la catégorie des noms de symptôme :

b.1. si N2 est un nom d'objet appartenant à la classe des organes, des parties du corps ou des produits physiologiques, pour que l'ensemble du syntagme dont il fera partie exprime un symptôme, il faudra que N1 soit :

[11] Remarquons que dans ces constructions, le N2 correspond généralement à un organe ou à une partie du corps. Et c'est même une condition nécessaire pour que le syntagme dans son entier puisse former un nom de symptôme: *les varices du patient* ne forme pas un nom de symptôme, alors que *les varices des jambes* en forme un.

un déverbal /déadjectival traduisant un processus, un état ou une propriété pathologique

b.1.1. affectant la **forme**

un épaississement des muqueuses
dilatation des veines
une résorption des gencives
gonflement de la région ovarienne
une hypertrophie chronique des ganglions

b.1.2. affectant la **sensibilité**

l'irritation du larynx
un engourdissement des membres
sensibilité de l'estomac
brûlure de la peau
une inflammation chronique de la muqueuse nasale

b.1.3. affectant l'**aspect**

la rougeur du visage
tuméfaction des paupières
aspect parcheminé de la gorge

b.1.4. marquant la **perte** quelconque d'une matière organique

saignement de nez
les écoulements d'oreilles
ulcération des muqueuses
une constante expectoration de mucus

b.2. si N2 est un déverbal, il pourra exprimer

b.2.1. une fonction organique (processus/état naturel)
dans ce cas, N1 devra être un déverbal /déadjectival marquant un disfonctionnement dans le **rythme** de ladite fonction ou marquant sa **suppression** :

un ralentissement de la circulation cérébrale
l'arrêt de la sécrétion lactée
la suppression de la transpiration
accélération des pulsations

b.2.2. un processus ou une propriété pathologique
dans ce cas, N1 pourra être soit son **hypéronyme** :

sensation de brûlure
douleurs de crampe
un sentiment d'anxiété

soit correspondre à une nominalisation marquant une quelconque **intensification** :

augmentation de la douleur
intensification de l'irritation
gravité de l'essoufflement

c) Pour les cas particuliers où c'est l'ajout d'un adjectif qualificatif qui induit le classement de tout le syntagme comme correspondant à l'expression d'un symptôme (*digestion **ralentie** des aliments, circulation **irrégulière** du sang, **mauvais** fonctionnement du coeur*), on remarque que ce n'est ni le N1(processus naturels) ni le N2, ni la relation entre le N1 et le N2 qui induit l'interprétation du syntagme comme équivalent à l'expression d'un symptôme, mais qu'elle découle de l'ajout d'un adjectif marqué axiologiquement [-].

On pourrait également établir notre classification en terme de potentialité du syntagme à former un nom de symptôme selon qu'il peut être compris dans une phrase du type : *le symptôme de cette affection est [N1 DE N2]* ou du type : *le médecin constate [N1 DE N2]* ou *le patient éprouve [N1 DE N2]*.

• si N1 = processus pathologique => grande potentialité

test : on constate + SN
on constate une hépatisation des poumons

généralement, N2 correspond à un nom d'organe ou de partie du corps.
Si N2 = individu , le SN ne formera plus un nom de symptôme :
?on constate les convulsions des enfants

• si N1 = hypéronyme de sensation et si N2 déverbal ou déadjectival
=> grande potentialité

test : le patient éprouve + SN
le patient éprouve une sensation de tiraillement

mais si N2 ≠ individu
les douleurs du patient

le SN ne formera pas un nom de symptôme.

• si N1 = état => conditions pour former un nom de symptôme :

relation hyperonymique avec un N2 qui désigne déjà un nom de symptôme : *un état de délabrement*

présence d'un adjectif qualificatif : *l'état branlant des dents*

• si N1 = propriété du N2 => conditions pour former un nom de symptôme :

N2 doit être en rapport avec le corps humain ou l'une ou l'autre de ses fonctions
la raideur des articulations vs *la tiédeur du lit*

N1 doit être une propriété "accidentelle"
la pâleur du visage vs *la longueur des jambes*

• autres combinaisons possibles :

N1 symptôme concret + N2 organe
le symptôme le plus typique est l'abcès de l'oreille

N1 opérateur de segmentation et N2 déverbal ou déadjectival
on remarque des zones de calcification chez le patient
on constate de courtes périodes de chaleur

3. Constatations propres au domaine de recherche

Nous allons maintenant passer en revue un certain nombre de phénomènes propres au corpus étudié.

3.1. Particularités syntaxiques

Sur le plan syntaxique, ces répertoires se caractérisent par l'abondance de certaines constructions particulières qui fonctionnent comme des procédés rhétoriques, des routines d'exposition notamment pour les noms de symptôme. Ainsi, nous avons constaté la fréquence des **phrases équatives** :

> *L'indication majeure de Kalium bichromicum* **est** *évidemment le catarrhe des muqueuses.*
> *Un trait accusé de Kalium bichromicum* **est** *une sensation de grande faiblesse et de grande lassitude.*
> *La brûlure* **est** *un symptôme très prononcé du remède.*

Dans ces constructions attributives, les deux combinaisons (hypéronyme => hyponyme ; hyponyme => hypéronyme) sont possibles, mais la première, plus logique du point de vue cognitif, est plus fréquente.

Ces répertoires regorgent également de **phrases nominales** (syntagme nominal simple ou complexe non prédéterminé), dont la fonction principale est celle d'introducteur d'objets. Elles apparaissent le plus souvent d'ailleurs lors de l'énumération des symptômes :

> *Autres symptômes caractéristiques : faiblesse de la vision, due probablement à la faiblesse des muscles de l'oeil. Sécheresse extrême de la peau. Eruptions cutanées sous forme de croûtes sèches. Catarrhe de toutes les muqueuses : nasale, uréthrale, vaginale.*[12]

Le cas particulier des phrases nominales permet de mettre en lumière l'importance des prédéterminants[13] pour l'établissement d'une typologie efficace des syntagmes binominaux. Pour le domaine d'application qui nous a intéressé dans cette étude, à savoir la caractérisation des constructions binominales pouvant exprimer un nom de symptôme, il est

[12] G. Vithoulkas, *op.cit.*, p.18.
[13] Voir pour plus d'informations à ce sujet mon article dans *Scolia* 5 (1995), à paraître.

évident qu'effectuer un tri parmi tous les SN complexes en éludant l'importance des prédéterminants, nous privait d'un indice de classement non négligeable puisqu'il permet de différencier la sous-catégorie des processus naturels (ex : *la circulation du sang*) de celle des processus pathologiques (ex : *ulcération des muqueuses*). En effet, nous avons constaté que dans le corpus formé par les différents manuels homéopathiques, les "processus pathologiques" pouvaient apparaître, dans des phrases nominales notamment, sans aucun prédéterminant devant le N1, alors que cela était tout à fait impossible pour les "processus naturels" qui devaient apparaître obligatoirement avec un prédéterminant devant le N1, sauf dans le cas particulier où un adjectif prédicatif leur était adjoint.

3.2. Les hypéronymes catégoriels

Il semble qu'une autre caractéristique propre à ce corpus soit qu'on retrouve de façon très régulière - à savoir pour presque chacune des sous-catégories de notre typologie- des hypéronymes catégoriels (par exemple, dans *le processus de prolifération*, "processus" est l'hypéronyme de toute la catégorie des SN déverbaux exprimant un processus, qu'il soit naturel ou pathologique et "prolifération" est l'un de ses hyponymes). C'est sans doute une particularité des textes très redondants où les hypéronymes fonctionnent comme des mots-titres, des indicateurs de structure cognitive. En effet, cette abondance doit provenir du fait que le texte est en grande partie composé d'une juxtaposition de différentes observations ordonnées selon une certaine logique et non pas dispersées au hasard.

En fait, il semble que les SN exprimant une relation hypéronymique peuvent être analysés de trois manières différentes :

• soit on utilise un hypéronyme parce qu'on est incapable de préciser davantage la description qu'on est en train de donner (notamment lorsqu'il s'agit de sensations exprimées par le patient)

> *on observe des* ***douleurs*** *dans* ***la région des reins***
> *le malade éprouve* ***une sensation de froid*** *dans le thorax*

"région" est ici un opérateur de localisation approximative pour tout organe ou partie du corps, "sensation" sert d'opérateur de catégorisation approximative.

• soit on utilise un hypéronyme au début d'une description pour fournir ensuite des précisions au moyen d'hyponymes lui correspondant (ou pour y revenir anaphoriquement)

un trait distinctif du remède *est la raideur des articulations*
l'acidité chronique de l'estomac est ***un trait accusé de Kali bichromicum***

"trait distinctif" ou "trait accusé" fonctionnent comme hypéronymes de toute la série des noms de propriété dont font partie "raideur" et "acidité".

Pour ces deux premières catégories, on discerne donc deux fonctionnements différents :

• N1 hypéronyme de N2 *un état de passivité*
(relation syntagmatique)

• N1 hypéronyme d'un autre élément dans le texte, normalement dans le même phrase *le caractère du remède est la raideur des articulations*
(relation paradigmatique)

• soit on utilise un hypéronyme en N1 afin de monosémiser N2, afin d'indiquer sous quel point de vue on va considérer le N2 :

un état d'irritation vs *un processus d'irritation*

dans un cas, on induit l'interprétation du N2 comme appartenant à la catégorie des états; dans l'autre, on induit son interprétation comme appartenant à la catégorie des processus. Cela permet de classer les constructions en termes de procès vs résultat.

4. Conclusion

Dans notre typologie très compartimentée, il faut reconnaître que bien des exemples pourraient être classés différemment; notamment lorsqu'on a une nominalisation en N1 par exemple, on décide de classer tel SN sous la rubrique "processus" et tel autre sous celle d'"état", mais c'est souvent discutable : *l'ulcération des gencives* doit elle être interprétée comme un processus en cours ou comme un résultat de ce processus ?

D'autres types de N1 peuvent également poser problème : dans une expression comme *un flot de sang*, N1 appartient-il à la classe des quantifieurs (N1 équivalent à "une quantité de") ? A celle des collectifs ? Ou peut-on l'interpréter comme une nominalisation produite à partir du verbe "couler" ?

Malgré ces zones floues, qui trahissent le caractère encore en friche de notre recherche sur les syntagmes binominaux complexes, nous espérons avoir pu démontrer qu'une typologie générale de ces constructions pouvait (et devait ?) déboucher sur une application à un domaine précis comme l'était ici le corpus des répertoires homéopathiques et servir à un but précis comme celui d'extraire parmi tous les N1 DE N2 ceux qui sont susceptibles de former un nom de symptôme.

Bibliographie

BARTNING, I. (1987) : "L'Interprétation des syntagmes binominaux en DE en français contemporain", *Cahiers de grammaire 12*, Juin 1987, Université de Toulouse-le-Mirail, Centre de linguistique et de dialectologie sociale, 2-64.

BARTNING, I. (1993) : "La Préposition DE et les interprétations possibles des syntagmes nominaux complexes. Essai d'approche cognitive", in : *Les Prépositions : méthodes d'analyse, Lexique 11*, 1993, 163-191.

BENETTI, L. (1995) : "Matériaux de description pour les syntagmes nominaux complexes de type 'N1 DE N2'", *Scolia 5*, Strasbourg, à paraître.

CADIOT, P. (1993) : "DE et deux de ses concurrents : AVEC et À", *Langages 110*, juin 1993, 68-106.

KENT, J.T. (1932) : *Matière médicale homéopathique*, 4è éd., Trad. française (1987), Paris, PMJ.

VITHOULKAS, G. (1982) : *Essence des remèdes homéopathiques*, 1982, Paris, Payot.

II
SN ET OBJETS-DE-DISCOURS
79-173

TRANEL (Travaux neuchâtelois de linguistique), 1995, 23, 79-96

L'influence des déterminants sur l'accessibilité pronominale des "dét. N1 de (dét.) N2"[1]

Laurence Kister
Université de Nancy II - IUT A

Résumé

L'analyse des possibilités de reprise pronominale dans les structures en *dét. N1 de (dét.) N2* demande que l'on s'intéresse au processus de reconnaissance des anaphores, aux relations marquées par *de* ainsi qu'au fonctionnement référentiel des groupes nominaux complexes. L'analyse des relations supportées par la préposition n'est que très rarement un argument suffisant pour déterminer si l'un des constituants ou l'ensemble de la construction est favorisé en cas de reprise. Aussi, la notion de *tête*, sur laquelle repose l'accessibilité de l'anaphorique et des propositions de présélections, ne peut être envisagée sans tenir compte du mode de détermination. Les déterminants qui précèdent le *N1* et le *N2* peuvent influencer les possibilités de reprise, puisqu'ils contribuent à rendre saillant tout ou partie de la construction prépositionnelle. L'examen de la distribution des déterminants que nous proposons n'est pas destinée à distinguer les reprises autorisées des reprises interdites, elle vise simplement à établir une échelle d'accessibilité en utilisant la détermination comme indice. La détermination constitue un facteur du processus de reconnaissance du référent et vient compléter la liste traditionnelle des indices qui comporte, entre autres, l'accord conceptuel en genre, les contextes immédiats ou larges, la structure argumentale, les savoirs partagés, les connaissances extra-linguistiques et encyclopédiques.

L'examen des possibilités de reprise pronominale dans les structures complexes de la forme "dét. N1 de (dét.) N2" demande que l'on s'intéresse, d'une part, aux relations anaphoriques et plus particulièrement aux

[1] Cet article reprend une communication présentée lors de la rencontre de Cluny (15-16-17 septembre 1993) - PIR CNRS - Cognisciences - Réseau "Grand Est" - Projet "L'anaphore et son traitement".

anaphores pronominales et, d'autre part, aux relations supportées par "de" ainsi qu'au fonctionnement référentiel de ces structures. Afin d'illustrer les différentes possibilités de reprises pronominales dans un "dét. N1 de (dét.) N2" auxquelles nous nous intéressons, nous proposons quelques exemples extraits de textes littéraires ainsi que des séquences construites. Les exemples comportent des reprises où l'anaphorique sélectionne l'ensemble de la construction prépositionnelle et des anaphores où il saisit le seul N2. Les occurrences extraites de textes littéraires sont toutes de la forme "dét. N1 de déf. N2" : le choix de structures qui ne comportent que des définis s'explique par les limites du CD-Rom Discotexte1[2] que nous avons utilisé pour les repérer. Ces séquences révèlent trois cas de figures : la sélection du N2 en fonction des propriétés de la micro-structure que constitue la construction prépositionnelle en "de", la sélection de l'ensemble du "dét. N1 de (dét.) N2" en fonction des mêmes critères et la nécessité de prendre en considération, pour certaines combinaisons de déterminants, un contexte ou une situation plus large afin de reconnaître l'entité qui fait l'objet de la reprise pronominale. Les deux premiers types de reprises que nous présentons, la sélection du N2 et la sélection de l'ensemble de la structure complexe paraissent relativement aisés en raison de l'identité de leurs critères morphosyntaxiques de genre et de nombre : l'ensemble de la construction et le N2 portent des marques de genre et/ou de nombre différentes.

[2] Le CD-Rom Discotexte1 de l'INALF procède par comparaison de chaînes de caractères et ne reconnaît pas les catégories grammaticales des entités lexicales repérées. Nous avons dû, de ce fait, effectuer une recherche à partir de formules du type [de + le + (deux chaînes de caractères de longueur quelconque) + . + Il] et prévoir la possibilité de renouveler l'opération en faisant varier le déterminant défini (l', le, la, les) et le pronom personnel sujet (il, ils, elle, elles) au moyen de listes de mots. La nécessité de prédéfinir la longueur en nombre de mots des syntagmes nominaux écarte un certain nombre de constructions. Le fait de placer le pronom anaphorique obligatoirement après le point (qui est considéré comme une chaîne de caractères et qui interdit tout autre signe de ponctuation) a pour conséquence le repérage d'une série d'occurrences ayant un pronom anaphorique en position sujet. La possibilité de trouver un pronom anaphorique objet est, quant à elle, exclue en raison de la procédure de recherche fondée sur le principe de la comparaison de chaînes de caractères. Nous avons choisi d'autoriser la présence de deux chaînes de caractères après chacun des déterminants définis afin de ne pas limiter la recherche à des structures prépositionnelles qui ne comportent que des syntagmes nominaux constitués par un nom commun, ce qui permet le repérage de structures pour lesquelles le N1 et/ou le N2 sont accompagnés d'un adjectif.

• Sélection du N2

(1) Mais là est précisément LE VICE ESSENTIEL DE **LA TACTIQUE**. **Elle** ruse avec la classe ouvrière. **Elle** se propose de l'entraîner, comme par l'effet irrésistible d'un mécanisme, au-delà du point qu'on lui aura indiqué tout d'abord. (J. Jaurès, 1901, Etudes socialistes, p. 105)

(2) Et le vent cassait les branches de la forêt. Elles tombaient sur LA MULTITUDE **DES BLESSES** étendus partout. **Ils** hurlaient alors sans fin... j'ai vu l'empereur pour la dernière fois, le lendemain, en prenant la route de Francfort. (P. Adam, 1902, L'enfant d'Austerlitz (1), p. 130)

• Sélection du "dét. N1 de (dét.) N2"

(3) De là cette austérité de moeurs qu'on remarque dans **LES CHEFS DE LA DEMOCRATIE**. **Ils** ne peuvent s'enrichir que dans les périodes de grandes affaires, et se trouvent alors en butte à l'envie de leurs collègues moins favorisés. (A. France, 1908, L'Ile des pingouins (2), p. 354)

(4) Mais Brichot tirait de son intimité chez les Verdurin un éclat qui le distinguait entre **TOUS SES COLLEGUES DE LA SORBONNE**. **Ils** étaient éblouis par les récits qu'il leur faisait de dîners auxquels on ne les inviterait jamais... (M. Proust, 1922, La recherche : Sodome et Gomorrhe (2), p. 869)

• Ambiguïtés

(5) Déposant le 5 juin 1907 devant la cour d'assises de la Seine dans le procès Bouquet-Lévy, Jaurès aurait dit : "je n'ai pas LA SUPERSTITION DE LA LEGALITE. ELLE a eu tant d'échecs ! ..." (G. Sorel, 1908, Réflexions sur la violence (1), p. 29)

(6) Il y a UNE RELIGION DE LA REVOLUTION. ELLE a pour centre la Sorbonne et pour prêtres les professeurs. Elle est bien flapie, leur religion aujourd'hui. (M. Barrès, 1912, Mes cahiers, t. 9, p. 360)

Les deux derniers exemples introduisent une ambiguïté théorique en raison de la présence des mêmes marques de genre et de nombre pour l'ensemble de la structure prépositionnelle et le N2. Cependant, l'ambiguïté potentielle est également liée à la combinaison de déterminants et aux propriétés fonctionnelles qui en résultent. En effet, toutes les combinaisons de déterminants ne conduisent pas à une situation ambigué face aux possibilités de reprises : certaines constituent un argument en faveur de la

reprise de tout ou une partie du "dét. N1 de (dét.) N2". Afin d'illustrer ce phénomène, nous proposons de faire varier les déterminants de la structure en "dét. N1 de (dét.) N2" contenue en (5) :

(5a) "je n'ai pas **la superstition de cette légalité**. Elle a eu tant d'échecs !...
(5b) "je n'ai pas **la superstition de cette légalité**. ?**Elle** a eu tant d'échecs
(5c) "je n'ai pas **cette superstition de la légalité**. **Elle** a eu tant d'échecs !...

Notre présentation ne reprend ni les différents travaux consacrés aux anaphores pronominales ni ceux qui s'attachent aux différentes classifications de relations supportées par "de". Une grande partie des travaux consacrés aux constructions en "dét. N1 de (dét.) N2" consiste en la présentation de typologies plus ou moins exhaustives de ces structures lorsqu'elles comportent un N2 non déterminé (A.G. Hatcher (1960), L. Carlsson (1963), M. Moody (1973), I. Bartning (1986a, b et c), J.C. Lejosne et al. (1992), par exemple). Ces typologies aussi fines soient-elles ne suffisent pas à distinguer les constructions qui admettent la reprise de l'ensemble de la structure prépositionnelle de celles portant sur un seul des constituants mis en relation par "de". Avant de passer en revue les résultats de nos observations, nous proposons la classification traditionnelle en termes de génitifs sur laquelle se fonde la majorité des propositions de classification des relations en "dét. N1 de (dét.) N2" citée ci-dessus. La typologie que I. Bartning (1992) emprunte à J. Pedersen et al. (1980) comporte huit classes :

- le génitif possessif :
  le chat de Brigitte, la fin du roman.
- le génitif d'origine :
  les oeuvres de Molière, les tartes de Marie.
- le génitif objectif :
  la destruction de la ville, l'explication du théorème.
- le génitif subjectif :
  la confirmation du gouvernement, le ronronnement du rasoir.
- le "génitif" appositif :
  la ville de Paris, l'état d'Israël.
- le partitif :
  la majorité des électeurs, la moitié de la France.
- le génitif de la mesure :
  un voyage de huit kilomètres, un repos d'une heure.
- le génitif descriptif :
  le café du coin, un courage de lion.

Même si pour quelques structures prépositionnelles en "de", l'appartenance à une catégorie de relations peut constituer un argument en faveur de la sélection de l'un des constituants ou de l'ensemble de la construction, le rangement des différentes formes dans des classes ayant des frontières intangibles n'est jamais suffisant en lui-même et ne correspond en aucun cas à un argument infaillible. Ces listes ne tiennent compte que d'un minimum d'informations et passent sous silence les informations relatives au fonctionnement référentiel des constructions en "dét. N1 de (dét.) N2" et les indices de nature cognitive tels ceux que proposent d'utiliser J.R. Taylor (1989), F. Durieux (1990), K. Fraurud (1990), J. Cervoni (1991) et I. Bartning (1992a). Les typologies récentes présentent la particularité d'organiser les différentes relations marquées par "de" en réseaux de relations afin de permettre aux constructions qui admettent plusieurs interprétations de passer de l'un à l'autre des sens. Le choix du sens le plus approprié s'effectue en fonction des informations cognitives ou extra-linguistiques dont nous disposons. Une répartition de ce type conduit à la mise en place de zones floues qui autorisent différentes interprétations selon le contexte et la situation au lieu de frontières imperméables entre les classes. Afin d'illustrer cette nouvelle conception des liens qui résultent de la mise en relation de deux N ou SN par "de", nous reprenons, ci-après, le réseau prototypique des relations en "de" qui s'établissent entre les notions de possession et d'origine proposé par F. Durieux (1990) et repris pour être appliqué au français par I. Bartning (1992a) :

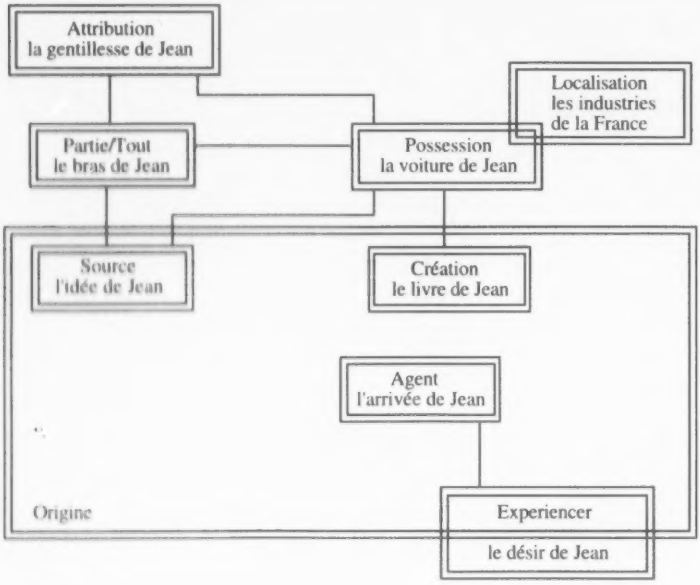

Ce schéma montre que les relations "Partie/Tout" et "Possession" partagent aux moins deux propriétés prototypiques : ce qui est possédé se trouve dans la proximité spatiale du possesseur, de plus, les relations sont duratives et permanentes. Il permet aussi de rendre compte du fait que les relations attributives comme les relations Partie/Tout et les relations de possessions sont liées de « façon inhérente à leur propriétaire ». Le lien entre la création et la possession s'explique par la relation qui établit que le créateur est le possesseur naturel de ce qui a été créé. Le rapprochement Agent/Experiencer se justifie par le lien d'agentivité.

L'examen des possibilités de reprise pronominale dans les "dét. N1 de (dét.) N2" demande que soient pris en considération les déterminants des différents constituants et les effets qui résultent de leur combinaison, que seuls quelques travaux prennent en compte (I. Bartning (1984), (1989) et (1992b), H. Bat-Zeev Shyldkrot (1988)), ainsi que le fonctionnement référentiel des structures prépositionnelles considérées. En effet, la présence ou l'absence de déterminants entraînent des lectures et des

interprétations différentes ce qui rend inefficace une analyse limitée à la mise en place de groupes en fonction de la valeur sémantique des relations marquées par "de". La grande majorité des travaux portant sur le fonctionnement référentiel des structures de la forme "dét. N1 de (dét.) N2" utilise la pronominalisation et la possibilité de reprise nominale comme un test de reconnaissance de la "tête" de la structure complexe. La "tête" syntaxique et/ou sémantique est très souvent définie soit comme le constituant qui peut être remplacé par un pronom (J.C. Milner (1982), A. Giorgi et G. Longobardi (1991)...) soit comme le constituant capable de remplacer l'ensemble de la structure complexe sans entraîner de changement fondamental ou de perte trop importante du sens (M. Gross (1986), G. Kleiber (1991)...). Nous adoptons, pour notre part, une démarche que l'on peut qualifier d'inverse puisque nous proposons de reconnaître la "tête" des structures prépositionnelles en "de" afin de prévoir ou d'envisager les possibilités de reprises pronominales et nominales. Selon cette démarche, l'entité susceptible de faire l'objet d'une reprise correspond à la "tête" de la structure en "dét. N1 de (dét.) N2". Le fait d'être repris n'est pas un argument ou un moyen de reconnaître la "tête" : c'est parce que cet élém[illegible] est précédemment reconnu comme la "tête" qu'il peut être repris (L. K[illegible] (1993)). La nécessité de déterminer la "tête" pour prévoir les éventuelles possibilités de reprise à partir du fonctionnement référentiel des "dét. N1 de (dét.) N2" demande que l'on examine le rôle des déterminants dans les processus de mise en focus et de reconnaissance des référents saillants. En effet, les possibilités de reprise pronominale des "dét. N1 de (dét.) N2" nécessitent la prise en considération d'informations linguistiques de nature syntaxiques et sémantiques, mais également d'informations de nature cognitive notamment l'accessibilité relative d'un référent (M. Ariel (1990)). Les possibilités de reprise pronominale sont en liaison directe avec le mode de donation du référent et son degré de saillance (G. Kleiber (1990), (1992a et b) et (à paraître)).

La notion de "tête" ne peut être envisagée sans tenir compte du mode de détermination des différents constituants de la structure en "dét. N1 de (dét.) N2". L'appartenance à certaines classes de relations, la combinaison de certains déterminants peuvent suffire ou constituer un indice dans le processus de reconnaissance de la "tête" et de mise en focus de l'un des constituants. L'hypothèse que nous avons posée nous permet de dégager

trois grands types de constructions prépositionnelles en "de" qui sont :

- celles où les N2 sont favorisés face aux éventuelles reprises.
- celles où les N2 sont difficilement accessibles par un pronominal anaphorique.
- celles pour lesquelles le N2 et le "dét. N1 de (dét.) N2" restent en concurrence.

Il est possible de reconnaître les constructions où le N2 est favorisé ainsi que celle où le N2 est difficilement accessible à partir des seules propriétés fonctionnelles et sémantiques de la micro-structure "dét. N1 de (dét.) N2" : l'examen de celle-ci permet de distinguer les constructions pour lesquelles le second constituant est favorisé, de celles pour lesquelles l'ensemble de la construction fait l'objet d'une reprise de manière relativement sûre.

Parmi les constructions pour lesquelles le N2 est favorisé face à la reprise par un anaphorique pronominal figurent :

• celles qui comportent un N1 destiné à quantifier le N2 et qui expriment une unité de poids (kilo, livre, 500 grammes...), un contenant utilisé comme "unité de mesure" (tasse, panier...), un regroupement d'éléments (troupe, bande, couple...), une partition (partie, moitié, tiers...) :

(7) Marie a acheté **cinq cent grammes de fraises**.
  a. Elle les a mises dans le réfrigérateur.
  b. **Elles** sont très belles.
  c. ?**Ils** sont dans le réfrigérateur. (N1 de N2 -> les 500g de fraises)
  d. ?Ils sont dans le réfrigérateur. (N1 -> les 500g)

(8) **Un couple de moineaux** a fait son nid dans le cerisier.
  a. Pierre veut les chasser de peur qu'ils ne saccagent la récolte.
  b. ?Pierre veut **le** chasser de peur qu'**il** ne saccage la récolte.

• celles qui contiennent un N1 qui correspond à une nominalisation adjectivale utilisée en remplacement d'un adjectif :

(9) Marie a été surprise par **l'immensité du ciel**.
  a. Elle ne l'avait jamais observé avec autant d'attention. (N2 -> le ciel)
  b. ?Elle ne l'avait jamais remarquée. (N1 de N2 -> l'immensité du ciel)

• celles pour lesquelles le N2 est une apposition :

(10) **Cette fripouille d'enfant** a volé des friandises au supermarché.
  a. Il a été pris sur le fait.
  b. *__Elle__ a été prise sur le fait.

Pour ces constructions, la reconnaissance de la relation marquée par "de" et les propriétés fonctionnelles de la micro-structure en "dét. N1 de (dét.) N2" suffisent à prévoir les possibilités de reprise : les N1 "quantifieurs", les faux "dét. N1 de (dét.) N2" où N1 correspond à une nominalisation adjectivale et les formes en "de" où le N2 correspond à une apposition sélectionnent préférentiellemment le N2 comme antécédent du pronom anaphorique. Pour ces structures le N2 n'apporte pas de précision ou de complément d'information aux N1 : le N2 est la "tête" et le N1 fonctionne comme un modifieur du N2 ou comme un déterminant "complexe" par association avec le déterminant qui le précède et la préposition "de". L'analyse de A. Berrendonner et M.J. Reichler-Béguelin (1995) va dans le même sens puisqu'elle envisage la mise en place « d'un processus de réanalyse, pour lequel un SN sujet à valeur initialement équative, identifiant un collectif (SN1) à la classe de ses membres (SN2) aurait changé de tête, sa première partie "dégénérant" en un opérateur de mesure ». Nous noterons cependant que leur argument concerne les structures prépositionnelles en position de sujet et vise à justifier non les reprises anaphoriques qui recrutent un référent dans une structure prépositionnelle mais l'accord du verbe. La mise en focus du N2 malgré l'absence de déterminant pour introduire ce dernier est à rapprocher de l'argument de A. Berrendonner et M.J. Reichler-Béguelin (1995) selon lequel un « sujet collectif » permet de construire par inférence « un référent implicite conçu comme une classe [...] qui détermine des accords ultérieurs au pluriel ».

De plus, le jugement de grammaticalité vs d'agramaticalité est plus catégorique et définitif pour (10) que pour (7), (8) et (9). En effet, pour (10) un phénomène d'« accord "neutralisant" », similaire à celui proposé par A. Berrendonner et M.J. Reichler-Béguelin (1995), renforce les prévisions de préférence qu'il est possible d'établir à partir de la combinaison de déterminant. La valeur non marquée du N2 masculin favorise la sélection de celui-ci comme référent du pronominal en raison du marquage sémantiquement neutre de la structure prépositionnelle "cette fripouille d'enfant". La divergence entre le marquage grammatical et le

marquage sémantique plaide en faveur de la mise en focus du N2 : la forme "enfant" implique un pronom masculin.

Les structures prépositionnelles pour lesquelles le N2 est difficilement accessible sont :

• celles qui comportent un N2 introduit directement après la préposition :

(11) La conductrice de **camion** s'est endormie au volant. *__Il__ a traversé la chaussée et versé dans le ravin.

(12) La conductrice **du camion** s'est endormie au volant. __Il__ a traversé la chaussée et versé dans le ravin.

• les constructions en "dét. N1 de (dét.) N2" introduites par un démonstratif :

(13) **Cette fille de la ville** ne s'habituera jamais à la campagne.

a. **Elle** retournera très vite dans la capitale.

b. Elle lui manquera très vite[3].

c. ?Elle restera son univers.

Cette catégorie comprend cependant des constructions pour lesquelles ce critère ne vaut pas et qui, de ce fait, admettent, la reprise pronominale du N2. Il s'agit des constructions où N1 exprime une quantification :

(14) **Cette quantité de plutonium** sera largement suffisante pour l'expérience que nous voulons effectuer.

a. **Elle** est suffisamment modeste pour ne pas déclencher de réactions en chaîne.

b. Il sera désintégré par le réacteur en quelques minutes.

La reprise du N2 des "dét. N1 de (dét.) N2" présentés ci-dessus n'est pas ou que très faiblement envisageable en raison de la faible représentation de celui-ci dans le focus de l'interprétant. En effet, les N2 introduits directement après la préposition "de" sont faiblement définis et de ce fait ne sont pas saillants au niveau de la mémoire discursive. Pour ce qui est de

[3] Cette séquence nous permet de signaler la possibilité de rencontrer des "dét. N1 de (dét.) N2" pour lesquels le N1 et le N2 peuvent être repris par deux formes pronominales, l'une en position sujet et l'autre en position objet.

la forme "ce N1 de (dét.) N2", le démonstratif qui précède le N1 indique qu'une entité jusqu'alors non proéminente est installée dans le focus de sorte qu'il s'applique à l'ensemble de la construction et bloque la saisie du N2 ou du moins favorise celle de l'ensemble de la construction.

Les deux cas de figure que nous avons envisagés ci-dessus laissent entrevoir le rôle que joue le mode de donation du référent et en particulier les déterminants ou combinaisons de déterminants entrant dans la composition du "dét. N1 de (dét.) N2". L'examen de la relation marquée par "de" n'est pas un critère suffisant pour prévoir ou expliciter les possibilités de reprises d'un "dét. N1 de (dét.) N2" parmi les différents facteurs à considérer figurent le fonctionnement référentiel et la mise en focus ou l'accès d'un ou de tous les constituants à une position saillante. Les cas ambigus pour lesquels il est impossible d'établir des préférences sans tenir compte d'informations contextuelles, textuelles, situationnelles et cognitives comprennent les structures de la forme :

- "Le N1 du N2", où l'ensemble de la construction aussi bien que le N2 introduit par un défini sont en concurrence face à une éventuelle reprise et admettent la reprise simultanée de l'ensemble de la structure complexe et du N2 dans une proposition P2 comportant deux anaphoriques, à savoir un pronom en position sujet et un pronom en position objet. Pour ce type de constructions, les propriétés de la micro-structure "dét. N1 de (dét.) N2" ne sont pas suffisantes et il est nécessaire de faire appel à des savoirs partagés, des connaissances encyclopédiques, situationnelles ou discursives. L'examen du "dét. N1 de (dét.) N2" ne nous permet de faire valoir aucune pré-sélection, puisque le N2 défini ne correspond pas à un apport d'informations au sujet du N1, mais contribue à la mise en place du référent. Le choix de l'ensemble du "dét. N1 de (dét.) N2" ou du N2 comme antécédent du pronom anaphorique demande que l'on prenne en considération le focus local et/ou général du discours : l'emploi du pronom anaphorique pour être considéré comme correct doit être cohérent avec le thème de discours localement ou globalement saillant.

(15) **Le fils de la boulangère** est rentré d'un long voyage.
  a. **Il** a été absent plusieurs mois.
  b. Elle ne l'attendait qu'en fin de semaine.
  c. Ils l'attendaient tous avec impatience.

• "le N1 de N2" où N2 est un nom propre admettant un fonctionnement identique à celui des structures qui comportent un N2 introduit par un défini : la définitude du nom propre est proche de celle de groupe nominal défini. Cette analogie de fonctionnement nous conduit aux mêmes conclusions que celles qui résultent de l'examen des structures en "déf. N1 de (déf.) N2".

(16) **La carte du Pérou** est en très mauvais état[4]...
  a. ... car **elle** est très souvent utilisée par les professeurs de géographie.
  b. ... car ?**il** est au programme de la classe de terminale depuis de nombreuses années.

(17) **La photo de Jean** est accrochée au mur du salon.
  a. **Elle** est défraîchie.
  b. **Il** a l'air fatigué.

• "le N1 de ce N2" où la présence d'un démonstratif devant le N2 contribue à la mise en focus du N2. Le démonstratif permet le changement de thème sans entraîner de rupture dans la chaîne discursive : il est destiné à attirer l'attention de l'interprétant sur le N2 et autorise sa reprise au même titre que celle de l'ensemble de la constrution prépositionelle.

(18) **Le visage de cette fillette** est généralement souriant,...
  a. ... **il** rayonne de joie.
  b. ... **elle** rayonne de joie.

• "le N1 d'un N2" a une valeur de défini, car le déterminant qui précède le N1 spécifie l'ensemble de la structure et la valeur générique est due à la présence d'un indéfini devant le N2. La structure forme une entité sémantique unique ce qui rend difficile la reprise de l'un de ces constituants. La reprise reste cependant envisageable quand le N2 est un élément qui a été introduit ou plus précisément, qui a été un thème dans le discours antérieur. La construction en "le N1 d'un N2" est un défini morphologique et un

[4] Nous signalons la possibilité de reprendre le N2 définis par "y" sans examiner plus en détail ce type de reprise puisque nous ne nous intéressons dans cet article qu'aux pronominaux anaphoriques en position de sujet ou d'objet. Ainsi, nous pouvons envisager des reprises du type :
Regarde **la carte du Pérou**. Ça me donne envie d'**y** aller

défini interprétatif (F. Corblin (1987), N. Flaux (1992)).

(19) **Le visage d'une fillette** est souriant,...
  a. ... **il** rayonne de joie.
  b. ... ?elle rayonne de joie.

Cependant, le N2 peut être repris dans l'exemple suivant :

(19) **Le visage d'une fillette** apparut à la fenêtre.
  a. Elle était souriante.
  b. **Il** était souriant.

où le processus de généralisation évoqué ci-avant ne joue pas. En effet, pour cet exemple nous n'avons pas de valeur généralisante mais une valeur spécifiante en raison des particularités sémantiques du verbe, des contraintes sémantiques et/ou syntaxiques liées à la séquence. Ici, la forme "le visage d'une fillette" a une valeur de présentation : elle correspond à une première occurrence et vise à définir le référent dont il est question.

Nous présentons les observations que nous avons faites de manière schématique à la page suivante. Dans la figure que nous proposons, les relations anaphoriques favorisées par chacune des combinaisons de déterminants (et/ou l'absence de déterminant devant le N2) sont indiquées en caractères gras.

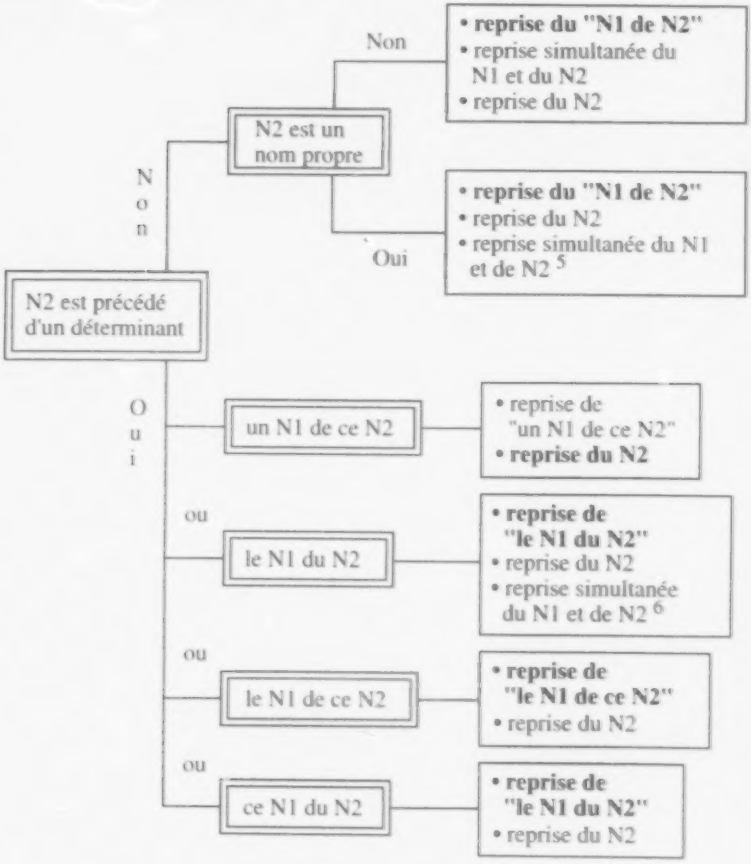

5 Le N1 est repris par "en" tandis que le N2 l'est par un anaphorique sujet ou un anaphorique objet (indirect) : **Les tartes de Paul** sont succulentes.

a. Il en fait (une) tous les mercredis.

b. Marie lui en achète (une) régulièrement.

6 Le N1 est ici aussi repris par "en" tandis que le N2 l'est par un anaphorique sujet ou un anaphorique objet (indirect) : **Les tartes de Paul** sont succulentes.

a. Il en fait (une) tous les mercredis.

b. Marie lui en achète (une) régulièrement.

Les exemples ambigus que nous avons proposés montrent les limites des critères de sélection liés aux seuls déterminants : en effet, nous avons vu que certaines combinaisons offrent plusieurs possibilités de reprises en fonction des contextes linguistique et/ou extra-linguistique et qu'il devient indispensable d'introduire les notions de "focus", de "saillance", de "savoirs partagés", de "connaissances encyclopédiques"... La détermination malgré son rôle primordial dans le processus d'appariement d'une forme en "dét. N1 de (dét.) N2" ou de l'un de ces constituants avec un pronominal n'est pas suffisante et ne constitue qu'un facteur parmi d'autres dont l'efficacité ne suffit que pour quelques cas de reprises, tout comme par exemple une analyse se limitant à l'examen de la relation marquée par "de". Nous tenons à préciser, par ailleurs, que la proposition de répartition que nous avons faite ne se veut en aucun cas exhaustive et nous voulons signaler que les exemples proposés ne tiennent pas compte des constructions en "de" de type contextuel tel "la fille de l'autre jour", "l'homme de la passerelle" pour lesquelles la reprise du "dét. N1 de (dét.) N2" paraît favorisée au premier abord. Reste également en suspens le rôle ou l'apport d'informations que peut constituer une analyse psycholinguistique destinée à vérifier les hypothèses que nous formulons à partir des variations et des combinaisons de déterminants.

Bibliographie

ARIEL, M. (1990) : *Accessing noun-phrase antecedents*, Routledge, London and New-York.

BARTNING, I. (1984) : "Le parallélisme entre les syntagmes Nom + adjectif ethnique et les syntagmes correspondants en N-de-(Dét)-N en français", *Revue romane 21*, 1.

BARTNING, I. (1986a) : "Aspect des syntagmes binominaux en 'de' en français", *Travaux de linguistique et de littérature*, Klincksieck, XXIV, 1, 347-371.

BARTNING, I. (1986b) : "Les syntagmes nominaux en 'de' et leurs interprétations possibles", (version préliminaire).

BARTNING, I. (1986c) : "L'interprétation des syntagmes binominaux en 'de' en français contemporain", Institut d'études romanes, Université de Stockholm.

BARTNING, I. (1989) : "Le déterminant possessif et les compléments adnominaux en 'de'", *Revue romane*, 24, 2.

BARTNING, I. (1992) : "La préposition 'de' et les interprétations possibles des syntagmes nominaux complexes. Essai d'approche cognitive", *Lexique*, Presses universitaires de Lille, 11, 163-192.

BARTNING, I. (1992b) : "Réflexions sur le déterminant possessif et les compléments adnominaux en 'de' en français - quelques interprétatifs objectifs", in : LORENZO, R. (éd.) : Actes du XIX^{ème} Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, Université de Santiago de Compostela, septembre 1989, Vol. 1.

BAT ZEEV SHYLDKROT, H. (1988) : "Est-ce de ou de ? Le rôle de l'article défini dans les groupes nominaux en N de N", *Romance Philology 41*, 3, 309-319.

BERRENDONNER, A., M.J. REICHLER-BÉGUELIN (1995) : "Accords "associatifs"", in : *Cahiers de praxématique 24*, CHAROLLES, M., G. KLEIBER (éds.), 21-42.

CARLSSON, L. (1963, 1966) : *Le degré de cohésion des groupes subst. + de + subst. en français contemporain ; étudié d'après la place accordée à l'adjectif épithète - Avec examen comparatif des groupes correspondants de l'italien et de l'espagnol*, Acta Universatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia, Upsala.

CERVONI, J. (1991) : *La préposition. Etude sémantique et pragmatique*, Champs sémantique, Duculot.

CORBLIN, F. (1987) : *Indéfini, défini et démonstratif - Constructions linguistiques de la référence*, Genève, Librairie DROZ S.A.

DURIEUX, F. (1990) : "The meanings of the specifying genitive in English. A cognitive analysis", *Antwerp Papers in linguistics 66*.

FLAUX, N. (1992) : "Les syntagmes nominaux du type LE FILS D'UN PAYSAN : référence définie ou indéfinie ?", *Le Français moderne LX*, 1, 23-45.

FRAURUD, K. (1990) : "Definitness and the procession of noun phrases in natural discourse", *Journal of Semantics 7*, 395-433.

GIORGI, A., G. LONGOBARDI (1991) : *The syntax of noun phrases. Configuration, parameters and empty categories*, Cambridge Studies in Linguistics, Cambridge University Press, 57.

GROSS, M. (1986) : *Grammaire transformationnelle du français : 2 le verbe*, Paris, cantilène.

HATCHER, A.G. (1960) : "An introduction to the analysis of english noun compounds", *Word 16*, 356-373.

INALF (Institut National de la Langue Française), 1992, Discotexte1, CD-ROM.

KISTER, L. (1993) : *Groupes nominaux complexes et anaphores : possibilités de reprise pronominale dans un "N1 de (dét.) N2"*, Thèse de doctorat nouveau régime, U.F.R. des Sciences du Langage, Université de Nancy II.

KLEIBER, G. (1990b) : "Référence et anaphore : sur quelques emplois textuels non paradigmatiques de il", à paraître dans Cruziero Semiotico.

KLEIBER, G. (1991) : "'Paul est bronzé' versus 'La peau de Paul est bronzée'. Contre une approche référentielle analytique", in : *Analyse et synthèse des langues romanes et slaves*, H. Stammerjohann, 109-134.

KLEIBER, G. (1992a) : "Cap sur les topiques avec le pronom 'il'", *L'Information grammaticale*, Paris, 54, 15-26.

KLEIBER, G. (1992b) : "Y a-t-il un 'il' ostensif ?", in : GRECIANO, G., G. KLEIBER (éds.) : *Systèmes interactifs, Mélanges en l'honneur de Jean DAVID*, Recherches linguistiques XVI, Paris, Klincksieck.

KLEIBER, G. (à paraître) : "Référence pronominale : comment analyser le clitique 'il'".

LEJOSNE, J.C. et al. (1992) : "Etude des groupes nominaux complexes", in : TYVAERT, J.E. (éd.) : *Lexique et inférence(s)*, Recherches linguistiques XVIII, Paris, Klincksieck.

MILNER, J.C. (1982) : *Ordres et raisons de langues*, Paris, Editions du Seuil.

MOODY, M. (1973) : *A classification and analysis of "noun" + de + "noun" constructions in french "*, Mouton, The Hague.

PEDERSEN, J. et al. (1980) : *Fransk universitetgrammatik*, Stockholm.

REICHLER-BÉGUELIN, M.J. (1993) : "Anaphores associatives non lexicales : incomplétude macrosyntaxique", in : KAROLAK, S., T. MURYN (éds.) : *Complétude et incomplétude dans les langues romanes et slaves*, Actes du VI colloque international de linguistique romane et slave, 29 sept.-3 oct. 1991, Cracovie, 327-379.

TAYLOR, J.R. (1990) : "Possessiv genitives in english", *Linguistics 27*, 663-686.

T R A N E L (Travaux neuchâtelois de linguistique), 1995, 23, 97-141

Anaphores après SN complexes : quels objets de discours ?[1]

Catherine Chanet
Université de Fribourg, Suisse

Résumé

Cet article traite de la référence des SN binominaux en DE, de forme [(dét.) N1 DE (dét.) N2], et des phénomènes anaphoriques subséquents. Après avoir présenté les approches dont l'objectif est de prédire les anaphores à partir des SN, en fonction des relations sémantiques entre les noms et des types de prédéterminants, on se propose, en adoptant une conception cognitive de la référence, d'utiliser les phénomènes anaphoriques observés pour caractériser la référenciation opérée par les syntagmes binominaux. On est alors conduit à distinguer trois types de fonctionnements référentiels pour ces SN : certains SN nomment un objet de discours unique; d'autres, deux objets de discours distincts en relation l'un avec l'autre; enfin, les SN "à géométrie variable" peuvent selon les cas nommer un ou deux objets de discours. Ces trois types de fonctionnements sont détaillés et illustrés par 90 exemples, extraits de corpus de textes médicaux.

1. SN complexes, référence et anaphores

Le lien entre SN complexes et anaphores peut être abordé selon deux approches complémentaires. La première, que je qualifierai de "prédictive", consiste à établir les caractéristiques des SN complexes, et

[1] Recherche financée par le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique (subside FNRS n° 12-33751.92).
Je remercie toute l'équipe du Séminaire de Linguistique Française de Fribourg : Denis Apothéloz, Laurence Benetti, Alain Berrendonner, Joël Gapany, Marie-José Reichler-Béguelin, et Françoise Zay. Merci également à Catherine Schnedecker pour sa relecture et ses conseils. Je reste bien évidemment pleinement responsable des erreurs et imperfections subsistantes.

par suite, celles de leur(s) référent(s), pour prédire les anaphores subséquentes (notamment à des fins de traitement automatique). La seconde, qui fait l'objet de cet article, consiste à étudier les anaphores survenant après un SN complexe pour tenter de comprendre la façon dont les structures pluri-nominales réfèrent. Dans le premier cas, on s'intéresse essentiellement aux anaphores, et l'on considère que la séquence pluri-nominale détermine (au moins partiellement) le type d'anaphore possible dans la suite du discours; dans le second, on s'intéresse à la référence des SN complexes, et l'on cherche à voir comment des régularités de pointage nous renseignent sur les référents ou objets de discours signalés par des SN complexes.

Les SN complexes auxquels on s'intéressera ici sont des SN binominaux qui comportent la préposition DE, soit des séquences de type [(dét.) N1 DE (dét.) N2], ce qui regroupe les structures de surface suivantes :

- Ø N1 DE Ø N2 : *État d'immobilisme, sensation de faiblesse.*
- Dét. N1 DE Ø N2 : *l'infusion de camomille, ce besoin d'isolement.*
- Ø N1 DE dét. N2 : *Névralgie de la face, affaiblissement du malade.*
- Dét. N1 DE dét. N2 : *la circulation du sang, l'inflammation d'une glande.*

Avant d'en venir au corpus dont sont extraits ces exemples et aux problèmes que posent les anaphores après de tels SN, je voudrais détailler les deux approches possibles du lien entre ces structures et les anaphores qui surviennent à leur suite.

11. Prédire les anaphores à partir des SN complexes

Les travaux qui adoptent une démarche "prédictive" s'intéressent aux SN binominaux comportant un prédéterminant devant N1, et font l'hypothèse que la référence des anaphoriques survenant après un SN binominal peut être prédite, voire calculée, à partir du SN lui-même. L'objectif de tels travaux est donc de mettre à jour un certain nombre de facteurs propres aux séquences [dét. N1 DE (dét.) N2] qui favoriseraient soit une anaphore sur ce que désigne le SN global [dét. N1 DE (dét.) N2], soit une anaphore sur ce que désigne le SN formé par [dét. N2]. Deux types de facteurs semblent privilégiés : les relations sémantiques entre le N1 et le N2 d'une part, et le type des prédéterminants en présence dans le SN d'autre part.

111. Premier facteur : la relation sémantique entre N1 et N2

Considérer que la relation sémantique entre le N1 et le N2 peut influer sur la référence d'un SN binominal et donc sur les phénomènes anaphoriques ultérieurs revient à se poser le type de questions suivantes : après un SN de type partie inaliénable/tout (*le pied de la table*, *le visage de l'enfant*), les anaphores désignent-elles préférentiellement le tout (<la table>, <l'enfant>) ou la partie (<le pied de la table>, <le visage de l'enfant>) ? Après un SN de type objet-possédé/possesseur (*la voiture de Martine*, *le chapeau de Luc*), les anaphores désignent-elles le possesseur (<Martine>, <Luc>) ou l'objet possédé (<la voiture de Martine>, <le chapeau de Luc>) ?

Répondre à de telles questions suppose (i) disposer d'une typologie des relations sémantiques et (ii) être en mesure de déterminer, pour un SN donné, quelle relation sémantique il porte : pour les exemples ci-dessus, il faut avoir reconnu une relation partie/tout dans *le visage de l'enfant* ou une relation objet-possédé/possesseur dans *le chapeau de Luc*. Or cette entreprise se heurte à un certain nombre de difficultés.

• Conformément à différentes études contrastives de la préposition DE (voir les travaux de Cadiot, et notamment Cadiot 1993) qui ont montré qu'on ne pouvait attacher à DE qu'un sémantisme très abstrait ou "incolore", les relations sémantiques portées par les SN s'avèrent multiples et variées. La préposition DE peut en effet être surinterprétée comme une relation d'attribution (*la gentillesse de Jean*), de localisation (*les industries de la France*), de possession (*le chapeau de Luc*), de création (*le livre de Sartre*), d'origine (*l'idée de Jean*), d'identité (*la ville de Paris*), d'expérience (*le désir de Jean*), d'agentivité (*l'arrivée de Jean*), d'"objectivité" (*la destruction de la ville*), de partie/tout (*le visage de l'enfant*), de mesure (*un voyage de trois jours*), de quantité (*cinq kilos de fraises*), de partition (*la majorité des électeurs*), voire comme une simple relation de repérage (*la fille de l'autre jour*)[2]. De telles relations sont fixées d'après le sémantisme des noms en présence dans le SN.

• Mais, si l'on en croit Bartning (1987 et 1992), l'interprétation d'un même SN peut varier selon le contexte, dans la mesure où elle peut faire appel

[2] J'emprunte à L. Kister (ce numéro) et à I. Bartning (1987 et 1992) certains de ces exemples. On se référera à Bartning (1992) pour une typologie détaillée de ces relations.

soit à "une notion centrale ou un thème saillant dans le contexte plus large au niveau de la macrostructure, à savoir l'énoncé et le discours" (1992 : 164), soit aux connaissances extralinguistiques / encyclopédiques des interlocuteurs. Ainsi, pour interpréter un SN tel que *la jeune fille des livres*, il faut pour Bartning connaître le thème du passage du roman de Duras dans lequel s'inscrit cette séquence. De même, ce serait une connaissance du type "un architecte est quelqu'un qui construit des maisons" qui permettrait d'interpréter de façon préférentielle *la maison de l'architecte* comme <la maison construite par l'architecte> (et non comme <la maison où habite l'architecte>).

Le problème que posent ces SN non univoques est donc la pluralité des relations que DE y véhicule selon les contextes : un SN comme *l'eau des rivières* peut relever d'une relation de localisation, d'une relation partie/tout, voire d'une relation de possession (Bartning 1992 : 175). Autrement dit, la relation sémantique n'est pas intrinsèque au SN, elle est un *effet* de l'interprétation du SN en contexte[3].

• On peut alors s'en tirer en remarquant que cette pluralité d'interprétations n'est pas le propre de tous les SN, mais seulement de ceux pour lesquels l'interprétation n'est pas "prototypique". Il existerait en effet des cas où la relation sémantique est "pré-construite", c'est-à-dire "inférable à partir de la micro-structure du SN lui-même" (Bartning 1992 : 170), notamment lorsque le N1 est dérivé d'un adjectif (*la gentillesse de Paul, l'immensité du ciel*), ou constitue un nom d'agent à suffixe *—eur* dérivé d'un verbe (*un porteur du virus*), un nom de sentiment (*ma haine des promenades, le goût de l'échec*), un nom de parenté ou de relation sociale (*l'épouse de Jean, l'employé de mon mari*), ou encore un nom de procès dérivé d'un verbe (*l'arrivée du train, la reconnaissance d'Israël*).

Si cette piste semble intéressante pour la prédiction des anaphores, elle laisse en suspens la difficulté suivante : un syntagme comme *la*

[3] Bartning (1992) montre qu'il existe des liens entre les différentes interprétations possibles pour un même SN. Par exemple, une relation de possession et une relation locative ne sont pas indépendantes dans la mesure où, de façon prototypique, "le possesseur est normalement localisé dans la proximité de l'objet [possédé]" (Bartning 1992 : 173). Bartning propose alors de structurer l'ensemble des relations à l'oeuvre dans les séquences [dét. N1 DE dét. N2] en indiquant les possibilités de transfert d'une relation à l'autre (voir sur ce point le résumé qu'en fait ici-même L. Kister). Reste à savoir si la prédiction des anaphores s'en trouve améliorée ou pas.

reconnaissance d'Israël, que Bartning interprète comme une relation procès/objet (Ø a reconnu Israël), peut fort bien en contexte approprié faire l'objet d'une lecture subjective (Israël a reconnu Ø)[4]. Autrement dit, il semble que certains de ces cas, et particulièrement celui où N1 est un nom de procès, soient susceptibles d'une lecture non univoque, et l'on ne peut mettre sur le même plan des sous-spécifications dues à la préposition DE, et des indéterminations liées au sémantisme même des noms déverbaux. D'où : la relation sémantique entre N1 et N2 n'est pas "inférable à partir de la micro-structure du SN lui-même". En tout cas, pas seulement.

Les tentatives de typologies sémantiques des structures [dét. N1 DE (dét.) N2] montrent un phénomène intéressant pour l'étude des anaphores après SN complexes : si la relation sémantique entre N1 et N2 est à ce point sous-spécifiée, et fixée la plupart du temps par le contexte, alors elle ne constitue pas un facteur primaire dans la référenciation opérée par le SN. Reste donc à mettre en évidence d'autres facteurs susceptibles d'intervenir dans cette opération de référence.

112. Deuxième facteur : les types de prédéterminants en présence dans le SN

Faire l'hypothèse que les prédéterminants sont un facteur permettant de prédire les anaphores consiste à poser que le type des prédéterminants de surface : indéfini, défini, démonstratif ou zéro, devant N1 et devant N2, joue un rôle dans "le mode de donation du référent" du SN, i.e. dans les caractéristiques cognitives de ce référent.

---

[4] Dans l'exemple que donne Bartning, l'interprétation de la relation est effectivement univoque :

> La réunion de la conférence de Madrid, c'est pour le monde entier *la reconnaissance solennelle et spectaculaire d'Israël* par le monde arabe tout entier. (NO 1407 : 30 < Bartning 1992 : 170)

Mais elle l'est en vertu d'une expansion en "par" (considérée par Bartning comme ne faisant pas partie du SN), dont la fonction est précisément d'introduire un agent, ce qui permet d'inférer (i) qu'*Israël* n'est pas le nom de l'agent du procès de reconnaissance et (ii), qu'au niveau actantiel, *la reconnaissance d'Israël* comporte un agent indéterminé unifiable avec celui dénoté par le SN en "par" (Berrendonner 1995a). Cette conception s'accorde d'ailleurs avec la description du passif proposée par Desclés & Guentchéva (1993 : 76), selon laquelle "la construction de base du passif n'est pas la passive longue [*Israël a été reconnu par le monde arabe tout entier*] mais la passive courte [*Israël a été reconnu*]."
Ce n'est donc pas le simple rapport entre *reconnaissance* et *Israël* qui fixe la relation procès/objet.

BEST COPY AVAILABLE

Que les prédéterminants interviennent dans la référenciation opérée par les SN est un point consensuel dans le domaine des études sur la référence nominale et l'anaphore. On sait en effet que l'indéfini peut signaler l'introduction, dans la sphère publique du discours, d'un référent nouveau; que le défini constitue une instruction de rechercher un référent supposé déjà connu des interlocuteurs et pouvant aisément, sur la base de sa catégorisation, être distingué dans la masse des informations produites par le discours (Corblin 1983); que le démonstratif constitue une instruction de rechercher le référent le plus prégnant sur le plan thématique, ou le plus récent, en bref le plus saillant (Marandin 1986, et Berrendonner, ce numéro). Notons-le au passage, ces caractéristiques des prédéterminants montrent que les prédéterminants sont à analyser dans le cadre de la construction des représentations par le discours, de l'évolution de ces représentations, de leurs modifications, bref, dans le cadre d'une dynamique discursive.

L'hypothèse selon laquelle les combinaisons de prédéterminants dans les séquences [(dét.) N1 DE (dét.) N2] permettent de prédire la référence des anaphoriques subséquents est défendue dans ce numéro par L. Kister (voir aussi Kister 1993). Les résultats donnés ici-même par L. Kister sont les suivants :

1. L'absence de prédéterminant devant N2 est un facteur favorable à l'apparition d'un anaphorique désignant l'objet signalé par la totalité de la séquence [dét. N1 DE Ø N2].
2. La présence d'un démonstratif devant N1 favorise également les anaphoriques qui désignent l'objet signalé par la totalité de la séquence [démonstratif N1 DE (dét.) N2].
3. La présence d'un défini devant le N1 ne permet aucune prédiction.
4. Les cas où on a préférentiellement des anaphoriques qui dénotent l'objet signalé par [dét. N2] (et non plus par la totalité de la séquence) sont des cas où c'est le type sémantique du N1 qui intervient, et non pas le type de prédéterminant (*cinq cents grammes de fraises, cette fripouille d'enfant*).

Une étude statistique en cours portant sur un corpus d'environ 12 millions de signes (Baltazart & Kister, à paraître) devrait permettre d'évaluer grandeur nature la fiabilité de ces résultats. En l'état actuel de leurs travaux, Baltazart & Kister confirment les points 1 et 2 : 90% des anaphores après un SN sans déterminant devant N2 portent sur le référent de la totalité de la

séquence, ainsi que 87,5% de celles survenant après un SN avec démonstratif devant N1.

Outre le fait que le type de N1 semble aussi important que le type de prédéterminants, ce type d'approche pose une difficulté majeure : les occurrences de surface sont comptabilisées sans tenir compte d'éventuels phénomènes d'allomorphie, et les prédéterminants testés sont des morphes, et non pas des morphèmes. Ce qui pose problème à au moins deux niveaux : au niveau des interprétations de l'article zéro d'une part, et au niveau de l'interprétation d'un article donné comme spécifique ou générique d'autre part.

L'absence de prédéterminant est un phénomène de surface qui peut correspondre à des phénomènes sémantiques multiples. L. Benetti (1995) a montré que dans des structures de type [dét. N1 DE Ø N2], on pouvait différencier quatre types d'articles zéro devant N2 :

- Ø + Nom propre	*l'utilisation de Calcarea*[5]
	Ø est équivalent à un défini.
- Ø + N [+ continu / massif]	*la boule d'ivoire*
	Ø est un allomorphe de partitif
- Ø + N [- continu] singulier	*des brûlures d'estomac*
	Ø est un défini générique
- Ø + N pluriel	*l'accumulation de problèmes*
	Ø est un allomorphe d'indéfini pluriel

Il s'ensuit qu'on ne peut pas considérer que l'absence d'article devant N2 constitue un seul et unique facteur, et regrouper dans la même classe des SN tels que ceux notés en italique ci-dessus[6].
Par ailleurs, on sait également qu'un même article peut faire l'objet, selon les prédications opérées dans l'énoncé, d'une lecture spécifique ou d'une lecture générique. Il n'existe à ma connaissance pas d'études ayant traité de

[5] Ce SN est extrait d'un texte médical dans le domaine de l'homéopathie, que je présente au § 2.1. Les textes de ce type nomment de la même façon, par métonymie, une substance homéopathique et un type de patient, mettant en correspondance les caractéristiques physiologiques et psychiques des individus avec une substance donnée. Les noms de remède sont alors utilisés comme des noms propres. On peut toutefois se demander, comme pour les noms de médicaments, si ces substantifs sont réellement des noms propres. La question reste en tout cas à creuser.
[6] Dans leur étude statistique (à paraître), Baltazart & Kister n'ont pas considéré les allomorphes d'indéfini pluriel comme des articles zéro.

l'influence éventuelle de l'opposition spécifique/générique sur les caractéristiques des anaphores après SN binominaux. Il semble qu'il pourrait être intéressant d'explorer cette voie[7].

Une difficulté supplémentaire survient, à mon sens, quand dans ce type d'approche on porte des jugements d'acceptabilité sur des couples de phrases hors contexte pour déterminer quelles sont les anaphores possibles après des séquences binominales. Pour nous, les phénomènes anaphoriques ne peuvent s'analyser que dans le cadre d'un discours (attesté !), et le jugement sur l'(in)acceptabilité des enchaînements n'est pas opératoire dans la mesure où l'astérisque (dans la version "dure" du jugement) ou le point d'interrogation (dans une version plus "douce") invite l'interprète à reconstituer un contexte dans lequel l'enchaînement serait mal venu.

113. Bilan de l'approche prédictive

Si l'étude des relations sémantiques semble délicate à utiliser pour prédire la référence des anaphoriques après structures binominales en DE, l'étude des prédéterminants permet de dessiner quelques pistes d'investigation. Mais, comme le signale L. Benetti dans son analyse des articles zéro, l'analyse des morphèmes non réalisés en surface n'est pas dissociable du sémantisme lexical des noms. D'où : l'établissement des paramètres à l'oeuvre dans le facteur "type de prédéterminants" passe par l'étude de traits sémantiques attachés au lexique. De plus, si l'on veut évaluer l'influence d'une opposition spécifique/générique, on se doit d'examiner les prédications qui portent sur le SN. En définitive, le facteur "type de prédéterminants" amalgame des facteurs constitutifs et se révèle donc complexe.

Enfin, cette approche prédictive occulte à mon sens un phénomène majeur concernant les SN binominaux : les objets de discours qu'ils nomment. Ces études, lorsqu'elles se placent dans une conception textuelle de l'anaphore, parlent "du" référent du SN, lequel dépendrait de "la" tête du SN. Or pour

[7] C'est du moins ce que suggère implicitement L. Kister (ce numéro) quand elle oppose sur base de jugements d'acceptabilité:

1.Le visage d'une fillette est [généralement] souriant	2. Le visage d'une fillette apparut à la fenêtre
a. Il rayonne de joie	a. Il était souriant
b. ? elle rayonne de joie	b. elle était souriante
(une fillette --> générique)	(une fillette --> lecture spécifique)

peu qu'on choisisse une conception cognitive de la référence, la problématique liée aux SN binominaux se déplace vers la question suivante : ces SN nomment-ils un seul objet, ou deux objets de discours distincts ?

Répondre à ces questions suppose l'abandon d'une démarche prédictive, au profit d'une démarche qui envisage les anaphores après SN binominaux comme une source de renseignements sur les objets de discours créés par les SN, i.e. comme un indice des référenciations opérées par les syntagmes.

12. L'anaphore comme indice de structuration des objets de discours

121. Cadre théorique : une conception mémorielle de la référence

Il est désormais largement admis dans le domaine des études sur le discours, que les interlocuteurs interagissent en co-construisant un ensemble de représentations communes ou savoirs partagés. Ces connaissances construites par le discours, donc publiques, sont appelées objets de discours. Elles constituent les référents discursifs, et leur statut est purement cognitif. Leur ensemble forme ce que nous appelons ici une "mémoire discursive" (cf. Apothéloz et Reichler-Béguelin ici-même).

Un SN constitue le nom d'un objet de discours. Selon les prédications dont il fait l'objet, il peut nommer un objet *intensionnel* ou un objet *extensionnel*. Les objets intensionnels, qu'on appellera ici **types**, sont des objets dont les caractéristiques sont véhiculées par les connaissances lexicales : en disant que *le chat est un mammifère*, je ne fais rien d'autre, par *le chat*, que de nommer (c'est-à-dire rendre présentes dans les représentations de mon interlocuteur) les connaissances typiques liées en langue au substantif *chat*. En revanche, si je dis que *le chat a encore cassé une potiche*, *le chat* ne renvoie pas seulement à un ensemble de propriétés typiques, mais à un ensemble plus vaste de connaissances d'une nature différente, dans la mesure où je nomme un exemplaire particulier du type "chat". Le substantif *chat* me permet alors de **catégoriser** l'objet extensionnel (le chat particulier dont je parle) en fonction du type "chat". Autrement dit, les substantifs interviennent dans la catégorisation des objets de discours.
L'anaphore est une opération par laquelle un élément de la surface textuelle désigne un objet déjà présent dans la mémoire discursive, ou un objet

inférable à partir d'un autre objet qui s'y trouve. On parlera alors, pour l'opération d'anaphore, de **pointage**, et pour l'anaphorique qui effectue cette opération, de **pointeur.** L'étude de ces opérations de pointage fournit des informations quant aux représentations construites par le discours et à la façon dont elles s'organisent en mémoire (Berrendonner et alii, à paraître). Ces informations sont particulièrement précieuses quand il s'agit de comprendre quelle est la référence de descripteurs complexes.

122. Quels référents pour les SN complexes ?

Dans ce cadre théorique, le problème que pose la référenciation opérée par les SN binominaux en DE est de savoir quels sont les objets de discours qu'ils créent ou qu'ils activent en mémoire. Le fonctionnement référentiel des séquences [(dét.) N1 DE (dét.) N2] soulève alors deux questions :

1. Une structure [(dét.) N1 DE (dét.) N2] réfère-t-elle à un seul objet de discours complexe, ou à deux objets de discours distincts ?
2. Quelle est la structure des objets de discours signalés par une structure binominale ? Si l'on a affaire à un seul objet, quel est le rôle de chacun des deux noms dans la construction du référent ? Si l'on a affaire à deux objets de discours distincts, quelle est la relation qui lie ces deux objets ?

Les typologies sémantiques présentées plus haut ne permettent pas de répondre à ces questions : elles montrent que la préposition DE présente dans les SN ne "véhicule" aucune relation sémantique autre qu'une relation vague de repérage, faisant l'objet d'une sur-interprétation qui confère a posteriori une valeur sémantique à la préposition : cette relation n'est pas la source de l'opération de référence, mais une de ses conséquences. Elle ne peut donc fournir aucun renseignement sur la structure des objets de discours signalés par les SN complexes.

En revanche, les anaphores peuvent constituer un indice de la structure des objets mis en mémoire par les SN binominaux, dans la mesure où les anaphoriques pointent sur ces objets. C'est sous cet angle que le lien entre SN complexes et anaphores sera envisagé dans ce qui suit.

123. Hypothèses

J'appellerai O_0, lorsqu'il existe, l'objet de discours désigné par la séquence [(dét.) N1 DE (dét.) N2] et O_2, lorsqu'il existe, l'objet désigné par la séquence [(dét.) N2]. Je parlerai parfois de "SN2" pour désigner une séquence [dét. N2].

Les phénomènes anaphoriques survenant après les séquences binominales seront traités de la façon suivante :

1) pour une séquence [(dét.) N1 DE (dét.) N2] donnée, deux cas se présentent :

a) l'anaphorique pointe sur O_0, c'est-à-dire sur l'objet dénoté par la totalité de la séquence.

b) l'anaphorique pointe sur O_2, c'est-à-dire sur l'objet désigné par [(dét.) N2].

Parmi les critères de surface et/ou sémantiques qui permettent de décider sur quel objet pointe l'anaphorique, on peut distinguer :

- l'accord en genre et/ou en nombre, lorsque N1 et N2 sont de genre et/ou de nombre différent.

  ex : *l'agressivité du patient* est surtout tournée contre **lui-même**...(71)

- la reprise lexicale de N1 ou de N2 (fidèle, synonymique, ou hyperonymique)

  ex : dans *l'inflammation d'une glande*, **la glande elle-même** devient dure...(59)

  Catarrhe de toutes les muqueuses (...). **Ces écoulements** peuvent...(76)

- les prédications diverses, dont le sens est relatif à N1 ou à N2

  ex : *affaiblissement du malade*, **qui** tombe dans un état de mélancolie...(57)

2) Concernant la structure des objets désignés par les SN complexes, on a alors deux cas de figure :

a) Les séquences pour lesquelles on observe des pointages réguliers sur O_0 et celles pour lesquelles on observe des pointages réguliers sur O_2 sont considérées comme des séquences pour lesquelles il n'existe qu'une seule possibilité de pointage, donc référant à un objet unique.

- dans le premier cas (pointages uniquement sur O_0), [dét. N2] ne réfère pas. Au niveau de la structure syntaxique du SN, c'est donc N1 qui est considéré comme le centre de syntagme.

• dans le second (pointages uniquement sur O_2), seule la séquence [dét. N2] réfère, la séquence [dét. N1 DE dét. N2] ne nommant pas un objet de discours. Au niveau syntaxique, c'est N2 qui constitue le centre de syntagme.

b) Les séquences pour lesquelles on observe tantôt des pointages sur O_0 et tantôt des pointages sur O_2, sont considérées comme référant à deux objets de discours distincts en relation l'un avec l'autre.

2. Les anaphores dans les corpus

21. Corpus d'étude

Le corpus sur lequel cette étude s'appuie est constitué de matières médicales homéopathiques[8], qui sont des manuels à l'usage des médecins praticiens homéopathes. Une matière médicale homéopathique est organisée par noms de substances homéopathiques. Pour chaque substance, les matières médicales détaillent les symptômes que la substance peut faire disparaître (ou apparaître, selon qu'elle est administrée à dose homéopathique ou allopathique).

Les textes du corpus ont donc une finalité bien précise : permettre au médecin homéopathe de savoir quelle substance prescrire face à un certain type de symptômes. Il est important de prendre en compte cette finalité spécifique qui explique, on le verra, certaines routines anaphoriques.

[8] Ce choix a été motivé par une collaboration avec l'équipe des informaticiens de l'Institut Informatique de l'Université de Fribourg (dirigé par Michèle Courant), dont le but est de développer un système connexionniste dénommé AROME, à partir d'analyses linguistiques de noms de symptômes, pour tenter de mettre à jour des liens entre les symptômes qui relèvent d'un même remède homéopathique (cf ici-même L. Benetti pour une typologie de ces noms de symptômes).
Les exemples sont extraits des matières médicales de Kent 1932 (notés K) et de Vithoulkas 1983 (notés V). Le lecteur impressionnable notera que le texte de Kent est relativement ancien, et que son contenu est à replacer dans le contexte américain de l'époque.

22. Phénomènes à différencier des pointages : "ellipses" et liage

Si l'on adopte une conception mémorielle de la référence, on est conduit à distinguer trois types de phénomènes habituellement regroupés sous le terme d'anaphore : les phénomènes traditionnellement désignés par le terme d'ellipse, les phénomènes de liage, et les phénomènes de pointage. Seuls les pointages constituent des opérations sur la mémoire discursive. Les phénomènes d'ellipse et de liage ne sont donc pas à prendre en compte pour l'étude de la référence par les SN complexes.

21. Ellipses

On considérera comme "ellipses" les cas où l'élément anaphorique vaut pour un élément de la chaîne signifiante, mais ne provoque pas à lui seul d'opération en mémoire. Ce phénomène est appelé *substitution* par Halliday & Hasan (1976). Il s'agit notamment de cas où l'anaphorique peut être un *celui*, ou un *celle* comme en (1) :

> (1) Il peut accepter *l'idée de la mort* avec une relative sérénité mais non **celle** de l'incurabilité. (V23, p.28)

Celle apparaît comme une variable lexicale qui vaut pour une séquence ayant une occurrence antérieure, c'est-à-dire ici *l'idée*. Il y a en quelque sorte "anaphore de surface" dans la mesure où la "substitution" opère au niveau de la chaîne signifiante.

Les substitutions de ce genre sont soumises à des contraintes de parallélisme de structure. Elles apparaissent donc dans des sites classiques d'ellipse, à savoir des structures comparatives illustrées par (2)-(3), des coordinations telles (4) et (5), ou des énumérations comme (6). Dans tous ces cas la variable prend sa valeur sur la chaîne [dét. N1] (*la faiblesse, la paralysie, le délire, la forme, les accidents*):

> (2) Ainsi, *la faiblesse de MERCURIUS* n'est pas semblable à **celle** que l'on trouve chez d'autres remèdes. (V106, p.141)
>
> (3) Notons aussi que *la paralysie de PLUMBUM* n'a pas la même sévérité que **celle** d'Alumina. (V152, p.184)
>
> (4) Si nous voulons comprendre *le délire de BELLADONNA* et **celui** de BRYONIA pour voir lequel des deux remèdes conviendra dans un cas donné,

nous nous reportons à l'action fébrile du remède et cherchons quelle en est la nature; (K9, p. 264)

(5) Il [= cet état spasmodique] prend parfois *la forme de coliques* et parfois **celle** de névralgies. (K178, p.422)

(6) C'est un trait particulier de CALCAREA que, plus est prononcée la congestion des parties profondes, plus les régions superficielles deviennent froides. Dans *les accidents de la poitrine* , dans **ceux** de l'estomac, dans **ceux** de l'intestin, les pieds et les mains deviennent comme de la glace et se couvrent de sueur; le malade est parfois au lit avec la fièvre sur tout le corps et le cuir chevelu couvert de sueur froide. (K24, p. 278).

Mais la variable *celui* peut également valoir pour la chaîne [dét. N2], de par les accords en genre et en nombre avec le N2 qu'elle porte, et dans ce cas il ne peut pas y avoir de parallélisme de structure entre le SN complexe et le SN en *celui* :

(7) Telle est la véritable nature de CACTUS; vous ne trouverez, dans toute la Matière Médicale, aucun remède qui lui ressemble. Il n'y en a aucun qu'on puisse lui comparer pour *l'intensité de ces symptômes*. Tous **ceux** que j'ai décrits paraissent tourner autour de ces mots : congestion, constriction, et contraction. (K4, p.256)

(8) *La plupart des douleurs* sont améliorées par la chaleur, à l'exception de **celles** des dents et des mâchoires. (K99, p. 351)

Dans l'exemple (8), tout se passe comme si *celles* ne pouvait remplacer qu'une chaîne pouvant constituer — dans un autre contexte — le descripteur d'un référent : le terme *plupart* dans le prédéterminant complexe *la plupart de* n'a pas de fonction catégorisante, et une séquence comme *la plupart*, sauf à considérer qu'elle est elliptique, ne réfère jamais à elle seule. On ne pourrait donc rencontrer une substitution de *la plupart* par *celle* : on peut supposer que si la substitution opère bien au niveau des chaînes, toutes les chaînes [dét. N] ne sont pas également substituables par un *celui*, *ceux*, ou un *celle(s)*.

Enfin, *celui* peut prendre sa valeur sur la totalité de la chaîne que constitue le SN, en général dans des structures comparatives :

(9) Quelquefois, *une sensation de crampe* au niveau du plexus solaire, similaire à **celle** d'IGNATIA. (V44, p.57)

(10) *État d'esprit* comparable à **celui** de certaines personnes ayant une recherche spirituelle. (V158, p.192)

(11) *Les maux de tête* par contre offrent des caractéristiques particulières : ils commencent, en général, au-dessus de l'oeil gauche, s'étendent par derrière jusqu'à l'occiput. Ils peuvent siéger à gauche — le plus fréquemment —, ou à droite; du côté droit, il convient de les différencier de **ceux** de PRUNUS. (V179, p.222)

Le SN sur lequel opère la substitution est alors presque toujours un SN à prédéterminant zéro devant N2. Là encore on peut supposer que les caractéristiques référentielles du SN interviennent dans l'attribution d'une valeur à *celle*, *celui*, *ceux* : si avec ce type de variables la substitution opère bien au niveau des signifiants, il semble qu'elle ne puisse se produire que sur une chaîne signifiante qui à elle seule pourrait référer, autrement dit, qui au niveau sémantique comporterait un nom catégorisant.[9]
Dans les cas où *celui* se substitue à une sous-chaîne du SN, il va de soi que la totalité du SN en *celui* réfère bien à un objet de discours; en revanche la variable seule ne réfère pas : elle prend simplement sa valeur dans la chaîne signifiante antérieure. *Celui* ne constitue donc pas une instruction de rechercher un objet en mémoire, mais une instruction de rechercher une chaîne qui (i) puisse entrer dans une certaine structure syntaxique et (ii) comporte un élément catégorisateur.

Il existe néanmoins un certain nombre de cas douteux, dont (12), où la valeur de *celles* n'est pas très claire :

(12) Nous n'aurions pas l'idée de donner CONIUM pour *ces congestions soudaines, violentes du cerveau* ou *ces crises soudaines et violentes de douleur* dans la tête, la face ou les yeux, mais nous le donnerons pour **celles** qui accompagnent une maladie progressive générale. (K159, p.407)

Dans cet exemple le *celles* peut être interprété comme désignant <les congestions> ou <les crises de douleur>. On peut penser que les SN présents dans l'exemple (*ces congestions soudaines, violentes du cerveau* et *ces crises soudaines et violentes de douleur dans la tête*) traduisent une hésitation quant à la dénomination appropriée d'un même objet doublement catégorisé, comme congestion d'une part et comme crise de douleur d'autre

[9] Pour des difficultés liées à ces problèmes d'ellipse et de substitution par rapport aux autres phénomènes relevant du domaine de l'anaphore, voir Berrendonner 1995-b.

part. *Celles* reprendrait alors l'alternative de dénomination et fonctionnerait comme un hyperonyme de *congestion* et *crise de douleur*, indiquant que les objets de discours auxquels renvoient les SN peuvent être provisoirement catégorisés de façon identique.

222. Liage

Les cas de liage sont des cas où un pronom entretient des liens micro-syntaxiques d'accord avec un segment du discours antérieur. Le remplacement du pronom par un SN est impossible : l'apparition du pronom est réglée par des phénomènes purement syntaxiques. C'est le cas lorsque le pronom fait partie intégrante du SN, comme en (13) et en (14) :

> (13) Quand la pression extérieure et la tension qui en résulte deviennent trop fortes, le système nerveux s'effondre et produit *un certain nombre de symptômes physiques **qui** empêchent la personne de continuer* (V176, p.218)
> (14) C'est *le type de patient **qui** nécessite*, dans une perspective médicale orthodoxe, *l'hospitalisation d'urgence en milieu psychiatrique et des neuroleptiques*. (V171, p.210)

En (13), la séquence *un certain nombre de symptômes physiques* ne réfère pas à elle seule, et en (14), la séquence *le type de patient* ne désigne pas non plus d'objet de discours. Seule la totalité du SN (marqué ici en italiques) réfère. Le pronom est intégré au SN et participe à l'élaboration du référent. Il ne pointe donc pas sur un objet préalablement introduit en mémoire.

Les phénomènes de ce type, qu'il s'agisse d'ellipses (substitutions) ou de liages, ne donnent pas lieu à une opération en mémoire discursive, et constituent donc des cas parasites pour l'étude qui nous occupe.
Reste que le champ des opérations de pointage, qui sont celles qui nous intéressent, n'est pas toujours aisé à délimiter sur corpus.

23. Problèmes d'identification des pointages

231. Phrases nominales

Une des caractéristiques de ce corpus est de comporter un grand nombre de phrases nominales. Ces phrases nominales s'organisent autour d'un SN sans prédéterminant devant le N1, dont le rôle sémantique est d'introduire un

nouvel objet de discours. Ces SN complexes non prédéterminés, situés en tête de "phrase", constituent des noms de symptômes. Un problème se pose lorsque le N1 du SN complexe est repris fidèlement sans détermination, comme en (15) et (16) :

> (15) *Démangeaisons de la peau des membres*. Souvent **démangeaisons** avec brûlure. (K50, p. 298)
> (16) *Douleur des membres* pendant le frisson; **douleur rhumatismale**. Douleur dans les articulations; (K51, p. 298).

Peut-on parler d'anaphore dans ce cas ? Y a-t-il pointage sur l'objet de discours signalé par le premier SN, ici signalé en italique ? Autrement dit, les "démangeaisons avec brûlure" sont-elles celles de la peau des membres ? Deux analyses sont possibles :

> (i) on a affaire à des objets de discours distincts, et dans ce cas *démangeaisons de la peau des membres* et *démangeaisons avec brûlure* pour (15), *douleur des membres* et *douleur rhumatismale* pour (16), ne se recouvrent pas. En conséquence le second SN (*démangeaisons avec brûlure, douleur rhumatismale*) n'est pas anaphorique.
> (ii) on a affaire à un objet de discours unique, mais dans ce cas le second SN a un rôle attributif. Les phrases nominales sont alors paraphrasables par :
>
> - souvent ces démangeaisons (celles de la peau des membres) sont des démangeaisons avec brûlure.
> - cette douleur (celle des membres) est une douleur rhumatismale.
>
> La seule opération de pointage effectuée par ces phrases nominales réside donc dans le SN implicite *ces démangeaisons* ou *cette douleur*, et n'est pas en elle-même portée par les SN attributifs *démangeaisons avec brûlure* et *douleur rhumatismale*, dont le rôle est d'attribuer une propriété à l'objet de discours.

Ces cas ne seront donc pas répertoriés parmi ceux qui fournissent des indications sur la référence des SN binominaux.

232. SN définis et unicité du référent

Un problème similaire se pose lorsque le SN complexe est de type [(dét.) N1 de **le** N2] et lorsqu'on a une "reprise fidèle" du N2, comme en (17) et (18) :

> (17) *Inflammation de la gorge* avec saignement de **la gorge.** (K165, p.413)
> (18) *Spasmes des muscles des yeux*, de sorte que **les yeux** présentent des secousses et des contractions nerveuses, d'abord d'un côté puis d'un autre. (K186, p.426)

Dans ces exemples, le SN défini (*la gorge*, *les yeux*) enchâssé dans le SN complexe en italiques désigne un référent n'ayant pas été introduit en mémoire, mais supposé connu du fait de son unicité dans le domaine de référence (ici : le corps humain). Il s'agit d'un phénomène similaire à celui que l'on observe pour des SN définis tels *la lune* ou *le soleil*, qui ne pointent pas sur un objet de discours existant, mais qui rappellent (catalysent) une connaissance partagée en la rendant publique.

Le second SN défini (en gras dans les exemples) peut-il être dans ce cas considéré comme anaphorique ? Il ne l'est traditionnellement pas : on considère traditionnellement qu'il n'y a pas anaphore dans la mesure où l'interprétation du second SN peut s'effectuer sans recourir au SN introducteur. Mais dans une perspective cognitive, on peut dire que ce second SN pointe sur une entité préalablement convoquée en mémoire par le SN complexe : il y a bien pointage, et en ce sens, ce SN est donc bien anaphorique.

On intégrera donc les phénomènes de ce genre dans le champ des phénomènes à étudier.

24. En résumé

Ont été pris en considération pour cette étude :
• Les phénomènes de pointage uniquement (dans ce qui suit, le terme "anaphore" désignera les phénomènes de pointage).
• Se manifestant sous forme pronominale (y compris les possessifs et les relatifs non intégrés au SN complexe), ou sous forme lexicale définie ou démonstrative.

La proportion de telles anaphores par rapport au nombre de SN complexes du corpus est environ de 10 anaphores pour 100 SN. L'étude porte sur environ 200 anaphoriques. Il est possible que quelques pointeurs soient passés inaperçus lors du relevé, qui a été effectué manuellement : une relecture du corpus montre qu'on ne "voit" pas certaines anaphores, tant leur interprétation ne pose aucune difficulté. Quoi qu'il en soit, l'objectif n'était pas ici de fournir des résultats quantitatifs fiables, mais de dégager quelques pistes d'investigation concernant la référence opérée par les SN binominaux.

L'observation des corpus montre que les phénomènes de pointage après SN binominaux permettent de différencier trois fonctionnements référentiels pour les SN en DE. Certains SN nomment un objet de discours unique : selon les cas, cet objet est O_0 ou O_2; d'autres SN nomment deux objets de discours distincts O_0 et O_2 et mettent en relation ces deux objets; enfin, il existe une catégorie de SN en quelque sorte intermédiaire, où les SN dénotent deux objets de discours possédant des propriétés telles qu'ils peuvent être confondus ou "indiscrétisés" (Berrendonner 1994) en un seul, que j'appellerai objets de discours "à géométrie variable".
La suite de cet article est consacrée à détailler ces trois types de fonctionnements référentiels.

3. SN binominaux nommant un objet de discours unique

31. Syntaxe et sémantique

Systématiquement, certains SN provoquent un pointage sur O_0, d'autres un pointage sur O_2. Les deux noms N1 et N2 présents dans ces SN ne jouent alors pas le même rôle dans l'opération de référence : l'un des deux noms constitue ce qu'on appelle communément la "tête" ou le "centre" de syntagme, i.e. le nom qui permet de catégoriser le référent comme ressortissant d'un type; l'autre nom semble intervenir dans la construction proprement dite du référent.

Du point de vue de leur structure, ces SN présentent tous la particularité de comporter devant N2 un prédéterminant zéro interprétable comme un défini générique, qui signale que N2 est un nom de type (Benetti 1995). L'ensemble de la structure [(dét.) N1 DE Ø N2] constitue alors un

descripteur *caractérisant*, au sens de Bally (1965), le référent. Cette structure fonctionne donc sur le plan sémantique comme un *catégorisateur complexe* (Berrendonner, ce numéro).

Le nom qui n'intervient pas dans la catégorisation de l'objet, selon qu'il s'agit de N1 ou de N2, peut servir à effectuer différents types d'opérations de construction de descripteurs complexes, que j'examinerai successivement ci-dessous : créer de façon *ad hoc* un nom de sous-type à partir d'un nom de type, créer de façon ad-hoc un nom d'exemplaire à partir d'un nom de type, créer un nom de type complexe, ou de sous-type, à partir d'un nom de type simple.

32. Pointages sur O_2

321. Création ad hoc d'un sous-type

Les seuls cas des corpus pour lesquels on a **toujours** un pointage sur O_2 sont ceux où le SN comporte en position N1 un substantif comme *sorte, genre, espèce, catégorie, type*. Ces substantifs ont parfois été décrits dans la catégorie des "verrues nominales" (Blanche-Benveniste & al. 1991), en vertu du fait que dans les SN de ce type, le N2 n'est pas pronominalisable : **une sorte de celui-ci* (voir aussi Rouget 1989). Lorsqu'ils sont en position N1, c'est N2 qui catégorise le référent, et les anaphoriques pointent donc sur O_2 :

(31) Tous ses symptômes oculaires, ainsi que ses maux de tête et ses symptômes nerveux s'aggravent en lisant, en écrivant, ou en regardant fixement un objet déterminé. Il se sent très épuisé après un effort de ce genre, et a des douleurs déchirantes au-dessus des yeux, derrière les yeux à l'intérieur de la tête. C'est *un genre particulier de mal de tête*, comme il a l'habitude d'**en** avoir. (K25, p. 279).

(32) Les patients MAGNESIA sont des gens qui finissent toujours par avoir le caractère aigri; *une sorte d'amertume*, même si **celle-ci** n'est en fait ni dure, ni acerbe. (V95, p.130)

(33) *Ce type de patient* ne vous donne en général pas ou peu de symptômes. Si par exemple vous **lui** demandez s'**il** a peur de l'obscurité, **il** répondra peut-être par l'affirmative mais avec un léger haussement d'épaules, destiné à vous montrer qu'il ne s'agit là que d'une chose sans importance alors qu'**il** est en réalité terrifié par le noir. (V84, p.116)

Cependant le substantif opérateur peut également être en position N2. Il est alors précédé d'un élément à valeur anaphorique (*même* en (34), *ce* en (35)), ou suivi d'une expansion adjectivale (36-37). Dans ce cas c'est N1 qui catégorise le référent, les anaphores pointent toutes sur O_0 :

(34) Peut-être ne verrez-vous jamais des choses identiques à celles qu'on a décrites, mais vous verrez *des choses du même genre*, **auxquelles** l'esprit se complaît (...) (V77, p.100)

(35) Si dans son travail, *un adulte de ce type* a des subordonnés qui se disputent, cela **l'**angoisse énormément et **il** va tout faire pour essayer de trouver une solution à leur conflit. (V96, p.130)

(36) Il arrive très souvent qu'*une inflammation du type érysipélateux*, lente, apparaisse; **elle** est violacée et donnera le signe du godet. (K65, p. 314).

(37) Comme LYCOPODIUM concerne le plus souvent *des sujets de type intellectuel*, on **les** retrouve fréquemment parmi des professions libérales nécessitant des performances publiques. (V91, p.126)

Ces substantifs opérateurs construisent un sous-type à partir du type signalé par le centre de SN. Lorsque le substantif opérateur est en position N1, la séquence [<substantif opérateur> DE Ø N2] joue alors le rôle d'un hyponyme par rapport à N2. Cependant cet hyponyme, et donc le sous-type construit, possèdent un certain nombre de caractéristiques particulières :

• l'hyponyme n'a pas de correspondant dans le lexique. Il est donc impossible de nommer le sous-type sans avoir recours à une construction complexe. Par exemple, le recours à une séquence binominale en (31) est justifié par le fait qu'il n'existe pas dans la langue de terme pour nommer un mal de tête survenant après un effort de lecture et se situant au-dessus des yeux.

• l'objet dénommé par la totalité de la séquence relève **plus ou moins** de la catégorie désignée par N2. Comme le signale Galmiche (1990 : 35-36), "en général, ce genre de construction est davantage utilisé pour signaler une ressemblance, une tentative de classification approximative, plutôt qu'une inclusion stricte d'une classe dans une autre". Cela pourrait signifier que le prototype de la catégorie subordonnée est "décentré" par rapport à celui de la catégorie superordonnée, dans le sens où il est organisé autour de propriétés typiques qui ne sont pas celles de la catégorie superordonnée.

• Le sous-type est construit sur la base de propriétés communes à plusieurs de ses ressortissants, qui ne sont pas des propriétés typiques de la catégorie superordonnée : ce n'est pas une propriété typique pour un mal de tête que de survenir après un effort de lecture et de se situer au-dessus des yeux. Mais les maux de tête qui possèdent ces propriétés peuvent constituer une classe, dont le type correspondant peut être dénommé par *un genre (particulier) de mal de tête*, comme en (31), et centré autour des deux propriétés "survenir après un effort de lecture" et "se situer au-dessus des yeux". Le fait que cette construction du sous-type ait lieu à partir de propriétés **accidentelles** d'objets appartenant à une même catégorie explique l'absence de terme correspondant dans le lexique.

Il existe un lien entre la position du substantif opérateur dans le SN et le statut logique de l'objet de discours : si le substantif opérateur est en position N1 (cf. 31-32-33), le SN nomme un objet *intensionnel*. Or, on sait que les prédéterminants indéfini et démonstratif orientent l'interprétation d'un SN comme désignant un objet extensionnel. Ici, cette interprétation préférentielle est bloquée, et la présence du substantif opérateur en N1 évite une ambiguïté interprétative : toute séquence comportant un tel nom en N1 désigne un type et non un individu extensionnel.

322. Création ad hoc d'un exemplaire de type

L'opération en quelque sorte inverse de la précédente intervient quand le ressortissant d'un type donné ne peut pas être désigné par un SN indéfini de structure [un + <nom de type>]. C'est semble-t-il le cas en (38), où le N1 permet de créer une instanciation du type "choléra", et en (39), où il permet de créer une instanciation du type "intoxication opiacée (avec de la diarrhée)" :

> (38) HAHNEMANN n'avait pas vu *de cas de choléra*, mais il perçut que **la maladie** produisait des symptômes ressemblant à ceux de CUPRUM, de CAMPHOR et de VERATRUM. (K180, p.423)
>
> (39) Si jamais vous aviez *un cas d'intoxication opiacée* avec de la diarrhée, PULSATILLA **en** viendrait presque toujours à bout. (K136, p. 396)

En (38), il n'est pas possible de référer à un exemplaire extensionnel de la maladie en utilisant [un + <nom de type>] : "un choléra" serait probablement interprété par métonymie comme "un individu atteint du

choléra"[10], et non comme "une instanciation de la maladie". Pour créer un objet extensionnel ne comportant que les propriétés du type, on a recours à un N1 tel que "cas", qui constitue un nom générique d'exemplaire. En (39), le choix d'un SN indéfini comme *une intoxication opiacée* risquerait de conduire à l'interprétation selon laquelle le lecteur serait lui-même intoxiqué (*si jamais vous aviez une intoxication opiacée avec de la diarrhée...*). Le recours au nom générique d'exemplaire permet d'éviter cette interprétation.

Il faut noter que là encore, le substantif *cas* en N1 influe sur le statut logique de l'objet de discours : il oriente l'interprétation du SN comme désignant un objet extensionnel.

Le nombre d'exemples de ce type dans les corpus est trop faible pour dégager une tendance quantitative quant aux anaphores ultérieures. Cependant, on peut penser que la raison d'être d'un substantif comme *cas* en N1 est d'éviter une ambiguïté interprétative, et il semble probable que les anaphoriques survenant après de tels SN pointent préférentiellement sur O_2. On peut trouver des pointages sur O_0 lorsqu'une interprétation métonymique est favorisée, comme en (40) où la préposition *chez* favorise un glissement référentiel de l'instanciation de la maladie à l'individu atteint :

> (40) Je me souviens d'*un certain nombre de cas de dégénérescence graisseuse du coeur* chez **lesquels** j'aurais dû prévenir tous les troubles avec KALI CARB., si j'avais mieux compris **ces cas** à **leurs** débuts. (V86, p.120)

33. Pointages sur O_0

331. Création d'un type complexe par rapport à un type simple

Une structure [(dét.) N1 DE Ø N2] où N2 apparaît comme le nom d'un type peut servir à signaler un type complexe, sous-type du type nommé par N1. En (41), "remède de routine" est un sous-type de "remède". En (42),

[10] D. Apothéloz me signale un exemple qui illustre ce phénomène :
J'ai eu *un rhumatisme chronique* qui m'était très attaché. Je me suis toujours souvenu de **ce client** parce qu'il ponctuait toutes mes ordonnances par ce mot bizarre : "Oui, mais ce me fera-t-y du bien, Docteur ?" (Max Jacob, *Le cabinet noir*).

"membrane de coloration foncée" pourrait être considéré, dans le domaine des symptômes médicaux, comme nommant un sous-type de "membrane" :

(41) Pour nombre de médecins, COLOCYNTHIS est *un remède de routine* dans les cas de sciatique, et c'est seulement lorsqu'il échoue qu'ils prennent les symptômes du cas afin de trouver quel remède est réellement indiqué. (K144, p. 402)

(42) Dans de telles circonstances la gorge sera remplie d'*une fausse membrane diphtérique de coloration foncée* et il y aura du saignement tout autour de ses bords. (K167, p.413)

(43) Parce que SILICEA est *un remède d'action très profonde*, il y a toujours un risque à l'utiliser de façon routinière en présence d'un abcès. (V161, p.197)

Il faut signaler que ce sous-typage semble propre au domaine de connaissances dont relèvent les matières médicales : l'absence d'article devant N2 pourrait ici permettre d'indiquer que la propriété signalée par N2 est, dans le domaine, une propriété typique : il peut être pertinent pour un médecin d'établir différents types de remèdes, pour structurer le champ des connaissances sur ces remèdes. Les SN complexes ci-dessus désigneraient alors un ressortissant d'un type complexe.

332. Identification de deux objets par unification de leurs attributs

Il s'agit de cas où le SN comporte en N1 un substantif qui peut être considéré comme un hyperonyme de N2 :

(44) C'est *un état de passivité*, dans **lequel** il reste assis et pense à ses petites affaires, et à ses petites choses dont la somme ne fait rien du tout, et il reste assis des heures et des heures. (K19, p. 274)

(45) *État d'immobilisme* tout à fait similaire à celui qu'on rencontre dans l'artériosclérose. Il semble qu'il n'y ait plus de vie émotionnelle. **Cet état** néanmoins, bien que caractéristique de PLUMBUM, n'apparaît pas du jour au lendemain mais après des années d'évolution. (V143, p.180)

L'article zéro devant N2 indique ici un nom de type en N2, et le DE indique une relation de repérage à effectuer entre le type "état" et le type nommé par N2. Or, les N2 en (44) et (45) sont des déadjectivaux qui désignent des propriétés. Ces propriétés peuvent être considérées comme des états (la passivité et l'immobilisme sont considérés, au moins dans les

définitions des dictionnaires, comme des états). Le type "état" nommé par N1 peut être unifié avec l'attribut "état" du type "passivité" : la préposition DE est alors surinterprétée en relation équative.

Le descripteur complexe *état de passivité* met alors en relief un des attributs possibles de "passivité", en classifiant explicitement la passivité comme un état. Au niveau sémantique, tout se passe comme si la séquence [N1 DE Ø N2] (*état de passivité*) désignait un sous-type de N1 (*état*). Ces SN comportent donc en N1 un terme qui peut être considéré comme hyperonymique par rapport à N2, et la séquence [N1 DE Ø N2] crée un sous-type du type désigné par N1. L'objet créé en mémoire ressortit à ce sous-type.

333. Instanciation d'une place d'actant

Un phénomène similaire a lieu avec les SN du corpus qui nomment en N1 la place objet d'un procès, et en N2 l'objet qui instancie cette place d'actant : en (46) et (47), *sensation* nomme l'actant objet du procès *ressentir* (*ressentir une sensation*). C'est par rapport au repère que constitue cette place objet de procès que le N2 est interprété comme instanciant la place d'actant, i.e. comme constituant la sensation en question :

> (46) *Sensation d'ouverture et de fermeture du vertex*, **qui** commence au réveil, dure toute la journée et est aggravée par le bruit. (K55, p.306).
> (47) Le malade CARBO VEG. a beaucoup de difficultés respiratoires. Suffocation; ne peut pas s'allonger. *Sensation de faiblesse dans la poitrine*, comme s'il n'allait plus pouvoir inspirer. **Cette sensation** est tantôt due à la faiblesse cardiaque et tantôt à une réplétion thoracique. (K83, p. 328).

On peut là aussi considérer que la séquence [N1 DE Ø N2] désigne un sous-type du type que nomme N1 : une sensation de faiblesse (pour 47) peut être considérée comme un type particulier de sensation. Le DE peut alors être sur-interprété comme une relation équative, dans la mesure où N1 joue — localement — le rôle d'hyperonyme par rapport à N2.

Il semble que dans ces trois cas, la séquence [N1 DE Ø N2] permette de créer, de façon *ad hoc*, c'est-à-dire interne au champ des connaissances médicales, un sous-type de celui que nomme N1 : c'est sur le ressortissant

de ce sous-type créé en mémoire, c'est-à-dire sur O_0, qu'ont lieu les pointages.

4. SN complexes dénotant des objets de discours "à géométrie variable"

41. Les SN complexes référant à des objets "à géométrie variable" sont ceux qui comportent un quantificateur lexical ou un collectif. Ces deux cas sont regroupés ici, car ils présentent les mêmes comportements vis-à-vis des anaphores : le nom de collectif ou de quantifieur se trouvant en position N1, les anaphoriques pointent préférentiellement sur O_2.

Sur le plan syntaxique, ces deux types de SN ont en commun une structure [(dét.) N1 DE Ø N2], où N2 est pluriel et signale une classe, et où l'article zéro devant N2 peut être interprété comme un allomorphe d'indéfini pluriel "des" ayant disparu suite à une haplologie "de" + "des" (cf en (43) : *un grand nombre de déséquilibres*, et en (45) *un groupe de spasmes*). Mais ces SN peuvent également comporter — en surface — un prédéterminant démonstratif ou défini devant N2 : dans tous les cas le N2 est bien prédéterminé en profondeur.

Les différences entre SN comportant un nom collectif et SN comportant un nom quantifieur tiennent aux caractéristiques sémantiques du N1, i.e. à la possibilité pour le SN de désigner deux objets de discours distincts, ou un seul.

42. Quantifieurs

Dans les structures où N1 est un quantifieur, N1 ne peut constituer le nom d'une classe d'objets, mais indique une opération de regroupement sur des objets appartenant à une même classe. La question est de savoir si ce "regroupement" constitue une sous-classe de la classe associée au N2, c'est-à-dire si, en (41), *la plupart des maux de tête de Calcarea* désigne une sous-classe des maux de tête de Calcarea, et si en (43), *un grand nombre de déséquilibres* désigne une sous-classe de déséquilibres :

> (41) *La plupart des maux de tête de CALCAREA*, aussitôt qu'**ils** deviennent intenses, sont accompagnés de pulsations. (K22, p. 277).

(42) Le patient NUX VOMICA a justement une sensibilité particulière à *bon nombre de ces substances* et il va souffrir conséquemment à **leur** utilisation. (V120, p.159)

(43) Tous ces abus, après avoir eu leur période d'efficacité, entraîneront *un grand nombre de déséquilibres*. **Ils** se situeront d'abord au niveau digestif, puis le système nerveux se retrouvera atteint. (V122, p.160)

Cette question dépend du degré de lexicalisation du quantifieur : lorsque celui-ci est très lexicalisé, N1 fait partie d'un prédéterminant complexe (*la plupart de*, *bon nombre de*), et seul N2 joue un rôle catégorisant dans la référenciation opérée par le SN. Autrement dit, il n'y a dans ce cas qu'un seul objet O_2 en mémoire : la classe associée au N2.

On peut cependant observer des hésitations concernant les accords à effectuer après de tels SN. Ces hésitations sont l'indice d'un conflit entre un traitement syntaxique et un traitement référentiel de ces structures : en (44) —exemple authentique qui a échappé à l'éditeur —, il y a conflit entre une norme syntaxique d'accord sur le N1 (ici satisfait en genre), et un accord référentiel — "macro-syntaxique", dans la terminologie de Berrendonner & Reichler-Béguelin (1995) —, qui tient compte des objets nommés par le SN (ici satisfait en nombre) :

(44) L'organisme est soumis à *un nombre croissant d'agressions* **auxquels** il n'est pas accoutumé à répondre. (V43, p.56)

43. Collectifs

Les structures à collectif semblent instaurer une relation de repérage entre deux objets : il y aurait bien deux objets en mémoire, le collectif O_0 et la classe O_2 des entités constituant le collectif, lesquels auraient tous les deux la même extension. Mais ces deux objets auraient une tendance certaine à devenir "indiscrets" (Berrendonner 1994), c'est-à-dire à fonctionner comme une seule et même entité cognitive. La conséquence est que les collectifs fonctionnent de la même façon que les quantifieurs, l'opérateur de repérage DE invitant à réinterpréter le N1 comme quantifieur.

Ce phénomène, comme l'observent Berrendonner & Reichler-Béguelin (1995) à propos des accords après les SN de ce type, est d'ailleurs confirmé diachroniquement : les usages tendent à fossiliser dans la syntaxe même (par des accords sur le N2 ou par des accords "associatifs" qui ne tiennent

compte ni du N1 ni du N2) un traitement cognitif qui privilégie la classe au détriment du collectif la constituant. Au niveau des anaphores, ce traitement cognitif se manifeste par des pointages sur O_2 :

(45) Ce remède a le pouvoir de produire *un groupe de spasmes* à la suite **desquels** le malade paraît comme mort, ou en extase. (K175, p.421)

(46) Considérant PLUMBUM sous l'angle de l'artériosclérose, nous ne serons pas surpris de voir qu'il coïncide avec *toute une variété de désordres circulatoires*. **Le plus caractéristique** est : palpitations en étant couché du côté gauche. (V150, p.183)[11]

Un pointage sur O_0 reste théoriquement toujours possible. On trouve des exemples tels (47), qui montrent qu'il n'est pas nécessaire de distinguer nettement deux objets pour pouvoir interpréter l'anaphore, le collectif et la classe qui lui est co-extensive formant un objet indifférencié :

(47) Parle, saute d'un sujet à l'autre, *un flot d'idées* traverse son esprit **que** la parole n'arrive pas à traduire assez vite. (V89, p.124)

Ici, il n'est pas pertinent, du point de vue de l'interprétation, de savoir si l'anaphorique sous-jacent au relatif *que* pointe sur le < flot d'idées > ou sur la classe des idées.

5. Repérage d'un objet de discours par rapport à un autre

51. Reste enfin tout un éventail de SN pour lesquels on observe tantôt des pointages sur O_0, tantôt des pointages sur O_2. On supposera que ces syntagmes mettent en relation deux objets de discours distincts, et que l'un de ces objets sert de repère à l'autre : la préposition DE n'a alors pas d'autre fonction que celle de marquer cette relation de repérage entre deux référents.

Les anaphores observées après ces SN sont semble-t-il déterminées par deux phénomènes distincts d'ordre discursif :

[11] Le SN *le Ø plus caractéristique* comporte une ellipse du nom *désordre*. On ne peut cependant parler de réelle "substitution" ici, dans la mesure où *Ø* ne vaut pas pour la chaîne [dét. N2 Adj.] *des désordres circulatoires*. Il y a donc ici convocation, par l'intermédiaire de l'anaphorique zéro, d'un type "désordre circulatoire" associé à la classe des désordres circulatoires.

• des phénomènes de planification discursive, que l'on peut mettre en évidence par l'existence de routines textuelles : on peut repérer, dans un certain nombre de cas, des routines d'anaphorisation (pointages préférentiels sur O_0 ou sur O_2).
• des phénomènes liés à la saillance des objets en mémoire discursive, pour lesquels on n'observe pas de routine spécifique : le choix, à l'encodage, d'anaphoriser plutôt O_0 ou plutôt O_2 dépend dans ce cas du degré d'activation ou de la récence d'un objet dans la sphère publique du discours.

52. Routines textuelles

On peut distinguer, dans les corpus, deux types de routines textuelles : le premier type est consitué par des routines liées à des phénomènes pragmatiques de pertinence, qui sont indépendantes du type de discours; quant au second type, il concerne des routines dépendant de la finalité du texte, qui sont donc liées au domaine de connaissances particulier dont relève le corpus.

521. Routines liées à des phénomènes pragmatiques : le rôle des hyperonymes

Les routines d'anaphorisation qui semblent indépendantes du type de texte sont dues à la présence d'un hyperonyme dans le SN complexe. Le rapport d'hyperonymie, contrairement à ce qui se passait pour les exemples présentés en 3.3.2., n'est pas interne au SN. Le SN comporte simplement un terme qui, en langue, est un terme superordonné, tel *partie* ou *propriété*. Il n'existe pas de lien déterministe entre la présence d'un hyperonyme et le pointage sur l'un des deux objets : on ne peut pas prédire, face à la présence d'un hyperonyme en N1, sur quel objet s'effectueront les pointages, dans le sens où un hyperonyme en N1 peut, selon le champ sémantique dont il relève, déclencher des pointages aussi bien sur O_2 que sur O_0. En revanche, pour un hyperonyme donné, donc à l'intérieur d'un champ sémantique donné, la présence de l'hyperonyme en N1 rendra non pertinents les pointages sur l'un des deux objets, et les pointages s'effectueront systématiquement sur l'autre objet. C'est donc le champ sémantique dont relève l'hyperonyme qui détermine les pointages. Il

s'ensuit qu'on ne peut rendre compte des régularités d'anaphorisation après de tels SN complexes sans faire intervenir la sémantique du N1.

5211. *Pointage sur O_0 : N1 est un hyperonyme de partie*

Il s'agit de cas où le SN comporte en N1 un nom générique de partie, comme l'hyperonyme *partie* en (48)-(50). La relation de repérage portée par DE est alors sur-interprétée comme une relation partie/tout. Les pointages observés après ce type de SN sont tous des pointages sur O_0 :

(48) Il y a une brûlure intense dans *la partie du corps enflammée* , **qui** est induré[e] et pourpre. (K67, p. 314).

(49) Ainsi, quand *une partie du corps* sera blessée, **elle** se couvrira d'un escarre. (K71, p. 318).

(50) Ils [= les malades] auront aussi la sensation qu'ils sortent de leur corps, mais en fait, seulement au niveau de *certaines parties de leur corps* **qui** leur semblent devenir si légères qu'elles leur donnent l'impression de flotter. (V48, p.59)

N1 (*partie*) constitue ici un nom générique d'ingrédient. L'utilisation de l'hyperonyme montre que la spécification de cet ingrédient est informationnellement non pertinente : peu importe la façon dont cette partie est catégorisée, elle n'est définie que par sa relation d'ingrédience à un objet repère. Dans la suite du discours, cet ingrédient ne sera donc pas défini par sa catégorisation, mais par des propriétés spécifiques qui lui seront attribuées par l'intermédiaire des prédications opérées : *être induré et pourpre* en (48), *se couvrir d'un escarre* en (49), *sembler léger au malade* en (50) : on peut s'attendre dans ce cas à ce que les pointages aient lieu sur cet objet, que l'on veut définir par ses propriétés, et non pas sur son repère.

5212. Pointage sur O_2 : N1 est un hyperonyme de propriété

Autre cas où l'on peut identifier une routine anaphorique liée à la présence d'un hyperonyme en N1 : celui où l'hyperonyme constitue un nom générique de propriété, tel *caractère*, *trait*, *caractéristique*, *qualité*, dans les exemples ci-dessous. O_0 est donc ici une propriété quelconque d'un objet O_2, repérée par rapport à cet objet O_2. Le DE de repérage est alors sur-interprété comme une relation propriété générique / objet support. Les pointages ont lieu sur l'objet repère O_2 :

(51) *Un caractère très particulier de la douleur de la tête* est qu'**elle** se déplace du côté sur lequel le malade est couché vers le côté sur lequel il n'est pas couché, et qu'**elle** continue de changer ainsi quand le malade change de position. (K10, p. 267).

(52) *Un trait curieux de CICUTA* est que certains de **ses** symptômes font penser à la catalepsie (K189, p.368)

(53) *Une autre caractéristique de NATRUM MURIATICUM* est **son** incapacité à uriner ou à aller à la selle devant autrui. (V113, p.148)

(54) Tout débutant en homéopathie connaît *les caractéristiques générales de NUX* : **sa** frilosité, **son** aggravation aux courants d'air surtout le matin. (V127, p.163)

(55) *Les qualités essentielles de KALI CARB.* ne sont pas sans évoquer d'autres remèdes auxquels **il** est apparenté. (V88, p.120)

Étant donné que le SN1 signale une propriété indéterminée de l'objet support désigné par [dét. N2], il n'y a aucune pertinence à pointer sur cette propriété générique[12] : une sorte de "loi d'informativité" veut que dans la suite du texte, cette propriété soit précisée, trouve une instanciation. Dans la plupart des cas en effet, cette propriété est instanciée via une structure attributive, du type :

[un <variable de propriété> DE N2] ÊTRE <valeur de la variable propriété>

Or cette propriété instanciée est toujours repérée par rapport à l'objet O_2 : il est donc légitime que les anaphores pointent sur le repéreur, qui désigne le support de propriété.

522. Routines textuelles liées à la planification du discours

Outre les routines liées à des phénomènes pragmatiques, il semble que les corpus offrent des procédés d'anaphorisation dont la récurrence est liée à la finalité du discours. Ces textes ont pour objet de permettre au médecin homéopathe d'effectuer un diagnostic en identifiant des symptômes. La description des symptômes obéit alors à plusieurs "schémas", ce qui permet d'identifier des routines de pointage. La finalité du discours n'est cependant pas seule à intervenir dans les stratégies anaphoriques : là encore les caractéristiques sémantiques du N1 peuvent jouer leur rôle.

[12] laquelle, contrairement à ce qui se passait pour l'ingrédient générique, ne peut être définie par ses propriétés.

5221. SN interprétables comme lien procès / actant : N1 est un déverbal

Dans les SN de structure [(dét.) Déverbal DE dét. N2], le DE est rectionnel (le nom déverbal régit, au niveau syntaxique, son complément en DE), et la relation de repérage entre objets est sur-interprétée en relation procès/actant.

Tout comme pour le cas des SN à hyperonyme, le fait que N1 soit un substantif dérivé d'un verbe ne permet aucune prédiction sur les anaphores ultérieures : on trouve des pointages sur O_0 (le procès) ou sur O_2 (l'actant). Les stratégies de pointage s'inscrivent dans des routines de description des symptômes. Il semble également qu'elles fassent intervenir le type de procès (processus ou état) que nomme en contexte le N1 déverbal.

Les notions de *processus* et d'*état* que j'utilise ici sont empruntées à J.-P. Desclés (1991-a). Pour Desclés, ces notions ne sont pas attachées en langue aux prédicats, mais résultent de la mise en fonctionnement des prédicats lexicaux par un processus énonciatif (autrement dit, elles sont liées à l'énonciation et pas au lexique). Les notions de processus et d'état n'ont donc de sens que dans le cadre d'une énonciation donnée : c'est l'énonciateur qui, par un ensemble de phénomènes aspectuels, présente le procès comme statique ou comme processuel.

a) Pointage sur l'actant (O2) : N1 nomme un processus

Une routine textuelle bien attestée dans les corpus consiste à détailler un processus affectant un actant non agent. Le procès est ici identifiable comme un processus en vertu du fait qu'il est présenté comme évoluant au fil du temps, et permettant de passer, via différentes phases, d'un état initial à un état final.

Les exemples où le procès est perçu comme un processus mentionnent l'état final dans lequel se trouve l'objet affecté au terme du processus (l'état *résultant*), et les états intermédiaires éventuels par lesquels passe cet objet, c'est-à-dire des attributs qu'il acquiert au fil de son évolution.
On trouve dans les exemples relevant de cette routine, des verbes non statifs, comme *pâlir* ou *bleuir* en (56), *tomber* en (57), *s'affaiblir*, *s'infiltrer* et *s'indurer* en (58), et enfin *devenir* + *Adj.* en (58) qui indique l'état résultant de l'actant non agent :

(56) Peu importe le siège de la douleur, il y a toujours *altération du visage*. **Il** finit par pâlir, et les joues bleuissent. (K152, p. 403)

(57) Grande raideur des articulations et parallèlement, *affaiblissement du malade*, **qui** tombe dans un état de mélancolie, de désespoir, d'anxiété et de peur. **Il** a constamment présente à l'esprit la conviction qu'**il** est incurable et aussi l'impression qu'**il** va **lui** arriver quelque chose, qu'une épée de Damoclès est suspendue au-dessus de **sa** tête. (K93, p. 344)

(58) Dans *l'inflammation d'une glande*, les veines s'affaiblissent et s'infiltrent, **la glande elle-même** devient dure et douloureuse, les tissus alentour s'indurent et la peau en regard prend une coloration pourpre. (K63, p.314)

L'exemple (59) illustre la totalité de la routine qui consiste à détailler le processus : outre la présence de verbes non statifs comme *enfler* et *devenir + Adj*, on a ici mention de l'état final de l'objet (*très chaudes et si sensibles que...*), des états intermédiaires exposés chronologiquement (*d'abord rouges ensuite pourpres*), et pour terminer, le retour au processus pour indiquer qu'il touche à sa fin (*l'inflammation aura tendance à la résolution spontanée*) :

(59) BELLADONNA provoquera *une inflammation de toutes les glandes*; **celles-ci** enfleront, deviendront très chaudes et si sensibles qu'on pourra à peine **les** toucher; d'abord d'un rouge brillant **elles** prendront ensuite une coloration pourpre, et **l'inflammation** aura tendance à la résolution spontanée si l'on ne fait rien. (K66, p. 315).

Pour tous ces exemples, les pointages n'ont pas lieu sur le processus (O_0), mais sur l'objet affecté (O_2), qui constitue le repère stable par rapport auquel une instabilité est détectée[13] .

b) Pointage sur le procès (O_0) : le procès peut être un état

La routine concurrente, où l'anaphorique pointe sur le procès, consiste à définir ce procès, la plupart du temps par des structures attributives du type [x est y] :

(60) *Le gonflement des ganglions inguinaux* est un trait frappant, même quand **il** est en rapport avec un squirrhe. (K127, p. 383)

[13] Pour une conception cognitive de la notion de repérage, voir Desclés (1991-b).

(61) Les maux à type CARBO VEG. surviennent chez les êtres jeunes quand ils sont en état de faiblesse; chez les gens d'âge moyen qui sont comme atteints de vieillesse prématurée; ou dans *l'écroulement de la santé* **qui** est naturellement l'apanage de la vieillesse. (K87, p. 330).
(62) *La circulation du sang* n'est jamais égale dans tout le corps; **elle** est spasmodique et irrégulière. (K1, p.255)

Cette routine consiste à attribuer des propriétés au procès même. L'ensemble [procès + actant] peut également être défini par comparaison :

(63) *Grande distension de l'abdomen*, comme on **la** trouve dans la fièvre typhoïde. (K132, p. 388)

Pour tous ces exemples il semble difficile de soutenir que le procès est perçu comme un processus par l'énonciateur : ne sont mentionnés ni l'état initial, ni l'état final, ni les phases du procès. En (62), *circulation du sang* constitue clairement un état, dans la mesure où toutes les phases du procès sont identiques entre elles. Les autres exemples comportent des déverbaux correspondant à des verbes non statifs : *gonfler* pour (60), *s'écrouler* pour (61), *se distendre* pour (63). Mais il semble, au moins pour (60) et (63), que ce soit ici l'état du patient, résultant du processus, qui soit nommé par le déverbal : les ganglions sont gonflés, et l'abdomen est distendu.

Il faudrait donc examiner les exemples de ce type de façon plus approfondie, de façon à pouvoir déterminer si l'anaphore dépend du fait que le procès est présenté comme un état, ou du fait qu'elle s'insère dans une routine particulière de description des symptômes. Il est en effet très difficile ici de différencier les deux facteurs : l'interprétation d'un procès comme processus ou comme état dépendant fortement de l'énonciation, elle est aussi liée à ces phénomènes de routines.

5222. Routines d'attribution de propriétés à un objet

D'autres routines cette fois-ci clairement liées à la finalité des matières médicales consistent à spécifier les propriétés caractéristiques d'un symptôme, ou celles du siège de ce symptôme. Les noms de symptômes concernés sont des SN dont N2 constitue un nom d'organe (*névralgie de la face, catarrhe de toutes les muqueuses)* ou un nom de substance homéopathique, c'est-à-dire — métonymiquement — un nom de patient

(*l'éruption de CLÉMATIS, une des anxiétés majeures d'ARSENICUM*) : en bref, un site par rapport auquel le symptôme est défini.

On observe au moins deux routines concurrentes : la première consiste à donner les caractéristiques du siège du symptôme, et les pointages se font donc sur O_2; la seconde attribue des propriétés au symptôme lui-même, et les pointages se font sur O_0.

a) Pointage sur le siège du symptôme = O_2

Cette routine consiste à préciser un symptôme en donnant les caractéristiques statiques de la zone concernée par celui-ci. Ces caractéristiques peuvent être attribuées par analogie, via des structures en *comme*, par exemple en (64) et (65) :

(64) *Compression uniforme d'un organe*, comme si on **le** ligotait de plus en plus fort. Mais dans les tubes et les canaux c'est *une constriction d'un segment particulier*, décrite la plupart du temps comme s'**il** était lié par une corde. (K2, p.255)

(65) *Névralgie de la face*; douleurs comme si **elle** se déchirait, se fendait, douleurs en coups de couteau, avec les modalités habituelles. (K117, p. 377)

Elles peuvent également être attribuées par le recours à des structures attributives de type [x est y], par exemple en (66), (67), et (68) :

(66) Spasme du larynx pendant la toux, ou sans toux. Constriction du larynx; *spasmes de la gorge* , **qui** est douloureuse et enflammée. CHAMOMILLA guérit *le mal de gorge* lorsque **la gorge** est d'une rougeur uniforme, s'étendant à peu près d'une façon uniforme sur **la gorge entière,** avec gonflement considérable. (K106, p. 354)

(67) *Cyanose du visage et des lèvres* . **Le visage** est pourpre dans les convulsions et la coqueluche. (K187, p.426)

(68) *Grosses déformations des articulations*; **elles** sont augmentées de volume, molles et infiltrées, toujours plus mal par temps sec; il y a plus de douleur dans les périodes sèches. (K94, p. 344)

Au niveau des objets de discours, c'est donc O_2 (le site par rapport auquel on repère le symptôme) qui se voit doté d'un nouvel attribut à l'occasion de l'opération de pointage.

Cette routine vaut également pour les cas où le lien symptôme / site est interprétable en termes de lien propriété spécifique / support, c'est-à-dire pour les cas où N1 est un déadjectival, comme en (69)-(71) :

(69) CACTUS est un remède pour le traitement des hémorroïdes, *l'atonie du grand système porte et des veines inférieures du rectum*, les veines hémorroïdales. **Les veines** sont dans un tel état de relâchement que les dilatations s'y formeront et saigneront abondamment. Hémorroïdes saignantes. (K6, p. 258)

(70) C'est vrai aussi pour une autre rubrique concernant *une des anxiétés majeures d'ARSENICUM* : "Anxiété pour les autres". **Celui-ci** est moins préoccupé par les autres pour eux-mêmes que parce qu'**il** a peur de perdre quelqu'un qui **lui** est proche. Il s'agit d'une préoccupation personnelle et il sera peu concerné par quelqu'un qui **lui** est étranger. **Il** n'éprouve que la peur de perdre une personne dont **il** est dépendant. (V26, p.29)

(71) Chez PLUMBUM, *l'agressivité du patient* est surtout tournée contre **lui-même**. **Sa** nervosité est si grande qu'**il** va chercher à se frapper à l'aide d'un couteau. (V145, p.181)

Dans ce cas les pointages ont lieu sur le support de propriété, qui constitue le repère.

b) Pointage sur le symptôme = O_0

Le pointage sur le symptôme est justifié par la nécessité d'énumérer les caractéristiques de ce symptôme pour en faire un trait spécifique de la substance homéopathique concernée. Cette routine est très caractéristique des textes qui constituent les corpus, où l'on détaille régulièrement les modalités d'apparition, d'aggravation ou d'amélioration d'une pathologie commune à plusieurs remèdes; ce n'est que compte tenu de ces modalités que le symptôme est représentatif d'une substance donnée :

(72) *Le mal de tête* oblige le malade à se coucher. **Il** survient en attrapant froid mais, quand **il** est constitué **il** est calmé par l'air frais. **Il** est amélioré par la pression. (K47, p. 295).

(73) *Beaucoup de maux de tête* se fixent sur le front le matin au réveil, ou y apparaissent le soir après dîner; **ceux-ci** sont aggravés en se baissant et en marchant; (K48, p. 295).

(74) *Les maux de tête* par contre offrent des caractéristiques particulières : **ils** commencent, en général, au-dessus de l'oeil gauche, s'étendent par derrière

jusqu'à l'occiput. **Ils** peuvent siéger à gauche — le plus fréquemment —, ou à droite; du côté droit, il convient de **les** différencier de ceux de PRUNUS. (V179, p.222)

(75) Et ce qui est vrai de l'éruption du cuir chevelu sera vrai de *l'éruption de CLEMATIS* partout ailleurs; **elle** sera aggravée en se lavant; **elle** cuira et brûlera et sera presque enflammée après avoir été lavée. (K124, p. 382)

(76) *Catarrhe de toutes les muqueuses* : nasale, urétrale, vaginale... **Ces écoulements** peuvent être facilement supprimés mais récidivent à la moindre occasion. (V11, p. 18)

Ici, ce sont donc les exigences de la pratique du médecin qui conditionnent les anaphores dans les textes médicaux. Dans les cas où le SN complexe ne comporte pas d'hyperonymes et réfère à deux objets distincts, les pointages sur O_0 ou sur O_2 semblent également possibles : il est raisonnable de penser dans ce cas que les aspects quantitatifs concernant les préférences de pointages soient à mettre en relation avec les types de textes qui constituent le corpus.

53. Pas de routine observée

Enfin, reste un ensemble de SN complexes à la suite desquels on observe aussi bien des pointages sur O_0 que des pointages sur O_2. On en conclut que ces SN réfèrent bien à deux objets distincts en mémoire, qu'il n'y a pas de préférence de pointage sur O_0 ou sur O_2, et que les raisons qui motivent le choix d'un pointage plutôt que d'un autre tiennent à l'état courant de la mémoire discursive, c'est-à-dire de l'information partagée.

531. Cas particulier des opérateurs de partition

Un cas où l'on n'observe pas de préférence de pointage et qui pose problème est celui où en position N1 apparaît un lexème signalant une opération de partition d'un tout continu auquel réfère le SN2. Les exemples (77) et (78) comportent un pointage sur le tout continu (O_2), alors qu'en (79) et (80) on trouve des pointages sur la partition elle-même (O_0) :

(77) CARBO VEG. est un des plus grands remèdes que nous ayons pour *le début de la coqueluche*. Sa toux a tous les haut-le-coeur, tous les vomissements, toute la rougeur du visage qu'on trouve dans **cette affection**. (K82, p. 328).

(78) Comprendre *les différents stades d'un remède* permet aussi de dégager l'essence **du remède** et ainsi de **le** différencier des remèdes similaires. (V19, p.26)
(79) Les deux extrêmes peuvent se voir chez un même malade, l'un d'abord et l'autre plus tard. Il peut passer du plus haut degré d'excitation mentale et de violence *au maximum de prostration et d'épuisement*, dans **lequel** le corps est bleu et froid et doit pourtant être découvert. (K52, p. 300).
(80) Souvent *de petites doses d'opium* occasionneront de la dysenterie et, si on **les** augmente, il se produira une inflammation de l'intestin. (K137, p. 396)

Ces structures s'apparentent à celles qui indiscrétisent un collectif et la classe qui lui est co-extensive, et aux structures à prédéterminant (quantifieur) complexe (cf. § 4). Il semble donc que là encore, les deux objets aient une tendance à l'indiscrétisation, mais de façon moins marquée que dans le cas des collectifs et des quantifieurs.

La seule explication disponible pour rendre compte des deux possibilités de pointage, et donc, de la présence de deux objets en mémoire, est le faible degré de lexicalisation du N1 comme opérateur de partition : moins l'usage d'un N1 dans ce rôle est lexicalisé, plus on a tendance à considérer que la "partie" du tout constitue un objet à part entière.

532. Relations sémantiques du type partie inaliénable / tout

Autres SN pour lesquels aucune tendance concernant les pointages ne se dessine : ceux qui sont interprétables en termes de relation partie / tout, dont la littérature fait largement état. La "partie" est ici spécifique dans le sens où N1 n'est pas un hypéronyme. Dans les exemples suivants, le SN global réfère à la partie O_0, et la séquence [dét. N2] réfère au tout O_2. Les exemples (81) et (82) comportent un pointage sur O_0 (la partie), alors que c'est un pointage sur O_2 (le tout) que l'on trouve en (83) :

(81) Nous voyons que *l'organisme de ce malade* est dans un état d'inertie; il ne s'y produit pas de changements rapides; tout est ralenti. (K64, p. 314).
(82) Pendant la période de croissance beaucoup d'enfants ont besoin de ce remède. Il est souvent indispensable quand *les os du crâne* sont lents à se former, ou que **leur** développement ne marche pas de pair avec la croissance générale de l'enfant. (K40, p. 289)

(83) Aussitôt les dents se mettent à pousser, les os entrent en croissance, *les jambes du petit bonhomme* deviennent assez fermes pour qu'**il** puisse marcher, et **lui** permettre bientôt de se tenir debout. (K12, p. 269)[14].

Il semble ici nécessaire de faire intervenir des phénomènes de saillance des objets et d'évolution de la mémoire discursive pour expliquer les pointages[15].

533. Relation générale de repérage

Enfin, dans tous les autres cas, le DE du SN joue le rôle de charnière entre deux objets : il indique simplement que l'un des deux objets est repéré par rapport à l'autre, et l'on peut ultérieurement pointer aussi bien sur l'objet repéré que sur son repère. On peut alors distinguer deux cas, selon que le SN est propre au domaine des corpus ou pas.

5331. Noms de symptômes : le repérage est une relation de localisation

Pour un certain nombre de SN propres au domaine homéopathique, aucune régularité d'anaphore ne se dessine. Ce sont ceux pour lesquels N1 constitue à lui seul un nom de symptôme, et où l'objet désigné par SN2 constitue la localisation — spatiale — de ce symptôme :

[14] On peut se demander pour (83) quel est le sujet zéro de l'infinitif *permettre*. Si le morphème non réalisé en surface pointe sur <les jambes>, alors on a aussi un pointage sur O_0.

[15] C'est en tous cas en vertu de phénomènes de ce type que l'exemple suivant fait sourire :

> Mardi après-midi, à l'heure du drame, les deux voitures de la famille étaient garées devant la maison. Les volets étaient clos et le portail ouvert. *Le corps du père*, **qui** avait passé la matinée sur son lieu de travail et était rentré chez **lui** pour déjeuner, a été retrouvé près de la porte d'entrée. **Sa** femme, de retour d'une nuit de garde à l'hôpital, reposait sur son lit et **leurs** enfants, chacun dans sa chambre. Les enquêteurs, qui n'ont pas encore retrouvé l'arme du crime, passent au tamis tous les débris de la maison et cherchent un début d'explication dans le passé proche ou lointain **des victimes**. (Le Monde, 2/06/95. Exemple aimablement transmis par Denis Apothéloz).

L'article de presse détaille en effet les activités des membres de la famille dont il est question. Lorsque le SN *Le corps du père* apparaît, il introduit un référent nouveau en mémoire : s'il a déjà été question du père, il n'a pas encore été question de son corps. On s'attendrait donc à ce que ce nouvel objet fortement thématisé se voie attribuer des propriétés. Or dans la suite du texte, ce n'est pas sur cet objet localement saillant que pointent les anaphoriques, mais sur les objets cognitivement saillants, à savoir les membres de la famille, dont il a été longuement question. (Sur la notion de saillance locale vs cognitive, voir Berrendonner (à paraître)).

BEST COPY AVAILABLE

(86) *Ulcères de la lèvre* avec induration. Sous **les ulcères** il y aura de la dureté qui ira loin en profondeur, et le long de tous les vaisseaux qui envoient de la lymphe à **ces ulcères**, il y aura une chaîne de noeuds. (K162, p. 408)
(87) Si la diarrhée se prolonge un tant soit peu *l'eczéma du cuir chevelu* s'améliore régulièrement et vous pensez que votre malade est en train de s'**en** débarrasser, mais quand la diarrhée se ralentit un peu, alors sort une nouvelle poussée d'eczéma. (K171, p.418)
(88) *Goutte des doigts et des orteils*, **qui** deviennent douloureux par temps froid. (K41, p. 292)

5332. Autres cas

Dans tous les autres cas le DE qui relie les deux noms du SN indique une relation de repérage qui ne peut guère être spécifiée davantage. Les anaphores sont alors aléatoires, selon les visées de l'encodeur, et il n'est pas rare, comme en (89) et (90), de voir cooccurrer dans le même extrait de corpus un pointeur sur O_0 et un pointeur sur O_2 :

(89) Il n'est pas exceptionnel, même à notre époque, (...) de voir les jeunes mères et les nourrices donner aux bébés *de l'infusion de camomille* pour la colique, et voilà le bébé pris de convulsions. Personne n'attribue la chose à **l'infusion de camomille**, mais le médecin verra tout de suite, s'il connaît bien CHAMOMILLA, que ces convulsions sont attribuables à l**a camomille**. (K98, p. 350)
(90) *La vie d'un malade* quand on **la** connaît fournit beaucoup de notions sur **le malade lui-même.** (K148, p. 403)

6. Conclusions

En résumé, la recherche des objets de discours sous les SN complexes conduit à distinguer trois types de SN :

1- ceux dont le N1 (*sorte, type, cas*) constitue un opérateur qui s'applique à un nom pour former un seul descripteur complexe, et qui aboutissent à la création d'un objet unique en mémoire discursive. Ces opérations de complexification des descripteurs sont des opérations logiques, on devrait donc rencontrer de tels SN quel que soit le type de texte et le domaine traité par le texte. Il semble qu'elles agissent au niveau des propriétés

typiques des objets — au niveau de l'intension des termes —, sur un axe définissant des relations entre types, sous-types, et exemplaires.

2- ceux qui dénotent un objet indiscret, pouvant être "scindé" en deux objets. Ces SN ne correspondent pas à des prédicats complexes, mais constituent des descripteurs simples dont le quantifieur, lui, peut être complexe. Le N1 (*plupart, nombre, groupe, variété*) peut donc participer à une opération de complexification du quantifieur, c'est-à-dire à une opération qui a des incidences sur l'extension des termes, selon un axe définissant les relations entre classes et sous-classes.

3- ceux qui concatènent deux descripteurs différents, et qui effectuent un repérage entre deux objets de discours distincts. Il semble qu'ici le pointage sur l'un des deux objets ne soit pas lié à la relation sémantique qui lie les deux noms du SN, mais à deux types de facteurs :

• des facteurs de pertinence pragmatique, qui sont susceptibles d'exister pour tout texte, dans lesquels la présence d'hyperonymes joue un rôle certain.

• des facteurs de planification discursive, identifiables en surface par des routines textuelles, qui semblent eux dépendre de la finalité du texte, et de son organisation interne. On a me semble-t-il tout intérêt à ne pas perdre de vue, notamment pour des discours très finalisés, le fait que les référents sont essentiellement des entités dynamiques, et que leur dynamisme est la trace d'une activité discursive planifiée, c'est-à-dire la trace d'une stratégie du locuteur-sujet pour construire son discours. C'est aussi — surtout ? — en tenant compte des stratégies à l'oeuvre dans l'activité discursive que se résolvent les anaphores, qu'elles apparaissent après SN complexe ou pas.
Dans cette optique les SN complexes qui renvoient à deux objets de discours distincts ne font que participer à l'évolution de la mémoire discursive. Les référents qu'ils y introduisent s'y transforment selon les objectifs de l'énonciateur et l'état courant de la mémoire. La résolution des anaphores après de tels SN passe donc par une prise en compte non seulement de toutes les expressions référentielles précédentes, mais aussi des adjectifs et autres expansions présent(e)s dans les SN, et des types d'anaphoriques en jeu. Nous n'avons pas décelé dans nos corpus de corrélation entre le type d'anaphorique et la structure des référents. Mais les types d'anaphoriques interviennent dans les phénomènes d'évolution des référents, et donc dans la dynamique des objets de discours : à ce titre

il est possible qu'un type de routine textuelle, donc un schéma d'évolution des objets de discours, privilégie un type d'anaphorique donné.

Il s'ensuit que dans tous les cas où le SN complexe met en relation deux objets de discours distincts, les anaphores après SN complexes sont conditionnées par les mêmes facteurs que ceux qui conditionnent toute anaphore quelle qu'elle soit, lesquels se révèlent complexes et multiples (Apothéloz 1995). La problématique des anaphores après SN complexes cesse alors d'être spécifique pour se fondre dans celle, beaucoup plus vaste, de l'anaphore tout court.

Bibliographie

APOTHÉLOZ, D. (1995) : *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Genève, Droz.

BALLY, C. (1965) : *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke. (4è éd.)

BALTAZART, D., L. KISTER (à paraître) : "Corrélation entre détermination et sélection d'un anaphorisé dans une structure en 'N de N'", communication présentée pour le séminaire international de travail *Anaphore et Référence*, Nancy, 20-22 Septembre 1995.

BARTNING, I. (1987) : "L'interprétation des syntagmes binominaux en 'de' en français contemporain", *Cahiers de grammaire 12*, Juin 1987, 2-64.

BARTNING, I. (1992) : "La préposition *de* et les interprétations possibles des syntagmes nominaux complexes. Essai d'approche cognitive", *Lexique 11*, 1992, 163-191.

BENETTI, L. (1995) : "Matériaux de description pour les syntagmes nominaux complexes de type 'N1 de N2'", *Scolia 5* (Strasbourg), à paraître .

BENETTI, L. (ce numéro) : "Typologie des syntagmes nominaux de type 'N1 de N2' recueillis dans des manuels homéopathiques".

BERRENDONNER, A. (ce numéro) : "Quelques notions utiles à la sémantique des descripteurs nominaux".

BERRENDONNER, A. (1994) : "Anaphores confuses et objets indiscrets", in : SCHNEDECKER, C., M. CHAROLLES, G. KLEIBER, J. DAVID (éds.) : *L'anaphore associative (aspects linguistiques, psycholinguistiques et automatiques), Recherches Linguistiques XIX*, Université de Metz, et Paris, Klincksieck, 209-230.

BERRENDONNER, A. (1995-a) : "Redoublement actantiel et nominalisations", *Scolia 5* (Strasbourg), à paraître.

BERRENDONNER, A. (1995-b) : "Liage, pointage, et autres...", Communication présentée au colloque *Relations anaphoriques et (in)cohérence*, Anvers (B), 1-3 Décembre 1994, in : BERRENDONNER, A. et al.

BERRENDONNER, A. (à paraître) : "Saillance et constellations", in : BERRENDONNER, A. et al.

BERRENDONNER, A., M.-J. REICHLER-BÉGUELIN (1995) : "Accords associatifs", *Cahiers de praxématique 24*, 21-42.

BERRENDONNER, A., M.-J. REICHLER-BÉGUELIN, D. APOTHÉLOZ, J. ROUAULT (à paraître) : *Stratégies référentielles et calcul des noms*.

BLANCHE-BENVENISTE, C. et al. (1991) : *Le français parlé. Études grammaticales*, Paris, Presses du CNRS.

CADIOT, P. (1993) : "*De* et deux de ses concurrents : *avec* et *à*", *Langages 110*, Juin 93, 68-106.

CORBLIN, F. (1983) : "Défini et démonstratif dans la reprise immédiate", *Le Français Moderne 51, fasc.2*, 118-134.

DESCLÉS, J.-P. (1985) : "Archétypes cognitifs, schèmes conceptuels et schémas grammaticaux", *Actes sémiotiques - documents VII (69-70)*, 5-51.

DESCLÉS, J.-P. (1991-a) : "Archétypes cognitifs et types de procès", in : FUCHS, C. (éd.) : *Les typologies de procès, Travaux de Linguistique et de Philologie XXIX*, Strasbourg-Nancy, et Paris, Klincksieck, 171-195.

DESCLÉS, J.-P. (1991-b) : "La prédication opérée par les langues (ou à propos de l'interaction entre langage et perception)", *Langages 103*, Sept. 91, 83-96.

DESCLÉS, J.-P., Z. GUENTCHÉVA (1993) : "Le passif dans le système des voix du français", *Langages 109*, Mars 93, 73-102.

GALMICHE, M. (1990) : "Hyponymie et généricité", *Langages 98*, Juin 90, 33-49.

HALLIDAY, M.A.K., R. HASAN (1976) : *Cohesion in English*, London, Longman.

KENT, J.T. (1932) : *Matière médicale homéopathique*, 4è éd., Trad. française (1987), Paris, PMJ.

KISTER, L. (1993) : *Groupes nominaux complexes et anaphores : possibilités de reprise pronominale dans un "det N1 de (det) N2"*, Thèse de Doctorat, Université de Nancy 2.

KISTER, L. (ce numéro) : "L'influence des déterminants sur l'accessibilité pronominale des 'dét. N1 de (dét.) N2'".

MARANDIN, J.-M. (1986) :"*Ce* est un autre. L'interprétation anaphorique du syntagme démonstratif", *Langages 81*, Mars 1986, 75-89.

ROUGET, C. (1989) : *Application de la syntaxe pronominale à la syntaxe du nom. Analyse syntaxique des formes "Nom 1 de Nom 2"*, Thèse de Doctorat, Université de Provence.

VITHOULKAS, G. (1982) : *Essence des remèdes homéopathiques*, Paris, Payot.

ANNEXE : Répartition quantitative des pointages

OPÉRATION OU RELATION ENTRE OBJETS	O_0	O_2	TOTAL
identification par unification d'attributs "un état de passivité"	12	3	15
Place d'actant / actant "une sensation de faiblesse"	13	3	16
typage complexe "un remède de routine"	9	0	9
Création de type ad hoc par N1 "ce type de patient"	0	20	20
Création de type ad hoc par N2 "des sujets de type intellectuel"	10	0	10
Création ad-hoc d'exemplaire par N1 "un cas de choléra"	2	3	5
Indiscrétisation quantité / classe "un grand nombre de déséquilibres"	0	16	16
Indiscrétisation collectif / classe "un groupe de spasmes"	2	5	7
partie générique / tout "une partie du corps"	5	0	5
propriété générique /support "un trait curieux de Cicuta"	0	9	9
procès / actant du procès (selon routines) "gonflement des ganglions"	15	20	35
définition d'un objet par ses propriétés (selon routines) "Névralgie de la face"	25	23	48
partition / tout continu "de petites doses d'opium"	6	6	12
partie spécifique / tout "les os du crâne"	3	9	12
localisé / localisant "goutte des doigts"	3	5	8
repéré / repère "la vie des malades"	6	7	13
TOTAUX	111	129	240
Pourcentages	46%	54%	100%

BEST COPY AVAILABLE

TRANEL (Travaux neuchâtelois de linguistique), 1995, 23, 143-171

Nominalisations, référents clandestins et anaphores atypiques [1]

Denis Apothéloz
Séminaire de linguistique française
Université de Fribourg

Résumé

Cet article examine plusieurs cas d'anaphores atypiques. Celles-ci sont particulièrement fréquentes après une nominalisation de procès, ou à l'occasion d'une telle nominalisation.

Après avoir dressé un inventaire des expressions susceptibles d'opérer une nominalisation, on examine quelques phénomènes sémantiques dont ces expressions peuvent être le siège (dérivations métonymiques). On tente ensuite de déterminer quels types d'objets sont accessibles à une opération de référence après la formulation propositionnelle d'un procès, et au moyen de quelles expressions. La typologie des objets de Lyons-Dik est brièvement présentée et discutée. A partir de l'examen de nombreux exemples, on s'interroge sur la manière dont les procès sont mentalement représentés; on montre que le modèle réaliste et fixiste de la référence est inapte à rendre compte de nombreux faits pourtant parfaitement réguliers et attestés; on en conclut qu'il doit être abandonné au profit d'un modèle cognitif et constructiviste. On présente également quelques observations et hypothèses sur le fonctionnement apparemment non coréférentiel des syntagmes nominaux démonstratifs. Ces observations ouvrent la voie à certaines hypothèses sur la façon dont sont gérés les représentations construites par le discours.

[1] Cet article fait partie d'une recherche qui a été financée par deux subsides du Fonds national suisse de la recherche scientifique (N^os^ 12-33751.92 et 1213-39611.93).

1. Introduction et définitions préalables

On appelle ordinairement *nominalisation* l'opération discursive consistant à référer, au moyen d'un syntagme nominal, à un procès ou un état qui a préalablement été signifié par une proposition[2]. Dans les exemples ci-dessous, les expressions *l'occupation du bateau* et *cette vue* sont des illustrations prototypiques de cette opération.

(1) Plusieurs centaines de candidats cubains à l'exil occupent depuis dimanche un bateau battant pavillon maltais dans le port de Mariel, à 40 km à l'ouest de La Havane, dans l'intention de gagner les Etats-Unis, a annoncé hier le ministère cubain de l'Intérieur. **L'occupation du bateau** [...] a eu lieu après la cérémonie organisée au port en l'hommage au lieutenant tué il y a une semaine [...]. (*Libération*, 16.8.1994)

(2) Puis il distingua les minarets qui s'élançaient [...], face aux églises, et **cette vue** lui remit quelque peu le cœur en place. (I. Kadaré, *La caravane des féredjés*, 16, trad. frçse)

On prendra soin ici de distinguer l'opération proprement dite, qui est de nature anaphorique, et l'expression utilisée pour effectuer cette opération.

• En tant qu'opérations, les nominalisations établissent au statut de référent, ou d'*objet-de-discours*, un ensemble d'informations qui n'avaient pas antérieurement ce statut discursif. Aussi marquent-elles tout à la fois un changement de niveau et une condensation de l'information (Péquegnat 1984). D'autre part, du point de vue de la dynamique communicative, il importe de noter que les nominalisations reprennent, en présupposant son existence, un procès qui a été signifié prédicativement, qui vient donc juste d'être *posé*. Je nommerai *informations-supports* les informations d'origine propositionnelle qui fondent l'interprétation de la nominalisation. Dans (1), ces informations sont données par la séquence :

> *"Plusieurs centaines de candidats cubains à l'exil occupent depuis dimanche un bateau battant pavillon maltais dans le port de Mariel, à 40 km à l'ouest de La Havane, dans l'intention de gagner les Etats-Unis"*

[2] On parle parfois aussi d'*anaphores conceptuelles* (Moirand 1975; Descombes Dénervaud et Jespersen 1992).

et dans (2), par :

"il distingua les minarets qui s'élançaient, face aux églises".

• En tant qu'expressions anaphoriques, les nominalisations des exemples (1) et (2) comportent un nom-tête qu'on appellera *substantif prédicatif* (dans ces exemples : *occupation* et *vue*); j'emprunte cette appellation aux travaux de Gross et de son équipe[3], en précisant qu'il s'agit d'une notion sémantique et non pas morphologique : un substantif est prédicatif en raison de son signifié, et non parce qu'il est morphologiquement dérivé d'un morphème verbal.

Mais, ainsi qu'on va le voir, l'opération de nominalisation peut être accomplie par d'autres expressions que des expressions nominales. C'est pourquoi il est essentiel de distinguer l'opération, de l'expression qui en est l'instrument ou la marque. A cet égard, le terme usuel de *nominalisation* est plutôt fâcheux, car il amalgame les deux dimensions.

Cet article poursuit plusieurs objectifs, qui ont en commun d'être tous liés aux anaphores désignées habituellement par le vocable de *nominalisation*.

Dans une première section, je dresse un inventaire des expressions susceptibles d'opérer une nominalisation au sens précisé ci-dessus. Cet inventaire n'a rien de particulièrement original; il s'agit simplement de rappeler quelques faits pour la plupart bien connus, et de montrer l'intérêt qu'il y a à dissocier, ainsi que je viens de le faire, l'opération d'une part, et les instruments langagiers qu'elle met en œuvre, d'autre part. Je n'aborderai pas ici la question de la distinction entre SN défini et SN démonstratif, qui se pose de façon particulièrement intéressante dans le cas des nominalisations. Sur ce point, je renvoie le lecteur à une étude que j'ai menée en collaboration avec Catherine Chanet (voir Apothéloz et Chanet, à paraître).

Le second objectif est d'examiner quelques phénomènes sémantiques dont les nominalisations peuvent être le siège, quand elles font usage d'une expression lexicale. Le signifié des substantifs prédicatifs peut en effet manifester divers phénomènes de dérivation sémantique, principalement par métonymie. Pour les nominalisations, il en résulte parfois une certaine

[3] Voir par exemple Gross et Vivès (1986) et Gross (1993).

indétermination du signifié. Je présenterai très brièvement ces phénomènes, par ailleurs bien connus eux aussi.

Le troisième objectif est de déterminer quels types d'objets sont accessibles après l'énonciation d'un contenu propositionnel, et au moyen de quelles expressions. L'observation montre en effet que, entre les informations-supports et l'anaphorique, il n'y a pas toujours congruence référentielle. L'opération effectuée par l'anaphorique échappe alors aux typologies usuelles (coréférence, anaphore associative, nominalisation); et on est en présence de ce que j'ai appelé, dans l'intitulé de cet article, une anaphore atypique. Ces faits de discours conduisent à s'interroger sur la manière dont les procès sont mentalement représentés, et sur la meilleure façon de construire une modélisation unifiée des opérations anaphoriques.

2. Les expressions de la nominalisation : expressions lexicales, pronoms et expressions zéro

Premier volet de cet article, je vais maintenant passer en revue les principales expressions permettant d'opérer une nominalisation. Pour ne pas compliquer le problème, je m'en tiendrai à des cas où il ne fait pas de doute que c'est bien le procès antérieurement signifié qui est désigné par l'expression.

2.1. Revenons une fois encore aux exemples (1) et (2). Dans le premier, le substantif prédicatif choisi est morphologiquement dérivé du verbe employé dans la proposition qui fournit les informations-supports (*occupent... l'occupation*). Il n'en va pas de même dans le second exemple (*distingua... cette vue*) : la raison en est qu'il n'existe pas ici de substantif prédicatif forgé sur la même base morphologique et ayant le même sens (le substantif *distinction*, n'ayant pas subi la même évolution sémantique que le verbe *distinguer*, est ici inutilisable). On est donc en présence d'un fait de supplétisme morphologique. Etant donné le signifié des morphèmes concernés, on pourrait voir également ici un cas d'exploitation anaphorique de la relation d'hyperonymie (pour autant qu'on considère que la base morphologique de *voir* et de *vue* est un hyperonyme de celle de *distinguer*). Les exemples (3) à (5) sont d'autres illustrations de ce phénomène de supplétisme.

(3) Un hélicoptère de deux places **s'est écrasé** hier [...]. Les causes du **crash** ne sont pas encore connues. (*L'Express*, 28.12.1994)

(4) Notre rencontre sortait tout droit de Dostoïevski : le père bourgeois rend visite à son fils dans une ville étrangère et **trouve** le jeune poète, seul dans une mansarde, dévoré par la fièvre. Le choc de cette **découverte**, l'indignation qu'on puisse vivre dans un endroit pareil ont galvanisé son énergie. (Paul Auster, *L'invention de la solitude*, 104, trad. frçse)

(5) C'est peut-être pourquoi Botton a été amené à **piocher** dans la caisse de la clinique Régina à Hauteville. En baptisant *"avances"* ces **ponctions** (*Canard enchaîné*, 9.12.1992. Exemple emprunté à C. Chanet)

Dans (3), quelqu'un qui voudrait éviter le mot *crash* en serait vraisemblablement réduit à utiliser un hyperonyme (type *l'accident*). Dans mon idiolecte, en tout cas, *écrasement*, s'agissant d'un avion, fait difficulté. Un problème analogue se pose pour (4) et (5).

On peut retenir de ces observations que les nominalisations, quand elles font usage d'une expression lexicale, sont des opérations discursives qui peuvent poser à l'encodeur des problèmes parfois délicats de choix lexical. Cela d'autant plus qu'à l'écrit, elles tombent sous la norme qui prescrit d'éviter la répétition d'un même morphème à courte distance.

2.2. Outre les anaphoriques lexicaux du type de ceux des exemples (1) à (5), les nominalisations peuvent être réalisées par des pronoms. Un pronom s'avère utile quand, justement, la langue n'offre pas de lexème adéquat ou que l'encodeur se trouve à court de ressources lexicales. Cette situation peut se présenter si les informations-supports forment un tout complexe et difficilement condensable dans une seule dénomination; il en va parfois ainsi quand elles ont été formulées dans plusieurs propositions. L'exemple (6) illustre ceci.

(6) [Critique de disques] Le London Symphony Orchestra se noie sous le poids des cordes, on n'entend de détails que les interventions solistes les plus évidentes. **Ça** gâche. (*Libération*, 3.12.1994)

Pour nominaliser, l'oral quotidien fait un usage très abondant des pronoms démonstratifs neutres. Il n'est d'ailleurs pas exclu que cette solution, dans (6), ne soit en définitive qu'un symptôme d'oralité placé plus ou moins intentionnellement et à des fins stylistiques. Quoi qu'il en soit, on trouve

de façon systématique cet emploi des pronoms neutres dans les écrits d'enfants (Apothéloz 1995), mais aussi dans ceux de scripteurs plus âgés (Descombes et Jespersen 1992). (7) en est un exemple. Réciproquement, il est très probable que les nominalisations lexicales sont plus ou moins associées au registre écrit soigné.

(7) Si on interdit par exemple la vente des cigarettes les jeunes en trouveront par n'importe quel moyen, même s'il faut qu'ils volent. **Ça** incitera à commettre des "bêtises". (Rédaction d'élève, 13 ans. Corpus P. Cotnet, Université de Poitiers)

Il est intéressant de noter que le pronom, outre qu'il épargne la recherche d'un lexème, présente l'avantage d'éviter la répétition d'un même morphème : il est dès lors possible que dans (7), le choix du pronom ait été motivé par le souci d'éviter la séquence : *si on interdit... cette interdiction*.

2.3. On sait que le pronom relatif s'analyse comme l'amalgame morphologique d'un élément conjonctif et d'un élément anaphorique, éventuellement encore d'une préposition (Damourette et Pichon; voir aussi Deulofeu 1981, Gadet 1989). Or cet anaphorique peut fort bien avoir pour informations-supports directes une proposition entière, sans l'intermédiaire d'une expression référentielle. On en trouve des exemples dans des usages du relatif ressentis comme archaïques ou littéraires.

(8) Un mufle [...] demanda à Costals, d'un air folichon : "qui est donc cette fille ravissante avec qui je vous ai rencontré avenue du Bois ?" Là-dessus Costals réalise qu'on trouvera sa femme ravissante, et s'en pavane un peu, **dont** il a honte. (H. de Montherlant, *Les Lépreuses*, 72)

(9) Si par hasard vous obteniez un ticket, **dont** je doute, un sourire compréhensif de l'employée vous renseignerait sur les limites du jargon de la R.A.T.P. (*Le Figaro littéraire*, 23.2.1952. Exemple emprunté à Grevisse, §372 d)

2.4. Enfin, l'expression même de la nominalisation peut être implicite, par exemple parce qu'il s'agit du sujet zéro d'une proposition participiale.

(10) Hier matin, un véhicule banalisé de la police a été attaqué à proximité de l'ambassade d'Italie, **faisant quatre morts**, deux policiers et deux attaquants. (*L'Express*, 13.7.1994)

Dans cet exemple, le sens de la participiale induit à extrapoler un sujet grammatical qu'on pourrait expliciter au moyen du syntagme : *l'attaque du véhicule*. Il s'agit donc bien d'une nominalisation, mais elle n'est signalée par aucun segment linguistique. En principe, la stratégie d'interprétation par défaut du sujet zéro d'une participiale consiste, pour le décodeur, à faire coïncider ce sujet avec celui de la principale. Ce que la norme tente d'ailleurs d'imposer comme règle absolue. La référence subit donc, dans l'exemple (10), un mouvement non explicitement signalé qui, du point de vue du décodage, est relativement inattendu : de "un véhicule banalisé de la police" à "l'attaque de ce véhicule". Le fait que la proposition fournissant les informations-supports soit formulée à la voix passive, et qu'elle ne mentionne aucun Agent, rend d'autant plus visible — et peut-être, pour certains, d'autant plus inacceptable — ce mouvement, ainsi que le montre une comparaison avec (10').

(10') Hier matin, trois hommes masqués ont attaqué un véhicule banalisé de la police à proximité de l'ambassade d'Italie, **faisant quatre morts**, deux policiers et deux attaquants. (Exemple modifié)

3. Polysémie des substantifs prédicatifs

C'est un fait bien connu et maintes fois commenté que les substantifs prédicatifs sont systématiquement le siège de phénomènes de polysémie. Ainsi, des lexèmes comme *construction* ou *traduction* peuvent être utilisés dans des expressions désignant un procès (soit : "le fait de construire", "le fait de traduire") aussi bien que dans des expressions désignant l'Objet résultant de ce procès, ou Objet *effectum* (disons ici : "une maison" et "un texte"). On qualifie traditionnellement ces interprétations, respectivement d'*abstraite* et de *concrète*; et le processus de mutation sémantique qui est à l'origine de cette polysémie est décrit comme un déplacement métonymique : d'une sens premier abstrait, des emplois métonymiques répétés dans des expressions référant à l'Objet *effectum* ont abouti à stabiliser cette valeur, en un mot à la lexicaliser. Telle est du moins l'explication traditionnelle.

D'autres valeurs que l'*effectum* peuvent résulter de ce processus de déplacement métonymique, et notamment celles d'Agent du procès (voir par exemple le sens de substantifs comme *accusation* ou *défense* utilisés

dans un tribunal), d'Instrument (*fermeture*, dans l'expression *fermeture à glissière*, par opposition à *fermeture des magasins*); ou encore de Manière, comme le substantif *correction* dans le texte suivant :

(11) **La correction** des épreuves écrites de philosophie au baccalauréat suscite réclamations et protestations, notamment de la part d'une lauréate du concours général série C du lycée Henri-IV. (*Le Monde*, 10.7.1994)

Le contexte indique clairement qu'il faut comprendre ici *la correction* comme "la manière dont les épreuves ont été corrigées", et non comme "le fait d'avoir corrigé les épreuves". Certains substantifs prédicatifs, comme *prononciation*, sont presque toujours utilisés avec cette valeur[4].

D'une certaine façon on peut considérer que l'Agent, l'Objet *effectum*, l'Instrument et la Manière sont, par rapport au procès proprement dit, comme autant d'*ingrédients* d'un tout. En ce sens, les faits de polysémie que manifestent les lexèmes énumérés ci-dessus relèvent du même phénomène de dérivation sémantique : par focalisation métonymique, le substantif prédicatif en vient à dénoter un ingrédient de la totalité du procès.

Dans son analyse sémantique des noms, fondée sur la logique des prédicats, Karolak (1989) rend compte de ce phénomène de la façon suivante. Selon lui, un substantif prédicatif, comme toute espèce de nom, peut être décrit formellement comme un prédicat représentant un certain contenu notionnel, possédant une ou plusieurs positions d'arguments. Ainsi, le substantif *traduction* évoqué plus haut pourrait être représenté comme suit, dans sa valeur de procès :

traduction (x, y) = quelqu'un (x) traduit quelque chose (y)

Que se passe-t-il lorsque ce nom en vient à dénoter l'Objet *effectum* de ce procès ? Quand il est un nom de procès, la position d'argument *y* est extérieure au contenu du prédicat et est saturable (elle peut être occupée par un élément comme *un livre*). Quand il devient le nom de l'*effectum*, cette position est incluse dans le contenu du prédicat et en vient à coïncider avec ce contenu; elle est *résorbée* par lui (tel est le terme utilisé par

4 Sur cette interprétation des substantifs prédicatifs, voir Nowakowska (1993 : 43-59).

Karolak) et n'est donc plus récupérable. Ce que Karolak note ainsi :

traduction (x, y) = *quelque chose que traduit quelqu'un*

C'est le même mécanisme de résorption qui explique les autres dérivations métonymiques signalées plus haut : vers l'Agent, l'Instrument ou la Manière.

Cette polysémie des substantifs prédicatifs retentit évidemment sur l'interprétation des nominalisations. Elle a notamment pour conséquence qu'il n'est pas toujours certain qu'il y ait bien nominalisation. Ainsi dans le texte suivant

(12) Par une belle matinée de mai, à la Côte-Saint-André, j'étais assis dans une prairie, à l'ombre d'un groupe de grands chênes, lisant un roman de Montjoie, intitulé : *Manuscrit trouvé au mont Pausilippe*. Tout entier à **ma lecture**, j'en fus distrait cependant par des chants doux et tristes, s'épandant par la plaine à intervalles réguliers. (H. Berlioz, *Mémoires, I*, 251)

l'expression *ma lecture* peut être interprétée comme désignant, soit le fait de lire, soit le texte proprement dit. Dans le premier cas, il s'agit d'une nominalisation; dans le second, d'une classique anaphore par coréférence (*ma lecture* désignant le même objet que l'expression *un roman de Montjoie*).

Même situation dans l'exemple (13) :

(13) Il leur fallait manger maintenant dans des gargotes, pour quelques sous, parmi la crasse et la vulgarité, une nourriture qu'il ne supportait pas. Pour **ces repas**, il allait chercher Tonka, ponctuellement, comme s'il s'agissait d'un devoir. (R. Musil, *Trois femmes*, 106, trad. frçse)

Doit-on interpréter l'anaphorique *ces repas* comme désignant l'activité de manger ? ou ce qu'il y a dans l'assiette ? comme une nominalisation de procès ? ou comme une expression coréférant avec le syntagme *une nourriture qu'il ne supportait pas* ?

Il est important de voir que dans l'un et l'autre de ces exemples, l'ambiguïté qui frappe le substantif prédicatif n'est la source d'aucune difficulté d'interprétation, et n'entraîne aucune malformation discursive.

Elle ne diminue donc en rien l'acceptabilité de la séquence. Généralement ce genre de phénomène passe même tout à fait inaperçu, de sorte qu'il n'y a pas même lieu de se demander laquelle de ces deux interprétations est réalisée.

Comme toujours dans les faits de polysémie, il se peut que des informations apportés par le contexte spécifient le signifié au départ sous-spécifié du substantif prédicatif. Il en va ainsi dans les exemples suivants :

(14) Pendant quatre jours et quatre nuits, le docteur ne quitta pas son cabinet, et il parvint, à force de patience et de dictionnaires, à déchiffrer, tant bien que mal, les périodes allemandes et espagnoles du manuscrit [...]. Enfin, craignant d'être tombé dans les contresens les plus grossiers, il pria son ami le recteur [...] de vouloir bien relire **sa traduction**. (G. de Maupassant, *Le Docteur Héraclius Gloss*, 49)

(15) A force de vivre dans l'obscurité et le souci, Tonka s'était fanée; et tandis que chez certaines femmes **ce flétrissement** garde quelque beauté parce qu'il s'en exhale un parfum enivrant, chez elle, naturellement, ç'avait été le dépérissement insignifiant d'une petite herbe potagère qui jaunit et devient affreuse sitôt passée la fraîcheur de son vert. (R. Musil, *Trois femmes*, 101, trad. frçse)

(16) Le *Dictionnaire de l'Académie* est, pour la première fois, publié en édition de poche [...]. **Cette publication** coïncide avec un anniversaire, puisque c'est le 24 août 1694 qu'une délégation de l'Académie française remettait au roi les deux volumes de la première édition de son Dictionnaire. (*Le Monde des débats*, juin 1994)

(17) Les Serbes de Bosnie ont annoncé hier qu'ils allaient fermer la seule route qui permet, depuis quatre mois, aux civils d'entrer et de sortir de Sarajevo.
Selon une porte-parole des Nations Unies, Claire Grimes, **la fermeture de la route** doit intervenir dès aujourd'hui. (*L'Express*, 27.7.1994)

Dans les textes (14) et (15), le contexte induit une interprétation non processuelle de l'expression contenant le substantif prédicatif. Le verbe *relire*, dans (14), sélectionne un référent qui n'est pas un procès, mais l'*effectum* de ce procès. La locution verbale *garde quelque beauté*, dans (15), quoique de façon peut-être moins nette que dans (14), exclut elle aussi en position de sujet grammatical une expression désignant un procès : c'est le flétrissement en tant qu'état-résultant-d'un-processus qui garde

quelque beauté. De plus, entre les informations-supports et l'anaphorique, il y a encore ici passage à un point de vue générique : qu'il s'agisse du flétrissement en tant que procès ou en tant qu'état, c'est maintenant celui, non du personnage féminin nommé Tonka, mais celui des femmes vivant dans *l'obscurité et le souci*.

Dans (16) et (17), les informations apportées par le contexte induisent au contraire une interprétation processuelle de l'expression contenant le substantif prédicatif. Ici aussi ces informations proviennent essentiellement des prédicats : *coïncider avec un anniversaire*, dans (16), sélectionne un événement et exclut toute interprétation du type "ce dictionnaire". Dans (17), l'expression verbale *doit intervenir dès aujourd'hui* sélectionne un référent dont la temporalité est un attribut inhérent, et a donc exactement le même effet sur le substantif *fermeture*. C'est d'ailleurs ici l'expression dans son ensemble (*la fermeture de la route*) qui exclut pratiquement toute interprétation non processuelle, puisque le complément adnominal *de la route* revient à utiliser l'Objet pour repérer (*i.e.* spécifier) le procès.

Comme tout type de nom, les substantifs prédicatifs peuvent être utilisés comme phrases nominales, c'est-à-dire sans prédication mais en ayant néanmoins la valeur d'une proposition. Etant donné que leur signifié est un procès, leur emploi comme phrase nominale revient à affirmer la factualité de ce procès. Dans le petit texte suivant, le substantif *ouverture* vaut ainsi pour une proposition complétive.

(18) Nous avisons notre aimable clientèle que jusqu'à nouvel avis **ouverture** tous les matins à 5h45. Merci. (Buffet de la gare, Fribourg, 1995)

4. Anaphores atypiques

Mis à part quelques cas de sous-spécification du signifié (indétermination entre une interprétation concrète et une interprétation abstraite, comme dans (5), (12) et (13)) ou de dérivation métonymique (exemples (14) et (15)), les anaphoriques examinés jusqu'ici ont tous en commun de référer au procès qui a préalablement été signifié par le moyen d'une proposition, de sorte qu'il y a *congruence référentielle* entre les informations-supports et l'expression anaphorique, quelle que soit la forme de celle-ci. Son statut de nominalisation ne fait, pour cette raison, aucun doute.

Il se trouve cependant que de très nombreux faits échappent à cette caractérisation. En d'autres termes, il existe des expressions désignatives qui ne sont ni coréférentielles, ni associatives, ni nominalisantes d'un procès, et dont le caractère anaphorique ne fait pourtant aucun doute. Ces expressions se rapprochent parfois des nominalisations, en ce sens que leur référent relève bien d'un procès, mais pas de celui qui a été explicitement formulé. C'est à examiner ces anaphores atypiques qu'est consacrée cette section.

4.1. Quelques faits

Aussitôt qu'on entreprend de collecter des données dans ce sens, on s'aperçoit qu'elles sont des plus fréquentes, extrêmement variées et parfois d'une assez grande complexité. Je me limiterai, dans l'espace de cet article, à signaler les cas qui me paraissent les plus significatifs, compte tenu, bien entendu, des données dont je dispose.

4.1.1. Tout d'abord, il importe de rappeler qu'il existe des anaphoriques qui sont des nominalisations et qui, de surcroît, recatégorisent leur objet. C'est qu'il en va des nominalisations comme des expressions coréférentielles : elles peuvent être l'occasion d'un travail plus ou moins important sur ce que Frege (1892) appelait le *mode de donation de l'objet*. Ce travail peut refléter toutes sortes de finalités, toutes sortes de besoins pragmatiques, comme par exemple des finalités argumentatives (projeter sur l'objet désigné ce que Grize (1990) appelle un *éclairage*). Ces faits sont bien connus, de sorte que je n'insisterai pas sur ce point et ne donnerai qu'un seul exemple.

(19) Même si, dans les pays industrialisés, l'eau arrive tous les jours au robinet, **cette banalité quotidienne** relève d'une succession de contraintes techniques et financières. (*Macadam Journal*, avril 1994)

4.1.2. Il y a ensuite les cas qu'on a accoutumé de décrire comme des anaphoriques qui renvoient à une énonciation ou à un acte de langage (par exemple Reichler-Béguelin 1988, Descombes et Jespersen 1992), ainsi que divers autres anaphoriques dont le fonctionnement est parfois assez proche, quoique souvent difficile à caractériser avec précision.

(20) Il peut arriver qu'un texte ancien nous en dise plus sur le présent que n'importe quel texte actuel. A l'appui de **cette assertion** je voudrais vous lire un texte de Tocqueville. (*France-Inter*, 10.3.1995)

(21) Toute conversation est une construction collective et l'entretien astrologique ne fait pas exception à **cette règle**. (Mémoire de certificat, Université de Neuchâtel, 1992)

(22) SILVIA — Tiens, tout ce que tu dis avoir senti en me voyant, est précisément l'histoire de tous les valets qui m'ont vue.
DORANTE — Ma foi, je ne serais pas surpris quand ce serait aussi l'histoire de tous les maîtres.
SILVIA — **Le trait** est joli assurément; mais, je te le répète encore, je ne suis point faite aux cajoleries de ceux dont la garde-robe ressemble à la tienne. (Marivaux, *Le Jeu de l'amour et du hasard*, *VI*)

(23) Une journaliste a résumé ainsi le retour médiatique du président d'honneur du PR : *"Léotard a confondu la traversée du désert avec celle d'un bac à sable."* Comment peut-on être aussi chameau ? **Ce mot**, en tous cas, a eu beaucoup de succès au parti républicain. (*Canard enchaîné*, 9.12.1992. Exemple emprunté à Chanet (1994))

(24) ... Mme Touvier (audience du 25 mars) : *"En tout cas, on n'a jamais tenu de propos antiracistes à la maison !"* Sans **ce lapsus**, on l'aurait deviné. (*Le Monde*, 27.4.1994)

Le cas de (20) est certainement celui qui est le plus prototypique d'une analyse en termes d'énonciation ou d'acte langagier. Mais qu'en est-il des autres exemples ? Dans (21), l'anaphorique *cette règle* réfère à un objet qui n'a qu'un rapport assez lointain avec les notions d'énonciation ou d'acte de langage. En réalité, ce qui est pointé dans cette expression, c'est à la fois la quantification universelle (*Toute conversation...*) et la forme affirmative de la phrase (*...est une construction collective*); c'est cette conjonction de propriétés qui donne un statut logique particulier à la proposition exprimée, et qui justifie qu'on puisse ensuite dénommer cette proposition une *règle* [5]. Du point de vue de son fonctionnement référentiel, on peut donc dire que l'expression *cette règle* saisit cette proposition par l'un de ses attributs essentiels : la conjonction d'une valeur assertive avec la prétention à une certaine universalité.

Dans (22), ce que saisit l'expression *le trait*, c'est bien une intention

[5] En termes logiques, il s'agit d'ailleurs d'une proposition universelle affirmative.

manifestée par une énonciation précédente, comme dans (20); à ce titre cet anaphorique a également à voir avec la notion d'acte langagier. Mais dans l'intervention de Dorante, il est vraisemblable que cette intention (disons, celle de produire une énonciation présentant les qualités d'un trait d'esprit) ne correspond qu'à une partie de ce qui est signifié. Probablement faut-il décrire ici l'expression *le trait* comme désignant un effet perlocutoire de l'intervention de Dorante. Cette analyse vaut également pour (23).

Différent est le cas de (24). Ce que l'anaphorique *ce lapsus* désigne dans ce texte n'a en effet plus rien à voir avec quoi que ce soit d'intentionnel (et pour cause) ni d'explicite dans la signification de l'énonciation précédente. Ce qui est désigné, c'est une propriété d'une formulation, propriété qui définit celle-ci comme — justement — non intentionnelle.

Tous ces exemples ont en commun que l'expression référentielle soulignée y désigne une énonciation antérieure à travers l'un de ses attributs -- énonciation produite par le même énonciateur dans (20) et (21), par un autre énonciateur dans (22) à (24). On notera en outre que les lexèmes *assertion*, *trait* et *lapsus* sont des substantifs prédicatifs, et désignent bel et bien ici un procès. Mais il ne s'agit pas du procès explicitement dénoté par une énonciation antérieure, comme dans les exemples (1) à (5), (12), (13), (16), (17) et (19) discutés plus haut; il s'agit d'un procès implicite et en quelque sorte consubstantiel de l'activité langagière.

Ce qui est en jeu dans ces exemples, c'est que tout procès d'énonciation engendre un environnement cognitif, donc une représentation, d'une part de ce qu'il vise à signifier explicitement, d'autre part de lui-même en tant qu'activité impliquant des agents sociaux, des intentions, des états psychologiques, un lieu, un moment, un "texte", etc. Autant d'*ingrédients* de l'énonciation, qui sont par définition publics, donc disponibles pour les interlocuteurs en présence, et en conséquence susceptibles à tout instant d'accéder au statut de référents discursifs. Le référent des expressions *cette assertion*, *cette règle*, *ce mot*, *le trait* et *ce lapsus*, dans les exemples ci-dessus, a ceci de particulier qu'il n'est pas extra-langagier mais intrinsèquement lié à l'activité verbale en cours (on peut chaque fois le décrire comme une dimension de cette activité). Il faut en conclure que les expressions qui captent de tels objets ne sont anaphoriques que pour partie,

et qu'elles comportent aussi une dimension "situationnelle"[6].

4.1.3. Autre catégorie d'anaphoriques parfois rapprochés des nominalisations : les expressions référentielles qui reprennent un prédicat (≠ un procès), comme dans les exemples suivants.

(25) Sauf cataclysme (naturel ou provoqué), l'homme finira inévitablement par contrôler sa propre évolution. Ne nous leurrons pas : s'il **en** acquiert la capacité, il en fera forcément usage. (*Le Monde*, 27.4.1994)

(26) Je ne vide pas le lave-vaisselle. C'est **la seule tâche** que j'ai réussi, en quinze ans, à inculquer à mes filles. (A. Plume, *Promenade avec Emile L.*, 61)

Dans (25), on peut paraphraser le pronom *en* par "de contrôler sa propre évolution"; et dans (26), *la seule tâche*, c'est le fait de "vider le lave-vaisselle".

Un dispositif fréquent de reprise de prédicat est le tour anaphorique *le faire*. Ce tour peut être décrit comme comportant, d'une part un verbe hyperonyme pour les prédicats dénotant une action; d'autre part, une expression référentielle (un pronom) susceptible de désigner n'importe quelle action particulière antérieurement signifiée. Bref, il s'agit d'une sorte de dispositif anaphorique universel pour les prédicats dénotant une action[7].

4.1.4. Pour rendre compte de cas comme (20) — anaphorique désignant une valeur illocutoire — ou (25)-(26) — anaphorique désignant un prédicat —, les linguistes recourent parfois à une typologie des objets suggérée par Lyons (1980) et modifiée par Dik (1989). C'est ainsi que Francis Cornish, par exemple, a évoqué ce modèle dans plusieurs publications (cf. Cornish, à paraître *a* et *b*). Rappelons brièvement de quoi il s'agit.

L'idée centrale du modèle de Lyons-Dik est de donner une traduction théorique à l'observation suivant laquelle les expressions référentielles

[6] Au sens où on dit que *il* ou *ce chien* sont situationnels dans *Attention ! il peut te mordre !* ou *Attention ! ce chien peut te mordre !*

[7] Dispositif qu'il ne faut pas confondre avec les emplois du verbe *faire* comme verbe "joker", dont (27) est un exemple :

(27) Elle saisit l'échelle, et l'enleva comme elle *eût fait* une chaise. (Stendhal. Exemple cité par Grevisse 1986, § 745, p. 1169)

désignent des objets qui peuvent différer par leur "niveau" logique. La typologie de Dik distingue 5 niveaux d'objets (Lyons et Dik parlent d'entités de différents *ordres*).

• **Les entités d'ordre zéro**. Ce sont des prédicats ou des attributs. Les anaphoriques des exemples (25) et (26) désignent des objets de ce type. Voir aussi le clitique *le* dans :

(28) Pierre est malade. Je **le** suis également. (Ex. forgé)

Cornish (à paraître, *a*) note que, outre les pronoms y et *en*, c'est le pronom neutre *le* qui est employé pour signifier des entités d'ordre zéro en français. Il convient d'ajouter que cette restriction au pronom neutre n'a pas toujours existé, ou n'est peut-être pas aussi absolue que le dit Cornish, ainsi qu'en témoigne l'exemple suivant :

(29) "Vous ne voulez donc point être ma petite femme ?" Elle murmura [...] : "Est-ce que je ne **la** suis pas ?" (Maupassant, *Une Vie*. Cité par Grevisse, § 648)

• **Les entités de premier ordre.** Ce sont des entités discrètes, principalement, selon Lyons, des êtres animés et des choses; elles ont pour caractéristique principale d'être dotées de propriétés perceptuelles relativement constantes. De ces entités, on dit ordinairement qu'elles *existent*.

• **Les entités de deuxième ordre.** Ce sont des événements, des processus, des états de choses, des situations, localisés dans le temps. On dit de ces entités non qu'elles existent, mais qu'elles *ont lieu*. Les nominalisations standard, comme celles décrites au début de cet article, désignent des entités de cet ordre.

• **Les entités de troisième ordre.** Ce sont des entités abstraites, détachées de tout ancrage temporel ou spatial. De ces entités, on dit qu'elles sont *vraies* ou *fausses*, *probables*, ou encore qu'on les *sait* (cf. *Il ne viendra pas, tu le sais*). Ce sont ces mêmes entités qui peuvent faire l'objet d'attitudes psychologiques telles que la croyance, le savoir, le doute, etc. (attitudes dites "propositionnelles"). Dans (30), l'anaphorique *la chose* réfère à un objet de ce type.

(30) Derrière ces murs gris, parmi tant de jeunes gens, certains lisaient, **la chose** est sûre. (V. Woolf, *La chambre de Jacob*, 74, trad. frçse)

• **Les entités de quatrième ordre.** Ce sont des actes langagiers. L'anaphorique de l'exemple (20) — *cette assertion* — désigne un objet de quatrième ordre.

Comme on le voit, cette typologie établit un système hiérarchique et fermé des objets potentiels du discours; en ce sens, elle résulte d'une approche logique des faits de langue. Elle permet, à n'en pas douter, de décrire efficacement certains faits d'ambiguïté référentielle. Cornish (à paraître, *a*) le montre sur le texte suivant :

(31) [Affiche dans une rue, Aix-en-Provence]
Si vous aimez Macintosh, c'est le moment de l'écrire
[Grande image d'un chéquier ouvert, prêt à être rempli]

Le pronom clitique *le* peut recevoir ici deux interprétations (cette ambiguïté est bien entendu délibérée !) :

• soit il désigne un objet qu'on peut paraphraser par "que vous aimez Macintosh", et il s'agit d'un objet de troisième ordre;

• soit il désigne un objet qu'on peut paraphraser par "le montant du prix d'un ordinateur" ou "votre nom", et il s'agit alors d'une entité de premier ordre. L'image du chéquier, qui contextualise l'énoncé, joue évidemment un rôle décisif dans le déclenchement de cette seconde interprétation.

Ces deux interprétations sont rendues possibles par le verbe *écrire*, qui admet comme régime accusatif soit une proposition complétive (dénotant un objet de troisième ordre), soit un SN (dénotant un objet de premier ordre).

Cela dit, il faut reconnaître que de très nombreux faits résistent à la typologie de Lyons-Dik. Parmi ceux que nous venons de décrire, plusieurs anaphoriques me paraissent indescriptibles dans les termes de ce modèle, à commencer par les cas (21) à (24) : *cette règle*, *le trait*, *ce mot*, *ce lapsus*. A quel ordre appartiennent les entités désignées par ces expressions ? Sauf à déformer le sens des catégories décrites par Lyons-Dik, il me paraît impossible de caractériser ces entités en termes de deuxième, de troisième

ou de quatrième ordre. La distinction entre les entités d'ordre 2 et d'ordre 3 est d'ailleurs parfois difficile à mettre en œuvre. Et que penser du référent du pronom démonstratif *cela* dans l'exemple (32) :

(32) Je pars dans quatre jours. Voulez-vous m'y accompagner comme amie ? Peut-être, par la suite, vous déterminerez-vous à vivre avec moi comme ma maîtresse : **cela** dépendra du plaisir que vous aurez à m'en faire. (J.-B. Boyer d'Argens, *Thérèse philosophe*, 135)

Une paraphrase de ce pronom donnerait quelque chose comme "que vous vous déterminiez par la suite ou non à vivre avec moi comme ma maîtresse". On est en présence ici d'une composition d'entités de troisième ordre. Mais cette composition est-elle encore une entité du troisième ordre ?

A ces faits récalcitrants, il faudrait ajouter le phénomène de sous-spécification sémantique des substantifs prédicatifs, illustré par les exemples (12) et (13).

Au total, il s'avère que la typologie de Lyons-Dik est, relativement aux faits empiriques, trop rigide, qu'elle définit des types trop étanches et pas toujours aptes à décrire les processus de représentation effectivement mis en œuvre par les usagers de la langue. Certes, cette théorie donne des points de repères utiles; il n'en demeure pas moins qu'elle souffre des défauts typiquement associés aux modèles *a priori*, en particulier à ceux issus de cette tradition qui tente de réduire le fonctionnement des catégories "naturelles" aux catégories propres aux systèmes artificiels élaborés par la tradition logique et philosophique.

J'examine ci-dessous quelques cas encore d'anaphoriques atypiques. Plusieurs d'entre eux me paraissent difficilement conciliables avec la typologie qui vient d'être exposée.

4.1.5. On a vu à la section 3 que le signifié des substantifs prédicatifs comportait, à titre d'entités associées, divers éléments correspondant aux ingrédients du procès dénoté; et que cette hétérogénéité du signifié expliquait la forte propension de ces substantifs à des dérives métonymiques. Ce que j'aimerais montrer maintenant, c'est que ce même phénomène d'hétérogénéité est à l'origine d'opérations anaphoriques consistant, après avoir dénoté un procès par une proposition, à désigner un

actant non encore signalé de ce procès au moyen d'un SN *démonstratif* comme si, en quelque sorte, cet actant était déjà dans le champ de l'attention et qu'il s'agissait d'une banale opération de coréférence. (33) à (37) illustrent différentes figures de ce phénomène.

(33) Hadji Milet éprouva là-dessus un irrépressible besoin de chanter à tue-tête. Seule, autour de lui, s'étendait la grève déserte, et il pouvait donc s'égosiller à loisir. Ce qu'il fit, en effet. Il laissa éclater sa voix sous la voûte du ciel, affolant les mules par l'écho soudain de **cette mélopée**. (I. Kadaré, *La caravane des féredjés*, 22)

(34) Il sera facile de dire que le gouvernement a fait acte d'autorité, qu'il n'a pas consulté, que c'est scandaleux. A **ceux-là** nous rappellerons que le Grand Conseil, dans un de ces grands actes de courage dont il a le secret, refusait, en 1990, la responsabilité de l'organisation de la santé publique. (*Courrier Neuchâtelois*, 14.10.1992)

(35) De nouveau j'entendis l'horloge à balancier qui avait marqué l'heure, et, je ne sais pourquoi, **ce tic-tac invariablement égal** accrut mon angoisse. (G. D'Annunzio, *L'Innocent*, 216, trad. frçse)

(36) [Titre] Remous dans le monde des chics
[Chapeau de l'article] Le *Nouveau Quotidien* s'est intéressé aux enfants de "bonnes familles" genevoises et vaudoises qui fréquentent la faculté de droit de Fribourg. Le moins que l'on puisse dire, c'est que **cet article** a fait des remous dans l'Université et dans le canton. (*Uni-Reflets*, 9.3.1995)

(37) [Contexte : article relatant un accident par électrocution survenu dans une gare]
Normalement, les manœuvres de déchargement avec grue doivent être signalées chaque fois aux services de la gare. Le courant est alors interrompu sur **ce secteur particulier** pendant la durée nécessaire, puis il est rétabli pour alimenter à nouveau la caténaire. (*L'Express*, 23.8.1994)

Dans (33), le référent de l'expression *cette mélopée* est un *effectum* du procès signifié antérieurement (chanter). Une propriété cognitive importante des Objets *effectum*, et qui les distingue des autres actants (type : Agent, Objet, Instrument) est leur non-détachabilité du procès[8] : *chanter*, c'est par définition produire un chant, et un chant ne peut être que le résultat de l'action de chanter. Il y a ici une solidarité absolue entre les

[8] Il s'agit de ce que Berrendonner (à paraître) appelle un *actant interne*.

deux signifiés, et cette propriété est vraisemblablement pour quelque chose dans le fait qu'on puisse, après avoir signifié le procès, référer à l'*effectum* sur le mode de la coréférence. S'ajoute dans (33) le fait que, relativement à l'*effectum* attendu, celui désigné est sur-spécifié (en d'autres termes, *mélopée* est un hyponyme de *chant*).

Dans (34), c'est l'Agent du procès signifié antérieurement qui est désigné par une expression démonstrative (en l'occurrence un pronom). Ici encore il n'y a pas coréférence, du moins au sens habituel du terme : la séquence fournissant les informations-supports ne comporte pas de mention explicite de l'Agent du procès, et le procès est signifié sur un mode impersonnel et quasi hypothétique (cf. *Il sera facile de dire que...*). Un tel exemple montre bien que ce qui importe par dessus tout, du point de vue de l'accessibilité des référents — et donc de leur désignabilité par exemple par des expressions démonstratives — c'est le sens tracé par le discours, et non la littéralité des formulations choisies. Ici, la formulation *Il sera facile de dire que...* est pratiquement équivalente à des formulations du type *Certains pourront dire que...*, *Certains vont dire que...*, *Il sera facile pour certains de prétendre que...*, etc., où l'Agent du dire est explicitement signifié par un segment linguistique.

Dans (35), avec l'anaphorique *ce tic-tac*, c'est l'Objet du procès (entendre), qui donne lieu à un SN démonstratif. Toutefois la situation ici est un peu différente. En effet, la séquence qui fournit les informations-supports mentionne explicitement un Objet (cf. *j'entendis* ***l'horloge***...). La question peut donc être posée de savoir comment interpréter la relation entre les deux Objets désignés par *l'horloge* et *ce tic-tac*. On pourrait voir dans *ce tic-tac* une anaphore associative[9]; mais on pourrait aussi bien considérer que *j'entendis l'horloge* est une formulation métonymique pour *j'entendis le tic tac de l'horloge*. Cependant, ce qui se passe dans cet exemple ne relève probablement pas seulement du mécanisme de la métonymie, mais d'une propriété très générale du langage, qui est d'autoriser une certaine latitude dans le degré de développement de la formulation, sans

[9] Dans ce diagnostic je fais sciemment abstraction du fait qu'il s'agit d'une expression démonstrative : pour beaucoup de linguistes, en effet, une anaphore associative ne peut être qu'une expression définie. Pour une discussion récente sur cette question, voir Kleiber, Schnedecker et Ujma (1994). Dans une publication à paraître, j'analyse, avec M.-J. Reichler-Béguelin, de nombreux cas d'anaphores indirectes démonstratives (Apothéloz et Reichler-Béguelin, à paraître).

modification réelle de la signification produite. Il est en effet remarquable que les langues naturelles permettent d'exprimer le même contenu de pensée avec des formulations plus ou moins "analytiques" ou plus ou moins "synthétiques". Les exemples (38a-d) font voir ceci :

(38a) Anne a tourné la crémone, tiré à elle les deux battants de la fenêtre, laissé pénétrer un peu d'air frais dans la pièce, puis a refermé la fenêtre.
(38b) Anne a ouvert la fenêtre pour changer l'air de la pièce.
(38c) Anne a aéré la pièce.
(38d) Anne a aéré.

Bien sûr, ces différentes formulations ne sont pas équivalentes. Il n'en demeure pas moins que dans de nombreux contextes, certaines substitutions sont possibles sans modification importante de la signification produite. Ce qui est en jeu dans (35) relève du même genre de phénomène. Même phénomène également dans (36), où il va pratiquement de soi que, pour un journal, *s'intéresser* à un sujet, c'est produire à son propos un ou plusieurs articles.

Dans (35) comme dans (36), il est possible d'analyser l'anaphore de deux manières :

• en considérant que la séquence qui donne les informations-supports est une formulation synthétique, elliptique, allusive, et que l'anaphorique opère donc une quasi coréférence; celui-ci ne ferait en quelque sorte qu'expliciter un contenu qui a été signifié sur le mode de l'implicite;

• en considérant que l'anaphorique présuppose indûment pour acquise une certaine information, opérant ainsi ce qu'on appelle, depuis les travaux de Ducrot (1972), un coup de force présuppositionnel; manœuvre qui oblige le destinataire à procéder à des réajustements de l'état de ses connaissances.

Il est intéressant de noter que ces deux analyses ne sont pas obligatoirement incompatibles. Bien au contraire. Et ceci pour la raison suivante : c'est qu'il est probable que la première modélise des opérations (et un point de vue) qui sont plutôt celles de l'encodeur; tandis que la seconde modélise le travail interprétatif (et le point de vue) du décodeur[10].

[10] La notion même d'anaphore associative privilégie d'ailleurs le point de vue du décodeur. Sur ces questions de divergences d'analyse entre point de vue de l'encodeur et point de vue du décodeur, voir Reichler-Béguelin (1989), et Apothéloz et Reichler-

On voit que la notion d'informations-supports, dans la mesure où elle affranchit de la littéralité du texte, en un mot de son caractère purement segmental, permet une modélisation des faits d'anaphores beaucoup plus fine que la notion d'antécédent, exagérément fixée sur la co-présence de segments linguistiques.

Dans (37), c'est un autre type d'ingrédient encore qui est identifié par le SN démonstratif *ce secteur particulier*. Il s'agit d'un circonstant, du lieu où se passent les manœuvres dont il est question. Ici aussi l'expression se présente, dans sa forme même, exactement comme s'il y avait coréférence, comme si l'objet désigné avait déjà été explicitement introduit dans l'univers du discours et était présent à la conscience du lecteur.

L'objet désigné par l'anaphorique peut avoir un rapport beaucoup plus vague avec le procès que ce n'est le cas dans les exemples (33) à (37); du moins, un rapport qu'il n'est pas possible d'étiqueter dans les termes usuels de la sémantique des prédicats (Agent, *effectum*, Objet, Instrument, etc.). C'est ce qui se passe dans l'exemple (39).

(39) Un gros chat blanc, qui appartient au jardinier, sauta sur mes genoux, et, de **cette secousse**, ferma le livre que je posai à côté de moi pour caresser la bête. (G. de Maupassant, *Sur les chats*, 241)

Comment interpréter l'expression *cette secousse* ? Deux solutions paraissent envisageables. La première consiste à considérer que *cette secousse* désigne la (ou une des) conséquences du saut du chat. La connaissance d'une relation possible de cause à effet entre le fait qu'un chat bondisse sur vos genoux et la secousse qui peut en résulter — la connaissance empirique d'une sorte de *scénario* — est alors ce qui fonde l'anaphore. La seconde solution consiste à interpréter *cette secousse* comme une nominalisation du procès dénoté par la proposition *Un gros chat blanc [...] sauta sur mes genoux*; nominalisation qui, en l'espèce, procéderait simultanément à une recatégorisation lexicale du procès (*sauter*, recatégorisé en *provoquer une secousse*). *Secousse* doit, dans cette seconde éventualité, être considéré comme un substantif prédicatif actualisant une valeur de procès. Il va sans dire qu'il n'est pas possible de trancher entre ces deux interprétations, qu'il n'y a d'ailleurs pas lieu de le

Béguelin (à paraître).

faire, et qu'à ce point de vue, ici encore, on est en présence d'une sous-spécification de la signification.

4.1.6. Derniers cas que j'aimerais discuter d'anaphores atypiques ayant quelque rapport avec un procès : ceux illustrés par des textes comme (40) à (43).

(40) Kurosawa, 84 ans cette année, n'est toujours pas décidé à céder la place : sur le mode de l'ironie, *Madadayo* (1993), son dernier film en date, matérialise **cette tranquille obstination** sur la personne d'un autre créateur : l'écrivain Hyakken Uchida. (*Info CCN*, 1994)

(41) "Super", "génial" ou "cool", ces mots à la mode ne me choquent pas quand ils permettent aux adolescents d'exprimer leur plaisir ou leur admiration. Mais quand, chaque jour, ils sont repris sur les petits écrans pour créer une meilleure complicité avec les jeunes, je trouve **cette démagogie** un peu ridicule. (*Courrier Neuchâtelois*, 22.9.1993)

(42) Mais les grossesses se succédaient comme sans arrêt, et **cette obstination du mari à s'assurer une postérité nombreuse** avait mis en danger les jours de sa femme. (Préface aux *Mémoires d'Hortense et de Marie Mancini*, 16)

(43) Lorsque l'économie marche bien, les collectivités se comportent souvent comme les nouveaux riches : elles flambent leurs revenus jusqu'au dernier sou, et même bien au-delà. **Cette imprévoyance** a deux effets négatifs majeurs. (*Courrier Neuchâtelois*, 10.3.1993)

Ces quatre exemples ont en commun le point suivant : les informations-supports consistent à faire état d'un certain comportement (ne pas céder la place, utiliser des mots comme "super" etc., flamber ses revenus) ou de certains événements (la succession de grossesses); et une expression anaphorique désigne ensuite un *attribut psychologique*, celui-là même qui est supposé fournir l'explication de ce comportement ou de ces événements (l'obstination, la démagogie, l'imprévoyance). A noter qu'ici encore, cet anaphorique est chaque fois une expression démonstrative.

4.2. Objets clandestins et objets indiscrets

Les faits qui viennent d'être examinés soulèvent au moins deux problèmes. D'une part, ils posent la question de savoir quels éléments sont accessibles — et peuvent par conséquent être promus au statut d'objets - de

- discours — une fois qu'un procès a été signifié par l'assertion d'une proposition. D'autre part, ils amènent à s'interroger sur le fonctionnement des SN démonstratifs, qui, on l'a constaté, sont d'un emploi quasi systématique dans les exemples que nous avons discutés[11].

4.2.1. Résumons les cas étudiés en 4.1. Outre la réification du procès par désignation de celui-ci au moyen d'une expression référentielle (nominalisation *stricto sensu*), les faits examinés montrent que les éléments suivants peuvent être identifiés anaphoriquement sans avoir été préalablement mentionnés par des moyens explicites, et sont donc *des référents clandestinement importés dans l'univers du discours* :

(i) Toutes sortes d'ingrédients du procès, soit en particulier :

- l'Agent, l'Objet *effectum*, l'Objet, un Circonstant (cf. 4.1.5. : *ceux-là*, *cette mélopée*, *ce tic-tac*, *ce secteur particulier*, etc.)
- l'action, l'activité, la propriété, indépendamment de sa mise en relation avec l'une ou l'autre entités ci-dessus (cf. les anaphoriques désignant un prédicat, en 4.1.3.)
- un attribut psychologique (cf. 4.1.6. : *cette démagogie*, *cette imprévoyance*, etc.)

(ii) Toutes sortes d'ingrédients de l'énoncé ou du procès d'énonciation, dont en particulier (cf. 4.1.2.) :

- la valeur d'action, directe ou indirecte, de l'énonciation (cf. *cette assertion*, *le trait*)
- le statut logique de l'énoncé (cf. *cette règle*)
- diverses particularités plus ou moins accidentelles de l'énoncé (cf. *ce lapsus*)

Il n'est pas inutile d'insister sur le fait que les exemples étudiés en 4.1. ne posent aucune difficulté d'interprétation et sont tous parfaitement acceptables[12].

4.2.2. Mais le fait peut-être le plus intéressant est le mode de désignation de ces référents clandestins, en particulier de ceux indiqués en (i) ci-dessus (voir les exemples (33) à (37), (39), (40) à (43)). Dans chacun de ces

11 Phénomène déjà repéré par Moirand (1975) sur des corpus de presse.

12 Reichler-Béguelin (1993) étudie de nombreux exemples attestés où des opérations analogues sont effectuées au moyen d'un pronom.

exemples, en effet, c'est une expression *démonstrative* qui est utilisée.

Or, face à ces anaphores, plusieurs attitudes sont envisageables.

Une première attitude consiste à marginaliser ces phénomènes et/ou à porter sur l'acceptabilité de tels énoncés un jugement plus ou moins suspicieux. Solution, en l'espèce, irrecevable.

Une deuxième attitude consiste à chercher une motivation, ou une fonction, à ces emplois du démonstratif. Elle aboutit à mettre en lumière des phénomènes de sur-interprétation de ces expressions, des "effets de sens" plus ou moins palpables et plus ou moins systématiques. C'est ainsi que certaines expressions démonstratives sont décrites par les anaphorologues comme produisant un effet d'"empathie" (Lyons 1980, Kuno 1987), ou comme pointant déictiquement sur des contenus mnésiques (Fraser et Joly 1980). Bref, le mode démonstratif de la référence, quand il n'y a pas coréférence, signalerait implicitement qu'il y a dyscongruence momentanée entre la représentation discursive du locuteur et celle de son destinataire. Cependant, ces phénomènes de sur-interprétation ne peuvent pas toujours être invoqués, comme nous l'avons montré ailleurs (voir Apothéloz et Reichler-Béguelin, à paraître).

Une troisième attitude consiste à mettre ce double phénomène (de désignation déictique et d'absence apparente de coréférence) sur le compte de l'opérativité propre aux expressions démonstratives. C'est ce que fait Bosch (1983), quand il décrit les démonstratifs comme produisant un déplacement du champ de l'attention sur un nouvel objet (selon Bosch, les pronoms non démonstratifs marquent que le champ de l'attention n'est pas modifié, tandis que les expressions démonstratives opèrent une modification de ce champ et dirigent l'attention vers un nouveau référent). Cette thèse fournit effectivement une bonne explication d'un exemple comme (37), déjà discuté plus haut.

(37) [...] Normalement, les manœuvres de déchargement avec grue doivent être signalées chaque fois aux services de la gare. Le courant est alors interrompu sur **ce secteur particulier** [...]. (*L'Express*, 23.8.1994)

En revanche, elle est à peu près inopérante dans des cas comme (39), (41) ou (43).

(39) Un gros chat blanc, qui appartient au jardinier, sauta sur mes genoux, et, de **cette secousse**, ferma le livre que je posai à côté de moi pour caresser la bête. (G. de Maupassant, *Sur les chats*, 241)

(41) "Super", "génial" ou "cool", ces mots [...], quand, chaque jour, ils sont repris sur les petits écrans pour créer une meilleure complicité avec les jeunes, je trouve **cette démagogie** un peu ridicule. (*Courrier Neuchâtelois*, 22.9.1993)

(43) Lorsque l'économie marche bien, les collectivités se comportent souvent comme les nouveaux riches : elles flambent leurs revenus [...]. **Cette imprévoyance** [...]. (*Courrier Neuchâtelois*, 10.3.1993)

Face à de tels exemples, la principale difficulté soulevée par la thèse de Bosch me paraît être qu'elle présuppose que les référents préexistent (et préexistent de façon stable) à leur désignation. Or, dans des exemples comme ci-dessus, le démonstratif ne fait manifestement pas que gérer des faits d'attention : il a sur la référence un effet proprement *constructif*. Il en résulte que son fonctionnement échappe à toute description qui s'en tiendrait à un modèle réaliste et fixiste de la référence.

Rappelons qu'on considère ici que l'univers référentiel d'un discours n'est pas un ensemble de "choses" du monde, mais une représentation publiquement construite (appelée aussi *schématisation* (Grize 1990), *mémoire discursive* (Berrendonner et Reichler-Béguelin 1989), *modèle du discours* (Cornish 1987), *modèle du contexte* (Bosch 1983), etc.). La question est donc de savoir quelles conséquences pour cette représentation peuvent avoir des expressions démonstratives comme celles de (39), (41) et (43).

Les anaphoriques démonstratifs, dans ces exemples, présentent la particularité de construire un fragment de représentation dont les éléments constitutifs sont partiellement indifférenciés. Ainsi, *cette imprévoyance*, dans (43), c'est à la fois un attribut psychologique susceptible de donner lieu à certains comportements, une caractéristique de ces comportements, et ces comportements eux-mêmes; *cette secousse*, dans (39), c'est à la fois — et de façon indifférenciée — un fait qui est la conséquence mécanique du saut du chat, et ce saut lui-même. Et *cette démagogie*, dans (41), c'est à la fois un attribut psychologique susceptible d'être à l'origine de certains comportements, ces comportements eux-mêmes (ici, le fait d'utiliser certains mots), et les Objets produits par ces comportements (ces

mots eux-mêmes). Bref, le référent de l'expression démonstrative est à chaque fois, dans ces exemples, un *objet indiscret* au sens de Berrendonner (1994), à savoir une représentation référentiellement confuse, dans laquelle il est possible de discerner soit un procès, soit l'un de ses ingrédients, soit encore une indifférenciation des deux.

Ces exemples montrent que l'activité de discours ne consiste pas seulement, en ses aspects référentiels, à faire entrer ou sortir du champ de l'attention des objets "tout prêts". Elle consiste aussi à les *élaborer* comme objets. Une dimension importante des SN démonstratifs, que nous venons d'examiner, paraît bien être qu'ils construisent des objets complexes et hétérogènes, "indiscrets", par compactage de certains secteurs de la représentation discursive.

5. Epilogue

Pour conclure, et en guise de bilan, je me limiterai à quelques très brèves remarques.

Tout d'abord, les exemples discutés dans cet article, ainsi que les analyses qui ont été proposées, conduisent à constater qu'il n'existe toujours pas de typologie satisfaisante des faits d'anaphore. Les notions les plus usuelles en ce domaine se signalent par une absence totale de toute systématicité, et saisissent tantôt le rapport entre référents (anaphore par coréférence *vs* associative), tantôt le rapport entre lexèmes (anaphore fidèle *vs* infidèle), tantôt décrivent de véritables opérations discursives (nominalisation), tantôt encore des effets de sens dus à des mécanismes de sur-interprétation (cf. la notion d'empathie), etc.

Ensuite, il apparaît urgent d'abandonner le modèle réaliste et fixiste de la référence, qui sous-tend aujourd'hui encore de nombreux travaux en sémantique du discours. Ce modèle va généralement de pair avec une conception "monologique", voire décontextualisante, de l'opération référentielle. Or, les recherches en psycholinguistique ont montré depuis longtemps à quel point une telle conception est erronée (Scafe et Bruner 1975, Trevarthen et Hubley 1979, Bruner 1983, Butterworth et Grover 1987), et que les opérations référentielles ne sont pas séparables de l'interaction dans laquelle elles interviennent. Tous les travaux sur

l'ontogenèse des comportements référentiels aboutissent à la conclusion que la référence est le produit de l'interaction, et non l'inverse.

Enfin, il convient d'aller plus avant dans l'étude des représentations engendrées par l'activité de discours, et dans la compréhension des opérations cognitives qui sont liés à la gestion de ces représentations. Il apparaît en effet de plus en plus évident que les études dans le domaine de l'anaphore ne sauraient progresser que si elles s'inscrivent dans le cadre d'une théorie de la référence et de la représentation discursive.

Bibliographie

APOTHÉLOZ, D. (1995) : *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Genève, Librairie Droz.

APOTHÉLOZ, D., C. CHANET (à paraître) : "Défini et démonstratif dans les nominalisations", *Belgian Journal of Linguistics*.

APOTHÉLOZ, D., M.-J. REICHLER-BÉGUELIN (à paraître) : "Demonstrative reference and associativity", *Journal of Pragmatics*.

BERRENDONNER, A. (1994) : "Anaphores confuses et objets indiscrets", in : SCHNEDECKER, C., M. CHAROLLES, G. KLEIBER, J. DAVID (éds) : *L'anaphore associative (Aspects linguistiques, psycholinguistiques et automatiques)*, Metz, Centre d'Analyse Syntaxique; Paris, Klincksieck, 209-230.

BERRENDONNER, A. (à paraître) : "Redoublement actantiel et nominalisations", *Scolia 5*.

BERRENDONNER, A., M.-J. REICHLER-BÉGUELIN (1989) : "Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique", *Langue française 81*, 99-125.

BOSCH, P. (1983) : *Agreement and Anaphora. A Study of the Role of Pronouns in Syntax and Discourse*, Londres, Academic Press.

BRUNER, J. (1983) : *Child's Talk. Learning to Use Language*, Oxford, Oxford University Press.

BUTTERWORTH, G., L. GROVER (1987) : "The origins of referential communication in human infancy", communication présentée au Symposium "Thought without Language" de la Fondation Fyssen, Paris, avril 1987, 32 pp.

CHANET, C. (1994) : "Manipulations sur les SN anaphoriques résomptifs", document de recherche, Fonds national suisse de la recherche scientifique, 20 pp.

CORNISH, F. (1987) : "Anaphoric pronouns : under linguistic control, or signalling particular discourse representations ?", *Journal of Semantics 5*, 233-260.

CORNISH, F. (à paraître, *a*) : "Référence anaphorique, référence déictique, et contexte prédicatif et énonciatif", *Sémiotiques*. Numéro spécial sur l'anaphore, dirigé par M. Charolles et G. Kleiber.

CORNISH, F. (à paraître, *b*) : "Pronominal anaphora and evolving reference : the view from the discourse model", in : REBOUL, A. (éd.) : *Evolving Reference and Anaphora : Time and Objects*, Amsterdam, John Benjamins.

DAMOURETTE, J., E. PICHON (1911-1930) : *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris, D'Artrey.

DESCOMBES DÉNERVAUD, M., J. JESPERSEN (1992) : "L'anaphore conceptuelle dans l'argumentation écrite", *Pratiques 73*, 79-95.

DEULOFEU, J. (1981) : "Perspective linguistique et sociolinguistique dans l'étude des relatives en français", *Recherches sur le français parlé 3*, 135-193.

DUCROT, O. (1972) : *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann.

DIK, S.C. (1989) : *The Theory of Functional Grammar. Part I : the structure of the clause*, Dordrecht, Foris.

FRASER, T., A. JOLY (1980) : "Le système de la déixis. Endophore et cohésion discursive en anglais", *Modèles linguistiques 2 (2)*, 22-51.

FREGE, G. (1892) : "Über Sinn und Bedeutung", *Zeitschrift für Philosophie und philosophische Kritik 100*, 25-50. Traduction française : "Sens et dénotation", in : FREGE, G. : *Ecrits logiques et philosophiques*, Paris, Ed. du Seuil, 1971, 102-126.

GADET, F. (1989) : *Le français ordinaire*, Paris, Armand Colin.

GREVISSE, M. (1986) : *Le bon usage*, Paris-Gembloux, Duculot, douzième édition refondue par André Goosse.

GRIZE, J.-B. (1990) : *Logique et langage*, Paris, Ophrys.

GROSS, G., R. VIVÈS (1986) : "Les constructions nominales et l'élaboration d'un lexique-grammaire", *Langue française 69*, 5-27.

GROSS, G. (1993) : "Les passifs nominaux", *Langages 109*, 103-125.

KAROLAK, S. (1989) : *L'article et la valeur du syntagme nominal*, Paris, Presses Universitaires de France.

KLEIBER, G., C. SCHNEDECKER, L. UJMA (1994) : "L'anaphore associative, d'une conception l'autre", in : SCHNEDECKER, C., M. CHAROLLES, G. KLEIBER, J. DAVID (éds) : *L'anaphore associative (Aspects linguistiques, psycholinguistiques et automatiques)*, Metz, Centre d'Analyse Syntaxique; Paris, Klincksieck, 5-64.

KUNO, S. (1987) : *Functional Syntax : Anaphora, Discourse and Empathy*, Chicago, The University of Chicago Press.

LYONS, J. (1980) : *Sémantique linguistique*, Paris, Larousse. (*Semantics, Vol. 2*, Cambridge, Cambridge University Press, 1977.)

MOIRAND, S. (1975) : "Le rôle anaphorique de la nominalisation dans la presse écrite", *Langue française 28*, 60-78.

NOWAKOWSKA, M. (1993) : *Les problèmes de structure immanente dans le syntagme nominal abstrait complexe en français et en italien*, Cracovie, Wydawnictwo Naukowe WSP (Etudes Monographiques de l'Ecole Normale Supérieure à Cracovie, Nr 174).

PÉQUEGNAT, C. (1984) : "La construction des points de vue dans le raisonnement", in : GRIZE, J.-B. (éd.) : *Sémiologie du raisonnement*, Berne, Peter Lang, 67-111.

REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. (1988) : "Anaphore, cataphore et mémoire discursive", *Pratiques 57*, 15-42.

REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. (1989) : "Anaphores, connecteurs, et processus inférentiels", in : RUBATTEL, C. (textes réunis par), *Modèles du discours*. Berne, Peter Lang, 303-336.

REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. (1993) : "Anaphores associatives non lexicales : incomplétude macrosyntaxique?", in : KAROLAK, S., T. MURYN (éds), *Complétude et incomplétude dans les langues romanes et slaves*, Cracovie, Ecole Normale Supérieure, Institut d'Etudes Romanes, 327-379.

SCAFE, M., J. BRUNER (1975) : "The capacity for joint visual attention in the infant", *Nature 253*, 265-266.

TREVARTHEN, C., P. HUBLEY (1979) : "Secondary intersubjectivity : confidence, confiding and acts of meaning in the first years", in : LOCK, A. (éd.) : *Action, Gesture and Symbol. The Emergence of Language*, Londres, Academic Press, 183-229.

III
USAGES PARTICULIERS DES ANAPHORIQUES
177-223

TRANEL (Travaux neuchâtelois de linguistique), 1995, 23, 177-201

Déterminant zéro et anaphore

Marie-José Reichler-Béguelin
Universités de Neuchâtel et Fribourg

Le célibat est bien austère:
Faudrait-il se passer d'époux ?
Mais *il* nous est trop nécessaire.

(Marivaux, *La fausse suivante*, III, 9; je souligne)

Résumé

Cet article traite d'un schéma d'anaphore pronominale qui, soumis à une certaine répression normative, se rencontre néanmoins dans les productions langagières. Il s'agit de séquences où un pronom libre réfère à un objet-de-discours préalablement introduit (et/ou catégorisé) par le biais d'un nom dépourvu d'article (*[ØN]*). Il y a plus de deux siècles, les auteurs de la Grammaire de Port-Royal s'étaient penchés sur l'emploi du relatif en pareil contexte, posant avec finesse le problème des fonctions assumées, en français, par l'absence d'article devant le nom. Pour une théorie moderne de l'anaphore, les rappels d'objets introduits par l'intermédiaire de noms sans article soulèvent d'autres questions importantes. D'abord, comment convient-il d'évaluer la norme qui les proscrit, quels sont ses origines et ses fondements ? D'autre part, si des schémas anaphoriques de ce genre sont performés malgré tout, quelles indications fournissent-ils sur le fonctionnement de la mémoire discursive, sur la façon dont les objets-de-discours sont introduits, et jugés validés ou non dans la schématisation en cours ? Enfin, quand l'introducteur concerné est en position de *N2* dans une structure *N1 de Ø N2*, que nous apprend l'anaphore pronominale sur l'interprétation des syntagmes binominaux ? C'est tout le problème de l'interdépendance entre niveaux d'analyse, ainsi que celui du "niveau linguistique de base" pertinent pour la perception sémantique, qui se trouvent indirectement posés.

1. La norme face aux antécédents dépourvus d'articles

On sait qu'à l'heure actuelle, les grammaires traditionnelles traitent encore, dans la foulée des descriptions classiques, l'anaphore pronominale en termes de reprise d'un élément figurant dans le contexte discursif; la coprésence effective de cet élément (dit antécédent) est considérée comme allant plus ou moins de soi. Dans cette optique, le pronom reçoit une fonction de "représentant" ou de "substitut". Ainsi en est-il chez Grevisse (§ 626 de la 13e édition remaniée par André Goosse), qui formule une série de remarques relatives à la forme de l'antécédent du pronom, relatif ou de troisième personne. Y figure notamment une contrainte de "détermination"[1], valable s'il s'agit d'un nom commun :

(1) "On ne doit pas dire (puisque l'antécédent est construit sans déterminant) : °*Il a été condamné à mort, qu'il a endurée courageusement.* °*J'ai obtenu satisfaction : je* la *considère comme importante.* °*Il parla sans colère, à* laquelle *il n'était d'ailleurs pas enclin.*" (*loc. cit.*)

Des propos reproduits ci-dessus, il serait toutefois imprudent de conclure que de tels enchaînements ne se rencontrent pas en français moderne : il est notoire que l'assertion d'une norme vise bien souvent la proscription de formulations attestées. Comme à son habitude, Grevisse (*loc. cit.*) apporte d'ailleurs une série fournie de contre-exemples, qui peuvent, précise-t-il, se réclamer de l'usage classique :

(2) Le roi l'a surpris en robe de chambre de brocart : il *la* lui a arrachée. (Gaxotte)

(3) Elle a d'abord perdu connaissance et ne *l'*a reprise que chez le pharmacien. (Gide)

Nous y ajouterons cet exemple tiré de nos propres archives, et qui fait écho au premier des énoncés réprouvés par Grevisse :

(4) Mais comment condamner à mort des hommes qui n'attendent plus qu'*elle* ? (*Marie Claire*, avril 1991)

Le statut normativement incertain des anaphores du type 2-4 est illustré par une note de Sandfeld (1965 : 40) : ce dernier y fait état de dissensions entre

[1] *Détermination* signifie ici présence (explicite ou implicite) d'un déterminant (ou d'un article) devant le nom. Cf. plus bas n. 6.

grammairiens qui tantôt les acceptent, tantôt les rejettent comme malformées. En fait, tout se passe comme si les auteurs étaient, sur cette question, en quête d'une règle cohérente, de nature à rationaliser une intuition linguistique quelque peu hésitante.

De notre point de vue, les occurrences comme 2-4, quoique donnant lieu à controverses, méritent d'être prises en compte dans une étude scientifique de l'anaphore pronominale. Un modèle empiriquement fiable du fonctionnement du pronom, susceptible de déboucher, avec la robustesse requise, sur des applications en traitement automatique, implique en effet

1) un travail à partir d'une documentation aussi exhaustive que possible, constituée sans *a priori* normatif (Reichler-Béguelin, 1993a);
2) une théorisation dynamique de la construction du sens et de l'interdépendance des niveaux d'analyse, morpho-syntaxique et sémantique-informationnel en particulier (voir, dans ce sens, Berrendonner, à paraître);
3) une prise en compte des interactions entre "point de vue du locuteur" et "point de vue de l'interprète" ainsi que des intérêts stratégiques parfois divergents propres aux interlocuteurs dans le déroulement de l'opération anaphorique (Reichler-Béguelin, 1989).

2. Port-Royal et le marquage de la détermination

Le débat sur les enchaînements autorisés après un substantif dépourvu d'article ne date pas d'hier, et trouve une source importante dans la *Grammaire générale et raisonnée* d'Arnauld et Lancelot (1660). Le chapitre X[2] de cet ouvrage est en effet entièrement consacré à la discussion d'une règle dont la formulation initiale remonte à Vaugelas, règle selon laquelle un relatif ne peut pas reprendre un nom sans article (on dit : *Il a été traité avec Øviolence*, mais *Il a été traité avec* **une** *violence qui a été tout-à-fait inhumaine*, p. 57).

Dans leur commentaire, les grammairiens de Port-Royal avancent d'emblée un certain nombre d'énoncés qui semblent la contredire, ainsi :

2 "Examen d'une Règle de la Langue Française, qui est: qu'on ne doit pas mettre le Relatif après un nom sans article", 1969 (= 1660) : 57-62.

> *"Il agit en politique qui sait gouverner; il est coupable de crimes qui méritent châtiment; il n'y a homme qui sache cela; Seigneur, qui voyez ma misère, assistez-moi; une sorte de bois qui est fort dur"* (p. 57)[3].

Pour Arnauld et Lancelot, la possibilité de conférer une formulation plus générale à la règle de Vaugelas passe par une réflexion sur la détermination du nom, au sens sémantique, c'est-à-dire sur le marquage de l'"étendue" de la signification du nom, "s'il doit être pris généralement ou particulièrement; ou étant pris particulièrement, si c'est pour un particulier certain ou incertain" (p. 58). Or, selon les auteurs, la détermination peut prendre d'autres voies que la présence de l'article, ce qui est de nature à justifier les contre-exemples, du moins de ceux qui ne sont pas des archaïsmes, "restes du vieux style" (p. 61). Arnauld et Lancelot argumentent donc en considérant "les diverses manières dont un nom sans article peut être déterminé" (p. 59). Ils envisagent en particulier les cas suivants (pp. 59-61; la synthèse qui suit ne respecte pas l'ordre de présentation originel) :

I. Le nom propre et le vocatif, qui sont déterminés par nature (d'où le caractère banal de *Il imite Virgile, qui est le premier des poètes*; *Ciel, qui connaissez mes maux*).
II. Le cas où *de* suivi d'un N au pluriel est "mis pour" *des* (*Il est accablé de maux qui lui font perdre patience*).
III. Le cas de *en* (*Il agit en roi qui sait régner*) qui "enferme en soi-même l'article" (p. 60).
IV. Les situations où le N non déterminé est en position d'attribut, et où c'est, toujours selon les auteurs, le sujet de la proposition qui le détermine (aussi l'accord à la première personne : *Je suis homme qui* ai *bien vu des choses* est-il considéré, contrairement à l'usage préconisé actuellement, comme préférable à l'accord à la troisième personne : *Je suis homme qui* a *bien vu des choses*).
V. Les termes tombant dans le champ d'une négation (*Il n'a point d'argent* vs *Il a de l'argent*), qui "sont déterminés à être pris généralement par la négation même, dont le propre est de tout ôter" (p. 60; les exemples avancés sont des relatives au subjonctif du type *Il n'y a point d'injustice qu'il ne commette*).

[3] Il n'est pas indifférent, on le verra, que chez Port-Royal, les relatives données comme exemples soient majoritairement restrictives, alors que les exemples de Grevisse sont plutôt de type appositif.

VI. Les expressions de la catégorie *espèce de bois* où des mots comme *sorte, espèce, genre* déterminent le nom dépourvu d'article qui les suit (d'où l'accord au masculin de l'adjectif attribut dans *Une sorte de fruit qui est mûr en hiver*)[4].

Au début du XVIIIe siècle, dans ses commentaires intitulés *Remarques sur la grammaire générale*, Duclos revient sur la notion de détermination, dont il spécialise notablement la définition ("Déterminer, en parlant de l'article à l'égard d'un nom appellatif, général ou commun, veut dire faire prendre ce nom substantivement et individuellement"). Partant de cette définition sémantiquement restreinte de la détermination, Duclos reformule la règle de Vaugelas dans une perspective référentialiste, invoquant le mode d'existence des notions : "Le relatif doit toujours rappeler l'idée d'une personne ou d'une chose, d'un ou de plusieurs individus, *l'homme qui, les hommes qui*, et non pas l'idée d'un mode, d'un attribut, qui n'a point d'existence propre" (p. 145)[5]. Plus près de nous, Bally présente une règle analogue, mais fondée plus solidement grâce à sa théorie de l'actualisation :

> "(...) *un virtuel qui en caractérise un autre ne peut recevoir lui-même de détermination actuelle* (...). Il serait absurde de parler d'un «pot à eau que l'on fait bouillir»." (1965 : 89)[6]

---

[4] Le type IV ci-dessus n'est plus admis chez Girault-Duvivier, *ibid.*, qui rejette "L'homme est animal qui raisonne", alors que Grevisse admet ce tour en raison de ce que "le nom employé comme attribut peut être assimilé à l'adjectif". Grevisse tolère également les types I et II, jugeant "normal de représenter par un pronom un nom qui est dépourvu de déterminant en application de règles générales" (*ibid.*), notamment en vertu de la règle d'haplologie qui réduit **de des* à *de* .

[5] Cette formulation laisse toutefois inexpliqué l'emploi du relatif après négation: *Il n'y a point d'injustice qu'il ne commette*, alors que Arnauld et Lancelot, à propos de cette catégorie d'exemples, reconnaissent la possibilité d'enchaîner une relative après un nom "pris généralement". Ce problème sera repris *infra* sous III.

[6] Dans la citation de Bally, *détermination* est à entendre dans une autre acception que dans la *Grammaire générale* et chez Duclos: le terme s'applique ici à l'adjonction d'un complément adnominal (cf., sur les multiples sens du mot *détermination*, Arrivé, Gadet, Galmiche, 1986, *s. v.*). Par ailleurs, l'exemple de Bally met en jeu un antécédent inclus en tant que *N2* dans un syntagme binominal *N1 de N2*: en pareil cas, l'impossibilité d'insérer un modifieur déterminant en propre un des éléments du syntagme nominal passe traditionnellement pour un indice de figement du groupe, qui fonctionne dès lors comme un nom composé (Gross, 1991: 270-271). Notons cependant que l'absurdité relevée par Bally pour "un pot à eau que l'on fait bouillir" n'est pas le fait des exemples 1-4 cités plus haut. Les raisons de cette différence seront approfondies dans la suite de cette étude.

BEST COPY AVAILABLE

3. L'extension de la règle au fonctionnement du pronom personnel

Chez Duclos comme chez les grammairiens de Port-Royal, seul le cas du pronom relatif, notamment en relative restrictive (c'est-à-dire le relatif lié, cf. n. 10), apparaît explicitement touché par la règle de détermination de l'antécédent. En revanche, chez Grevisse (cf. *supra* sous 1), les exemples avancés concernent également le relatif non lié, introduisant une appositive, ainsi que le pronom libre de troisième personne. Or, si l'on s'interroge sur l'extension de la règlé survenue dans l'intervalle, on peut se demander si elle n'est pas le résultat d'une intervention plus ou moins arbitraire des grammairiens.

Un facteur favorisant a dû être qu'une certaine tradition descriptive[7] catégorisait les pronoms *le, la, les, en* et *y* comme des relatifs, n'hésitant pas, de la sorte, à les séparer des pronoms sujets *il(s), elle(s)* dont ils constituent la flexion en cas. (Les formes de nominatif *il(s), elle(s)* étaient, pour leur part, envisagées au sein du paradigme des marques de personne : *je-tu-il...*). Cette appréhension large de la classe des relatifs[8] est mentionnée, mais non prise en charge, par un auteur du XVIIIe comme Restaut. Mais elle est encore pleinement illustrée au XIXe siècle par le chapitre que Girault-Duvivier consacre aux pronoms. Parallèlement à ce facteur catégoriel, la conception traditionnelle du pronom comme forme "remplaçant le nom" a eu pour effet que la notion d'antécédent, d'abord appliquée au fonctionnement du relatif, s'est imposée quasi naturellement pour décrire le fonctionnement anaphorique des pronoms en général[9]. Il en a découlé une extrapolation de la règle de détermination, qui, dans les exemples de Port-Royal en tout cas, n'est assignée qu'à l'emploi du relatif *stricto sensu*.

Cette question mériterait à coup sûr une étude historique plus approfondie que le sondage partiel présenté ci-dessus. Quoi qu'il en soit dans le détail, la propagation de la règle aux soi-disant antécédents de pronoms autres que les relatifs -au sens moderne- est acquise au XVIIIe siècle, p. ex. chez Wailly, puis au XIXe chez Napoléon Landais et chez Girault-Duvivier.

[7] Non illustrée, il faut le souligner, par la grammaire de Port-Royal.
[8] Elle indique qu'à une certaine époque, le mot *relatif* a été chargé d'un sens un peu analogue à celui d'*anaphorique* de nos jours.
[9] Cf. plus bas sous IV.

Pour ce dernier, un pronom, quel qu'il soit, "ne peut jamais se rapporter à un nom pris dans un sens indéterminé, c'est-à-dire, qui n'a ni article, ni équivalent de l'article, exprimé ou sous-entendu (...)" (p. 437); en conséquence, on ne dira donc pas :

> "Dans les premiers âges du monde, chaque père de famille gouvernait *la sienne* avec un pouvoir absolu" (ex. apparemment repris de Wailly), ni "Je vous fais grâce, quoique vous ne *la* méritiez pas" (p. 438).

Seuls sont tolérés les cas où on peut montrer que le déterminatif est sous-entendu (après une négation, après *en* au sens de lat. *ut*, c'est-à-dire "en tant que"). Chez les différents auteurs, il y a d'ailleurs une certaine fluctuation concernant ces "exceptions admises" à la règle (cf. n. 4) : elles sont rarement énumérées de manière exhaustive (on se contente en général de quelques exemples suivis d'un *etc.*), et leur définition exacte semble dépendre, en partie au moins, des arguments logiques à disposition pour justifier la présence d'un article "sous-entendu" devant le substantif concerné.

Ces prescriptions développées aux XVIIIe et XIXe siècles sont fort instructives. Elles montrent comment une règle de langue, que Port-Royal (ou plus tard Bally) approchait en rapport avec le problème logico-philosophique du "mode d'existence" des notions, a été généralisée hors de son domaine d'application effectif, en direction de la macrosyntaxe et des structures discursives. Au départ, l'objectif était, vraisemblablement, de cerner les restrictions qui pèsent sur les épithétisations possibles à la suite de noms pointant un objet intensionnel, ou un *type* dans la terminologie utilisée par Berrendonner, ici même. Et comme il n'est pas rare - par exemple dans certaines lexies, ou quand ils sont en position de N2 dans les SN complexes- que les noms de type se signalent par une absence d'article, le débat s'est polarisé sur les questions de (pré)détermination (cette notion étant, chez les uns et chez les autres, quelque peu tiraillée entre morpho-syntaxe et sémantique).

Pourtant, comme il ressort du § 3.6 de l'étude de Berrendonner, les restrictions qui pèsent sur les épithétisations à la suite d'un nom de type ne touchent que l'adjonction de prédicats *spécifiants*, et non de prédicats sous-catégorisateurs. En s'inspirant de l'exemple 23 de Berrendonner, on pourrait ainsi, sans nulle anomalie -et sans contredire Bally- enchaîner une relative

déterminative sur *automobiliste* dans "C'est un comportement d'Øautomobiliste qui boit de l'alcool". Ici en effet, le N dépourvu d'article, à valeur de nom de type, est suivi d'une relative sous-catégorisante, qui permet à la fois l'élaboration et la désignation d'un type complexe "automobiliste-buveur d'alcool" (cf. le § 3.3.1 de Chanet, ici même).

Or, en négligeant le cas des relatives porteuses de prédicats typifiants; en étendant d'autre part la règle de détermination de l'antécédent à l'ensemble des reprises pronominales, y compris celles qui n'entrent nullement dans un processus d'épithétisation, on peut soupçonner les successeurs de Port-Royal d'avoir produit une contrainte artificielle, bridant l'expression spontanée des sujets. Alors que l'agrammaticalité de **Il a été traité avec violence qui a été tout-à-fait inhumaine*, ou **un pot à eau que l'on fait bouillir* se rapproche d'une évidence empirique, valable en français pour un état de langue donné, il n'en va pas de même pour toute une série d'exemples arbitrairement réprouvés par les grammaires (ainsi ceux tirés de Girault-Duvivier, cités *supra*), exemples dont certains sont d'ailleurs explicitement tirés des "bons" auteurs.

4. Les antécédents non déterminés dans un modèle présuppositionnel de l'anaphore pronominale

Après ces quelques considérations historiques, qui visent à montrer à la fois l'artificialité et le ciblage imparfait des règles traditionnellement formulées à propos des antécédents dépourvus d'articles, j'esquisserai les grandes lignes du traitement préconisé ici de l'anaphore pronominale, avant d'en venir à l'examen d'un extrait de corpus. Dans le type de contexte qui nous occupe, je me centrerai plus particulièrement sur l'emploi du pronom personnel.

Ici comme ailleurs, j'illustrerai une approche cognitive-mémorielle de l'anaphore pronominale, laquelle se révèle plus puissante explicativement que le modèle substitutif traditionnel. Il a été maintes fois observé que ce modèle substitutif, ou textualiste au sens étroit, ne permet pas d'intégrer certains emplois courants du pronom, où celui-ci n'a manifestement pas pour rôle de "reprendre" un antécédent mentionné dans le contexte verbal. Cela concerne en premier lieu les emplois situationnels (ou déictiques, cf.

"*Il* dort", prononcé en montrant un chat dans son panier), mais aussi des exemples comme 5-7 :

(5) Avant, la seule chose qui comptait, c'était l'argent, je voulais en avoir toujours plus. Maintenant, il y a aussi l'amour... *Il* est dans les affaires, rien à voir avec le show-biz! (presse)

(6) y a un de mes chats, *elle* s'appelle Sapristi (oral < Thérèse Jeanneret)

(7) c'est pas la peine de nous *la* raconter (presse = "... d'essayer de nous convaincre par des promesses")

Il se trouve donc des situations où le pronom est employé associativement (5), sans congruence de marques morphologiques avec son candidat antécédent (6), ou encore sans qu'aucun introducteur ne soit fourni par le contexte (7). Si l'on veut qu'un modèle de fonctionnement du pronom couvre les occurrences de ce genre, on est conduit à poser qu'un pronom libre est investi d'une fonction instructionnelle et non syntaxique : le rappel qu'il opère ne porte pas sur des formes linguistiques de surface, ni même sur des signifiés, mais sur des objets-de-discours, à caractère représentationnel[10].

Par ailleurs, il a été démontré qu'une description généralisante du fonctionnement des anaphoriques passait par la mise en évidence de leurs propriétés présuppositionnelles (Berrendonner, 1983). En effet, toute expression référérentielle présuppose que l'objet-de-discours qu'elle désigne est *déjà inclus* dans les représentations partagées par les interlocuteurs. Dans le cas du pronom, l'objet désigné est présenté comme déjà assorti d'un prédicat de dénomination, dans la mesure où la marque de genre véhiculée par le pronom renvoie à un désignateur sous-jacent du référent; ainsi dans 6, la marque de féminin que présente *elle* est liée par un catégorisateur lexical implicite, vraisemblablement *<chatte>* (cf. Berrendonner et Reichler-Béguelin, 1995).

Dès lors, dans l'approche présuppositionnelle, les emplois répertoriés du pronom ("déictique" *vs* "anaphorique", emploi en anaphore

[10] Pour plus de détails, nous nous permettons de renvoyer à Reichler-Béguelin, 1993 et à paraître, et Apothéloz et Reichler-Béguelin, ici même. Sur la notion de pronom libre vs pronom lié, et sur le fonctionnement de l'anaphore pronominale libre, voir Berrendonner et Reichler-Béguelin, 1989 et 1995. On trouvera une discussion approfondie des diverses conceptions -antécédentiste, mémorielle, pragmatique...- du pronom *il* chez Kleiber, 1994 : 41-104.

"coréférentielle" *vs* indirecte ou associative) s'expliquent par des différences dans le mode d'introduction du référent dans les représentations publiquement partagées par les interlocuteurs, ou *mémoire discursive* (en abrégé M). La validation du référent dans M peut être assurée par voie verbale (via un introducteur linguistique[11]); mais elle peut aussi, quand certaines conditions de communication sont satisfaites, exploiter des informations d'origine situationnelle ou mémorielle, ou encore solliciter un stéréotype inférentiel (ainsi, dans 5, le rappel de l'objet désigné par *Il* repose sur l'activation d'un raisonnement implicite du genre : "Si elle est amoureuse, alors il y a un homme dans sa vie"). Il arrive aussi que cette validation soit opérée par un coup de force présuppositionnel, l'occurrence de l'anaphorique imposant une adaptation *a posteriori* de M (ces emplois "nonchalants", non coopératifs, du pronom, sont à la source de locutions comme 7 qui, en permanence, viennent enrichir le stock des expressions lexicalisées du français[12]).

Cette diversité dans le mode de validation possible du référent pointé a pour corollaire que les contraintes sur l'emploi du pronom libre ne relèvent pas de restrictions distributionnelles *stricto sensu*. Elles dépendent de phénomènes de régulation à caractère pragmatique-interactif, un rôle important étant dévolu à l'information paraverbale et -même à l'écrit- aux capacités de catalyse des allocutaires, à leur disposition à coopérer avec le locuteur. Cela revient à dire que l'acceptabilité d'une anaphore pronominale libre n'est pas fonction, du moins pas de manière simple, de la présence d'un "antécédent" dans le contexte verbal, ni de la forme prise par cet antécédent. Des exemples comme 5-7 obligent en effet à renoncer à la conception rappelée au début de cet article, selon laquelle le pronom libre aurait pour fonction inhérente de représenter un segment linguistique coprésent dans la chaîne syntaxique.

En conséquence, et dans les termes du modèle préconisé ici, les anaphores du type 2-4 seront provisoirement caractérisées de la manière suivante : il s'agit d'anaphores où un pronom pointe en M *un référent discursif (un*

11 Que nous préférons nommer ainsi en référence à sa fonction, qui consiste à introduire une information en M. En effet, la notion d'*antécédent* reste purement associée à une description syntaxique superficielle (dans tous les sens du terme) d'un phénomène dont l'essence est éminemment cognitive.

12 Reichler-Béguelin, à paraître.

objet-de-discours[13]*) préalablement introduit et/ou catégorisé par le biais d'un N dépourvu d'article [ØN].*

Deux remarques découlent des développements qui précèdent. D'une part, si l'on conteste de manière générale la validité théorique de la notion d'antécédent pour décrire le fonctionnement des anaphoriques non liés, la détermination ou la non détermination syntaxico-sémantique du N prétendument antécédent d'un pronom libre perd *ipso facto* de sa pertinence, et ne permet plus, à elle seule, de fonder l'inacceptabilité de telle ou telle occurrence. D'autre part, dans l'approche présuppositionnelle illustrée ici, ce n'est pas, *in abstracto* et hors contexte, le statut sémantico-référentiel du N sans article qui importe, mais bien l'état de M au moment du rappel anaphorique. Pour évaluer l'appropriété d'un pronom utilisé dans les contextes de type 1-4, on tiendra compte, en particulier, *des introductions d'objets opérées par les prédications qui englobent les [ØN]*, qu'ils soient "déterminés" ou non au sens de Duclos. Autrement dit, dans ce cas comme dans toute analyse portant sur les relations macrosyntaxiques, il faut travailler en termes de configurations mémorielles, non en termes de "cotexte" ou d'"avant-texte". La question primordiale reste évidemment de savoir comment les unités linguistiques sont perçues et interprétées, c'est-à-dire comment les structures morpho-syntaxiques superficielles "informent" la mémoire discursive.

5. Etude de quelques emplois

Chaque type syntaxique d'introducteur non déterminé mériterait une étude approfondie. Pour un certain nombre de contextes, je me contenterai toutefois ici de fournir ici un échantillon de corpus assorti d'un bref commentaire, avant de consacrer, pour terminer cet article, un développement un peu plus étoffé au cas des reprises de N2 sans articles dans les syntagmes binominaux. Il va de soi que mes catégories d'introducteurs recoupent certains des contextes examinés par Port-Royal (cf. *supra* sous **II**).

A. prép. + N

[13] Sur cette notion, cf. Apothéloz et Reichler-Béguelin, ici même.

Quand il suit une préposition, l'introducteur dépourvu d'article peut représenter aussi bien un complément compris dans la rection verbale (8-10) qu'un complément non régi (11) :

(8) Le Genevois change peu de banque. Même quand il *en* est mécontent. (*Tribune de Genève*, 15-16.10.94)

(9) Le célibat est bien austère :
Faudrait-il se passer d'époux ?
Mais *il* nous est trop nécessaire. (Marivaux, *La fausse suivante*, III 9)

(10) Les Albanais ont besoin d'aide, mais il y a un problème car souvent *elle* n'arrive pas à destination. (*Nouveau Quotidien*, 28.2.92)

(11) Traversée du gué à cheval. L'eau *lui* vient au ventre. (Gide, *Voyage au Congo*)

Il apparaît aussi souvent après *en* dans des expressions telles que *être en N*, *mettre en N*, *partir en N*, ainsi :

(12) Alan Stivel est en tournée en France. *Elle* se terminera la semaine prochaine. (Oral, TF1, 20.1.94)

Ce groupe d'exemples appelle les remarques suivantes : d'abord, conformément à ce qui a été développé plus haut sous le point III, l'anaphore pronominale libre (à caractère macrosyntaxique, cf. n. 10) apparaît nettement moins déviante en pareil contexte qu'une relative, surtout si celle-ci est lue comme déterminative. C'est l'enseignement que l'on peut tirer si l'on rapproche 13, exemple qui produit un peu le même effet que celui du "pot à eau" de Bally, où un "virtuel" reçoit une détermination actuelle :

(13) Cette femme doit mettre ses enfants en nourrice *qui* demande cher. (Copie d'élève)[14]

La différence d'acceptabilité entre 12 et 13 tient à ce que dans le premier cas, le pointeur pronominal n'a nullement pour fonction d'introduire une détermination de *tournée*. Dans 12 en effet, le prédicat de la première phrase "est en tournée en France" suffit pleinement à valider, dans la schématisation en cours, l'information selon laquelle "il existe un objet O,

[14] Il s'y ajoute que "mettre en nourrice" s'est délexicalisé et fonctionne un peu comme "mettre en pension". D'où un effet de syllepse engendré par la relative.

du nom de *tournée*", sur lequel pointe ensuite, fort naturellement, le pronom *Elle*.

Tout au plus peut-on, parmi les exemples du type 8-12, relever une anomalie quand l'anaphore pronominale impose une inférence, ou encore un changement de statut logique de l'objet-de-discours tel qu'il figure en M au moment de l'anaphore[15]. Selon les contextes, cette fluctuation peut gêner l'interprète, attaché par principe à une certaine stabilité référentielle et/ou sensible à certaines inconséquences logiques. Ainsi, dans 10, l'expression *avoir besoin de* ouvre un monde contrefactuel, permettant d'inférer que *l'aide* dont les Albanais ont besoin n'"existe pas" dans l'univers de la schématisation en cours; ultérieurement, l'anaphorique *elle* dément toutefois cette inférence, d'où un sentiment d'incohérence qui peut survenir à la lecture (comparer, dans le même contexte, l'effet que produirait une anaphore contrastive : "mais il y a un problème car souvent *celle qu'on leur envoie* n'arrive pas à destination").

La situation est toutefois différente dans 11, où "Traversée du gué à cheval" accrédite bel et bien, dans l'univers des événements narrés, l'existence d'un individu dénommé "cheval", voire de plusieurs d'entre eux (le pointage ultérieur par le pronom *lui* force à trancher pour le singulier[16]). Toutefois, cette information d'existence n'est pas introduite en M par l'occurrence isolée de l'expression *à cheval*, abstraction faite du contexte local où elle apparaît : dans l'exemple 11, *à cheval* permet en effet de préciser quel type d'actant-instrument est associé au procès que désigne le nom d'action *traversée*.

Quant à 8 et 9, ils sont d'interprétation délicate en raison de la présence de prédicats de transformation et/ou à contenu négatif comme *changer (peu) de*, *se passer de*, qui construisent vraisemblablement deux univers, un univers réel et un univers projeté. Dans *se passer d'Øépoux*, le SN complément introduit un objet virtuel "quelque époux que ce soit dans un monde projeté"; on peut penser que le pronom ultérieur *Il* désigne l'objet-de-discours sous ce même statut, maintenant de la sorte une isotopie

[15] On trouvera des exemples du même phénomène, mais dans d'autres contextes, chez Apothéloz et Reichler-Béguelin, ici même.

[16] Dans cet autre exemple, le rappel se fait au contraire au pluriel, traduisant une inférence type>classe:

> Il a passé trois ans de sa vie dans la république d'Uruguay, presque toujours à cheval, c'est pour cela qu'il sait bien *les* monter. (Copie d'élève)

logique dans le passage. L'exemple 8 se signale, de son côté, par une stabilité dans la référence générique (*Le Genevois* autant que *il* dans la seconde phrase pointent des types). Cela influence probablement (mais de quelle manière au juste ?) la saisie de l'objet "banque" dans la première phrase. Si l'on fait abstraction du contexte générique global, la question est de savoir sous quel statut logique est appréhendé l'objet désigné par *banque* dans une expression comme *il change de banque*, où l'absence d'article est obligatoire. Peut-être s'agit-il d'un emploi cursif, équivalant -très grossièrement- à "la banque de tout un chacun" : cet objet spécial, ni réel ni type, appartient à un monde présupposé et plus ou moins normé dans lequel il est vérifié que "chacun a une/sa banque". Quant au pronom *en* contenu dans *Même quand il* en *est mécontent*, il ne se laisse pas paraphraser de la même manière, et désigne clairement "... sa banque actuelle dans le monde réel". Ce pronom rappelle elliptiquement (c'est-à-dire sans le (re)dénommer), un objet-de-discours introduit sous forme de présupposé par l'énoncé précédent : en effet, il semble que *Le Genevois change peu de banque* présuppose -au sens technique- que "Le Genevois a une banque (actuellement, dans le monde réel)".

B. être + N/adj.

Les séquences verbe *être* + nom en position d'attribut sont apparemment susceptibles d'introduire en mémoire discursive un ou des objet(s) ultérieurement considéré(s) comme "déjà dénommé(s)", et susceptibles d'un pointage pronominal :

(14) On a repéré, depuis longtemps, que l'une des 23 paires de chromosomes est différente selon que l'on est homme ou femme.
Chez *elle*, les deux chromosomes dits "sexuels" sont identiques (nommés XX) tandis que *lui* dispose d'une paire non homologue "XY". (*Les clés de l'actualité*, 29.9-5.10.94)

(15) Monsieur est avocat ? Je croyais qu'*ils* portaient des robes. (Benjamin < Sandfeld : 41)

(16) Le Tunisien était franc-maçon, il tentait de rallier le professeur et sa femme à *leurs* réunions (...) (H. Guibert, *Le protocole compassionnel*, p. 186)

Les anaphores pronominales du type 14-16 forcent à s'interroger sur le statut et les effets sémantiques d'une classe de prédicat tels que *être femme*, *être avocat*, etc., avec en position d'attribut un nom désignant -*grosso*

modo- un statut social. Dans *selon que l'on est homme ou femme, Monsieur est avocat*, etc., les items *homme, femme* sont ambigument interprétables soit comme des prédicats adjectivaux désignant une propriété (éventuellement gradable, cf. *être très femme*), soit comme des prédicats catégorisants signalés par un article zéro, et présupposant un type (cf. le prédicat *conf* de Berrendonner, ici même). Dans cette seconde hypothèse, les pronoms en italique de 14 ne font qu'opérer un rappel des types présupposés. Quant à 15 et 16, tout aussi intéressants, ils semblent pouvoir être expliqués comme suit : à propos d'un individu, on prédique sa conformité par rapport à un type (*Monsieur est avocat, Le Tunisien est franc-maçon*), ce qui a pour effet d'activer en M un type valide, préconstruit, tout en introduisant localement l'information d'existence d'un de ses ressortissants. De telles prémisses permettent de déduire la classe de ressortissants duale du type, ressortissants déjà pourvus d'un prédicat de dénomination, et donc désignables en toute légitimité par un pronom au pluriel (*ils, leurs* = les....d'*eux*).

C. nég. + N

Le comportement des anaphoriques rappelant des objets introduits dans des énoncés négatifs donne lieu à des observations très intéressantes, et devra être repris plus en détail (voir déjà Reichler-Béguelin, 1988). On se limitera ici à deux exemples :

(17) Il n'y a pratiquement plus de bons éleveurs. Devenus des industriels de mauvaise viande, *ils* nourriront bientôt le monde de bêtes martyres et de produits de bêtes martyres. (*Nouvel Observateur*, 21-27.03.91)

(18) Concernant les entreprises mal en point, le fisc leur accorde généralement un délai pouvant atteindre huit ans, au cours duquel il ne percevra pas d'impôts sur le bénéfice. Quitte à *les* encaisser une fois la situation rétablie. (*Nouveau Quotidien*, 9.12.93)

Dans 17 comme dans 18, les anaphores pronominales signalées sont révélatrices de l'état de la mémoire discursive au moment où elles surviennent. On peut dire, en raccourci, que l'énoncé *Il n'y a pratiquement plus de bons éleveurs*

- présuppose (au sens technique) qu'"il y a des éleveurs";
- asserte que la classe des bons éleveurs est en voie d'extinction;

• accrédite par conséquent l'idée qu'il existe une classe majoritaire de mauvais éleveurs.

On peut donc soutenir que cet énoncé introduit trois objets-de-discours : la classe des éleveurs, celle des bons éleveurs, celle des mauvais éleveurs. Etant donné le contenu sémantique de la phrase qui suit, ou bien le *ils* réfère à la classe, logiquement déductible, des mauvais éleveurs; ou bien -plus vraisemblablement peut-être- il désigne la classe présupposée des éleveurs en général, projetée dans un futur où elle ne peut que se péjorer collectivement. A noter que dans cette seconde phrase, il serait parfaitement possible théoriquement qu'un pronom *ils* pointe l'objet introduit par assertion dans la première, c'est-à-dire la minorité des bons éleveurs, par exemple si l'on avait une suite comme : "*Ils* sont devenus quasiment introuvables."

Dans 18, l'introducteur semble à première lecture se trouver dans le champ de la négation, mais quoi qu'il en soit, l'anaphorique subséquent indique bien que l'objet-de-discours désigné n'a disparu ni de M, ni même du sous-univers constitué par les huit années de non perception de l'impôt sur le bénéfice. Manifestement, cette non perception n'équivaut pas à une exemption, et les sommes dues restent encaissables...

D. V + N (= lexie verbale)

Mutatis mutandis, les anaphoriques pronominaux qui reprennent un *[ØN]* inclus dans une lexie verbale (ou dans un SN complexe, cf. *infra*), posent des problèmes analogues à ceux que posent, au niveau du mot, les antécédents dits "insulaires", étudiés par Charolles, 1992 dans la foulée de Postal et de Lakoff & Ross. Sous la dénomination d'antécédents ou d'anaphoriques "insulaires", Charolles vise des schémas d'anaphore pronominale qui violeraient les frontières associées aux unités lexicales (lesquelles constituent d'habitude des "îlots anaphoriques") en "recrutant comme antécédent"[17] un constituant morpho-sémantiquement associé (Exemple-type : "Il faut ((em(*prisonn*))er) plus de gens encore et les y laisser" - i.e. en *prison*, doublage de film).

17 Nous n'assumons pas, pour notre part, cette terminologie propre au modèle textualiste de l'anaphore pronominale; cf., pour une discussion, Reichler-Béguelin, 1993, Berrendonner, à paraître, et *supra* sous III.

Si l'on considère que *perdre connaissance*, et surtout *faire grâce*, constituée d'un verbe-support suivi d'un nom sans article, représentent des unités lexicales plus ou moins figées, on peut en effet rapprocher (3) et (19) de l'exemple de la prison :

(3) Elle a d'abord perdu connaissance et ne *l'*a reprise que chez le pharmacien. (Gide < Grevisse)

(19) Je vous fais grâce, quoique vous ne *la* méritiez pas. (Ex. réprouvé par Girault-Duvivier)

Toutefois, le figement est peu avancé dans *perdre Ø connaissance*, où le nom commute avec des SN définis dans *perdre la tête*, *perdre l'esprit*, *perdre la raison*, etc. : l'article Ø pourrait être considéré ici comme un allomorphe du défini, ce qui ferait de 3 une anaphore coréférentielle aussi banale que si l'on avait "Elle a d'abord perdu la raison et ne *l'*a retrouvée que six mois plus tard" (ex. modifié). Dans 19, non susceptible d'une pareille démonstration, nous ne dirons pas -en termes antécédentistes- que *la* "reprend" *grâce* inclus dans une lexie. Dans la foulée des commentaires qui précèdent, nous poserons que le procès "Je vous fais grâce" permet de valider en M l'existence d'un objet-de-discours -ou d'un actant résultatif- pourvu du prédicat de dénomination "grâce", auquel il est loisible de référer ensuite pronominalement. Il est vraisemblable cependant qu'une anaphore comme 19 ait pour effet d'enclencher un processus de réanalyse (ou de délexicalisation) de la lexie, dont le figement reste inabouti.

E. (dét.) N1 de N2 (exemples examinés ci-après sous VI.)

6. L'introducteur figure en tant que N2 dans une structure *(dét.) N1 de N2*

Les exemples de cette rubrique contiennent un pointeur pronominal rappelant un référent introduit par un SN non déterminé, lequel est inclus dans un syntagme binominal[18].

[18] Ils apportent quelques illustrations et compléments aux études de Berrendonner, Benetti, Kister et Chanet contenues dans le présent volume: centrées sur le statut des SN complexes de type *(dét) N1 de (dét) N2*, les deux dernières, en particulier, s'intéressent aux possibilités de prédire ou d'expliquer le comportement référentiel des anaphoriques à la suite de tel ou tel type d'introducteur.

Lorsque le N2 non déterminé est au pluriel, le déterminant Ø qui le précède est, comme cela a été remarqué depuis longtemps, un allomorphe superficiel d'un *des* indéfini pluriel, issu d'une haplologie **de des > de* (cf. Arnauld et Lancelot, résumés *supra*; Grevisse, *ibid.*; Sandfeld, *ibid.*; Benetti, 1995, Chanet, ici même). L'anaphore pronominale subséquente peut alors être assimilée à une banale anaphore coréférentielle, le référent ayant été validé en mémoire discursive par un SN indéfini à déterminant zéro inclus dans une structure de SN complexe :

(20) Evitez la traditionnelle planche en bois pour préparer votre volaille : c'est une niche à germes. *Ils* se logent dans les fibres du bois dont le lavage aura bien de la peine à les extraire. (*J'achète mieux*, juin 94)

(21) Dobrijna est une extraordinaire cité de femmes, où des postes clés, dont la défense civile, sont gérés par *elles*. (*Marie Claire*, avril 95)

(22) Un couple d'amoureux *qui n'ont* pas cessé de se bécoter (oral, France Culture, 23.4.95)

(23) Compote d'oranges.- Après *les* avoir pelées, séparez les tranches sans les briser. (Corpus A. Reboul)

Dans les contextes de ce type -qui, en raison de l'haplologie, ne tombent pas sous le coup de la règle de détermination- un conflit d'acceptabilité peut cependant surgir si, dans le *N1 de N2* concerné, le N2 est reçu non comme un spécifieur introduisant un objet-de-discours situé dans le même "monde possible" que l'objet désigné par *dét. N1*, et par rapport auquel celui-ci est repéré, mais comme un instrument de sous-catégorisation. L'objet désigné par N1 se trouve alors repéré par rapport à un second objet qui est bel et bien introduit en M, mais situé dans un autre univers de discours, ou un autre "monde possible", que celui des événements narrés.

Essayons d'illustrer ce phénomène. Dans 20 et 21, les SN *une niche à germes* et *une cité de femmes* sont paraphrasables comme *une niche où prolifèrent des germes*, *une cité où vivent des femmes*, ce qui atteste à la fois l'introduction de deux objets en M, et de deux actants (au sens greimassien) dans le monde de la narration. Mais le cas semble différent dans 24 et 25 à propos des SN définis complexes *le pré à moutons* et *les voitures de pompiers* :

(24) On voyait le pré à moutons *qui* nous *amusaient* beaucoup. (Copie)

(25) Les enfants ne purent s'empêcher, ensuite, de se précipiter vers l'une des voitures de pompiers exposées, de poser des questions à l'un d'*eux*, puis de monter ensemble dans la voiture. (Presse)

Ces deux dernières anaphores pronominales semblent déviantes si l'on interprète *le pré à moutons* comme une sous-catégorie de pré, définie par sa destination, et qui ne contient pas effectivement des moutons en toute circonstance (*un pré* destiné à *des moutons*, plutôt qu'*un pré* contenant *des moutons*); et si l'on interprète de manière analogue *une voiture de pompiers* comme une sous-catégorie de voitures, dont la mention n'entraîne pas *ipso facto* une assomption d'existence, dans le scénario des événements en cours, d'un actant *les pompiers*[19].

A propos de 25, il est facile, en opposant 25', de mettre en évidence le rôle déterminant du contexte pour l'interprétation sémantico-référentielle du SN complexe :

(25') L'incendie progressait. Les enfants ne purent s'empêcher de se précipiter vers les voitures de pompiers qui arrivaient l'une après l'autre, et ils posèrent des questions à l'un d'eux. (Exemple remanié)

Alors que dans 25, le micro-contexte fait allusion à une exposition de véhicules, où la présence des occupants de la voiture de pompiers n'est pas logiquement requise, 25' relate un incendie, lors duquel on s'attend au contraire assez banalement à l'intervention des pompiers, et donc à leur présence effective dans les voitures de pompiers qui arrivent. Dès lors, ce dernier contexte peut inciter à conférer au *N1 de N2* une interprétation proche des structures quantificatives telles que *le grand nombre de N2*, *la foule de N2*, qui activent deux objets-de-discours (le groupe d'une part, ses membres d'autre part) dans le "monde possible" constitué par les événements narrés.

La double interprétation possible de la séquence $\emptyset_{indéf.}$ *N2* dans les SN complexes de 24 et 25 peut être rapprochée, toutes proportions gardées, de l'ambiguïté qui est mise en évidence par Kleiber et Lazzaro, 1987, à propos du SN *les carottes qui poussent ici*, lequel peut soit référer à des carottes effectivement présentes, soit à une classe virtuelle, ou encore ouverte,

[19] L'impression de maladresse est probablement accrue ici par l'effet défavorable que produit la répétition: *l'une des... l'un d'eux*.

recouvrant les "carottes passées, futures ou même contrefactuelles (s'il y en avait maintenant...) qui poussent habituellement en l'endroit désigné par **ici**" (p. 93).

Les remarques qui précèdent permettent donc de soulever deux problèmes :

• Le premier concerne la prise en charge, dans le décompte des objets-de-discours introduits par les syntagmes binominaux, des caractéristiques d'actualisation de l'objet désigné par N2, caractéristiques qui ne sont pas toujours simplement déductibles de la forme du déterminant qui précède N2 (ainsi, dans *pêche à la ligne*, l'article défini n'a pas de valeur actualisatrice; et les déterminations quantifiées telles que *tailleur pour messieurs* peuvent avoir une valeur virtuelle, comme le note Bally, 1945 : 90, ou être ambiguës, comme on vient de le voir à propos de 24 et 25).
• Le second concerne la nécessité de raffiner la structuration de la mémoire discursive, afin de traduire adéquatement la diversité de statut logique ou modal des différents objets-de-discours, selon qu'ils sont pris actuellement ou virtuellement.

Il faudrait ainsi étudier sur une plus grande échelle les manières dont peut être levée contextuellement l'ambiguïté de certains *N1 de Øindéf. N2* du type *voiture de pompiers*, qui, en principe, valide deux objets-de-discours en M, mais pas forcément dans le même "monde possible", et qui, en conséquence, n'introduit pas le même nombre d'actants dans le monde des événements narrés selon qu'il est interprété comme *une voiture* ***contenant*** *des pompiers* ou comme *une voiture* ***faite pour*** *des pompiers*. Il faudrait également étudier de plus près dans quelle mesure la nature du déterminant du SN complexe (***le*** *pré à moutons* vs ***un*** *pré à moutons*), non à elle seule et dans l'absolu, mais couplée à d'autres paramètres, est susceptible de servir d'indicateur du nombre d'actants validé dans le monde des événements narrés. Pour des raisons pragmatiques subtiles, mettant en jeu des questions de point de vue et d'instance focale, il est possible que dans un énoncé comme

(24') On nous fit entrer dans un pré à moutons, qui nous amusèrent beaucoup.
(Exemple remanié)

le syntagme binominal soit plus propice que dans 24 à introduire deux actants dans le monde de la narration. Car l'indéfini signale qu'il est

question d'un objet nouveau, perçu pour la première fois par les protagonistes : or, en l'absence de connaissances préalables à son propos, un *pré à moutons* ne saurait être désigné comme tel que s'il contient effectivement des moutons, ou du moins quelque trace évidente de leur présence. Quoi qu'il en soit au juste de cette question délicate, il semble légitime de dire que les pronoms en italiques dans 24 et 25 produisent, à l'interprétation, un effet de coup de force présuppositionnel, contraignant à réajuster *a posteriori* l'état de la schématisation en cours[20].

L'exemple 26, qui met en jeu un *N1 de N2* où le N2 est au singulier, produit un effet du même genre; mais, figurant dans un *incipit* de Fable, il est aisément récupéré grâce au stéréotype narratif qui détermine l'introduction des personnages :

(26) Une chauve-souris donne tête baissée
Dans un nid de belette; et sitôt qu'elle y fut,
L'autre [i.e. la belette], envers les souris de longtemps courroucée
Pour la dévorer accourut. (La Fontaine, *Fables* II,5)

Ici, l'absence de déterminant devant *belette* (N2 au singulier) indique un nom de type en position de sous-catégorisateur, le syntagme binominal *un nid de belette* n'introduisant qu'un seul objet-de-discours dans le monde des événements narrés. L'emploi de l'anaphorique contrastif *L'autre* suppose pourtant validée l'existence d'une belette dans l'univers de la diégèse. Cela ne peut se faire qu'au prix d'une inférence abductive, à caractère probabiliste, du type "S'il y un nid de belette, alors, il y a vraisemblablement une belette qui l'habite".

Les exemples 27 à 30 montrent, comme le précédent, que le rappel d'un objet introduit par un N2 non déterminé est attesté en dehors du cas où le déterminant zéro est un allomorphe de l'indéfini pluriel :

(27) (...) Vous déjeunerez avec moi, et je vous invite à prendre tous les matins une excellente tasse de chocolat.
– J'en suis ravie, car je *l'*aime beaucoup." (Casanova, *Mémoires*, cité par *Le Nouveau Quotidien*, 17.7.92)

20 La tolérance aux anaphores pronominales découlant de tels coups de force est étroitement fonction des contextes énonciatifs (Reichler-Béguelin, à paraître).

(28) Je trouve étonnantes les femmes qui, dès qu'elles rencontrent quelqu'un, ne pensent qu'à faire un bébé sans se donner au moins six mois de lune de miel. En ce qui me concerne, j'ai envie de *la* prolonger. (*Elle*, 3.10.94)

(29) Lorsque l'on s'attache à étudier la phonologie d'une langue dans son dynamisme, ce qui revient à relever tous les faits pouvant permettre de déceler des facteurs d'évolution et le sens de *celle-ci*, (...) (H. Walter, *La phonologie du français*, p. 15)

(30) Rien n'est plus long ni plus obscur qu'une déposition de médecin en justice. *Ils* n'ont pas leur pareil pour embrouiller ce qui est clair. (Bordeaux < Sandfeld : 41)

Les exemples 27 et 28 mettent en jeu des expressions quantitatives où le déterminant zéro est un allomorphe du partitif *du*, le SN complexe introduisant deux objets-de-discours. Dans 27, le rappel pronominal porte sur l'objet désigné par N2, mais en le visant comme réalité intensionnelle (*le = le chocolat* en général, en tant que type d'aliment) ou extensionnellement comme continuum (le départ entre interprétation intensionnelle et interprétation extensionnelle n'est pas toujours facile à faire dans le cas des continuums, objets uniques en leur genre par définition). Dans 28, le pronom *la* se laisse paraphraser de la manière la plus satisfaisante par *ma lune de miel*, 27 et 28 impliquant, chacun à sa manière, une modification implicite du statut logique de l'objet introduit en M. Avec 29, on retrouve dans *facteurs d'évolution* un article zéro dont la valeur contextuelle, peut-être cursive, semble maintenue dans l'anaphore démonstrative subséquente.

Enfin, nous clorons, au moins provisoirement, cet inventaire, en citant un intéressant exemple d'anaphore double après un groupe nominal *N1N2* (que Gross, 1991 :273-4, explique par un effacement relativement mystérieux de la préposition : *La méthode de Coué -> la méthode Coué*) :

(31) J'adore le style Vanessa Paradis, sixties sexy. Mais je ne peux pas *l'*adopter, d'abord parce que je n'ai pas *sa* silhouette, et ensuite parce que dans mon village, ce genre-là ne passerait pas. (*Marie Claire*, avril 93)

Le premier anaphorique rappelle l'ensemble du SN *le style Vanessa Paradis*, alors que le possessif *sa* anaphorise le N2 en position d'épithète (Noailly, 1990); cela n'a rien de bien surprenant au demeurant, puisque ce N2 est un nom propre, par nature défini.

Epilogue

Plutôt qu'une conclusion, deux remarques très succintes, en guise de programme de recherches :

(1) Cette étude a posé plusieurs fois le problème du statut logico-cognitif assignable à l'objet-de-discours introduit ou activé par un SN. Dans le cas des objets désignés par des [*ØN*], il est souvent difficile de dégager des critères décidables, et la question demanderait à être reprise sur une plus vaste échelle.

(2) Corrolairement, la description de M doit être raffinée. Elle requiert notamment une notion de "monde possible" qui permette de définir plusieurs niveaux de réalité. On sera par ailleurs amené à s'interroger sur les échanges d'information susceptibles ou non de survenir entre ces différents niveaux.

Bibliographie

ANSCOMBRE, J.-CL. (1990) : "Pourquoi un moulin à vent n'est pas un ventilateur", *Langue française* 86, 103-125.

APOTHÉLOZ, D. (1995) : *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Genève-Paris, Droz.

ARRIVÉ, M., F. GADET, M. GALMICHE (1986) : *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion.

ARNAULD et LANCELOT, *Grammaire générale et raisonnée*, avec les remarques de Duclos, nouvelle édition, avec une préface de Michel Foucault, Paris, Republications Paulet, 1969.

BALLY, C. (1965) : *Linguistique générale et linguistique française*, 4e éd., Berne, Editions Francke.

BARTNING, I. (1987) : "L'interprétation des syntagmes binominaux en 'de' en français contemporain", *Cahiers de grammaire*12, Université de Toulouse-Le Mirail, 1-64.

BENETTI, L. (sous presse) : "Matériaux de description pour les syntagmes nominaux complexes de type 'N1 de N2'", in : REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. (éd.) : *Problèmes de sémantique et de relations entre micro- et macro-syntaxe, Actes des Rencontres BENEFRI-Strasbourg, Neuchâtel, 19-21 mai 1994, SCOLIA* 5, Strasbourg, Université des Sciences humaines.

BERRENDONNER, A. (1983) : "Connecteurs pragmatiques et anaphore", *Cahiers de linguistique française* 5, 215-246.

BERRENDONNER, A. (1994) : "Anaphores confuses et objets indiscrets", in : Schnedecker, C. et al. (éds), *L'anaphore associative*. Metz, Centre d'Analyse syntaxique/ Paris, Klincksieck, 209-230.

BERRENDONNER, A. (à paraître) : "Redoublement actanciel et nominalisations", in : REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. (éd.), *Problèmes de sémantique et de relations entre micro- et macro-syntaxe, Actes des Rencontres BENEFRI-Strasbourg, Neuchâtel, 19-21 mai 1994, SCOLIA* 5, Strasbourg, Université des Sciences humaines.

BERRENDONNER, A., M.-J. REICHLER-BÉGUELIN (1989) : "Décalages. Les niveaux de l'analyse linguistique", *Langue française* 81, 110-135.

BERRENDONNER, A., M.-J. REICHLER-BÉGUELIN (1995) : "Accords associatifs", *Cahiers de praxématique* 24, 21-42.

CHAROLLES, M. (1992) : "La veuve et l'orphelin ou : comment les îlots anaphoriques refont surface", in : TYVAERT, J.-E. (éd.) : *Lexique et inférence(s)*, Metz, Centre d'Analyse syntaxique, et Paris, Klincksieck, 131-173.

GIRAULT-DUVIVIER, CH. (1856) : *Grammaire des grammaires ou analyse raisonnée des meilleurs traités sur la langue française*, 16e éd., Paris, A. Cotelle.

GROSS, G. (1991) : "Syntaxe du complément de nom", *Linguisticae Investigationes* XV : 2, 255-284.

KLEIBER, G. (1994) : *Anaphores et pronoms*, Louvain-la-Neuve, Duculot.

KLEIBER, G., H. LAZZARO (1987) : "Qu'est-ce qu'un SN générique ? ou Les carottes qui poussent ici sont plus grosses que les autres", in : KLEIBER, G. (éd.) : *Rencontre(s) avec la généricité*, Paris, Klincksieck, 73-111.

LANDAIS, N. (1841) : *Grammaire générale de toutes les grammaires françaises*, 3e éd., Paris, Didier, 1841.

NOAILLY, M. (1990) : *Le substantif épithète*, Paris, PUF.

REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. (1989) : "Anaphores, connecteurs, et processus inférentiels", in : RUBATTEL, C. (éd.) : *Modèles du discours. Recherches actuelles en Suisse romande*, Berne, Peter Lang, 303-336.

REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. (1993) : "Anaphores associatives non lexicales : incomplétude macrosyntaxique ?", in : KAROLAK, S. et T. MURYN (éds) : *Complétude et incomplétude dans les langues romanes et slaves. Actes du 6e Colloque international de Linguistique romane et slave* (Cracovie, 29 sept.-3 oct. 1991), Cracovie, Wydawnictwo Naukowe WSP, 327-379.

REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. (1993a) : "Faits déviants et tri des observables", in : *BULAG-TRANEL* 20, Centre Tesnière, Université de Franche-Comté, et Institut de linguistique, Université de Neuchâtel, 89-109.

REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. (à paraître) : "Anaphores pronominales en contexte d'hétérogénéité énonciative : effets d'(in)cohérence", in : TASMOWSKI-DE RYCK, L. et W. DE MULDER (éds) : *Actes du Colloque "Relations anaphoriques et (in)cohérence"*, Anvers, 1-3 déc. 1994.

RESTAUT, *Principes généraux et raisonnés de la grammaire françoise*, nouvelle édition, Paris, 1811.

SANDFELD, KR. (1965) : *Syntaxe du français contemporain I. Les pronoms*, Paris, Champion, nouvelle éd. (1e éd. 1928).

WAILLY (1790) : *Principes généraux et particuliers de la langue française*, 11e éd., Paris, Chez les Libraires Associés.

TRANEL (Travaux neuchâtelois de linguistique), 1995, 23, 203-223

Notes sur l'interprétation des expressions référentielles dans les parenthèses

Françoise Zay
Séminaire de linguistique française
Université de Fribourg

Résumé

Il est assez fréquent que des locuteurs interrompent leur discours et se tournent vers d'autres buts discursifs avant de "raccrocher" au discours premier, qu'ils achèvent sans que son exécution ait été perturbée par l'interruption : on appelle incise la séquence syntaxique non connexe ainsi encadrée. Nos observations portent sur un type particulier d'incises - appelées ici parenthèses - caractérisées par le fait qu'une proposition verbale s'intercale entre les constituants régis d'une clause. Dans cette configuration discursive particulière, il s'agit de décrire, en réévaluant les notions usuelles d'anaphore et de cataphore, les problèmes posés par le traitement de certaines expressions référentielles, dont l'interprétation dépend d'informations disponibles dans la clause interrompue. La notion d'objet indéterminé illustrera le mode dynamique de gestion des objets-de-discours concernés. Une attention plus ponctuelle sera portée aux expressions méta-énonciatives, typiques du processus de changement de perspective opéré par le décrochement parenthétique.

1. Introduction

On peut représenter schématiquement une insertion parenthétique sous la forme AbA' : b note la parenthèse, A-A' les deux segments de la clause ou la période momentanément interrompue, sans que b et AA' entretiennent des rapports logiques d'intégration (voir Berrendonner, 1993). Définies comme un phénomène de rupture ou d'hétérogénéité syntaxique, les parenthèses qui s'intercalent ainsi à l'intérieur d'un énoncé attestent parfois

l'irruption d'un discours ou d'un programme discursif apparemment radicalement étranger à l'énonciation en cours. C'est notamment le cas lorsque le locuteur se trouve confronté à des informations situationnelles qui l'obligent à réagir en suspendant son discours premier. Ainsi en (1), une femme réprimande son enfant "en même temps" qu'elle s'adresse au marchand de légumes, en (2), le conférencier peste contre le câble du rétroprojecteur qu'il utilise pour illustrer son propos :

(1) il me faut des *°arrête /°* tomates \ une livre de tomates \ (oral)

(2) une interprétation très simple / *°si j(e) pouvais éviter de m(e) prendre les pieds dans c(e) machin ce serait mieux /°* | une: on peut interpréter ce prédicat (...) (oral)[1]

Plus souvent, les parenthèses, bien que conservant leur statut d'autonomie syntaxique, tissent avec la structure emboîtante la trame d'une cohésion discursive globale, cohésion manifestée par le fait qu'elles contiennent des expressions référentielles dont l'interprétation dépend, du moins partiellement, du co-texte d'encadrement. C'est à la description de phénomènes de rappels tels que ceux des exemples ci-dessous que cette étude est consacrée[2] :

(3) L'éventail des superlatifs généralement utilisés par les pêcheurs - *et Dieu sait s'**ils** sont variés et nombreux* - ne suffisait pas, dimanche soir, à qualifier le résultat du marathon organisé par la société de pêche à la traîne "Les Grelots". (presse)

(4) Et, on pourra faire intervenir - *si **elle** n'a pas déjà été requise de façon plus précoce* - la chirurgie oculaire qui consiste à renforcer ou affaiblir un ou plusieurs des six muscles qui commandent chaque oeil (...) (presse)

(5) il y a encore ceux: *°et **ils** sont nombreux /°* qui se tâtent toujours au sujet de l'adhésion (oral, radio)

Précisons d'emblée que la notion utilisée de "phénomènes de rappels" n'engage en rien une conception de l'anaphore comme substitut direct d'un

[1] Nos conventions de transcription sont explicitées en fin d'article. Les emprunts à d'autres corpus que les nôtres sont signalés par renvoi à l'auteur, et cités dans leur transcription originale.

[2] Notre travail a ainsi pour but de documenter un champ d'observations et de réflexions balisé, entre autres, par une étude de M.-J. Reichler-Béguelin sur les anaphores pronominales figurant dans des structures de discours rapporté, c'est-à-dire des configurations discursives hétérogènes; voir (Reichler-Béguelin, à paraître).

segment textuel. Si la propriété définitoire des expressions anaphoriques est de n'être "pleinement interprétables référentiellement que grâce à des informations qui ont préalablement été introduites dans l'univers du discours" (Apothéloz & Reichler-Béguelin, à paraître), les informations supports en question peuvent être de nature variées. Elles alimentent le niveau des représentations cognitives co-construites (mémoire discursive ou M dans la terminologie utilisée), et ce sont ces objets-de-discours validés dans M (directement ou indirectement, par inférence) que "rappellent", ou extraient, les anaphores[3]. Dans cette perspective, il convient d'établir une équivalence fonctionnelle entre l'expression "ce machin" de l'exemple (2) et les anaphores des exemples (3) à (5), à ceci près que le mode d'introduction des objets-de-discours désignés diffère : entrent en jeu des évidences perceptives dans le premier cas, des moyens linguistiques dans les autres. Aussi, c'est par simple commodité que je limiterai mes observations à des emplois du second type.

Autre remarque préalable : j'utilise le terme "expressions référentielles" au sens de forme "non liée"[4]. Les référents discursifs qu'elles convoquent sont aussi bien des objets substantivés que des propositions, correspondant à des entités cognitives complexes susceptibles d'être réifiées. Pour les besoins de l'analyse, je prendrai parfois en considération des expressions qui s'interprètent comme de simple variables de prédicat (Cornish, 1991), dénotant une propriété ou un attribut (parfois nominal), comme ici :

> (6) Le Dictionnaire de l'Art moderne et contemporain, par des notices concises - *le "genre" l'impose* -, scrupuleuses et nettes, des renvois de l'une à l'autre (...) décrit et déchiffre ce que furent les formes, les ruptures et les défis de l'art lors des dernières décennies. (presse)

[3] On m'accordera de ne pas détailler le cadre théorique repris ici en charge. Pour une présentation plus précise et argumentée, voir parmi les travaux récents (Reichler-Béguelin, à paraître), et (Apothéloz & Reichler-Béguelin, à paraître).

[4] Sur la distinction entre forme de rappel et forme liée, voir Berrendonner & Reichler-Béguelin (1989).

2. Parcours interprétatifs

Au cours de leur présentation du "réseau anaphorique" potentiel des structures d'incises, D. Delomier et M.-A. Morel mentionnent trois modes distincts d'assignation d'un référent à une expression anaphorique[5] située dans une parenthèse, selon que le référent visé est validé par le premier segment, le second segment ou la totalité de l'énoncé cadre (1986, 153-155). Sans pour autant revenir à une conception strictement "antécédentiste" des phénomènes de rappel, on peut considérer, à première vue, que les exemples retenus ci-dessus témoignent de ces trois types de parcours : en (3) la dépendance interprétative de l'expression soulignée s'établit bien envers des informations délivrées par le contexte gauche (situation d'anaphore proprement dite), en (4) l'"introducteur linguistique" est fourni à droite de la parenthèse (situation de cataphore), alors qu'en (5), si la fonction référentielle du SN encadrant la parenthèse ne peut être assurée que par la réunion du pronom démonstratif et de la relative déterminative, le pronom *ils* pointe apparemment sur le référent ainsi identifié (type de l'"ana-cataphore" décrite par M. Kesik (1989, 80).

Des exemples ci-dessus il ressort que le choix du parcours interprétatif n'est apparemment pas contraint par la nature - au sens grammatical du terme - de l'expression référentielle. Les trois types de mise en relation avec le contexte sont en effet également attestés dans les exemples suivants, où recours est fait à des SN démonstratifs :

(7) Le côté texte de circonstance - *et* ***ce mot*** *n'a rien de péjoratif* - disparaît au profit du texte appartenant à Foucault de façon générale. (presse)

(8) Partagé entre le remords et - *permettez-moi* ***ce mot*** *pittoresque* - la rigolade où me mettraient, tour à tour, les souvenirs évoqués (...) (presse)

(9) Les faits reprochés à ce médecin réputé se sont produits à fin 1990. A l'époque il était à la fois le pédiatre des enfants et le médecin de famille de V. Ce dernier - ***ce détail*** *n'est pas sans importance dans cette affaire* - a défrayé la chronique au début de la même année en provoquant le premier grand "krach" immobilier de la crise économique avec des engagements portant sur plusieurs centaines de millions de francs. (presse)

[5] Le terme est ici utilisé dans son acception générique, ou hyperonymique, de "diaphore" non orientée, pour reprendre le terme de Maillard (1974).

Notons toutefois que le parcours "ana-cataphorique", c'est-à-dire le fait de devoir considérer l'énoncé encadrant global comme introducteur du domaine référentiel, est le plus souvent lié à des occurrences d'anaphores "résomptives". Il est en effet assez logique que, dans les cas de dissociation micro-syntaxique qui forment notre corpus, ces expressions qui réfèrent soit à au contenu propositionnel global, soit à l'acte d'énonciation effectué, exigent que soit pris en compte à la fois le contexte gauche et le contexte droit de la parenthèse (voir aussi les exemples (45) à (47) *infra*) :

(10) des règles *il faut **le** rappeler /* qui ne s'appliqueront qu'aux ressortissants de la Communauté Européenne \ (oral, radio)

(11) Ce que dit Pinel sous couvert d'approximation, c'est bien ce que révèle la métaphore d'Esquirol : le "mythe d'un possible pouvoir absolu" du thérapeute sur l'aliéné, le "mirage d'une complète captation" de son esprit, fastes du mesmérisme à peine révoqué, auxquels l'aliénisme ne résiste pas, alors même qu'il confère à l'aliéné - ***en cela** consiste très exactement la révolution pinélienne* - le statut de sujet (...). (article scientifique)

En l'absence de contraintes spécifiques à la nature de l'anaphorique, le choix du parcours interprétatif (à gauche ou à droite) peut dépendre crucialement du contexte, ou d'inférences liées à la planification argumentative. Comparer en effet :

(12) A-t-on ou n'a-t-on pas gonflé l'affaire Habache ? Dans un déjeuner avec la presse étrangère mardi dernier, Roland Dumas, le très florentin ministre des Affaires étrangères, soulignait combien cet épisode peu glorieux, *il faut l'admettre*, n'avait aucune répercussion fâcheuse chez les amis et alliés de la France. (presse)

où l'interprétation préférentielle du pronom établit une justification du choix de l'épithète "peu glorieux", alors que dans :

(13) Malgré ces témoignages flatteurs, *il faut néanmoins l'admettre* (le constat est valable pour la majorité des éditions du XIXe siècle en Suisse), le travail de publication de la SHSR souffre, selon les exigences actuelles de la recherche scientifique, de nombreuses carences. (article scientifique)

c'est l'adverbe *néanmoins* qui impose une lecture "prospective" du pronom, tandis qu'en l'absence d'un tel indice l'interprétation pourrait demeurer ambiguë. Dans l'exemple (8), l'interprétation rétrospective est

bloquée par la non congruence présuppositionnelle entre *remords* et *mot pittoresque*.

Mentionnons encore qu'il existe probablement une hiérarchie dans le choix du parcours interprétatif, la stratégie "rétrospective" étant adoptée préférentiellement (Reichler-Béguelin, 1988, 36), préférence renforcée par le nombre élevé d'insertions à fonction "réparatrice". Ceci explique qu'un énoncé comme :

> (14) Un scénario vaut ce que vaut le regard *(s'il en a un)* que le metteur en scène porte sur lui (presse)

puisse soulever des difficultés de décodage, si le lecteur est obligé de réviser la sélection du contexte gauche comme domaine d'interprétation des pronoms.

La classification séduisante de nos exemples en "anaphores", "cataphores" et "ana-cataphores" soulève néanmoins quelques difficultés, et il est nécessaire de nuancer ou relativiser cette typologie. En premier lieu, du fait qu'il est souvent difficile de délimiter avec précision le matériel linguistique support ou introducteur d'un objet-de-discours, notamment lorsque l'anaphore est "résomptive" ou associative (Apothéloz & Reichler-Béguelin, à paraître). En voici une brève illustration :

> (15) Que pouvons-nous - ***la question*** *est de toi* - contre cette situation aberrante ? (livre)

Il est possible de considérer que le SN défini *la question* exige que l'on prenne en compte l'énoncé encadrant global comme domaine d'interprétation, le référent de ce SN étant constitué par l'acte d'énonciation effectué. Or cet acte de langage peut être identifié (donc accessible) d'emblée, on en conviendra, grâce au morphème interrogatif et à l'inversion. L'expression anaphorique sera dès lors assimilée aux exemples relevant de la première catégorie.

En second lieu, il est nécessaire de préciser que la distinction entre trois types de parcours interprétatifs spécifiques relève de l'adoption d'un point de vue de décodage uniquement, et ne peut donc servir de modèle descriptif unique.

3. Encodage *vs* décodage

L'apparente symétrie anaphore et cataphore a déjà été soumise à critique circonstanciée, avec pour conclusion que "la notion de cataphore n'a véritablement de sens que si l'on emprunte le point de vue du décodeur"[6]. Dans le processus d'encodage, en effet, il est possible de traiter la référence "cataphorique" comme une forme particulière de deixis, ainsi que le suggère M.-J. Reichler-Béguelin : "l'encodeur opère de manière déictique, renvoyant à un contenu qu'il a en tête, qui est déjà connu de lui-même s'il n'est pas encore validé discursivement au moment où il actualise l'expression référentielle cataphorique" (1988, 38)[7]. Aussi de ce point de vue faudrait-il rapprocher le fonctionnement de la référence dans les exemples (4), (5) et (2) de notre corpus, deixis mémorielle et deixis situationnelle pouvant être considérée comme foncièrement apparentées. Cependant, alors que locuteur et interlocuteur partagent en principe les mêmes percepts situationnels dans le second cas, il y a bien discordance *catastrophique* entre leurs représentations respectives dans le cas de la deixis mémorielle. De nombreux exemples témoignent que le phénomène est courant et plutôt bien toléré dans la configuration parenthétique :

> (16) Mais si vous ne le faites pas, *et aux deux sens* ***du mot****, je viens de m'en apercevoir*, jouer avec son instrument dès le début, quelque chose est définitivement perdu (oral, < Authier-Revuz)
>
> (17) Mais il ne faut pas oublier que chaque critère donne naissance à un type de mot plus ou moins différent des autres et c'est pourquoi on a coutume de distinguer - *et il est facile d'allonger* ***la liste*** - mot orthographique, mot phonique, mot grammatical, mot sémantique. (article scientifique)
>
> (18) Je ne crois pas / *°même si* ***le mythe*** *est bien répandu /°* que la Suisse soit: euh et ait été / véritablement / une terre d'asile // (oral, radio)
>
> (19) Jacques Allaman n'a pas résisté aux charmes / *°mon Dieu qu'****elle*** *était belle* \° de Julia Roberts / dans | Pretty Woman \ (oral, radio)

Cette tolérance large relève peut-être d'un décodage particulièrement bienveillant envers le locuteur, c'est-à-dire d'un effort élevé de

[6] Reichler-Béguelin (1988, 38); pour une critique de la cataphore comme "anaphore anticipante", voir aussi Kesik (1989, 65-66).

[7] Voir également, au sujet de "la pensée indexicale comme caractéristique générale de l'encodage", (Apothéloz & Reichler-Béguelin, à paraître)

coopérativité, éventuellement d'empathie. Pourtant, nombreux sont les exemples qui attestent qu'en général le décodeur est rarement aussi bien disposé, qu'il lui est peu favorable de "faire crédit" ainsi au locuteur...[8] Il faut peut-être voir, dans la bonne acceptabilité des énoncés (16) à (19), l'effet d'une spécificité de la structure parenthétique, à savoir la non intégration syntagmatique des énoncés encadrant et encadré[9]. Le décrochement opéré par la parenthèse vis-à-vis de l'énoncé interrompu est en général signalé auditivement ou iconiquement. Ce marquage contribue à ce que le programme cadre soit interprété comme "ouvert", ou mis en attente, et annonce que son achèvement ne sera en rien troublé ou remis en cause par l'énoncé parenthétique. Ainsi, la verbalisation de l'information support permettant d'interpréter la cataphore en (4) n'intervient pas comme procédure de rattrapage *a posteriori*, comme dans l'exemple ci-après, mais en tant que poursuite d'une opération autonome d'introduction du référent, comme dans l'exemple (21) :

(20) Il est à pied d'oeuvre. Enfin, "Il", c'est de Yannick Noah qu'il s'agit bien sûr. (presse, < Reichler-Béguelin)

(21) professeur / vous venez de publier / *°il est sorti cette semaine /°* un livre sur l'Europe / (...) (oral, radio)

Cette planification, ou cette gestion de deux énonciations indépendantes[10] laisse supposer que la parenthèse est le lieu d'un traitement cognitif "en parallèle", en vertu duquel le locuteur effectue diverses opérations de retraitement de ses objets "en même temps"[11] qu'il en assure explicitement l'identification (de ceci découlent des hypothèses qu'il faudrait examiner soigneusement concernant le processus psychologique de planification ou sur la notion de mémoire à long terme). En d'autres termes, si les objets-

[8] Sur les "conflits d'intérêts" entre encodeur et décodeur, je renvoie à l'article de D. Apothéloz et M.-J. Reichler-Béguelin, à paraître dans le *Journal of Pragmatics* .

[9] De même que l'interprétation des pronoms "hétérogènes" d'un discours direct introduit dans un récit, bien que mettant en oeuvre parfois des processus de catalyse et des calculs inférentiels complexes, "passe" généralement bien. Notons que la parenthèse de l'exemple (19) peut être interprétée comme une forme de discours indirect libre. Voir l'article de M.-J. Reichler-Béguelin consacré à ces phénonèmes (à paraître).

[10] Nous le verrons plus loin, le fait que la plupart des anaphoriques que nous examinons sont des expressions méta-énonciatives, ou témoignent d'une rupture de point de vue sur le référent, est congruent avec la caractérisation des parenthèses comme programme hétérogène relativement à l'énoncé encadrant.

[11] Mais la linéarité du discours oblige à réaliser cette simultanéité dans une chronologie (cf. Berrendonner, 1993).

de-discours sont *prévus* au niveau de l'énoncé cadre, ils peuvent être évoqués, modifiés, reclassifiés, argumentés au niveau de l'énoncé encadré, quand bien même ils n'auront pas encore été *introduits* explicitement et/ou complètement. C'est à ce traitement en parallèle que l'interlocuteur est invité à coopérer, en acceptant que soit suspendues les opérations d'identification des référents intervenant comme éléments de l'énoncé parenthétique.

Reste que, si dans la perspective de l'encodage, tout peut être ramené à une forme d'anticipation anaphorique, du point de vue du décodeur, en cas de cataphore la parenthèse opèrerait en quelque sorte sur un référent "absent", et l'interprétation de l'expression référentielle qu'elle contient serait une procédure purement rétrospective. Le cas semble évident dans un exemple tel que :

> (22) Au terminus de la ligne 7, au Lignon, le conducteur du bus - *sans **la** payer* - prend "La Suisse", la lit de A à Z, en se mouillant, avec sa salive, les pouces pour tourner les pages. (presse, < Reichler-Béguelin)

Cependant, bon nombre de nos exemples témoignent d'une mise en oeuvre dynamique d'ajustements constants à base de conjectures héritées du premier segment de l'énoncé encadrant. De fait, l'opération d'"identification différée du référent" (Reichler-Béguelin, 1988, 38) devra plutôt être considérée comme une opération d'*unification* de *deux* objets-de-discours. Les exemples traités ci-dessous en serviront d'illustration.

4. Anaphores pronominales et objets indéterminés

Reprenons l'exemple (21) cité plus haut. Un verbe comme *publier* comporte dans sa valence (c'est-à-dire à titre d'élément impliqué) un argument pronominalisable en *le*[12] auquel correspond, au plan sémantique, un *actant*. (Berrendonner, 1994, 226). Il a été montré que, dans des cas de non-saturation syntaxique, c'est-à-dire lorsque "l'une ou l'autre des positions d'argument sélectionnées par un verbe demeure inoccupée", "les places d'actants sont néanmoins instanciées" (Berrendonner, à paraître). Du

[12] Nous nous situons dans la perspective de "l'approche pronominale" en syntaxe, celle des travaux de C. Blanche-Benveniste et alii (1984).

fait que la séquence interrompue *vous avez publié...* se présente, du moins provisoirement, avec un argument zéro, on admettra qu'elle introduit un actant indéterminé, c'est-à-dire, au plan de la référence ou dans l'état du savoir partagé, un objet-de-discours également indéterminé, caractérisé simplement par des attributs découlant du sens du prédicat (il s'agira en l'occurrence d'un objet relevant de l'imprimé). Dans ce cas, il est loisible de faire l'hypothèse que le pointeur pronominal de la parenthèse est interprété comme coréférentiel à cet objet innommé, traitement conjectural certes, mais favorisé en deux circonstances :

• D'une part si l'on considère que la parenthèse, en dépit de son caractère subsidiaire, établit une forme de focalisation dans l'espace des représentations. On peut en déduire un degré de saillance cognitive élevée pour l'objet sur lequel pointe l'anaphorique. Dans les exemples mentionnés, on peut par ailleurs affecter à l'objet indéterminé un facteur de saillance locale (il est le dernier à avoir été "introduit"). Or, combiner saillance locale et saillance cognitive semble être une des stratégies privilégiées pour l'interprétation des anaphoriques[13]. Qu'un exemple comme (23) soit censuré témoigne de l'échec d'une telle stratégie (le pronom *il* ne peut être coréférentiel au SN *le jeu*), joint à la prévisibilité faible du référent relativement aux informations dispensées par le premier segment et à la longueur de la parenthèse qui augmente le coût de "conservation en mémoire" de l'énoncé cadre :

> (23) Angélique est restée sur le plan du réel, de la sincérité, elle n'a pas entrevu le jeu très raffiné *(et très cruel aussi, parce qu'il devrait comprendre ici qu'Angélique l'aime pour lui-même et non pour l'argent !)* de Lucidor. (mémoire de licence, < Reichler-Béguelin; la censure est le fait du correcteur)

• D'autre part les hypothèses de décodage reçoivent confirmation lorsque les prédicats associés à l'anaphorique dans l'énoncé parenthétique se montrent compatibles avec les attributs "hérités", même très pauvres, de l'objet indéterminé. Dans l'exemple (21), il est clair que *être sorti cette semaine* est tout à fait congruent à *vient d'être publié*.

---

[13] Cette stratégie explique peut-être que dans l'exemple (14) mentionné *supra* (*Un scénario vaut ce que vaut le regard (s'il en a un) que le metteur en scène porte sur lui*), la parenthèse soit considérée comme ambiguë, ou pose des difficultés de décodage. Sur la notion de saillance, voir Berrendonner et alii (à paraître); sur son application à l'interprétation des anaphoriques, voir Apothéloz (1995, 314-317).

La ratification opérée par l'achèvement du programme discursif encadrant intervient alors comme un processus d'unification entre l'objet-de-discours indéterminé implicité par le contexte gauche et configuré ou retraité dans la parenthèse, et celui "nouvellement" introduit. Cette unification étant elle-même favorisée si la catégorisation, la dénomination et les prédications du nouvel objet seront à leur tour hautement compatibles avec les présupposés disponibles auparavant.

Une analyse similaire permet de rendre compte des exemples comme :

> (24) Il est pourtant nécessaire de respecter une nuance entre les Serbes de Serbie et ceux de Bosnie. Les premiers, du moins ceux que nous avons côtoyés, réfutent les affirmations selon lesquelles leur armée soutient les milices serbes de Bosnie, mais ne nient pas, - *ils* ***la*** *regrettent* - l'existence de ces milices. (presse)
> (25) Tu sais / j'ai rencontré: °*et j(e) l'ai à peine reconnue c'est c'est incroyable ce qu'***elle** *a changé* /° euh: la l'ancienne copine de Claude \ (oral)

Cette dynamique inférentielle intervient également dans les cas où un objet indéterminé est construit par catalyse, en vertu des informations dispensées uniquement par l'anaphorique lui-même, et éventuellement par les restrictions de sélection des prédicats dont il est l'argument, ou des informations qui lui sont associées sous forme d'attributs :

> (26) Il y a encore, *et il ne faut pas l'oublier, puisque Lyons y fait explicitement allusion (cf. ci-dessus)*, le fait primordial qu'inclusion est un terme de la logique des classes (...) (article scientifique)

La situation est quelque peu différente lorsque l'interprétant de l'expression référentielle est une proposition, c'est à dire un complexe de prédicats et d'objets, ou l'énonciation elle-même. Il est concevable dans ce cas que les locuteurs se satisfassent d'une unification toute relative, ou partielle, entre l'objet flou catalysé dans la parenthèse et le référent de l'énoncé cadre, d'autant qu'il y a changement de rang ou de statut logique. Dans l'exemple suivant, il paraît difficile de délimiter avec précision le contenu référentiel de l'anaphorique *ce* : est-ce "le fait de travailler avec un ensemble de musique contemporaine", "le fait de retraduire l'allemand en français" ou tout cela à la fois qui est mis en équivalence avec le nouvel objet introduit et catégorisé par *un N qui* ?

(27) ce que je veux dire par là - je n'ai pour le moment que commencé et je n'y ai pas travaillé encore de manière approfondie -, on s'est mis en tête à Montréal, avec un excellent ensemble de musique contemporaine - ***c'est une suggestion qui vient de Cathy Berberian*** - de retraduire l'allemand en français. (interview transcrit, presse)

L'usage du pronom démonstratif est minimalement contraignant dans ce cas-là, s'appliquant à un objet non dénommé[14]. De même que le démonstratif peut référer de manière relativement floue à toute une clause et à des complexes de prédicats et d'objets malaisément discriminés, l'utilisation est fréquente des pronoms non individué *le*, *en* et *y*, qui réfèrent à des entités non discrètes (Cornish, 1991, 126), usage majoritaire eu égard à une nominalisation lexicale théoriquement possible[15] :

(28) vous faites un moment / *°d'ailleurs* ***c'est des pages qui sont intéressantes*** */°* l'éloge du Nouveau Roman / l'éloge de la modernité \ (oral, *Apostrophes*)

(29) Le latin - *Charpin* ***en*** *a donné une démonstration magistrale* -, comme le grec, ne possède aucun lexème équivalent (...). (article scientifique)

(30) Mais si vous ne le faites pas, *et aux deux sens du mot, je viens de* ***m'en*** *apercevoir*, jouer avec son instrument dès le début, quelque chose est définitivement perdu (oral, < Authier-Revuz)

(31) La phrase - *est-il besoin de* ***le*** *rappeler ?* - constitue dans notre tradition grammaticale une notion fondamentale qui, depuis l'Antiquité, fixe sa limite à notre discipline. (article scientifique)

Précisons que, dans ce dernier exemple, le statut logique du référent du pronom reste ambigu : ce dernier peut référer aussi bien au contenu propositionnel qu'à l'acte d'énonciation effectué. De tels cas ont été décrits par Berrendonner (1994) : le locuteur gère, grosso modo, un référent "à géométrie variable", amalgamant deux représentations en une entité indifférenciée, un objet "indiscret". Les gloses méta-énonciatives

[14] Corblin (1991, 142), parle de "référence indistincte" à propos du pronom sujet *ça/ce*, pronom qui laisse ouverte la catégorisation du réel auquel il s'applique, et n'implique pas une délimitation précise du référent. Pour Cadiot (1988, 177-178), la spécificité du démonstratif *ce* tient en ce qu'il permet de conserver un accès propositionnel au référent.

[15] On trouve également des emplois similaires avec le nom *chose*, dont le contenu intensionnel est des plus ténu, ou vague. Cf. l'exemple suivant : *Tu as décidé °et j'approuve tout à fait* ***la chose*** */° d'abandonner tes leçons.* Voir à ce sujet Kleiber (1987).

examinées maintenant en fourniront d'autres attestations (cf. aussi Apothéloz & Reichler-Béguelin, ici-même).

5. Anaphores et méta-énonciation

On peut faire l'hypothèse que l'opération *syntaxique* d'insertion rend très probable l'intervention d'une opération *logique* dans le traitement ou la saisie des objets[16]. En effet, il est flagrant qu'un nombre élevé d'incises opère en quelque sorte un double décrochement, la rupture de la connexité syntaxique s'accompagnant d'un "saut" au niveau métalinguistique. Ainsi le marquage du décrochement parenthétique (à l'oral, par l'intonation, à l'écrit, par la ponctuation) ne serait pas simplement le signe d'une non intégration syntaxique, mais jouerait comme indice du passage à cet autre niveau. Rien d'étonnant dès lors que, dans notre corpus, les expressions dont le référent est un objet langagier (dénomination d'une catégorie grammaticale, d'une structure syntaxique, d'un argument, d'un acte de langage, etc.) soient majoritaires. Les énoncés méta-énonciatifs ont été largement inventoriés et minutieusement décrits par J. Authier-Revuz. Sans prétendre à l'exhaustivité, je me bornerai à mettre en relief certaines caractéristiques des anaphores réflexives, relatives d'abord à un signe isolé de la chaîne, ensuite à l'énonciation elle-même.

5.1. Mises à distance locales

Une première remarque tient au choix du site syntaxique de l'insertion, opéré en fonction d'un critère de "proximité" au sens tout à fait matériel du terme. Les gloses méta-énonciatives font en effet irruption, sans considération des solidarités syntaxiques les plus étroites, au plus près du signe qu'elles commentent (Authier-Revuz, 1991, 1993)[17] :

(32) [...] dans cette découverte, ***le mot*** *est bête mais tant pis*, de soi que fait Freud.
(oral, conférence < Authier-Revuz)

16 La probabilité confine d'ailleurs à la quasi certitude lorsque la parenthèse brise des solidarités particulièrement fortes entre constituants de la phrase hôte (voir exemples (32) à (34) *infra*).

17 Pour revenir à l'exemple (8) *supra*, mentionnons que l'interprétation rétrospective semble inhibée autant par la présence du coordonnant *et* (externe à la parenthèse), que par les inférences liées à la nature de l'anaphorique.

(33) n'y a-t-il pas tout de même, une question de, *je dis* ***le mot*** *en hésitant,* /santé morale qui joue pour l'adolescent dans son contact avec la drogue (oral, < Authier-Revuz)

(34) i(l) faudrait vraiment que: tout l(e) monde soit concerné / par euh: la la: °*bon tant pis pour* ***le mot*** */°* euh: **pur**ification de notre environnement \ (oral)

On le voit, cette proximité est relative aussi bien au contexte gauche qu'au contexte droit, mais, les commentaires métalinguistiques ayant le plus souvent une fonction "réparatrice" (Berrendonner, 1993), ils interviennent plus fréquemment juste après l'énonciation du signe donné ou jugé comme "problématique". Dans le cas inverse du commentaire préventif, le fait que la parenthèse doive être "accrochée" au segment suivant est, à l'oral, souvent marqué intonativement par un accent d'intensité, signalé dans l'exemple (33) par la barre oblique avant le mot *santé*, et dans l'exemple (34) par la mise en gras de la première syllabe de *purification*. Emphase prosodique qui correspondrait, à l'écrit, à l'usage des guillemets.

Il faut noter toutefois – deuxième remarque – que le marquage intonatif ou typographique de la "source" n'est pas nécessaire; il correspond simplement aux cas où l'expression visée par le commentaire est explicitement "mise à distance" ou "dédoublée" à l'intérieur de l'énoncé cadre déjà :

(35) L'affaire [...] dévoile une radicalisation du "débat" *(pour autant que* ***le mot*** *convienne)* économique en France. (presse, < Authier-Revuz).

(36) Philippe Joye (...) est aussi inclassable que son parti. Non, "Babar" - ***le surnom*** *lui vient de la troupe* -, individualiste impénitent, dérange et désoriente. (presse)

L'emploi des guillemets[18] ici signale que l'expression mise à distance est utilisée à la fois "en usage" et en "mention". Autrement dit, à mon sens, le locuteur actualise ou superpose ostensiblement deux objets-de-discours, l'un étant l'entité désignée par le nom (dont le N fournit le signalement), l'autre prenant le N lui-même pour objet. La connotation autonymique

[18] "Guillemets" réalisés à l'oral aussi, généralement sous la forme de signaux prosodiques particuliers (accent d'insistance par exemple).

ainsi exhibée *appelle* la glose méta-énonciative[19] dans laquelle intervient une forme de rappel du seul objet-signe. Dans cette optique, on pourrait considérer l'anaphorique en question comme co-référentiel[20]. L'indication explicite du double jeu (en usage et en mention) n'est toutefois pas une condition nécessaire pour une anaphore métalinguistique du même type que les précédentes :

(37) Le concert - ***le mot*** *est sans doute impropre !* - où P. devait chanter a encore été reporté. (presse)

(38) ce qu'il en est [...] du phantasme qui, *selon* ***la formulation*** *de Lacan*, rend le plaisir apte au désir. (écrit scientifique, < Authier-Revuz)

(39) Quelques heures plus tard, Moustique, *(car il s'appelait comme* ***ça****)* est arrivé en courant. (copie d'élève)

(40) une étude montre que l'illettrisme / *°on préfère* ***ce terme*** *à celui d'analphabétisme /°* est répandu en **Suisse** comme dans d'autres pays d'Europe \ (oral, radio)

(41) Une véritable analyse logique, *pour justifier* ***ce nom***, devrait distinguer avec soin ces deux éléments (...) (article scientifique)

On peut y voir un type particulier d'anaphore associative, en supposant que tout objet-de-discours mis en mémoire par des moyens linguistiques comporte à titre d'ingrédient le ou les signes verbaux qui ont contribué à sa construction, considérés dans leur matérialité, et porteurs d'attributs typiques ("concert" est un mot, "Pierre qui roule n'amasse pas mousse" est un proverbe, etc.). Une autre explication est basée sur l'hypothèse que le discours met en mémoire non seulement des référents correspondant à des notions, mais aussi, parallèlement, et de façon indiscriminée, des référents correspondant à la représentation des signes utilisés, catégorisables – selon le savoir grammatical du locuteur – comme mot, terme, nom, formule, etc. (Berrendonner et alii, à paraître)[21]. Le pointeur métalinguistique serait alors

---

19 La mise à distance opérée par les guillemets désigne, selon J. Authier-Revuz, le lieu d'une "suspension de prise en charge", qui "détermine une sorte de creux à combler", "un appel de glose" (1981, 128).

20 Reste à expliquer pourquoi l'emploi des pointeurs pronominaux est soumis à restrictions, du moins dans les contextes parenthétiques que j'examine (un pronom n'est pas totalement exclu, comme le montre l'exemple célèbre de J. Lyons (1980, 289) : *Ça, c'est un rhinocéros. — Un quoi ? Tu peux me l'épeler ?*).
Il est vrai que Lyons exclut ce type d'exemples, qualifié de deixis textuelle, du domaine de l'anaphore...

21 J. Authier-Revuz dénomme "pseudo-anaphore déictique" ce type d'expression organisant le "couplage, sur la chaîne, d'un signe et de la désignation, méta-énonciative,

une forme d'anaphore co-référentielle, la parenthèse opérant explicitement le passage d'un aspect cognitif à l'autre, ou une saisie délibérée de l'arrière-plan proprement langagier.

Pour terminer, et brièvement, les exemples ci-dessus manifestent qu'il faudrait examiner soigneusement les contraintes pesant sur le choix du prédéterminant, défini ou démonstratif, des expressions anaphoriques dans les gloses méta-énonciatives. Je me contenterai de mentionner que le défini est majoritairement élu dans des expressions prédicatives (*le mot est faible/bête/impropre...*) et apparaît dans des expressions plus ou moins figées :

(42) le cocktail journalistico-littéraire, *passez-moi* ***l'expression***, qui fait de *Lire*... (< Authier-Revuz)

(43) au Conseil des Etats / je vois qu'on a pris *si vous m(e) passez* ***l'expression*** / le **tau**reau par les cornes / (oral)

types d'exemples qu'il faudrait mettre en rapport avec la fréquence des anaphoriques zéro rencontrés dans des d'incises stéréotypées :

(44) Les scènes et les épisodes s'enfilent, *si j'ose dire*, comme les protagonistes n'importe comment et par tous les bouts [...] (< Authier-Revuz)

Le démonstratif, quant à lui, paraît se combiner mieux avec des prédications "accidentelles" et non déterminatives (voir l'exemple (8) *supra*), ou lorsqu'il est saisi en "contraste interne" (exemple (40)[22]). Il est cependant difficile d'expliquer les raisons du choix préférentiel opéré pour l'article défini, quand il pourrait être remplacé sans problème par le démonstratif. Le fait que l'opération d'insertion parenthétique suffise à assurer la saillance des objets contribue peut-être à ce que le défini soit majoritairement sélectionné, l'emploi du démonstratif pouvant apparaître alors comme redondant, ou opérant un surmarquage plus ou moins nécessaire. Ainsi, remarquons simplement qu'en (44) l'anaphorique zéro pourrait être aussi bien un pronom neutre clitique (*si j'ose* ***Ø*** *dire = si j'ose* ***le*** *dire*) qu'un démonstratif tonique (*si j'ose dire* ***Ø*** *= si j'ose dire* ***ça***).

de l'occurrence de ce signe" (1987, 29); pour cet auteur, l'aspect déictique provient du fait que la référence ne s'établit pas envers un objet validé au préalable, dans une unique dimension "en mention".

22 La saisie se fait bien, selon les termes de Kleiber, en connexion étroite avec le contexte d'énonciation (1986, 65).

5.2. Prises en charges globales

Le rapport au dire peut aussi s'effectuer par un "empaquetage" global de l'énonciation (Descombes Dénervaud & Jespersen, 1992). Dans le cas des insertions parenthétiques, le fait notable est la fréquence des structures prédicatives du type *c'est + SN* : la référence floue établie au moyen du pronom démonstratif suffit à poser une opération explicite de dénomination, grâce à la mise en équivalence opérée avec le SN. Signalons que ce dernier peut être soit un défini, généralement spécifié par une expansion déterminative, qui présuppose que l'objet est déjà identifié, soit un indéfini, qui introduit et catégorise explicitement un nouveau référent :

(45) La mode féminine - *c'est du moins l'hypothèse que je défends dans mon livre* - est tout entière tournée vers l'avenir et le renouvellement. (presse)
(46) Plus précis qu'une critique générale des choix actuels de la recherche en France, l'Homme occulté s'attache avant tout à mettre en évidence l'évincement dramatique de l'homme (dans sa dimension psychologique) de cette recherche. Cet évincement - *c'est la thèse défendue* - trouve sa source dans l'attitude réductionniste outrancière de la politique scientifique récente. (presse)
(47) tu devrais / *°c'est une simple suggestion /°* te mettre à ranger tes affaires \ (oral)

Ces emplois sont à rapprocher de nombreuses appositions (qu'on pourrait décrire comme des structures attributives elliptiques) :

(48) On parle généralement - *remarque banale* - pour exercer une influence : consoler, persuader, convaincre, faire agir, ennuyer ou embarrasser, ...etc. (article scientifique)
(49) [...] c'est le village mentionné qui est choisi, parce que, *information dont nous discuterons dans la deuxième partie*, les villages ont normalement une église. (article scientifique)

Une ultime remarque pour préciser que les emplois résomptifs qui prennent la forme d'un SN démonstratif sont, de façon non spécifiques aux parenthèses, l'occasion de doubler la dénomination de visées argumentatives (cf. Apothéloz & Reichler-Béguelin, ici-même, et Reichler-Béguelin, 1995). C'est ce qui se passe en (50), où la parenthèse intervient pour sélectionner un aspect d'un contenu argumentatif complexe :

(50) Le Choeur des XIV, très rarement limité par ses moyens vocaux d'excellente formation amateur - ***ces réserves*** *concernent une maîtrise encore inégale des diversifications de nuances* - laisse cependant une très forte impression de maturité vocale. (presse)

Le contenu de l'apposition propose en effet des informations qui articulent des lignes argumentatives antagonistes : l'opérateur *très rarement* inverse les présupposés négatifs liés à l'emploi de l'adjectif *limité*; cette appréciation positive est confirmée par l'adjectif *excellent*, mais tempérée par le prédicat *amateur*, vraisemblablement co-orienté à *limité*. Toutefois, la ligne argumentative majeure semble être laudative, ce qui entre alors en contradiction avec le contraste introduit par le connecteur *cependant* du constituant final, au contenu argumentatif positif lui aussi. L'emploi de l'anaphorique axiologiquement marqué comme négatif *ces réserves* corrige la hiérarchisation des lignes argumentatives établie auparavant.

Dans ce cas, comme dans tous les autres, la *rupture* que constitue l'insertion de la parenthèse est largement contrebalancée par les inférences complexes que son interprétation met en oeuvre. La *suspension* de l'énoncé encadrant qu'elle opère active les processus dynamiques de reconfigurations des objets-de-discours visés, et la *non intégration* formelle des constituants se résout lors de la réintégration de la schématisation intercalée dans la représentation cadre.

Conventions de transcription

/	intonème progrédient
//	ton supra-haut
\	intonème conclusif
|	pause nette
:	allongement syllabique
(xxx)	constituant omis
xxx	accent d'intensité portant sur le segment mis en gras
°xxx°	décrochement caractéristique du registre
xxx–	mot interrompu

Bibliographie

APOTHÉLOZ, D., M.-J. REICHLER-BÉGUELIN (1995) : "Construction de la référence et stratégies de désignation", *TRANEL 23*, (ici-même).

APOTHÉLOZ, D., M.-J. REICHLER-BÉGUELIN (à paraître) : "Demonstrative NPs and associativity", *Journal of Pragmatics* (les citations renvoient à la version originale française de l'article, qui paraîtra traduit).

AUTHIER-REVUZ, J. (1981) : "Paroles tenues à distance", in : CONEIN, C. et al. (éd) : *Matérialités discursives*, Presses Universitaires de Lille, 1981, 127-142.

AUTHIER-REVUZ, J. (1987) : "Modalité autonymique et pseudo-anaphore déictique", *Cahiers de lexicologie 51*, 19-37.

AUTHIER-REVUZ, J. (1991) : "Hétérogénéités et ruptures. Quelques repères dans le champ énonciatif", in : PARRET, H. (éd) : *Le Sens et ses hétérogénéités*, Paris, éd. du CNRS, 139-151.

AUTHIER-REVUZ, J. (1993) : "Jeux méta-énonciatifs avec le temps", in : PARRET, H. (éd) : *Temps et discours*, Louvain, Presses Universitaires, 78-105.

BERRENDONNER, A. (1993) : "Périodes", in : PARRET, H. (éd) : *Temps et discours*, Louvain, Presses Universitaires, 47-61.

BERRENDONNER, A. (1994) : "Anaphores confuses et objets indiscrets", in : SCHNEDECKER, C. et al. (éd) : *L'anaphore associative (aspects linguistiques, psycholinguistiques et automatiques)*, Paris, Klincksieck (coll. Recherches Linguistiques, XIX), 209-230.

BERRENDONNER, A. (à paraître) : "Redoublement actanciel et nominalisations", *SCOLIA 5*, Université des Sciences humaines de Strasbourg.

BERRENDONNER, A., M.-J. REICHLER-BÉGUELIN (1989) : "Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique", *Langue française 81*, 99-125.

BLANCHE-BENVENISTE, C. et al. (1984) : *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application à la langue française*, Paris, SELAF.

CADIOT, P. (1988) : "De quoi *ça* parle ? A propos de la référence de *ça*, pronom-sujet", *Le Français moderne 56, 3/4*, 174-192.

CORBLIN, F. (1991) : "Sujet impersonnel et sujet indistinct : *il* et *ça*", in : MAILLARD, M. (éd) : *L'impersonnel*, Grenoble, CEDITEL, 139-150.

CORNISH, F. (1991) : "Non-discrete reference, discourse construction, and the French neuter clitic pronouns", *Journal of French Language Studies 1*, 1991, 123-138.

DELOMIER, D., M.-A. MOREL (1986) : "Caractéristiques intonatives et syntaxiques des incises", *DRLAV 34-35*, 141-160.

DESCOMBES DÉNERVAUD, M., J. JESPERSEN (1992) : "L'anaphore conceptuelle dans l'argumentation écrite", *Pratiques 73*, 79-95.

KESIK, M. (1989) : *La cataphore*, Paris, PUF.

KLEIBER, G. (1986) : "Pour une explication du paradoxe de la reprise immédiate", *Langue française 72*, 54-79.

KLEIBER, G. (1987) : "Une leçon de CHOSE : sur le statut sémantico-référentiel du mot *chose*", *Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques 53*, Université de Neuchâtel, 57-75.

LYONS, J. (1980) : *Sémantique linguistique*, Paris, Larousse.

MAILLARD, M. (1974) : "Essai de typologie des substituts diaphoriques", *Langue française 21*, 55-71.

REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. (1988) : "Anaphore, cataphore et mémoire discursive", *Pratiques 57*, 15-43.

REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. (1993) : "Anaphores associatives non lexicales : incomplétude macro-syntaxique", in : KAROLAK, S., T. MURYN (éd) : *Complétude et incomplétude dans les langues romanes et slaves*, Actes du VIe Colloque international de linguistique romane et slave, Cracovie, 327-379.

REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. (1995) : "Alternatives et décisions lexicales dans l'emploi des expressions démonstratives", *Pratiques 85*, 53-87.

REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. (à paraître) : "Anaphores pronominales en contexte d'hétérogénéité énonciative : effets d'(in)cohérence", *Actes du colloque "Relations anaphoriques et (in)cohérence"*, (Anvers, décembre 1994).

REY-DEBOVE, J. (1978) : *Le métalangage*, Paris, Le Robert.

IV
STRATÉGIES DE DÉSIGNATION
227-302

TRANEL (Travaux neuchâtelois de linguistique), 1995, 23, 227-271

Construction de la référence et stratégies de désignation[1]

Denis Apothéloz, Université de Fribourg

Marie-José Reichler-Béguelin,
Universités de Fribourg et de Neuchâtel

Bien que les mots soient des noms des choses, nous utilisons néanmoins les mots non en vue de signifier les choses, mais de signifier ces modifications mentales qui sont causées en nous par les choses.
Boèce, *Commentaire du De Interpretatione.*[2]

Résumé

Les études récentes consacrées aux référents dits *évolutifs* se proposent d'analyser les contraintes qu'exercent, sur les anaphores pronominales, les transformations ou métamorphoses subies "ontologiquement" par les référents du discours. Critiquant les prérequis méthodologiques et épistémologiques sous-jacents à cette lignée de travaux, le présent article illustrera une conception concurrente, résolument non réaliste, de la référence linguistique. Dans un premier temps, on expliquera pourquoi il est préférable de renoncer à concevoir les référents du discours comme des "choses", et on argumentera en faveur d'une conception représentationnelle et constructiviste de la référence; ceci conduit à concevoir les référents comme des *objet-de-discours*, modélisables sous la forme d'un ensemble – par définition évolutif – d'informations incluses dans le savoir partagé par les interlocuteurs. Dans un second temps, on soulignera que le conditionnement contextuel des désignateurs linguistiques dépend d'abord de facteurs socio-culturels et pragmatiques, et non prioritairement de facteurs référentiels au sens extensionnel et chosiste du terme. Enfin, on

[1] Recherche financée par les subsides Nos 12-27794.89, 12-33751.92 et 1213-39611.93 du FNRS.

[2] Cité par F. Nef, *Le langage – une approche philosophique.* Paris : Bordas, 1993, p. 61.

resituera la problématique des référents évolutifs dans le cadre plus large de ce que nous appelons *l'évolution de la référence*, en proposant une typologie des principales opérations discursives auxquelles donnent lieu les expressions anaphoriques. Qu'elles soient pronominales ou lexicales, celles-ci permettent au locuteur non seulement d'entériner les transformations subies par l'objet-de-discours désigné, mais aussi de les ignorer délibérément, ou encore, tout simplement, de les réaliser, en opérant une recatégorisation explicite ou implicite de l'objet, ou même un mouvement de la référence.

Introduction

Le propos de cet article est d'expliquer notre position sur la problématique connue sous l'appellation de "référents évolutifs", telle qu'elle a été récemment développée dans la littérature sur l'anaphore, notamment dans les travaux de Charolles & Schnedecker (1993), Schnedecker & Charolles (1993), ainsi que Charolles & François (à paraître), et Schnedecker (à paraître)[3].

Notre étude se compose de trois parties. La première introduit à la problématique des référents évolutifs, en soulignant ce qui fait à nos yeux l'intérêt et les limites de cette notion; notre réflexion nous conduit notamment à poser une distinction, que nous jugeons capitale, entre *référent mondain* d'une part, *objet-de-discours* de l'autre. La seconde partie, revenant à une perspective plus proprement linguistique, rappelle à partir d'exemples concrets une propriété selon nous essentielle des langues naturelles : il s'agit de la *plasticité* des signifiés lexicaux; nous en soulignons les conséquences sur les procédures de désignation et de catégorisation. Enfin, la troisième partie, centrée sur l'emploi des expressions référentielles anaphoriques, a pour but d'explorer les

[3] Les dites recherches ont été menées dans le cadre du projet l'"Anaphore et son traitement" du Réseau Cognisciences Est (soutenu par le Programme Cognisciences, PIR-CNRS). Sur l'obligeante initiative de Michel Charolles, nous avons participé nous-mêmes aux travaux de ce Réseau en tant qu'équipe associée. Même si les idées présentées ici sur la problématique des référents évolutifs ne coïncident pas, loin s'en faut, avec les positions de nos collègues, nous tenons à engager ici une controverse tout amicale : dictée par le souci de parvenir à un modèle global satisfaisant de l'anaphore, notamment pronominale, la discussion dans laquelle nous nous engageons sur ce point de doctrine précis n'entame en rien l'estime que nous inspirent les publications produites dans le cadre du Réseau.

principales *opérations* et *stratégies* discursives qui contribuent à faire évoluer la catégorisation lexicale et/ou le bagage de connaissance associés aux objets-de-discours, qu'il y ait eu ou non modification "ontologique" du référent, c'est-à-dire du corrélat extra-langagier des objets-de-discours. Sur ce troisième volet, notre propos et celui de D. Dubois et L. Mondada, dans ce même volume, peuvent être considérés comme complémentaires.

De manière générale, nous argumenterons dans cet article en faveur d'une conception *constructiviste* de la référence, en explorant méthodiquement la façon dont les sujets parlants contrôlent, dans leurs productions langagières, l'évolution de ce que nous appelons les objets-de-discours[4]; nous assumerons pleinement le postulat selon lequel les dits objets-de-discours ne préexistent pas "naturellement" à l'activité cognitive et interactive des sujets parlants, mais doivent être conçus comme les produits – fondamentalement culturels – de cette activité. Par ailleurs, nous adopterons ici un point de vue strictement linguistique sur le problème de la référence, à l'exclusion de toute considération philosophique ou métaphysique.

Sans vouloir anticiper sur la suite, il est d'ores et déjà clair que nous rejetons toute conception réaliste de la signification, dans laquelle le signifié se réduirait à une relation rigide, non manipulable par les sujets parlants, entre la langue et le monde. Le présent article montrera au contraire que ce sont bel et bien les usagers de la langue, en tant que sujets de l'interaction verbale, qui sont au centre des activités de désignation.

1. Des référents "évolutifs" aux objets-de-discours

1.1. Dans les travaux signalés en introduction, Charolles et Schnedecker se sont donné pour propos d'étudier ce qui se passe, du point de vue des désignateurs, et plus particulièrement des anaphoriques pronominaux, quand ils renvoient

> "à une entité qui subit, au fur et à mesure que le discours se développe, divers avatars portant gravement atteinte à son état, au point que l'on peut se demander si, au terme de ces avatars, on a

4 Cette notion, empruntée à la logique naturelle de Grize (cf. Grize, 1982), sera reprise sous 1.3.2.4.

> toujours affaire à la même entité et si donc il est encore possible de parler de coréférence" (Charolles & Schnedecker 1993 : 106).

L'enjeu consiste donc à examiner ce qu'il advient, dans le discours, des référents dits "évolutifs", notion dont les auteurs que nous venons de citer attribuent la paternité à G. Brown et G. Yule[5]. Le programme de recherche est en fait ambitieux, puisqu'il s'agit de

> "formuler des hypothèses sur les possibilités de reprise pronominale à la suite d'un énoncé décrivant un procès transformateur" (Charolles & François, à paraître, p. 1).

1.2. Pour que la discussion ne demeure pas à un niveau purement abstrait, examinons deux des exemples discutés par Charolles & Schnedecker (1993 : 123). Dans le premier, ces auteurs imaginent une situation dans laquelle ont été mélangés de l'eau (nom féminin) et du whisky (nom masculin), et se posent la question de savoir quel type de pronom (féminin ou masculin) serait le plus probable dans des verbalisations décrivant cette situation, selon : (a) l'ordre dans lequel les deux référents (l'eau et le whisky) ont été introduits dans le discours, et (b) la proportion de l'une et l'autre substances dans le verre. Ils "constatent" alors que (nous mettons *constatent* entre guillemets, car c'est là précisément que se présente une difficulté) :

• Le premier référent à avoir été désigné dans le discours (*i.e.* le premier des deux liquides à avoir été introduit dans le verre) confère en quelque sorte au mélange sa catégorisation linguistique la plus fondamentale, la plus prégnante, de sorte que c'est lui qui tend à sélectionner un pronom ultérieur désignant le mélange.

> (1) Il versa du whisky dans un verre. Il y ajouta de l'eau... et il *le* but. (Leur exemple 14)

---

5 En réalité, dans leur ouvrage de 1983, Brown & Yule argumentent en faveur d'une conception non substitutive de la valeur du pronom de troisième personne. Pour illustrer cette thèse – au demeurant incontestable – ils se servent d'une recette de cuisine, bien connue des initiés sous le nom d'"exemple du poulet" :

> Tuez un poulet actif et bien gras. Préparez-le pour le four. Coupez-le en quatre morceaux et faites-le rôtir avec du thym pendant une heure.

Dans cette séquence, les auteurs observent que les trois pronoms *le* successifs ne sauraient être interprétés comme des substituts purs et simples d'un "antécédent" textuel *un poulet actif et bien gras*. Le phénomène peut être attribué – pour le dire vite – aux effets sémantiques des prédicats "transformationnels" *tuer* et *couper*, par rapport auxquels le référent discursif occupe le rôle sémantique de patient.

(2) Il versa de l'eau dans un verre. Il y ajouta du whisky... et il *la* but. (Leur exemple 15)

• Cette tendance est renforcée si, à cet ordre de présentation, s'ajoute une indication signalant que la proportion des deux liquides est clairement en faveur du premier élément versé.

(3a) Il versa trois doigts de whisky dans un verre. Il y ajouta un tout petit peu d'eau... et il *le* but. (Leur exemple 16)
(3b) Il versa trois doigts d'eau dans un verre. Il y ajouta un tout petit peu de whisky... et il *la* but. (Leur exemple 17)

Dans (3a), déclarent les auteurs, "on ne peut carrément plus" enchaîner sur *et il **la** but*, pas plus que dans (3b), sur *et il **le** but*. La raison en serait que l'identité de la chose désignée par la dénomination de *eau* dans (3a) et par celle de *whisky* dans (3b) est affectée à un point tel que le mélange ne peut plus être appelé *eau* dans les conditions décrites par (3a) et *whisky* dans celles décrites par (3b)[6].

Le second exemple est le suivant :

(4) Prenez quatre morceaux de sucre. Faites-les fondre dans de l'eau et portez-*les* à ébullition. (Leur exemple 13)

Selon les auteurs, après un prédicat comme *faire fondre*, il n'est plus possible de rappeler anaphoriquement les quatre morceaux de sucre au moyen du pronom *les*. La raison en serait que, une fois dissous dans l'eau, les morceaux de sucre ne sont plus perceptibles.

1.3. Ce type d'analyse soulève selon nous d'importantes difficultés, que nous allons maintenant tenter d'exposer.

1.3.1. Un usage insuffisamment contrôlé des intuitions d'acceptabilité

1.3.1.1. Tout d'abord, il se pose bien évidemment la question de savoir quel statut et quel degré de confiance on peut accorder à des affirmations du genre "il est impossible de reprendre...", "on ne peut enchaîner sur...", "ce pronom passe moins bien que...". Les auteurs eux-mêmes semblent

6 Nous n'entrerons pas en matière ici sur la conception de l'accord qui préside à ce type de réflexion : sur cette question, bien moins simple qu'il n'y paraît, on se reportera à Berrendonner & Reichler-Béguelin (1995).

parfois hésiter dans leur diagnostic, et parfois même frôlent la contradiction. Ainsi, Charolles & François (à paraître), commentant l'exemple suivant...

> (5a) Sophie broya deux morceaux de sucre puis *les* mit dans son café. (Leur exemple 79)
>
> (5b) ?? Sophie broya deux morceaux de sucre puis *le* mit dans son café.

...écrivent que

> "le pronom peut parfaitement renvoyer aux entités dans leur état comptable initial mais beaucoup plus difficilement à leur contrepartie massive obtenue à l'issue du procès" (p. 42).

De l'avis même des auteurs, *broyer* comme *faire fondre* de l'exemple (4) sont pourtant tous deux des prédicats qui transforment une entité comptable en une entité massive[7]. Dans le cadre logique de leur démonstration, on pourrait dès lors s'attendre, dans (4) et dans (5), à ce que les mêmes causes produisent les mêmes effets.

Or, si l'on y regarde de plus près, on s'aperçoit que les caractéristiques transformationnelles des prédicats *broyer* ou *faire fondre* ne sont pas l'unique paramètre qui intervient dans le jugement d'acceptabilité porté sur la forme du pronom subséquent. De toute évidence, la perplexité que peut éventuellement susciter l'exemple (4) ne résulte pas de la première prédication (*faire fondre*); elle a pour origine la seconde prédication (*porter à ébullition*), qui tend à sélectionner comme argument objet un élément représenté comme prototypiquement liquide, ce qui n'est pas le cas du sucre. Comme la langue fournit d'autres possibilités d'anaphore que le pronom (anaphore zéro : *portez à ébullition*, ou anaphore lexicale : *portez **le tout** à ébullition*), on comprend que le pronom soit plutôt évité dans ce cas, du moins dans des conditions de communication relativement contrôlées. Il suffirait toutefois de modifier la seconde prédication pour rendre l'anaphorique *les* tout à fait acceptable :

[7] Notons qu'il y a une constante oscillation, dans les textes que nous avons cités, entre *entité* massive ou comptable, et *nom* massif ou comptable. Or, il est bon de rappeler ici que la qualité "massif" ou "comptable" n'est pas un attribut du réel, mais de la saisie du réel par l'homme (elle est déjà un fait anthropologique). Voir à ce propos les observations de Whorf (1969 : 83-86) sur les langues amérindiennes, en particulier le hopi.

(4a) Prenez quatre morceaux de sucre. Faites-les fondre dans de l'eau et, à feu vif, réduisez-*les* à l'état de caramel.

Les exemples (5a) et (5b) donnent lieu à des observations identiques : si l'on fait varier le prédicat intégrant le pronom, l'acceptabilité de celui-ci peut s'en trouver modifiée, comme on le voit en comparant (5c) et (5d) :

(5c) Sophie broya deux morceaux de sucre puis *l'*étala sur le gâteau.
(5d) Sophie broya deux morceaux de sucre puis *les* étala sur le gâteau.

En restant dans le cadre méthodologique de Charolles & François, il nous paraît en effet plausible de soutenir que (5c) "passe" mieux que (5d), qui produit une interprétation parasite référentiellement invraisemblable *étaler les morceaux* (plutôt que le produit du broyage). Dans (5a) au contraire, pour des motifs socio-culturels assez clairs[8], le prédicat *mettre dans son café* induit le maintien, par le biais de l'anaphore, de l'information quantitative véhiculée par *deux morceaux*.

Dans l'évaluation de ces exemples, il y a toutefois un biais, qui concerne (5c) comme (5b), et dont ne tiennent pas compte Charolles & François dans leur commentaire. En effet, quand on a affaire à une structure *N1 de N2* comme *deux morceaux de sucre*, le rappel pronominal du référent introduit par N2 est soumis à une proscription normative si N2 est non déterminé. Le phénomène peut expliquer, le cas échéant, la persistance d'une certaine gêne à propos de (5c), même si la norme en question n'est pas généralement respectée.

1.3.1.2. Deux conclusions d'ordre différent découlent de cette rapide investigation. Premièrement, d'un point de vue méthodologique, elle rend attentif aux difficultés qui président à l'application des tests d'acceptabilité, plus particulièrement quand ils portent sur des structures discursives : le principal danger qui guette alors le linguiste[9] consiste à *sous-estimer la complexité des critères* qui interviennent dans les jugements de bonne formation. Secondement, du point de vue de la théorie des processus anaphoriques, les tests de commutation, somme toute classiques, opérés ci-dessus à propos de (4) et (5), autorisent à douter très sérieusement *que les*

[8] La question du "nombre de sucres" que l'on met dans le café est, comme on sait, mondainement et diététiquement pertinente...
[9] Même quand il idéalise radicalement ses données, comme le font Charolles et François.

effets d'un prédicat transformationnel sur l'anaphorisation ultérieure du référent affecté puissent être considérés uniquement en fonction des aléas "identitaires" qui en résultent pour le référent, et sans tenir compte des prédications ultérieures qui incluent l'anaphorique lui-même.

1.3.1.3. De manière plus générale, le problème se pose également de savoir si c'est à l'intuition du linguiste de déterminer quel est l'empan référentiel des dénominations, et donc de fixer des frontières à l'emploi de lexèmes tels, par exemple, que *eau* ou *whisky*. Tout porte à en douter, à plus forte raison lorsque les données censées fournir des indications sur ces frontières sont construites de toute pièce, épurées de tout contexte de production, et où l'ultime critère invoqué est entièrement subjectif[10]. Insistons sur le fait qu'en sémantique du discours, une donnée linguistique *in vitro* est une donnée incomplète, sur laquelle il est extrêmement délicat de porter un jugement d'acceptabilité; de sorte qu'en ce domaine, et comme nous l'avons développé dans d'autres travaux, *la seule voie scientifiquement valide et épistémologiquement acceptable est l'observation des comportements linguistiques effectifs*. On s'aperçoit alors que certains enchaînements réputés improbables sont fréquemment produits, souvent avec une fonction pragmatique précise, et qu'ils passent le plus souvent inaperçus dans la communication verbale courante. C'est que l'ajustement des désignations est tributaire d'une multitude de facteurs, comme cela apparaîtra plus en détail dans la suite de notre article, et qu'il est artificiel de chercher à le régenter hors de tout contexte concret de production.

Ainsi, la première réserve que l'on peut formuler par rapport à la problématique des référents évolutifs est que le programme de recherche auquel elle donne lieu repose, pour une part en tout cas, sur une démarche éminemment discutable au plan méthodologique.

1.3.2. Une ontologie naïve comme principe de l'investigation linguistique

1.3.2.1. Ensuite, on peut légitimement s'interroger sur l'intérêt *linguistique* d'une telle démarche. Car que fait-on au juste quand on se livre au genre de manipulation rapporté ci-dessus ? Rien d'autre, au fond, que d'aller

10 Pour des considérations plus développées sur ces questions, voir Reichler-Béguelin (1993b) et (1994).

chercher *dans le réel extralangagier* les principes censés régler les usages linguistiques (ceux-là mêmes dont on cherche à mettre au jour le fonctionnement). Or, sans vouloir refaire la querelle des universaux, il nous paraît que la démarche qui vient d'être décrite, si elle n'est pas scrupuleusement pondérée, aboutit à faire du langage un décalque de la réalité. Et, conséquence plus grave encore, elle conduit presque inévitablement à substituer à l'investigation linguistique une analyse ontologique ou une physique naïves. On aura, par exemple, à se demander quelle proportion de whisky doit contenir l'eau qu'il y a dans un verre pour que le breuvage puisse encore être appelé *whisky*, et donc être désigné ultérieurement par un pronom anaphorique masculin plutôt que féminin; à se demander jusqu'à quel degré de destruction une chaise peut encore être appelée une chaise, ou encore combien de fois on peut se permettre de déchirer un billet de banque sans qu'il perde son identité de billet de banque (Charolles et François, à paraître p. 3). On sera aussi porté à confondre régulièrement impossibilité grammaticale et impossibilité référentielle, par exemple en relevant qu'"on ne peut avoir" *L'étudiante effaça un fichier puis l'imprima* (*ibid.*, p. 30), etc. Or, il nous semble qu'on n'attend pas du linguiste qu'il statue sur la légitimité des désignations lexicales, ni sur ce qu'on a le droit ou non de dire du réel sans quitter le cadre de l'"empiriquement possible" ou du "scientifiquement valide"; sa tâche – bien plus complexe au demeurant – est d'enregistrer les pratiques langagières des usagers, et d'en rendre compte.

1.3.2.2. A cet égard, nous nous sentons davantage en accord avec le volet empirique des travaux sur les référents évolutifs, tel qu'on peut le trouver dans Schnedecker & Charolles (1993) et Schnedecker (à paraître). Dans ces deux études, les auteurs sont conduits à mettre l'accent, dans une perspective narratologique, sur les variations d'instance focale ou de "point de vue" qui conditionnent la forme prise par les anaphores pronominales dans des textes racontant des métamorphoses[11]. Toutefois, malgré l'intérêt du propos et des exemples analysés, certains commentaires nous paraissent marqués, encore une fois, par une préséance indue accordée au paramètre

11 Notons qu'en réalité, les problèmes de point de vue se posent pour tous les référents, qu'ils soient pris ou non dans un processus d'évolution. Cf. Reichler-Béguelin (à paraître), qui examine l'emploi des pronoms dans les contextes d'hétérogénéité énonciative.

"ontologique", au détriment de tous les autres. Reprenons un exemple analysé par Schnedecker (à paraître, p. 5) :

> (6a) [...] La jeune femme leva les yeux. Orlando les vit briller d'un éclat qui resplendit parfois sur les théières mais rarement sur un visage humain. A travers ce glacis d'argent, la jeune femme laissa monter vers *lui* (car *il* était un homme pour elle), un regard d'appel, d'espoir, d'appréhension, de crainte. (V. Woolf, *Orlando, IV*, biblio/poche: 234) (Son exemple (6), les italiques sont de nous. Le personnage dénommé Orlando est une femme déguisée en homme, ce qui a été précisé dans le contexte précédent.)

Pour Schnedecker, le référent désigné par *Orlando* est rappelé par *lui* en fonction du point de vue "borné" du personnage désigné comme *la jeune femme*, qui ne sait pas qu'Orlando est déguisé; un anaphorique au féminin (*vers *elle*) mériterait l'astérisque dans le contexte en question. Schnedecker attribue "l'emploi du genre masculin dans la chaîne référentielle" au fait suivant :

> "les anaphores pronominales qui entrent dans la portée du compte rendu de perception ne peuvent saisir que l'ontologie (au sens quinien de "ce qu'il y a" sous les yeux de l'observatrice) apparente du personnage, c'est-à-dire ses propriétés d'être mâle." (*Ibid.*)

Nous ne contesterons pas, bien sûr, que dans *vers lui* de (6a), le pronom masculin reflète le point de vue du personnage désigné par *la jeune femme*, ce qui est d'ailleurs explicitement confirmé par la parenthèse métadiscursive (*car il était un homme pour elle*). Cependant, il nous semble que la façon dont est opérée l'anaphore pronominale dans le contexte de (6a) dépend aussi, en parallèle, d'une nécessité pragmatique étrangère aux questions "ontologiques" ou "focales", mais tout aussi importante communicativement. L'opposition de genre est en effet exploitée pour ménager *un contraste maximal* entre les désignateurs des deux objets-de-discours en présence, *la jeune femme* et *Orlando*. Ce contraste, assuré par l'opposition *elle/il*, stabilise provisoirement la distribution des marques de genre dans la micro-structure textuelle, facilitant ainsi le travail de l'interprète; cette répartition permet en particulier d'éviter une interprétation parasite par le réfléchi, qui ne manquerait pas d'intervenir si l'on avait affaire à une séquence telle que *la jeune femme laissa monter vers elle...* (dans le même sens, cf. sous 3.1.2. le commentaire de l'exemple (27)). Cette interprétation parasite est d'ailleurs

la seule raison valable que l'on peut invoquer pour rejeter comme malformé ou comme problématique un rappel *vers elle* dans le contexte en question.

Pour appuyer notre hypothèse pragmatique, substituons à *La jeune femme* de la première phrase un SN masculin *Le jeune garçon*, tout en maintenant sous leur forme originale, tels qu'ils sont assurés dans (6a), les rappels pronominaux du référent discursif *Orlando*:

> (6b) [...] Le jeune garçon leva les yeux. Orlando les vit briller d'un éclat qui resplendit parfois sur les théières mais rarement sur un visage humain. A travers ce glacis d'argent, le jeune garçon laissa monter vers lui (car il était un homme pour lui), un regard d'appel, d'espoir, d'appréhension, de crainte. (Exemple modifié par nous)

Les incidences de cette simple commutation sont d'une ampleur surprenante, et l'interprétation des pronoms anaphoriques devient alors fort malaisée en raison d'une prolifération d'ambiguïtés référentielles. Or, les conditions de lecture *s'amélioreraient notablement si le contraste entre les désignateurs des deux objets-de-discours était rétabli*, ce qui est possible dans le contexte en cause à condition de rappeler *Orlando* par référence à son sexe "véritable", avec un pronom au féminin (la manipulation entraîne une nécessaire adaptation du contenu de la parenthèse, pour laquelle plusieurs propositions sont évidemment possibles) :

> (6c) [...] Le jeune garçon leva les yeux. Orlando les vit briller d'un éclat qui resplendit parfois sur les théières mais rarement sur un visage humain. A travers ce glacis d'argent, le jeune garçon laissa monter vers elle (sans savoir qu'elle était une femme), un regard d'appel, d'espoir, d'appréhension, de crainte. (Exemple modifié par nous)

Ces observations confirment, d'une part que la présence d'un verbe de vision à la troisième personne n'entraîne pas *ipso facto* une saisie de l'objet "du point de vue" du sujet de conscience mis en scène dans le texte (en effet, (6c) n'est pas une séquence discursive impossible)[12]; d'autre part, que le paramètre "ontologique", même couplé à celui de l'"instance focale", ne suffit pas pour prévoir la forme prise par l'anaphore pronominale pointant un référent discursif (en effet, (6b) est peu satisfaisant, alors même que les deux paramètres en question n'ont pas bougé par rapport à (6a), qui ne posait aucun problème interprétatif). Pour comprendre exhaustivement ce qui contraint le marquage morphologique des pronoms dans de tels exemples, il faut donc faire appel à un paramètre pragmatique "hétéro-facilitatif", d'ailleurs repéré de longue date dans la littérature sur l'anaphore : il s'agit du *contrôle par le locuteur du bon déroulement de l'acte référentiel*, qui s'exprime en particulier dans *l'anticipation des ambiguïtés potentielles*.

1.3.2.3. Certes, la "grammaire du réel" vers laquelle tendent les travaux que nous évoquons saisit probablement quelque chose du signifié des mots, et donc de leur latitude d'emploi; en ce sens on peut concevoir qu'elle donne lieu à des expérimentations instructives sur la façon dont les sujets catégorisent spontanément le réel. Cependant, il serait regrettable qu'elle conduise à faire l'impasse sur *l'infinie variété des conditions* dans lesquelles les usagers de la langue sont amenés à catégoriser le monde et à le segmenter en éléments discrets. Pour notre part, nous préférons laisser aux psychologues le soin de montrer quels types de régularités il est possible de mettre en lumière dans les opérations de discrétisation et de catégorisation effectuées par les sujets sur la réalité physique ou non physique, au gré des transformations qu'on peut lui faire subir expérimentalement. Mais, par principe, nous nous refusons à conférer une quelconque prééminence à la relation mot-chose, et nous sommes portés à la méfiance vis-à-vis des approches qui tendent à faire du sujet parlant (ou des instances focales ou énonciatives posées par les discours) de *simples instances d'enregistrement et de reproduction* de cette relation.

12 Ce que reconnaît d'ailleurs Schnedecker dans une autre partie de son étude, où elle constate que même dans les contextes qualifiés d'"opaques", le narrateur "a le droit" de faire "prévaloir... son point de vue sur celui des instances focales."(p. 17)

1.3.2.4. Quant à savoir quels attributs sont constitutifs de l'identité profonde des réalités désignées, lesquels peuvent être modifiés ou supprimés sans que cette identité soit atteinte voire détruite, lesquels relèvent d'une identité "qualitative", "individuelle" ou "sortale" (Charolles & François, à paraître[13]), il s'agit là de problèmes philosophiques. Nous nous estimons quant à nous incompétents pour spéculer sur l'"essence"[14] des *realia* susceptibles d'entrer à titre d'objets dans les pratiques langagières. Sauf à insister sur ce fait, à notre sens fondamental : c'est qu'une fois promus au statut d'objets-de-discours, ou assimilés à une quelconque pratique sociale, l'identité de ces *realia* devient le produit d'une interaction entre le sujet humain et son environnement. On ne peut plus dès lors se contenter de parler d'eux uniquement comme de *référents* au sens mondain du terme, dans la mesure où ces objets ont acquis le statut de construits culturels, et où par conséquent leur "essence" comporte forcément un paramètre anthropologique. Or, la notion de *référent évolutif* recouvre ambigument, dans le raisonnement de ceux qui l'utilisent, la chose extra-linguistique – comme réalité mondaine externe – et l'*objet-de-discours*, représentation alimentée par l'activité langagière. Pour notre part, nous estimons primordial de distinguer entre ces deux entités, dans la mesure où l'état de la mémoire discursive (ou de la schématisation en cours), déterminant pour l'interprétation des anaphoriques, ne se confond pas avec l'état du monde. Ainsi faisons-nous porter notre effort de modélisation, non sur les métamorphoses qui affectent les objets du monde extra-linguistique, mais *sur celles qui affectent le bagage de connaissances dont disposent, à chaque moment du discours, les interlocuteurs à propos*

13 Dans la typologie de Charolles & François (à paraître, p. 28), l'identité qualitative concerne les attributs dont la modification ou la destruction ne transforme "que l'apparence de l'entité", à l'exclusion de sa catégorisation (le prédicat *peindre*, dans *peindre un mur*, n'affecte que l'identité qualitative du mur); l'identité individuelle concerne ce qui fait qu'une entité X "est tel particulier parmi les êtres appartenant à la classe des X" (*remplacer* affecte l'identité individuelle de l'ampoule dans *remplacer une ampoule*); l'identité sortale, la plus profonde, concerne la catégorisation lexicale (le prédicat *démolir* dans *démolir une cloison* atteint l'identité sortale de la cloison, car les gravats qui en résultent "ne sont pas catégorisables comme une cloison"). Les auteurs font l'hypothèse que "les pronoms ne sont parfaitement acceptables que lorsque la prédication transformatrice n'affecte que l'identité qualitative du référent de leur antécédent", et "risquent de devenir problématiques lorsque la transformation porte atteinte à l'identité sortale".

14 Même si le mot n'est pas utilisé par les auteurs précités – qui utilisent en revanche souvent l'expression de trait "sortal" – c'est bien de cela qu'il s'agit ! Là est bien d'ailleurs la principale difficulté : peut-on faire une exploitation linguistique d'une interrogation sur les essences ?

d'un référent donné, bagage de connaissances qui constitue, à proprement parler, l'identité de l'objet-de-discours. Si l'on se situe, en linguistes que nous sommes, au niveau de tels objets, force est de constater que le problème des référents évolutifs n'en est pas un : tout objet-de-discours est, par définition, évolutif, car chaque prédication le concernant modifie son statut informationnel en mémoire discursive – même s'il s'agit d'une prédication non transformationnelle telle que *rester assis* ou *ne pas bouger*. Tout autant que les métamorphoses ayant une contrepartie ontologique, ces modifications purement sémiotiques contribuent à déterminer la nature des rappels anaphoriques subséquents, comme on l'illustrera dans la troisième partie de cet article (sur ce point, voir également la contribution de D. Dubois et L. Mondada, ici même).

Cette option théorique ne signifie pas bien entendu que pour nous, les échanges langagiers se dérouleraient uniquement au plan d'une sémiose déconnectée de la réalité, où la notion de référent se trouverait purement et simplement évacuée ou – ce qui revient au même – identifiée au signifié linguistique. D'une part, nous pensons que l'identité des objets-de-discours intègre forcément certains paramètres référentiels (au sens extensionnel du terme); d'autre part, il est bien entendu que l'interprétation des expressions référentielles sollicite constamment notre connaissance et notre expérience des propriétés du monde "réel". Mais, à ignorer ou à reléguer le paramètre relationnel, anthropologique, qui intervient dans l'élaboration des objets-de-discours, le linguiste cesse de faire de la linguistique, et court le risque de s'égarer dans une recherche sans fin sur ce que sont ou ne sont pas les essences des *realia*. Ce réalisme n'intéresserait en soi que la critique philosophique, si, au plan linguistique, il ne conduisait en droite ligne à des conceptions aujourd'hui intenables en matière de sémantique lexicale : notamment, à un traitement purement logique des opérations de dénomination, comme si ces dernières étaient régies par le principe des conditions nécessaires et suffisantes (les propriétés $x_1, x_2, \ldots x_i$ de l'objet O sont une condition nécessaire et suffisante pour que O puisse être désigné par le lexème *l*[15]). Cette position va forcément de pair avec une conception nomenclaturiste du lexique, conception dont Saussure a fait la critique que l'on sait.

15 Pour une présentation de ce principe, voir Kleiber (1988).

2. Interventions du locuteur dans le processus de désignation

2.1. Il est en effet bien connu que le lexique des langues naturelles est un instrument complexe, à la fois fondamentalement polysémique et voué aux phénomènes de parasynonymie. Il représente pour les sujets parlants un ensemble de ressources pour des opérations finalisées de désignation, et non un stock d'étiquettes qui seraient une émanation des *realia*. Aussi faut-il voir dans le lexique moins une donnée contraignante, dont l'emploi serait soumis au seul principe d'adéquation référentielle, qu'un ensemble de dispositifs extrêmement malléables, continuellement travaillés dans et par les discours.

L'histoire des catégorisations du monde botanique ou animal montre que les désignations, même dans un discours à visée scientifique, ne sont pas acquises une fois pour toutes. Elles sont soumises périodiquement à discussion et à révision : chaque changement de perspective sur les objets entraîne une refonte des classifications, donc des étiquetages lexicaux (Tassy 1986). Les pratiques culturelles donnent lieu à des enjeux analogues. Au Moyen Age, il était licite de manger des côtelettes de castor en temps de carême, parce que les théologiens considéraient cet animal comme un poisson : cet exemple montre bien à quel point pratiques sociales et catégorisation lexicale sont corrélées. Dans le même sens, on observera que le discours juridique n'aurait pas à édicter des conventions du type (7) et (8), si les désignations étaient ontologiquement conditionnées :

> (7) Les viandes de vache et de génisse sont des viandes de bœuf. (Note du Ministère de l'Economie)
>
> (8) Est nu, aux fins du présent article, quiconque est vêtu de façon à offenser la décence ou l'ordre public. (Code criminel du Canada, art. 170, alinéa 2; corpus A. Berrendonner)

2.2. Les considérations qui précèdent incitent à voir dans l'"adéquation référentielle" une contrainte socio-culturelle davantage qu'ontologique. Dans le discours argumentatif plus particulièrement, la désignation est un acte fondamentalement intersubjectif, où s'expriment, dans une large mesure, le libre arbitre et les stratégies persuasives des sujets parlants. Les virtualités innovantes de l'acte référentiel transparaissent bien dans l'emploi des anaphores lexicales, domaine où la latitude de choix dans les

moyens linguistiques utilisés est accrue *par le fait même* que l'objet désigné est déjà identifié, et en général dénommé, dans le modèle du monde construit par le discours. Cette liberté par rapport au mode de désignation est manifeste dans l'exemple (9), où les rappels successifs d'un objet-de-discours préalablement catégorisé sous l'étiquette lexicale de *savon* explorent tout un éventail de métaphores d'invention. Celles-ci représentent autant de recatégorisations non standard de l'objet en question, qu'elles mettent en lumière sous des jours imprévus; on remarquera que le caractère idiosyncrasique de ces recatégorisations ne compromet nullement l'interprétation coréférentielle :

> (9) Le savon se venge de l'humiliation qu'elle [= l'eau] lui fait subir en se mélangeant intimement à l'eau, en s'y mariant de la façon la plus ostensible. **Cet œuf, cette plate limande, cette petite amande** se développe rapidement en poisson chinois, avec ses voiles, ses kimonos à manches larges et fête ainsi son mariage avec l'eau. (Francis Ponge, *Le savon*, Paris, Gallimard, 1967 : 98).

De manière générale, à chaque moment du discours, le locuteur dispose, pour désigner un objet donné, d'une série non close d'expressions linguistiques utilisables à conditions référentielles égales. Non seulement ce locuteur est en droit de sélectionner celle qu'il estime la plus apte à permettre l'identification du référent, mais il peut, par des recatégorisations, par l'ajout ou le retranchement d'expansions, etc., moduler l'expression référentielle en fonction des visées du moment; celles-ci peuvent être de nature argumentative (soutenir une certaine conclusion), sociale (ménager la face de l'autre, euphémiser le discours), polyphonique (évoquer un autre point de vue sur l'objet que celui de l'énonciateur), esthétique-connotative, etc.; elles peuvent également être liées à la gestion de la référence (éviter une ambiguïté); nous reviendrons sur ces points dans la partie 3. Il en découle que la sélection d'une dénomination est une opération nécessairement *contextualisée*[16].

2.3. Pour désigner un référent quelconque, il est toujours loisible, en effet, de s'écarter de la dénomination standard, de celle qui correspond au "niveau de base" de la catégorisation, au sens roschien du terme, et

16 Quoique réalisés dans des cadres théoriques très variés, les travaux de Sacks & Schegloff (1979) et de Fornel (1987), sur la dénomination des personnes, ainsi que ceux de Conte (1990), Reichler-Béguelin (1994), Kleiber (communication au Colloque d'Anvers, déc. 1994) aboutissent ou permettent d'aboutir à cette même conclusion.

d'adapter l'expression aux objectifs communicationnels poursuivis. Les deux extraits suivants montrent des SN démonstratif et défini contenant des périphrases, qui servent de *descripteur* du référent visé. La désignation neutre, conforme au niveau de base, aurait évidemment été, dans (10) comme dans (11), *le cerveau* :

> (10) [A propos du cerveau] Je ne crois pas que les neurosciences nous permettront un jour de comprendre comment **cette masse gélatineuse** fabrique de la pensée. (Radio, mars 1992)
>
> (11) Evoquer un souvenir paraît simple comme bonjour, pourtant quand il ne revient pas en tête ou quand on a souvent le sentiment d'avoir un mot "sur le bout de la langue", on mesure soudain la profondeur et les mystères **des courbes gélatineuses que l'on transporte au-dessus des épaules**. (*Hebdo*, 6.1.1994, article sur le cerveau)

Dans ces deux textes, l'utilisation d'un descripteur focalisant l'apparence concrète du cerveau est mise au service d'une manœuvre argumentative : il s'agit, *grosso modo*, de problématiser le fonctionnement du cerveau, organe prestigieux entre tous, en évoquant, par une sorte d'antithèse, ses caractéristiques physiologiques les plus triviales.

2.4. Toujours pour désigner un référent quelconque, il est aussi possible soit d'ignorer les transformations qu'il a subies, et qui seraient susceptibles d'entraîner une recatégorisation lexicale, soit d'anticiper sur son devenir en lui conférant une dénomination qu'il ne "mérite" pas encore. On reconnaît ici le phénomène répertorié en rhétorique sous le nom de *métalepse*, ou encore de *métonymie "chronologique"* ou *"métaleptique"* (Bonhomme 1987a : 69, 1987b).

Rappelons que la métalepse consiste à désigner une entité soumise à un devenir ou à un processus de transformation, soit par référence à un état antérieur, soit par référence à un état ultérieur, prévisible, de son évolution. Ainsi Voltaire a-t-il appelé le pape Grégoire VII *le moine Hildebrand*, par allusion désobligeante à des origines peu glorieuses; de son côté, Zola met en scène un flagorneur qui, par une anticipation imprudente, donne du *M. le député* à quelqu'un qui n'est encore que candidat aux élections (Bonhomme 1987a : 184 et 181). L'usage de la métalepse montre bien que dans l'activité langagière normale, le statut "ontologique" du référent au moment T_o de la parole n'entraîne pas *ipso facto* l'usage d'une désignation

déterminée; celle-ci peut fort bien être rétrospective (par exemple quand Chateaubriand dit *ce ver* pour rappeler un objet-de-discours introduit sous l'étiquette lexicale de *papillon* (Bonhomme 1987b : 92)), ou encore anticipante (quand Claudel écrit : *La vache dans l'herbage épais / Se remplit de beurre frais* (*ibid.* : 102)). On trouvera un autre cas de métalepse anticipante dans la réplique suivante :

(12) Élise. — Je me tuerai plutôt que d'épouser **un tel mari**. (Molière, *L'Avare*, I, 4)

2.5. On pourra objecter que les sujets parlants se posent souvent la question de l'adéquation ou de la légitimité des désignations qu'ils utilisent, ce qui apparaît tantôt dans des phénomènes de rature et de reprogrammation, comme dans (13), tantôt dans des précautions métadiscursives du type de (14), tantôt encore dans des négociations dont (15) fournit la trace :

(13) des condamnations où **le détenu pas le détenu mais le condamné** est condamné à autre chose (corpus Cl. Blanche-Benveniste, 1990, p. 26)

(14) It had grown dusk when the "fly" – **the rate of whose progress greatly belied its name** – after climbing up four or five perpendicular hills, stopped before the door of a dusty house [...]. (C. Dickens, *The Tuggses at Ramsgate*, 53)
La nuit était presque tombée lorsque le "fiacre" – la lenteur de sa progression démentait fortement ce nom – après avoir gravi quatre ou cinq côtes rapides, s'arrêta devant la porte d'une maison poussiéreuse [...].

(15) Jacques retourne à Varela, qu'il a contribué **à "libérer" (ou "envahir", c'est selon)** en 1945. (*Canard enchaîné*, cité par Cheong 1988 : 80)

Les exemples (14) et (15) ont ceci d'intéressant qu'ils contiennent non seulement un commentaire métadiscursif, mais aussi des guillemets de connotation autonymique; ceux-ci ont précisément pour fonction, selon Authier (1981 : 136), de "retir[er] aux mots leur évidence d'adéquation". Ainsi, lorsqu'un lexème est ressenti comme donnant du référent une description insuffisante ou insatisfaisante, la désignation peut perdre son caractère instantané et donner lieu à un développement syntagmatique plus ou moins long. La progression discursive est alors directement influencée par le sentiment d'inadéquation du lexique qu'éprouve l'usager vis-à-vis des objets à désigner et des significations à produire (cf. Mondada 1994 : 430).

L'existence, dans certaines circonstances, d'une "évidence d'adéquation" du vocabulaire (chaque fois qu'un référent paraît "bien mériter" son nom), la quête de normes de dénomination et d'un consensus social – toujours conjoncturel ! – sur le fait que telle ou telle dénomination soit ou non adéquate à tel objet extra-linguistique, existent bien évidemment, et c'est sans doute elles que les auteurs mentionnés dans notre première partie cherchent à mettre en lumière. Mais l'existence de telles normes ne doit jamais masquer le fait que les désignations sont des fonctions à variables multiples : parmi les facteurs qui les conditionnent interviennent non seulement le degré d'expertise du locuteur et le degré de typicalité de la désignation, mais aussi, parfois, le sous-code et les représentations attribués à l'interlocuteur, ainsi que le contrôle des connotations associées au lexique :

(16) Des **carreaux** de céramique – des **catelles** en parler local – (...) étaient sertis dans la partie supérieure de ces panneaux (...). (*La Liberté*, 30.11.94; *catelle* est un régionalisme de Suisse romande)

A cela s'ajoute que les locuteurs s'accommodent d'objets-de-discours poly-catégorisés, caractérisés même parfois par des propriétés incompatibles au regard des savoirs empiriques (cf., en ce sens, Berrendonner 1994). Par exemple, le référent discursif qui est à la fois *princesse* et *paonne* dans un exemple commenté par Cornish (à paraître), ou à la fois *bolet* et *russule* dans le dialogue authentique reproduit sous (17) :

(17) Louise — Chaque fois que je trouve un bolet, c'est une russule.
Mathilde — Moi aussi, quand j'étais petite, mes bolets c'était des russules[17]. (23.10.1992)

Cet exemple met en évidence le fait que les désignations ne se font jamais indépendamment d'une *instance de prise en charge*, et mettent crucialement en jeu des phénomènes de polyphonie[18]. Il est question ici d'un objet dont la désignation par *bolet*, vraie pour un locuteur *L* à un moment T_{-1} est incompatible avec sa désignation "mycologiquement conforme" de *russule*[19]. Si, pour des raisons pratiques évidentes, les jeunes

17 En l'occurrence, *russule* désigne un champignon non comestible.
18 Le fait a surtout été observé dans le cas du SN démonstratif. Pour une discussion sur ce point, voir Apothéloz et Reichler-Béguelin (à paraître), Reichler-Béguelin, 1995.
19 Désignation "ON-vraie" dans les termes de Berrendonner (1981).

champignonneuses sont bien forcées de se rallier à la désignation scientifiquement validée, la deuxième réplique montre toutefois que rien n'interdit, langagièrement, de désigner par *mes bolets* un objet dont l'énonciateur sait pourtant, au moment T_o de la parole, qu'il ne mérite pas légalement ce désignateur; il est même possible de prédiquer à son propos : *être des russules*, sans que cela soit reçu comme un non-sens (au décodage, l'interprétation polyphonique est, justement, un des moyens de réparer une contradiction).

3. Evolution de la référence et stratégies de désignation

Nous allons maintenant illustrer et prolonger ce qui vient d'être dit en nous centrant exclusivement sur les cas où l'expression référentielle est anaphorique. Trois situations seront successivement examinées.

Dans la première (3.1.), l'objet-de-discours subit une transformation *au moment même de sa désignation anaphorique*, et sans que cette modification reprenne un attribut prédiqué antérieurement sur l'objet, ou ait une quelconque relation avec des modifications subies antérieurement par cet objet. C'est donc ici l'anaphorique qui opère – ou marque – sa transformation.

Dans la deuxième situation (3.2.), l'objet-de-discours, bien qu'ayant été modifié par la prédication d'un ou de plusieurs attributs, se voit désigné par un anaphorique *qui ne tient pas compte de ces modifications*. C'est le cas réciproque du précédent.

Enfin, dans une troisième situation (3.3.), l'objet-de-discours subit diverses modifications par voie de prédication d'un ou de plusieurs attributs, et une expression anaphorique ultérieure *homologue ces modifications*. C'est à ce type de situation qu'est habituellement réservée l'appellation de "référents évolutifs", mais, à nos yeux, *elle ne prend tout son sens qu'une fois confrontée aux deux premières*.

Nous tenterons dans nos analyses de mettre au jour les motivations qui ont, en discours, guidé ces différentes stratégies référentielles.

3.1. Transformation opérée ou marquée par l'anaphorique

Bien que la littérature sur l'anaphore manifeste une nette propension à considérer les anaphoriques sous leur aspect référentiel seulement[20], c'est un fait assez généralement reconnu que ces expressions peuvent servir non seulement à pointer sur un objet mais encore à modifier celui-ci. Par "modifier", nous voulons dire ici lui faire subir diverses transformations; celles-ci peuvent consister principalement en :

(1) des recatégorisations lexicales explicites
(2) des recatégorisations lexicales implicites
(3) des modifications de l'extension de l'objet.

C'est à préciser quelques figures caractéristiques de ces transformations, ainsi que leurs rendements pragmatiques ou sémantiques, qu'est consacré ce qui suit.

3.1.1. Catégorisations et recatégorisations lexicales explicites

La recatégorisation lexicale d'un objet revient, de fait, à faire une prédication d'attribut sur cet objet. Dès lors, il n'y a pas de réelle différence entre une expression anaphorique consistant en la reprise fidèle du lexème "antécédent" suivie d'une expansion apportant une information inédite, et une expression dénommant cet objet d'une façon nouvelle.

Toute expression référentielle peut ainsi être mise à profit pour ajuster le savoir disponible à propos de l'objet-de-discours. C'est-à-dire qu'il est toujours possible de greffer sur l'expression chargée d'identifier un objet-de-discours des informations dont la raison d'être n'est pas référentielle. C'est ce qui se passe dans (18).

> (18) [Article relatant le jugement d'un automobiliste responsable d'un accident]
> Il reconnaît avoir roulé ivre, se souvient mal et en rigole.
> Saoul, il rallie Broc depuis Payerne et démolit au passage une vitrine. Le Tribunal correctionnel a infligé hier une peine ferme à **ce récidiviste**. (*La Liberté*, 10.2.1993. Il n'a pas été indiqué antérieurement que l'automobiliste était récidiviste. Exemple transmis pas Françoise Zay)

20 D'où la tentation de rigidifier le rapport entre le type de l'expression anaphorique et l'"accessibilité" ou le "statut cognitif" du référent. Sont caractéristiques de cette perspective les travaux de Ariel (1988) ou de Gundel, Hedberg & Zacharski (1993).

Dans cet extrait d'article, l'expression *ce récidiviste* accomplit une double opération : la référence proprement dite – ce en quoi elle est précisément un anaphorique; et l'apport d'une information inédite, par recatégorisation lexicale de l'objet. Cette nouvelle information peut éventuellement déclencher une réinterprétation de ce qui précède; dans (18), elle conduira par exemple à établir un lien entre le fait d'être un récidiviste et la gravité de la peine infligée par le tribunal; l'information véhiculée par le lexème *récidiviste* est alors investie d'une fonction d'explication.

Un cas un peu particulier de ce genre de double opération se rencontre quand l'objet-de-discours désigné par l'anaphorique n'a encore été catégorisé que de manière très vague. L'anaphorique indique alors en quoi consiste véritablement cet objet; en le baptisant lexicalement, il l'identifie comme ressortissant d'un type :

> (19) L'endroit où je me trouvais donnait, d'un côté, sur le vaste océan; de l'autre, il était fermé par un promontoire escarpé. Contournant **ce cap**, soudain arriva un vaisseau poussé par le vent. (Mary Shelley, *Transformation*, 72, trad. frçse)

La recatégorisation lexicale opérée par l'anaphorique, ainsi que les expansions syntaxiques dont il est parfois le support, peuvent être associées à toutes sortes de visées. Il n'est pas possible dans le cadre de cet article d'en faire une revue exhaustive. Nous en signalons ci-dessous seulement quelques-unes (pour un complément, voir Maes & Noordman, 1995; ou encore Reichler-Béguelin, 1995).

Argumentation — Certains anaphoriques recatégorisent leur objet avec une visée argumentative. L'expression prend alors assez souvent la forme d'une métaphore et/ou d'un lexème axiologiquement marqué :

> (20) Le réflexe conservateur a encore frappé en Gaule voisine. L'adoption jeudi soir par le Parlement français de la loi Toubon contre le « franglais » en est un exemple assez cocasse.
> **Cette nouvelle glaciation de la langue**, prise dans la banquise de la législation, est révélatrice de l'ingénuité dont font preuve les politiques lorsqu'ils se figurent pouvoir contrôler l'incontrôlable à grands coups de décrets. (*L'Impartial*, 2.7.1994)

On notera que dans ce texte, certains indices corroborent l'opinion indiquée par l'expression anaphorique *cette nouvelle glaciation de la langue*;

notamment la qualification de *cocasse*, dont on peut dire qu'elle est argumentativement coorientée avec l'anaphorique. Cette redondance argumentative évite que l'expression anaphorique soit interprétée comme une dénomination rapportée (cf. *infra*).

Dénomination rapportée — Autre rendement de la recatégorisation lexicale : son emploi pour signaler ou simplement suggérer le point de vue d'une personne ou de tout autre sujet de conscience sur l'objet-de-discours.

> (21) [...] si nul ne doute de la piété de la reine Isabelle, beaucoup estiment que les moyens mis en œuvre pour imposer sa foi n'ont pas été très catholiques. C'est elle, en effet, qui signa l'édit de bannissement de 150000 juifs d'Espagne et fit persécuter, espionner, dépouiller, torturer **ces infidèles**. (*L'Hebdo*, 28.12.90)
>
> (22) Dans les écologies précaires et les structures sociales fragiles de l'Europe prémoderne et moderne, un couple qui pouvait engendrer huit à quinze enfants en dix à vingt ans de mariage se trouvait confronté à de rudes réalités. Certes, la mortalité infantile enlevait un bon tiers de **ces bouches à nourrir**, mais l'abandon apportait une solution évidente. (*Le Monde*, 29.10.1993)

L'expression *ces infidèles* reproduit bien sûr dans (21) l'appellation utilisée par la reine Isabelle à l'endroit des Juifs. Cette appellation, indiquant une attitude ou un point de vue, présente du même coup et rétrospectivement un caractère explicatif, un peu comme dans (22) : elle indique au nom de quels motifs Isabelle de Castille persécutait les Juifs. Ces emplois de la dénomination, parfois qualifiés d'*empathiques* à la suite de Lyons (1977), apparaissent souvent dans des contextes qui ont un relent plus ou moins marqué de discours indirect libre, de monologue intérieur ou de pensée représentée (voir à ce propos Apothéloz et Reichler-Béguelin, à paraître). Dans (22), il est question des difficultés économiques que peuvent poser, pour les parents, les enfants quand ils sont nombreux : leur catégorisation métonymique comme des *bouches à nourrir*, reflète précisément ce point de vue.

Aspectualisation — On a vu comment toute dénomination était significative d'un point de vue sur l'objet désigné. Il n'est donc pas surprenant qu'on observe des modifications de la catégorisation lexicale qui sont le reflet ou la conséquence d'une évolution de *l'aspect sous lequel l'objet est provisoirement envisagé*. C'est ce qui se passe dans les exemples suivants.

(23) [Article sur l'augmentation du nombre d'objecteurs de conscience en France] A la DCSN [= Direction centrale du service national], on explique cette ascension des objecteurs de conscience par le succès du mouvement associatif qui peut recourir à **cette main d'œuvre** en recevant des indemnités journalières en contrepartie des tâches exécutées par elle. (*Le Monde*, 18.3.1994)

(24) Au début du XXe siècle, certains poètes ont supprimé la ponctuation de leurs œuvres, estimant que **ces repères de l'analyse grammaticale** ne correspondaient plus à la nouvelle forme de diction poétique. (*Grammaire Larousse du français contemporain*, 1989, 39)

(25) Swissair se sent des ailes. Sa filiale Gate Gourmet, spécialisée dans la restauration aérienne, a acheté hier son concurrent scandinave SAS Service Partner. Grâce à **cette acquisition**, la société de la compagnie suisse renforce sa position dans la hiérarchie mondiale. Elle passe de la cinquième à la troisième place, derrière les entreprises américaines Cateware et Depbs. Elle double sa taille. Le montant de **la transaction** est tenu secret.
L'opération a été rondement menée. (*Le Matin*, 7.6.1994)

Les dénominations choisies dans ces exemples pour l'expression anaphorique catégorisent leur objet, non en reprenant un attribut antérieurement prédiqué de celui-ci (situation examinée dans la section 3.3.), mais en fonction d'un attribut *jugé particulièrement pertinent étant donné ce qui est dit par ailleurs de l'objet* (Apothéloz 1983). Ainsi dans (23) il est question des objecteurs de conscience sous l'aspect de l'utilisation que peuvent en faire les mouvements associatifs (une main-d'œuvre). Et le texte (24) traite de la ponctuation et de sa disparition dans certaines œuvres littéraires contemporaines; celle-ci est alors saisie comme fournissant un ensemble de *repères de l'analyse grammaticale*. Il n'est bien sûr pas indifférent que ce texte soit extrait d'une grammaire. On notera par ailleurs dans cet exemple le passage du singulier au pluriel.

L'exemple (25) est un cas de nominalisation de procès qui donne lieu à deux recatégorisations successives. On voit ici que modifier le point de vue sur un objet de ce type – un procès –, c'est aussi généralement modifier des paramètres de ce procès : celui-ci est d'abord saisi comme un procès transitif, donc non symétrique (*cette acquisition*), puis comme symétrique (*la transaction*), puis comme non transitif et non symétrique (*l'opération*). Du point de vue lexical, ces trois dénominations marquent une progression vers un substantif de plus en plus hyperonymique. Outre les changements

de perspective sur le procès que cette procédure induit, il n'est bien sûr pas exclu que ces changements de dénominations soient motivés par le souci d'éviter la répétition.

Surmarquage de la structure discursive — Soit le texte suivant :

> (26) Les Français et la plupart des francophones ont une relation très forte à **leur langue**. Plus qu'un système de communication, **elle** est pour eux un patrimoine, comme toutes les grandes langues de civilisation. Ils s'alarment pour **elle** et imaginent parfois le pire : **le français** serait une langue menacée, l'anglicisation permanente qu'**elle** subit viendrait de son appauvrissement lexical et de son manque de créativité.
>
> Eh bien non ! **le français** est une langue vivante qui évolue et s'enrichit. Comme toutes les langues bien portantes, **il** emprunte et crée des mots, et cette créativité s'est nettement accentuée pendant les vingt dernières années. (Texte d'une dictée, d'après J. Rey-Debove, présentation du *Nouveau Petit Robert 1*, ex. transmis par Thérèse Jeanneret)

L'objet-de-discours est ici alternativement catégorisé comme *la langue [des Français]* et comme *le français*. Quelle est la raison de cette fluctuation de la dénomination, qu'elle soit opérée explicitement, ou implicitement par le biais de la forme du pronom de rappel ? Il est bien sûr difficile de répondre de manière tranchée à une telle question. Il est possible en revanche de faire quelques observations donnant, sinon une réponse univoque et définitive, du moins des éléments de réponse. On peut alors faire deux constatations.

Tout d'abord, on notera qu'envisagé de manière large, le changement de catégorisation lexicale coïncide avec un changement de paragraphe, puisque la première recatégorisation (***le français** serait une langue menacée*) reste sans effet sur la forme prise par le pronom subséquent *elle*. Or, c'est un fait attesté que les changements de paragraphe sont des moments relativement sensibles au point de vue du choix des expressions référentielles (cf. Hinds 1977, Bessonnat 1988, Charolles 1988, Schnedecker 1992). Ceci pour la raison suivante : un changement de paragraphe au sens typographique du terme coïncide généralement avec une frontière entre deux secteurs de texte. Opérer à ce moment-là du texte un changement de catégorisation lexicale, ou toute autre opération ayant pour effet d'augmenter la visibilité de l'expression référentielle, a pour

conséquence de marquer ou de sur-marquer la frontière entre les deux secteurs du texte; et par conséquent de rendre la structure de ce dernier davantage perceptible.

Notre deuxième constatation consiste à nous demander, non pour quelle raison le deuxième paragraphe commence par changer la dénomination de l'objet, mais pour quelle raison celui-ci est désigné, dès le début du premier paragraphe, par l'expression *leur langue*. Remplaçons cette expression par *le français*; cela donne : *Les Français et la plupart des francophones ont une relation très forte* ***au français***. Tout francophone reconnaîtra cette formulation comme gênante, en raison de la répétition du mot *français*, et même de la base morphologique *franc-*. Ainsi, l'emploi de l'expression *leur langue* en lieu et place de *le français* peut s'expliquer par le souci d'éviter une répétition. La première expression présente l'avantage supplémentaire de mettre en évidence d'une façon tout à fait appropriée, dans ce contexte, l'idée d'appartenance (voir la paraphrase : *c'est parce que le français est* ***leur*** *langue que les Français sont attachés au français*). L'expression choisie au début du deuxième paragraphe serait en quelque sorte un juste retour à l'expression la plus standard, à l'expression référentielle la moins marquée. Le fait que malgré une répétition du lexème *langue* (*Eh bien non! le français est une langue vivante...*) le pronom qui suit soit masculin (*il emprunte...*), conforte cette hypothèse.

3.1.2. Recatégorisations lexicales implicites

Contrairement à une idée reçue, certaines transformations des objets-de-discours peuvent n'être marquées que par un pronom. Les pronoms, en raison de leur marque en genre, permettent en effet, en contexte, d'indiquer allusivement une dénomination. Cette propriété peut être exploitée à diverses fins.

Réduction d'une ambiguïté référentielle — Dans certains contextes, un fait de concurrence référentielle pour une forme pronominale donnée peut se présenter, dû notamment au fait que deux objets-de-discours ont reçu des dénominations ayant le même genre grammatical. La modification du genre grammatical du pronom concerné permet alors de résoudre cette difficulté, en saisissant implicitement l'objet visé à travers une autre dénomination que celle qui a été introduite dans le contexte discursif (cf. 6b-6c).

Une circonstance particulièrement favorable à ce phénomène est le cas où il y a désaccord entre le genre grammatical du lexème dénommant l'objet et le genre "naturel" de cet objet (cf. *sentinelle* (fém.), *recrue* (fém.), *ordonnance* (fém.), *laideron* (masc.)).

> (27) [après le décès d'une recrue] "Notamment grâce aux excellents contacts qu'**il** avait avec ses camarades de section, la recrue avait déclaré au psychologue que le cadre militaire lui fournissait une aide morale certaine", note le DMF [=Département Militaire Fédéral].
>
> La recrue avait eu avec son commandant de compagnie un long entretien à l'occasion duquel **elle** s'était confiée à lui. "Depuis **il** s'était avéré une recrue exemplaire, ne posant plus de problème sur quelque point que ce soit", constate le DMF.
>
> Ses supérieurs et ses camarades ont été extrêmement surpris de son geste qu'ils ne s'expliquent pas du tout, tant l'attitude de la recrue et son expression laissaient présager qu'**il** n'avait pas de problèmes importants [...]. (*L'Impartial*, 10.10.1990; repris de Reichler-Béguelin 1993a : 375)

Dans tout cet extrait, l'accord du pronom se fait au masculin, à une exception près : *La recrue avait eu avec son commandant de compagnie un long entretien à l'occasion duquel* ***elle*** *s'était confiée à lui.* L'emploi du pronom féminin (catégorisant implicitement le référent comme *recrue* et non comme *homme*) est vraisemblablement motivé ici par le souci d'éviter une ambiguïté référentielle, que susciterait en la circonstance l'emploi du pronom masculin *il* : *La recrue avait eu avec son commandant de compagnie un long entretien à l'occasion duquel* ***il*** *s'était confié à lui.* On voit que cette divergence entre le genre grammatical et le genre "naturel", loin d'être toujours la source de difficultés et d'hésitations, peut être mise à profit pour résoudre des problèmes locaux d'ambiguïté et de gestion de la référence.

Il arrive aussi que l'objet ait déjà reçu *explicitement* dans le discours deux dénominations, l'une masculine, l'autre féminine (type : *la langue française... le français, le chat... la bête, le vélo... la bicyclette*). Si l'une des deux formes pronominales, masculine ou féminine, se trouve être dans un certain contexte référentiellement ambiguë, l'autre permet généralement de lever l'ambiguïté.

(28) Un bon exemple en est l'histoire du chat et de l'entrecôte. C'est une histoire qu'il [l'écrivain Philip K. Dick] racontera plus tard aux filles d'une de ses épouses, Anne. Lors d'un dîner, l'entrecôte a disparu. On accuse le chat, et on a l'idée de peser la bête. **Elle** fait juste cinq livres, le poids de la viande qui a disparu. C'est donc **lui** le coupable. Mais, dit alors quelqu'un, où est le chat ? (*Le Monde*, 1.10.1993)

C'est vraisemblablement, dans ce texte, en raison d'un pur problème d'ambiguïté référentielle que l'objet, après avoir été implicitement désigné sous l'étiquette de *bête* par le pronom *elle*, est recatégorisé ensuite en tant que *chat* par le pronom *lui*. Le maintien du pronom féminin aurait en effet conduit à une équivoque fâcheuse ou simplement comique : *On accuse le chat, et on a l'idée de peser la bête. **Elle** fait juste cinq livres, le poids de la viande qui a disparu. C'est donc **elle** la coupable.*

On notera que dans (27) et (28), le problème de l'ambiguïté référentielle aurait pu être résolu autrement, par exemple en renonçant à la pronominalisation.

Motivation du genre grammatical — Dans les deux extraits ci-dessus, la modification du genre du pronom est au service de la réduction d'une ambiguïté. Mais il peut également se produire que le genre grammatical soit évité précisément parce qu'il n'est que grammatical et ne correspond pas au genre "naturel".

(29) [Après une information faisant état d'une hospitalisation de Mère Thérésa] **Le prix Nobel de la paix** devrait rentrer chez **elle** dès ce week-end. (Radio, 21.8.1993)

Le genre grammatical masculin du nom utilisé pour désigner Mère Theresa (*Le prix Nobel de la paix*) est une conséquence de la métonymie. Le choix ultérieur d'un pronom féminin n'est pas motivé ici par une ambiguïté. Néanmoins c'est bien une stratégie d'évitement, comme dans (27)-(28), qui est vraisemblablement ici à l'origine de ce choix : un pronom masculin aurait probablement été ressenti comme produisant un effet ridicule. La raison qui a incité le rédacteur à choisir la forme féminine est la même que celle qui a fait choisir la forme masculine pour désigner la recrue au début de (27). Ces deux exemples sont donc intéressants, en ceci qu'ils montrent que les sujets parlants tendent naturellement à donner du genre

grammatical une interprétation sémantique, *i.e.* "naturelle", et pas seulement syntaxique; c'est-à-dire qu'ils tendent à voir dans le genre une marque signifiant une catégorie d'êtres vivants (de référents), et non pas seulement un sous-ensemble du lexique. Le fait est d'autant plus flagrant que, dans (29), le pronom *elle* est syntaxiquement régi par son antécédent (il est, dans les termes de la syntaxe générative, *c-commandé* par lui) ! Il s'agit donc de ce que Bosch (1983) appelle un pronom *non référentiel*. On peut dire qu'entre le genre syntaxique et le genre "naturel", le locuteur a choisi ici le genre "naturel"[21].

Indication d'une connotation particulière — Soit le dialogue suivant, discuté par Cornish (1994) et que cet auteur emprunte à Rosenberg (1970 : 58)[22].

(30) [Le gardien apporte le repas.
Premier prisonnier :] — Qu'est-ce que c'est ?
[Gardien :] — Le potage du chef au vermicelle...
[Les hommes commencent à manger...]
[Second prisonnier :] — **Elle** n'est pas mangeable.
(Extrait du script du film *Le trou* de Jacques Becker et José Giovanni, in : *L'Avant-Scène du cinéma*, 13, 1962, p. 10)

L'anaphorique qui nous intéresse ici est le pronom féminin *elle*, au moyen duquel le second prisonnier réfère à l'objet précédemment catégorisé par le gardien comme *potage* (nom masc.). Ce pronom renvoie de toute évidence au substantif *soupe*. Il constitue donc une recatégorisation implicite de l'objet désigné par le gardien. Or, les substantifs *potage* et *soupe* n'ont pas la même valeur dénotative ni connotative : le premier désigne un mets plus ou moins raffiné, tandis que le second peut avoir des emplois péjoratifs. Le choix même du pronom effectué par le second prisonnier est ainsi tout à

21 Une situation de plus en plus fréquente de motivation du genre grammatical des pronoms est celle qu'on trouve dans le style *politically correct* :

> Dans la quatrième partie, je présenterai un survol de quelques types de réactions de la part de différents groupes d'élèves face aux conditions pédagogico-linguistiques qu'*ils et elles* rencontrent en salle de classe. (art. scient., 1995)

Le lecteur trouvera d'autres exemples d'un tel investissement sémantique du genre grammatical, mais sur des pronoms non liés syntaxiquement, dans Reichler-Béguelin (1993a). Sur cette question, voir aussi Tasmowski & Verluyten (1985), Kleiber (1990), et, pour une modélisation des phénomènes de "désaccord", conçus en pareil cas comme *retours à une dénomination sous-jacente prototypique*, Berrendonner et Reichler-Béguelin (1995).

22 Nous nous inspirons d'ailleurs du commentaire de Cornish (1994) dans notre analyse de cet exemple.

fait cohérent avec ce qu'il asserte par ailleurs à propos du mets qu'apporte le gardien : qu'il n'est pas mangeable.

Ce dialogue est une très bonne illustration de l'exploitation qui peut être faite de la propriété des pronoms de renvoyer allusivement à une dénomination par le truchement du genre grammatical.

3.1.3. Modifications de l'extension de l'objet ou de son statut logique

Certaines transformations de l'objet opérées par l'anaphorique concernent l'extension de l'objet, éventuellement son statut logique[23], laissant plus ou moins intacte la catégorisation lexicale.

Abandon de déterminations — Des transformations de ce type, quoique touchant la référence, peuvent être assez subtiles, au point de passer quasiment inaperçues.

> (31) Dans ce cadre, les entretiens effectués durant l'enquête prennent une importance particulière et déplacée par rapport à **leur** rôle habituel. (Art. scient., 1993)
>
> (32) Le temps de réverbération optimal d'une salle de concert moderne est fixé entre 0,7 seconde et 2,4 secondes. Mais **il** descend jusqu'à 0,2 seconde dans les tout petits studios de travail, et monte jusqu'à 6 secondes dans les grandes églises italiennes, type San-Marco de Venise, où étaient données au seizième siècle de grandes polyphonies spatialisées à deux chœurs. (*Le Monde*, 12.3.1992)

Dans (31), le pronom amalgamé dans le possessif[24] réfère non pas à l'objet /les entretiens effectués durant l'enquête/, mais à /les entretiens/ tout court. Dans (32), le pronom *il* désigne un objet qui est /le temps de réverbération/, et non /le temps de réverbération optimal d'une salle de concert moderne/ ni /le temps de réverbération optimal/. Le mouvement de la référence consiste donc ici à désigner un référent extensionnellement plus "étendu"

---

23 On entend ici, par modification du *statut logique* de l'objet, des transformations consistant par exemple à passer, après référence à un objet générique, c'est-à-dire à un *type*, à la référence à la classe des objets associés à ce type. Comme dans l'exemple suivant :

> Entre deux repas, le gorille consacre plusieurs heures à une sieste digestive. Couchés dans l'herbe, **ils** somnolent sous la caresse du sommeil. (Repris de Reichler-Béguelin 1993a : 338).

24 Etant entendu que le déterminant possessif (ou "adjectif possessif") est une expression qui, morphologiquement parlant, résulte de l'amalgame d'un pronom et d'un déterminant défini.

que celui désigné par le SN introducteur, en oblitérant certaines déterminations de ce dernier.

De fait, on peut considérer ces expressions référentielles comme un genre un peu particulier d'anaphores associatives, la principale de leurs particularités consistant dans le maintien de la catégorisation lexicale donnée par le nom-tête du SN antécédent.

Passage à un niveau métalinguistique — Autre transformation s'apparentant elle aussi au mécanisme de l'anaphore associative : celle consistant à passer, sans en aviser explicitement le destinataire, de la désignation d'un objet-de-discours à celle du nom désignant cet objet; autrement dit à passer d'une dénomination "en usage" à une dénomination "en mention".

> (33) J'ai sous les yeux un article signé Claude Terreaux, paru dans "L'Aide soignante" de septembre dernier et consacré tout entier au CŒUR, à **son** étymologie et à **ses** significations. (*Bulletin officiel de la ville de Neuchâtel*, 6.1.1994, rubrique "Causons un brin... et parlons bien")

Il faut noter que dans des exemples comme (31)-(33), la transformation de l'objet n'est pas à proprement parler *opérée* par le pronom. Pour le décodeur, elle n'apparaît qu'à travers les attributs prédiqués de l'objet (cf. *monte jusqu'à 6 secondes dans les grandes églises italiennes*, ou *avoir une étymologie*). Ces exemples comportent donc un fait d'implicite : l'encodeur désigne d'abord un premier objet, puis un objet "voisin" du premier objet (dans sa dimension référentielle et/ou catégorielle), sans indiquer explicitement qu'il y a eu mouvement, et laisse au décodeur le soin de faire le raccord. Le résultat de cette procédure est l'impression d'un fait linguistique paradoxal : d'un côté tout se passe comme s'il y avait coréférence; et il se révèle par la suite qu'il n'y a pas coréférence.

Ce type de phénomène peut recevoir deux réponses théoriques. La première consiste à poser que l'anaphorique pointe un objet-de-discours différent de celui qui a été préalablement validé en mémoire discursive; le "raccord" d'un objet à l'autre ne peut alors être expliqué que par des mécanismes d'*inférence*, inférences qu'effectuerait tacitement l'encodeur, et que le décodeur devrait plus ou moins reproduire, au risque de ne pas

comprendre[25]. La seconde solution consiste à poser que les représentations manipulées par les sujets parlants donnent lieu à des phénomènes d'*amalgame cognitif*, autorisant par conséquent une certaine latitude d'approximation dans la désignation. De là le fait que les sujets parlants puissent opérer des déplacements plus ou moins fins de la référence tout en choisissant des expressions qui semblent indiquer une stabilité de celle-ci. Selon cette hypothèse, les objets-de-discours fonctionneraient comme des sortes d'agrégats polymorphes et traitables par les usagers comme de véritables *objets gigognes*. Cette seconde solution, explorée par Berrendonner (1994) sous l'appellation d'"objets indiscrets", reflète vraisemblablement une perspective d'encodage, alors que la première privilégie le point de vue de l'interprète.

Métonymisation — Sont redevables du même genre d'analyse les pronoms anaphoriques qui opèrent un glissement métonymique, comme dans le texte suivant.

> (34) Pierre Grosz [= un auteur de textes de chansons] explique ses relations avec ceux qui **le** chantent. (*L'Impartial*, 4.11.1993)

Il faut bien sûr comprendre ici l'expression *ceux qui le chantent* comme désignant les personnes qui chantent les *textes* de P. Grosz, et non P. Grosz lui-même ! Bianca Castafiore ne chante pas Gounod de la même façon que Ronsard chante Cassandre.

Fragmentation d'un objet-de-discours — Il est évidemment tentant, suite aux exemples examinés ci-dessus, de distinguer entre des mouvements discursifs qui opéreraient exclusivement sur l'extension ou le statut logique (à l'exclusion de la catégorisation), et des mouvements qui, à l'inverse, opéreraient exclusivement sur la catégorisation lexicale (à l'exclusion de l'extension ou du statut logique). Force est toutefois de reconnaître que la distinction entre extension et catégorisation n'est pas toujours aisée à tenir, ainsi que le montre la succession des SN démonstratifs dans le texte suivant :

> (35) [...] je lui proposai un jour de sortir de ce couvent, lui disant qu'elle pouvait compter sur la protection de la Reine de Suède, et que Sa Majesté m'avait fait

25 C'est précisément parce qu'ils sont jugés coûteux pour le décodeur que ces faits sont fréquemment stigmatisés par le discours normatif.

espérer qu'elle la recevrait dans son palais. Elle goûta **cette proposition**, et ayant accepté **ce parti**, je fus, dès le moment, donner ordre pour l'exécution de **ce dessein**. (*Mémoires d'Hortense et de Marie Mancini*, 154)

Les informations qui servent de support à ces trois anaphoriques ont ceci de particulier qu'elles consistent en un procès (*je lui proposai un jour de...*). Une des caractéristiques des procès, en tant qu'objets-de-discours, est que ce sont des configurations relationnelles impliquant, de fait, plusieurs objets : le procès proprement dit, ses actants, éventuellement les phases qui en marquent le déroulement, le scénario dans lequel il s'inscrit, etc. Ce type d'objet est donc particulièrement représentatif des amalgames cognitifs auxquels nous venons de faire allusion (cf. Apothéloz, ici-même, ainsi que Apothéloz & Chanet, à paraître). L'exemple (35) montre une exploitation de cette dimension polymorphe des procès. Chacune des expressions anaphoriques réfère à un objet potentiellement extractible : la première (*cette proposition*) identifie le procès explicitement formulé; la deuxième (*ce parti*), la décision que le destinataire de cette suggestion prendra s'il se plie à cette suggestion; la troisième (*ce dessein*), le projet consécutif à la décision de suivre le conseil donné.

Mais ces fragmentations d'objets-de-discours sont possibles également quand l'objet n'est pas un procès :

(36) Il faut parler encore de l'animateur et de l'infatigable moissonneur de matériaux. Du Valais où il s'était remarquablement intégré, à travers toute la Suisse romande où il était l'indispensable conseiller du mouvement patoisant et de tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, s'employaient à sauvegarder ce qui pouvait l'être des anciens parlers, jusqu'au Val d'Aoste où il fut non seulement l'initiateur de l'*Atlas des parlers valdôtains* mais aussi le cofondateur du "Centre d'études francoprovençales René Willien", il faisait le lien entre l'amateur et le savant, entre la langue vivante et la recherche linguistique. **Le connaisseur des mots et des choses** fournissait un apport original aux travaux de la Société suisse des traditions populaires, et **le toponymiste** présidait avec bonheur la Commission valaisanne de nomenclature, chargée d'établir la graphie des lieux-dits dans le cadastre. ("Ernest Schüle, 1912-1989", par Z. Marzys, *Vox romanica* 48, 1989)

(37) Léonie Fischer était une exquise jeune personne. [...] Son charme résidait dans l'expression de ses yeux et dans le demi-sourire de sa bouche. Un connaisseur des êtres humains, la voyant, se serait assurément dit qu'il ne s'agissait pas là de charmes éphémères, mais qu'au contraire **la femme aux**

cheveux blancs retiendrait l'attention de la même façon que **la jeune fille actuelle**. (Frank Wedekind, *Le vieux prétendant*, 35, trad. frçse)

Il est question, dans le premier de ces textes, d'une personne (un dialectologue) dont on décrit les diverses activités professionnelles. Les deux expressions *le connaisseur des mots et des choses* et *le toponymiste* réfèrent chacune à cette personne mais par le biais d'un aspect des ses activités ou compétences professionnelles, dans le but de donner pour chacun d'eux des informations différenciées (*fournissait un apport original aux travaux de...* et *présidait avec bonheur la Commission...*). Une des fonctions répertoriées du déterminant défini est d'ailleurs d'opérer un rappel contrastif. On a donc bien fragmentation d'un objet; et si nous ne nous méprenons pas sur le nombre des personnes concernées, cela tient à la fois à notre expérience de ce genre de texte (dans les nécrologies, cette figure de la référence n'est pas rare), au cotexte (toute la présentation est centrée sur une seule personne), ainsi bien sûr qu'à l'emploi du défini (qui présuppose identifiable l'objet décrit par le nom).

Ces procédures de fragmentation peuvent mettre en jeu, comme dans la métalepse, la dimension temporelle. C'est ce qui se passe dans (37), où la personne décrite est saisie contrastivement à deux époques de son existence et comme deux objets-de-discours distincts.

Cette procédure est susceptible d'emplois argumentatifs ou contre-argumentatifs; aussi a-t-elle intéressé les chercheurs qui travaillent dans le domaine de l'argumentation. Elle s'apparente à ce que Perelman et Olbrechts-Tyteca (1970) nommaient "dissociation de notion".

D'autres cas de fragmentations d'objets sont illustrés par (38) et (39).

(38) Dans le métro parisien depuis quelques mois, une affiche publicitaire. On y voit un couple enlacé, bouche à bouche. **Il la** tient dans ses bras, renversée. (*Marie Claire*, avril 1991. Repris de Reichler-Béguelin 1993a : 346)

(39) Il n'est pas rare de se rendre compte quand on lit un texte que **ce récit** ou **ce poème** nous est familier. (Radio, 6.3.1993)

Dans (38), l'objet de départ est un objet collectif. Comme dans (29), le genre grammatical y est traité comme une catégorie sémantique. Mais il est utilisé ici comme ressource pour individuer deux objets-de-discours à partir d'un seul. Dans (39), on est en présence d'une alternative d'objets.

Fusion d'objets-de-discours — C'est l'opération inverse de la précédente. Elle aboutit à réunir sous une seule expression référentielle, éventuellement sous une seule dénomination, deux objets au départ distincts.

> (40) Une nuit il [le neveu] fait la connaissance à Genève d'une coiffeuse devenue prostituée. Le neveu la persuade d'arrêter ses activités de stupre et de lucre. **Le couple** se marie mais le souteneur français de la belle de nuit ne lâche pas facilement son ancienne "proie" (...) (*Nouveau Quotidien*, 14.12.94)

D'autres modifications de l'extension sans autre indication qu'un pronom personnel pourraient être ici évoquées, notamment celles consistant à passer de la désignation d'un objet-individu à celle d'une classe d'objets, ou d'un objet-type (*i.e.* référence générique) à une classe d'objets. Nous renvoyons à ce propos le lecteur à Reichler-Béguelin (1993a).

3.2. Anaphorique ne tenant pas compte des attributs prédiqués de l'objet

Il s'agit des cas où l'objet-de-discours a subi une recatégorisation par voie de prédication, et où un anaphorique ultérieur ne tient pas compte de cette recatégorisation. (On a déjà vu un phénomène de ce type dans l'exemple (26)).

> (41) L'huître, de la grosseur d'un galet moyen, est d'une apparence plus rugueuse, d'une couleur moins unie, brillamment blanchâtre. C'est un monde opiniâtrement clos. Pourtant on peut l'ouvrir : il faut alors **la** tenir au creux d'un torchon, se servir d'un couteau ébréché et peu franc, s'y reprendre à plusieurs fois. (Francis Ponge, *L'huître*, dans *Le parti pris des choses*)

Dans ce texte, l'objet /l'huître/, désigné comme tel (fém.), reçoit l'attribut d'être un *monde opiniâtrement clos* (dénomination masc.). Dans la suite, deux pronoms anaphoriques désignent à nouveau cet objet. Sur le plan morphologique, on ne peut rien dire du premier, en raison de l'élision de la voyelle, qui neutralise l'opposition masc./fém. Le second en revanche (*la*) ignore la recatégorisation de l'huître comme monde : cela peut s'expliquer par une adaptation au micro-contexte, puisque l'anaphorique désigne alors le référent discursif en tant qu'actant-objet d'un procès à caractère éminemment concret (*la tenir au creux d'un torchon*).

Cette rubrique pourrait aisément s'enrichir d'autres exemples. Ainsi Corblin (1983) a-t-il mis en évidence la répartition contrastée des désignateurs dans deux romans, *Thérèse Raquin* de Zola et *L'Education sentimentale* de Flaubert. Chez Zola, la désignation des personnages se caractérise par un recours fréquent à des désignateurs contingents, voire éphémères, qui saisissent leur référent non seulement en fonction d'un signalement (*le peintre, le commis*), mais aussi en fonction de l'acte qu'ils accomplissent ou qu'ils viennent d'accomplir (p. ex. *le dormeur, le meurtrier* : cf. notre rubrique 3.3.). Chez Flaubert au contraire, la référence aux personnages évince quasi totalement les désignateurs contingents, et illustre de façon extrême la stratégie consistant à ignorer les prédications d'attributs auxquelles a donné lieu l'objet-de-discours.

3.3. Homologation d'attributs explicitement prédiqués

Une des fonctions discursives essentielles des opérations de recatégorisation est ce qu'on pourrait appeler l'*homologation des acquis du discours*. Le lexème choisi, par le truchement du portrait qu'il donne de l'objet, entérine alors des informations fraîchement apportées à propos de celui-ci. Les exemples ci-dessous sont caractéristiques de ce phénomène.

> (42) Un jeune homme soupçonné d'avoir détourné une ligne téléphonique a été interpellé il y a quelques jours par la police à Paris. Il avait "utilisé" la ligne de ses voisins à destination des Etats-Unis pour un montant d'environ 50000F. **Le bavard** a été déféré devant le parquet. (*Libération*, 4.8.1993. Repris de : Apothéloz 1995 : 23)
>
> (43) Une Japonaise a pu choisir la meilleure des 353 places d'un Jumbo, s'étant retrouvée seule à bord d'un Boeing 747, a annoncé British Airways. N'ayant pas pu la transférer sur un autre vol, la compagnie s'est retrouvée obligée de maintenir le vol pour **cette unique passagère**. (*La Suisse*, 27.10.1988)
>
> (44) *"Il n'y a peut-être pas grand chose à attendre de la psychanalyse*, écrivait-il [= Michel Leiris] en août 1934, *mais on peut toujours prendre cela comme on prendrait de l'aspirine"*.
>
> Quoi qu'il en soit, Leiris eut recours à **cette "aspirine"** et son entrée en analyse fut préparée par la cure de Georges Bataille grâce auquel il rencontra Adrien Borel. (*Magazine littéraire*, No 302, 1992. Repris de : Apothéloz 1995 : 72)

Les deux premiers exemples sont caractéristiques de cette fonction d'homologation que peuvent revêtir les anaphores. Peut-être est-ce une

routine discursive, une fois qu'un certain nombre d'attributs ont été prédiqués sur un objet, que de rappeler cet objet au moyen d'une dénomination qui l'identifie par le truchement de l'un de ces récents attributs. Quoi qu'il en soit, il est intéressant de noter que ce type de procédure conduit à accroître l'autonomie sémantique de la phrase où figure l'anaphorique. Ainsi, on peut considérer que la phrase *la compagnie s'est retrouvée obligée de maintenir le vol pour cette unique passagère* est moins dépendante du contexte que la phrase *la compagnie s'est retrouvée obligée de maintenir le vol pour cette passagère*. De même, quoique de façon moins spectaculaire, pour *Le bavard a été déféré devant le parquet*, relativement à *Le jeune homme / il a été déféré devant le parquet*, –puisque la qualification de *bavard* renvoie à la raison pour laquelle le jeune homme en question a été déféré devant le parquet. L'opération discursive consistant à entériner, dans une expression référentielle, des attributs fraîchement prédiqués de l'objet, accroît la redondance du discours et, dans cette mesure, en facilite la réception. En ce sens on peut dire qu'elle est l'indice d'une attitude de coopération de la part du locuteur.

L'exemple (44) présente ceci de particulier que la recatégorisation y est dialogique : elle a sa source dans une analogie, attribuée à Leiris, entre la psychanalyse et l'aspirine, et que le journaliste reprend à son compte, non sans indiquer d'ailleurs, au moyen de guillemets, que cette dénomination est empruntée.

L'homologation d'attributs antérieurement prédiqués peut également être le fait de pronoms. Une circonstance particulièrement favorable à cette opération est celle où les noms têtes des SN en cause ne sont pas du même genre grammatical. La saisie de l'objet peut alors se faire à travers l'une ou l'autre des dénominations lexicales, alternative qui peut être mise au service de subtils phénomènes d'isotopie. Cette situation se présente dans (45) et (46).

(45) [Compte rendu d'un rapport sur les crimes de guerre en Bosnie]
Cinq pages seulement mais elles sont accablantes. Elles établissent que les forces serbes ont violé 20000 femmes et fillettes musulmanes, et qu'elles ont systématiquement utilisé le viol comme «arme de guerre», continuant aujourd'hui de la pratiquer. (*Libération*, 8.1.1993)

(46) Le savon est une sorte de pierre, mais pas naturelle : sensible, susceptible, compliquée.

Elle a une sorte de dignité particulière.
Loin de prendre plaisir (ou du moins de passer son temps) à se faire rouler par les forces de la nature, **elle** leur glisse entre les doigts; y fond à vue d'œil, plutôt que de se laisser rouler unilatéralement par les eaux. (Francis Ponge, *Le savon*, Paris, Gallimard, 1967 : 20).

Dans (45), le pronom féminin entérine la catégorisation assertée antérieurement (*la pratiquer* = pratiquer cette arme de guerre qu'est le viol). Dans (46), dès la deuxième phrase, l'anaphore pronominale entérine la catégorisation effectuée par la prédication : *Le savon est une sorte de pierre*. Le discours se développe ainsi à partir de la nouvelle identité octroyée à l'objet-de-discours, ce qui, justement, n'était pas le cas dans (41). Dans une telle configuration, on pourrait aussi rencontrer *il*, par maintien de la catégorisation initiale, mais cela produirait des effets contextuels différents.

4. Epilogue

4.1. Le constat, en lui-même trivial, selon lequel les référents du discours[26] peuvent subir diverses transformations, entraîne deux approches radicalement opposées. La première est celle que nous venons de mettre en œuvre dans la brève exploration à laquelle nous venons de nous livrer. Elle consiste pour l'essentiel à étudier les diverses ressources que les sujets parlants mobilisent pour élaborer et faire évoluer les référents de leur discours, à mettre au jour les contraintes (linguistique, pragmatiques, cognitives) que ces opérations engendrent inévitablement, ainsi que les solutions pratiques que trouvent les sujets parlants en cas de conflits de contraintes. On conviendra d'appeler cette approche "évolution de la référence".

La seconde approche consiste en quelque sorte à inverser les éléments du problème, et à se donner comme objet d'investigation les conséquences, sur l'emploi des expressions référentielles, des transformations ou altérations subies (expérimentalement ou "réellement") par le référent de ces expressions. On reconnaît ici l'approche dite des "référents évolutifs", présentée en première partie de cette étude.

26 Au sens intuitif de "ce dont parle le discours", qu'il s'agisse des référents mondains ou des objets-de-discours au sens développé plus haut (1.3.2.4.)

Or les exemples discutés ci-dessus, sous les parties 2 et 3, témoignent tous à leur façon que les opérations d'identification et de catégorisation des référents dépendent autant, voire davantage, du point de vue d'un énonciateur et, de manière générale, du contexte d'interaction et de la situation extra-linguistique, que d'une appréhension étroitement cognitive de l'état de la réalité. Surtout, ils montrent que la gestion de la référence et de la catégorisation lexicale peuvent être fonction de *visées surimposées à l'acte référentiel proprement dit*. Il apparaît ainsi clairement que ces opérations ne consistent nullement à enregistrer les propriétés du réel : référence et catégorisation sont, au contraire, des poly-opérations au moyen desquelles le locuteur, non seulement entérine les acquis du discours, mais actualise diverses *stratégies* qui viennent sans cesse surdéterminer l'acte référentiel[27]. A cet égard nos observations rejoignent, *mutatis mutandis*, les conclusions des recherches les plus récentes en psychologie cognitive, qui montrent que la catégorisation spontanée des objets du monde ne se fait pas *in abstracto*, mais toujours en fonction d'objectifs praxéologiques précis et sous l'influence de données contextuelles (cf. Dubois *et al.* 1991, notamment le chapitre de Rastier critiquant les conceptions purement cognitivistes des phénomènes de catégorisation).

4.2. Le propos de cet article était de montrer que la référence est d'abord un problème qui concerne les opérations effectuées par les sujets parlants au fur et à mesure que se développe leur discours. Nous avons ainsi mené une brève exploration des moyens linguistiques et des stratégies mis en œuvre par les usagers de la langue pour faire évoluer les objets de leur discours dans des contextes concrets d'utilisation, et analysé les traitements qu'ils font subir sémiotiquement à ces objets. Il est entendu maintenant que ceux-ci sont avant tout pour nous des représentations.

Notre point de départ a donc été que le discours *construit* ce à quoi il renvoie tout autant qu'il est tributaire de ce à quoi il renvoie; et que l'éventuelle transformation, physique ou autre, subie "mondainement" ou prédicativement par un référent, n'induit pas nécessairement en discours une recatégorisation lexicale. L'énonciateur, en fonction de facteurs intra-

[27] C'est ainsi que le potentiel pragmatique de la métalepse a été fort bien mis en lumière par Marc Bonhomme dans ses travaux sur la métonymie. Cet auteur montre que la *vision finaliste*, "rétroject[ant] le futur dans le présent" (1987a : 180), ou la *vision originelle*, transférant le passé dans le présent (1987a : 183), peuvent servir diverses visées, narratives, descriptives, polémiques, etc.

ou extra-discursifs, peut toujours choisir d'entériner ou non par ses choix lexicaux une transformation ou un changement d'état constaté ou prédiqué. Symétriquement, il peut aussi modifier la catégorisation d'un objet indépendamment de toute transformation assertée à son propos. Le problème du choix des dénominations ne doit donc pas être posé dans le rapport entre le langage et le monde, mais à l'intérieur même du discours; *des* discours, faudrait-il dire, puisque les objets qui entrent à titre de référents dans nos pratiques langagières sont des construits culturels où s'entrecroisent et se font écho une multitude d'autres discours.

La perspective que nous avons adoptée revient donc à renverser – et en même temps à resituer – la problématique des référents évolutifs telle qu'elle a été posée par Charolles & Schnedecker (1993) et Charolles & François (à paraître). Ce qui nous a retenus, ce n'est pas de faire subir à des objets, imaginaires ou réels, des manipulations susceptibles d'altérer plus ou moins profondément leurs propriétés les plus essentielles et d'examiner quelles seraient les conséquences linguistiques de ces manipulations; nous avons longuement expliqué pourquoi une telle démarche nous paraît contestable (réduction des contraintes linguistiques à une "grammaire du réel", traitement de l'étiquetage lexical comme s'il s'agissait d'une opération réglée véricondition nellement). La problématique des référents évolutifs ne trouve à nos yeux d'intérêt qu'à condition d'être replacée au sein de celle, plus généraie, de l'évolution de la référence et de la catégorisation; il s'agit alors d'envisager la globalité des paramètres qui conditionnent la gestion de l'acte référentiel par un sujet plongé dans une situation de communication concrète.

4.3. Demeure en suspens la question difficile de savoir comment est obtenu, dans les discours, l'effet (ou l'illusion) d'une stabilité référentielle. S'agissant de "personnages", ou tout autre objet-de-discours susceptible d'être re-désigné sur la durée par le même nom propre ou par un désignateur peu contingent, on peut supposer que les opérations de référence sont au bénéfice d'un statut cognitif spécial. Du fait même des propriétés sémantiques des désignateurs dits rigides, un tel objet-de-discours apparaîtra comme stable en tant qu'objet mémoriel : son identité pourra donner l'illusion d'être indépendante des prédications dont il fait l'objet, quand bien même les connaissances qu'on a de lui évoluent au fil du discours. Mais il faut bien voir que l'effet de coréférence résulte alors

davantage des investissements interprétatifs du décodeur, que des transformations subies ou non subies, concrètement ou sémiotiquement, par le référent discursif.

Bibliographie

APOTHÉLOZ, D. (1983) : "Eléments pour une logique de la description et du raisonnement spatial", *Degrés 35-36*, b1-b19.

APOTHÉLOZ, D. (1995) : *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Genève, Librairie Droz.

APOTHÉLOZ, D., C. CHANET (à paraître) : "Défini et démonstratif dans les nominalisations", *Belgian Journal of Linguistics*.

APOTHÉLOZ, D., M.-J. REICHLER-BÉGUELIN (à paraître) : "Demonstrative NPs and associativity", *Journal of Pragmatics*.

ARIEL, M. (1988) : "Referring and accessibility", *Journal of Linguistics 24*, 65-87.

AUTHIER, J. (1981) : "Paroles tenues à distance", in : *Matérialités discursives*, Presses universitaires de Lille, 127-142.

AUTHIER, J. (1987) : "L'auto-représentation opacifiante du dire dans certaines formes de couplage", *DRLAV 36-37*, 55-103.

BERRENDONNER, A. (1981) : *Eléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit.

BERRENDONNER, A. (1994) : "Anaphores confuses et objets indiscrets", in : SCHNEDECKER, C., M. CHAROLLES, G. KLEIBER, J. DAVID (éds) : *L'anaphore associative*, Metz, Centre d'Analyse Syntaxique; Paris, Klincksieck, 209-230.

BERRENDONNER, A., M.-J. REICHLER-BÉGUELIN (1995) : "Accords «associatifs»", *Cahiers de praxématique 24*, 21-42..

BESSONNAT, D. (1988) : "Le découpage en paragraphes et ses fonctions", *Pratiques 57*, 81-105.

BLANCHE-BENVENISTE, C. (1990) : *Le français parlé. Etudes grammaticales*, Paris, Editions du CNRS.

BONHOMME, M. (1987a) : *Linguistique de la métonymie*, Berne, Peter Lang.

BONHOMME, M. (1987b) : "Un trope temporel méconnu : la métalepse", *Le français moderne 1/2*, 84-104.

BOSCH, P. (1983) : *Agreement and Anaphora. A Study of the Role of Pronouns in Syntax and Discourse*, London, Academic Press.

BROWN, G., G. YULE (1983) : *Discourse Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press.

CHAROLLES, M. (1988) : "Les plans d'organisation textuelle : périodes, chaînes, portées et séquences", *Pratiques 57*, 3-13.

CHAROLLES, M., J. FRANÇOIS (à paraître) : "Les prédicats transformateurs et leurs patients : fondements d'une ontologie naturelle", in : REBOUL, A. (éd.) : *Evolving Reference and Anaphora : Time and Objects*, Amsterdam, John Benjamins. Version française manuscrite, aimablement transmise par les auteurs.

CHAROLLES, M., C. SCHNEDECKER (1993) : "Coréférence et identité. Le problème des référents évolutifs", *Langages 112*, 106-126.

CHEONG, K. (1988) : "Les guillemets, marqueurs de reformulation modulée", *Modèles linguistiques X/1*, 71-81.

CONTE, M.-E. (1990) : "Anaphore, prédication, empathie", in : CHAROLLES, M., S. FISHER, J. JAYEZ (éds) : *Le discours. Représentations et interprétations*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 215-225.

CORBLIN, F. (1983) : "Les désignateurs dans les romans", *Poétique 54*, 199-211.

CORNISH, F. (1994) : "Agreement and discourse : from cohesion to coherence", *Journal of French Language Studies 4 (2)*, 191-213.

CORNISH, F. (à paraître) : "Pronominal anaphora and evolving reference : the view from the discourse model", in : REBOUL, A. (éd.) : *Evolving Reference and Anaphora : Time and Objects*, Amsterdam, John Benjamins(Version manuscrite aimablement transmise par l'auteur).

DE FORNEL, M. (1987) : "Reference to persons in conversation", in : VERSCHUEREN, J., M. BERTUCCELLI-PAPI (eds) : *The Pragmatic Perspective. Selected Papers from the 1985 International Pragmatics Conference*, Amsterdam, John Benjamins, 131-140.

DUBOIS, D. et al. (1991) : *Sémantique et cognition. Catégories, prototypes, typicalité*, Paris, Editions du CNRS.

GRIZE, J.-B. (1982) : *De la logique à l'argumentation*, Genève, Librairie Droz.

GUNDEL, J. K., N. HEDBERG, R. ZACHARSKI (1993) : "Cognitive status and the form of referring expressions in discourse", *Language 69 (2)*, 274-307.

HINDS, J. (1977) : "Paragraph structure and pronominalization", *Papers in Linguistics 10*, 77-99.

KLEIBER, G. (1988). "Prototype, stéréotype : un air de famille ?", *DRLAV 38*, 1-61.

KLEIBER , G. (1990) : "Quand *il* n'a pas d'antécédent", *Langages 97*, 24-50.

LYONS, J. (1977) : *Semantics, Vol. 2*, Cambridge, Cambridge University Press. Trad. française : *Sémantique linguistique*, Paris, Larousse, 1980.

MAES, A.A., L.G.M. NOORDMAN (1995) : "Demonstrative nominal anaphors : a case of nonidentificational markedness", *Linguistics 33*, 255-282.

MONDADA, L. (1994) : *Verbalisation de l'espace et fabrication du savoir. Approche linguistique de la construction des objets de discours*, Université de Lausanne, Section de linguistique, chez l'auteur.

PERELMAN, CH., L. OLBRECHTS-TYTECA (1970) : *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles. 4e édition.

REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. (1989) : "Anaphores, connecteurs, et processus inférentiels", in : RUBATTEL, C. (éd.) : *Modèles du discours. Recherches actuelles en Suisse romande*, Berne, Peter Lang, 303-336.

REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. (1993a) : "Anaphores associatives non lexicales : incomplétude macrosyntaxique ?", in : KAROLAK, S., T. MURYN (éds) : *Complétude et incomplétude dans les langues romanes et slaves. Actes du 6e Colloque international de Linguistique romane et slave*, (Cracovie, 29 sept.-3 oct. 1991), Cracovie, Ecole normale supérieure, Institut d'études romanes, 327-379.

REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. (1993b) : "Faits déviants et tri des observables", *Travaux neuchâtelois de linguistique (TRANEL) 20*, 89-109.

REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. (1994) : "L'encodage du texte écrit. Normes et déviances dans les procédés référentiels et dans le marquage de la cohésion", in : VERHOEVEN, L., A. TEBEROSKY (éds) : *Proceedings of the Workshop on Understanding early literacy in a developmental and cross-linguistic approach*, vol. II, Strasbourg, European Science Foundation, 175-204.

REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. (1995) : "Alternatives et décisions lexicales dans l'emploi des expressions démonstratives", *Pratiques 85*, mars 1995, 53-87.

REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. (à paraître) : "Anaphores pronominales en contexte d'hétérogénéité énonciative : effets d'(in)cohérence", Actes du Colloque "Relations anaphoriques et (in)cohérence", Anvers, 1-3 décembre 1994, W. De MULDER et L. TASMOWSKI-DE RYCK, éds.

ROSENBERG, S. (1970) : *Modern French* ce. *The Neuter Pronoun in Adjectival Predication*, The Hague, Mouton.

SACKS, H., E.A. SCHEGLOFF (1979) : "Two preferences in the organization of reference to persons in conversation and their interaction", in : PSATHAS, G. (éd.) : *Everyday Language. Studies in Ethnomethodology*, New York, Irvington, 15-21.

SCHNEDECKER, C. (1992) : *Référence et discours: chaînes de référence et redénomination. (Essai sur l'emploi en seconde mention du nom propre)*. Université des Sciences humaines de Strasbourg, thèse de doctorat.

SCHNEDECKER, C. (à paraître) : "Référents évolutifs : identification et point de vue. Quelques observations..." in : REBOUL, A. (éd.) : *Evolving Reference and Anaphora : Time and Objects*, Amsterdam, John Benjamins. Version française manuscrite, aimablement transmise par l'auteur.

SCHNEDECKER, C., M. CHAROLLES (1993) : "Les référents évolutifs : points de vue ontologique et phénoménologique", *Cahiers de linguistique française 14*, 197-227.

TASMOWSKI-DE RYCK, L., S.P. VERLUYTEN (1985) : "Linguistic Control of Pronouns", *Journal of Semantics 4*, 323-346.

TASSY, P. (éd.) (1986) : *L'ordre et la diversité du vivant*, Paris, Fayard.

WHORF, B.L. (1969) : *Linguistique et anthropologie*, Paris, Denoël/Gonthier. Traduit de : *Language, Thought and Reality*, Cambridge (Mass.), The Massachusetts Institute of Technology, 1956.

TRANEL (Travaux neuchâtelois de linguistique), 1995, 23, 273-302

Construction des objets de discours et catégorisation : une approche des processus de référenciation

Lorenza Mondada
Institut de Linguistique, Université de Lausanne
Séminaire de linguistique française, Université de Fribourg

Danièle Dubois
CNRS, Paris

Résumé

L'idée selon laquelle le langage est un système d'étiquettes qui collent plus ou moins bien aux choses traverse l'histoire de la pensée occidentale. S'y oppose une autre conception selon laquelle les sujets construisent, à travers des pratiques discursives et cognitives socialement et culturellement situées, des versions publiques du monde.

Selon cette deuxième vision, les catégories et les objets de discours par lesquels les sujets saisissent le monde ne sont ni préexistants, ni donnés, mais s'élaborent au fil de leurs activités, en se transformant selon les contextes. Dans ce sens, catégories et objets de discours sont marqués par une instabilité constitutive, observable à travers des opérations cognitives ancrées dans des pratiques, des activités verbales et non verbales, des négociations dans l'interaction.

Il existe toutefois des pratiques qui exercent un effet stabilisateur observable par exemple dans la sédimentation des catégories en prototypes et en stéréotypes, dans les procédures pour fixer la référence dans le discours, ou dans le recours aux techniques d'inscription comme l'écriture ou les visualisations qui permettent de maintenir et de "durcir" catégories et objets de discours.

1. De la "référence" aux processus de "référenciation"

La question de savoir comment le langage réfère au monde a été posée depuis longtemps dans divers cadres conceptuels. Si les réponses sont différentes, la plupart présupposent ou visent une relation de correspondance entre les mots et les choses, correspondance donnée, préexistante et perdue, ou à retrouver, à trouver dans l'exercice de l'activité scientifique par exemple. Cette perspective s'exprime à travers les métaphores du miroir et du reflet, et, plus récemment, du "mapping" et du "matching", qui réfèrent toutes à une conception spéculaire du savoir et du discours, conçus comme une *re-présentation* adéquate de la réalité (Rorty, 1980). Cette conception investit plusieurs niveaux de l'analyse du langage: ainsi la syntaxe fut évaluée en relation à sa capacité de cartographier l'"ordre naturel du monde", les grammaires furent conçues pour correspondre à une logique profonde sous-jacente à la langue et en mesure de capturer les structures du monde (Padley, 1985; Cohen, 1977; Grace, 1987). Plus récemment, dans le cadre de la linguistique cognitive, la même conception traite le système linguistique en termes de "grammaire spatiale" et de "motivation iconique", dans la tentative de fonder les structures linguistiques sur des principes cognitifs "naturels" (Dubois & Resche-Rigon, 1995). Cette conception se manifeste aussi à travers la recherche de langues idéales (Eco, 1993), stimulée par la tentative utopique de trouver ou de construire une langue parfaite en adéquation totale avec le monde. Cette perspective est partagée par le discours ordinaire et le sens commun: la croyance en un monde extérieur est une propriété centrale de la "raison mondaine" ("mundane reason", Pollner, 1987), qui donne une intelligibilité et une descriptibilité à la réalité quotidienne, à ses représentations ordinaires, aux raisonnements de tous les jours; qui permet en outre de traiter les contradictions ou les conflits entre des versions multiples et discordantes des "mêmes" réalités comme étant imputables à l'erreur ou à la folie. De la même façon, la démarche scientifique et le discours qu'elle produit, notamment dans les sciences expérimentales ou naturelles, repose sur l'assomption d'un pouvoir référentiel du langage qui est fondé et légitimé par un lien direct (et vrai) entre les mots et les choses.

On peut considérer que les sciences cognitives réactualisent cette question, avec ses présupposés et ses difficultés: les problèmes rencontrés par le traitement artificiel des langues naturelles (que ce soit en traduction

automatique, à propos du dialogue homme-machine, ou en robotique) révèlent la dimension problématique d'un modèle basé sur un "mapping" des mots sur les choses, qui évalue les performances discursives en mesurant leur degré de correspondance avec le monde extérieur. Ce point de vue présuppose qu'un monde autonome déjà discrétisé en objets ou "entités" existe indépendamment de tout sujet qui réfère à lui, et que les représentations linguistiques sont des instructions qui doivent s'ajuster adéquatement à ce monde[1].

Nous nous proposons de reconsidérer ici quelques arguments concernant ce qui est à la base de cette conception et qui se manifestent de manière récurrente, en particulier dans les débats contemporains en sciences cognitives: nous nous focaliserons sur la notion de référence elle-même, à travers un questionnement relevant de la linguistique et de la psychologie cognitive. En effet - au lieu de partir du présupposé d'une segmentation a priori du discours en noms et du monde en entités objectives, et, ensuite, de questionner la relation de correspondance entre l'une et l'autre - il nous semble plus productif de questionner les processus de discrétisation eux-mêmes. Nous aimerions en outre souligner qu'au lieu de présupposer une stabilité a priori des entités dans le monde et dans la langue, il est possible de reconsidérer la question en partant de l'instabilité constitutive des catégories à la fois cognitives et linguistiques, ainsi que de leurs processus de stabilisation.

Ceci nous amène à déplacer notre attention du problème des entités de la langue, du monde ou de la cognition vers l'analyse des processus qui, en

[1] La problématique récente des "référents évolutifs" émerge au sein de ce cadre conceptuel. Charolles et Schnedecker (199: 106; cf. Schnedecker et Charolles, 1994: 197) définissent cette notion comme concernant "des expressions anaphoriques renvoyant à une entité qui subit, au fur et à mesure que le discours se développe, divers avatars portant gravement atteinte à son état, au point que l'on peut se demander si, au terme de ces avatars, on a toujours affaire à la même entité et si donc il est encore possible de parler de co-référence". Dans ce cadre théorique, les phénomènes considérés sont décrits comme des transformations d'objets dans le monde, auxquelles correspondent ou non des transformations de leurs labels verbaux. Une telle conception référentielle présuppose un monde objectif pré-existant au discours, des objets a priori discrets et stables et des unités discursives discrètes, dont la signification est donnée par leur cartographie d'objets du monde réel à travers la référence et la nomination. La "référence évolutive" se pose comme problème uniquement dans le cadre d'une référence objective et vraie, où non seulement le monde existe mais où existe aussi une série d'entités structurées préalablement à leur interprétation par un système cognitif. Voir la critique articulée qu'en font Apothéloz et Reichler-Béguelin (ici-même) en partant des mêmes présupposés que nous.

les constituant, assurent à ces entités une plus ou moins grande évidence et stabilité. Le problème n'est donc plus de se demander comment l'information est transmise ou comment des états du monde sont représentés de façon adéquate, mais de se demander comment les activités humaines, cognitives et linguistiques, structurent et donnent un sens au monde. En d'autres termes, nous parlerons de *référenciation*, en la traitant, ainsi que la catégorisation, comme relevant de pratiques symboliques davantage que d'une ontologie donnée. Comme le dit Rastier, la référenciation ne concerne pas "un rapport de représentation à des choses ou des états de choses, mais un rapport entre le texte et la part non linguistique de la pratique où il est produit et interprété" (1994: 19). Ces pratiques ne sont pas imputables à un sujet cognitif abstrait, rationnel, intentionnel et idéal, solitaire face au monde, mais à une construction d'objets cognitifs et discursifs dans l'intersubjectivité des négociations, des modifications, des ratifications de conceptions individuelles et publiques du monde.

En bref, en passant de la référence à la référenciation, nous allons questionner des processus de discrétisation et de stabilisation. Cette approche implique une vision dynamique qui rende compte non seulement d'un système cognitif "incarné", mais encore d'un sujet socio-cognitif médiant une relation indirecte entre des discours et le monde. Ce sujet construit le monde au cours de l'accomplissement de ses activités sociales et le rend stable grâce aux catégories - notamment aux catégories manifestées dans le discours. Ceci signifie que, au lieu de fonder implicitement une sémantique linguistique sur des entités cognitives abstraites, ou sur des objets a priori du monde, nous nous proposons de réintroduire explicitement une pluralité d'acteurs situés qui discrétisent et donnent sens à la langue et au monde, en y constituant individuellement et socialement des entités.

Cet article tente d'articuler nos expertises disciplinaires pour identifier les niveaux d'analyse linguistiques et psychologiques pertinents qui sont à prendre en considération lorsqu'on veut reformuler la question de la référence. Plus précisément, nous montrerons que cette question peut être revisitée en termes d'"objets de discours" (Mondada, 1994) et de "catégorisation" (Dubois, 1995). Ces approches linguistiques et psychologiques sont étroitement imbriquées, dans la mesure où elles sont

toutes deux concernées par des pratiques et des discours; elles doivent toutefois être différenciées afin d'éviter une réduction d'un niveau à l'autre. Le fondement commun de nos approches est l'importance accordée à la dimension intersubjective des activités linguistiques et cognitives, responsable de la production de l'illusion d'un monde objectif (de l'objectivité du monde), "prêt" à être saisi cognitivement par des individus rationnels.

Nous allons d'abord montrer que le changement et l'instabilité ne sont aucunement des exceptions ou des problèmes mais sont une dimension intrinsèque du discours et de la cognition; nous analyserons ensuite quelques procédures par lesquelles la stabilité est produite, créant des effets d'objectivité et de réalité - qui dès lors ne peuvent plus être considérés comme donnés, mais comme résultant de processus symboliques complexes.

2. L'instabilité généralisée

La littérature scientifique est traversée par le constat d'un grand nombre de divergences entre le langage ou la connaissance humaine et le monde, entre les noms, leurs sens communs, leurs usages, les concepts et les "choses". La perspective utopique (ou nostalgique) d'une cartographie parfaite entre les mots et les choses considère d'une part que les objets sont non seulement stables et donnés a priori d'un point de vue extensionnel (et perceptuel), mais aussi qu'ils ont des propriétés "essentielles", "intrinsèques" et "inhérentes" qui sont maintenues même lorsque l'objet évolue perceptuellement en "subissant" des transformations matérielles (voir Schnedecker et Charolles, 1994). D'autre part, cette perspective tend à interpréter les activités du sujet comme marquées par des "négligences", des "manques de précision", des "difficultés à nommer" ou même des "erreurs" et des "échecs", imputables aussi bien aux imperfections des langues "naturelles" (par opposition aux langues sacrées ou artificielles) ou au mauvais accomplissement, à l'incomplétude d'un système cognitif imparfait (populaire, ignorant, voire même pathologique ou, il n'y a pas si longtemps, hérétique).

D'une façon plus positive, nous voudrions analyser quelques données empiriques qui nous permettront de définir les processus sous-jacents à de

telles "imperfections", reconsidérées au contraire en termes de ressources linguistiques, discursives et cognitives nécessaires pour traiter efficacement de la référenciation. Dans ce qui suit, nous montrerons en premier lieu comment les catégories sont généralement instables, variables et flexibles. En deuxième lieu, nous analyserons ces instabilités comme étant inhérentes aux objets des discours et des pratiques, et comme étant liées à des propriétés intersubjectivement négociées des dénominations et des catégorisations dans les processus de référenciation: ces derniers ne sont plus considérés comme établissant un lien direct au monde, mais comme des processus se déroulant au sein d'interactions individuelles et sociales avec le monde et les autres, et au moyen de médiations sémiotiques complexes.

2.1. L'instabilité des relations entre les mots et les choses

Les catégories utilisées pour décrire le monde changent à la fois synchroniquement et diachroniquement: que ce soit dans les discours ordinaires ou les discours scientifiques, elles sont plurielles et mouvantes; elles sont controversées avant d'être fixées normativement ou historiquement.

2.1.1. Variations synchroniques et diachroniques des usages catégoriels ordinaires

La variabilité des catégorisations sociales montre qu'il y a toujours, par exemple, plusieurs catégories possibles pour identifier une personne: celle-ci peut être également traitée de "anti-européen" ou de "nationaliste" selon le point de vue idéologique adopté; diachroniquement un "traître" peut devenir un "héros". Le problème a été posé plus radicalement par Harvey Sacks dans le cadre de l'ethnométhodologie: au lieu d'évaluer les catégories en en recherchant l'adéquation ou la vérité (par exemple en allant regarder si une personne catégorisée comme "noir" est effectivement un noir), il proposa d'étudier comment la catégorisation est un problème de décision d'appartenance qui se pose aux acteurs sociaux, et comment ils le résolvent en sélectionnant une catégorie plutôt qu'une autre dans un contexte donné. La question n'est donc plus d'évaluer l'adéquation d'un label "correct", mais de décrire dans le détail les procédures (linguistiques et socio-cognitives) par lesquelles les acteurs sociaux se réfèrent les uns aux autres - par exemple en catégorisant quelqu'un comme étant un "vieil homme" plutôt

qu'un "banquier" ou qu'un "juif", etc., et en tenant compte du fait que certaines de ces catégories peuvent avoir éventuellement des conséquences importantes pour l'intégrité de la personne (Sacks 1972; 1992).

De telles variations dans le discours pourraient être interprétées comme dépendant de la pragmatique de l'énonciation davantage que de la sémantique des objets. Dans ce cas, elles devraient affecter les objets sociaux davantage que les objets physiques, dont la sémantique pourrait être considérée comme échappant à l'idéologie, comme plus précise, stable, sinon reliée à des valeurs vraies. En fait on argumentera que non seulement il n'en est rien, que les objets sociaux ne sont pas une déviation de la façon "normale" de référer, mais que, de façon symétrique, il s'agit de considérer la référence aux objets du monde physique et naturel au sein d'une conception générale des processus de catégorisation discursive et cognitive tels qu'ils sont observables dans les pratiques situées des sujets.

Depuis la théorie des prototypes de Rosch, les approches de la catégorisation ont évolué du cadre philosophique classique traitant de la formation des concepts vers une perspective plus écologique qui considère que l'organisation de la connaissance humaine est motivée par des buts adaptatifs. Une telle conceptualisation se penche sur des "catégories mal formées", structurées de façon typique, opposées aux catégories logiques, définies par des conditions nécessaires et suffisantes; elle introduit des frontières floues entre catégories plutôt que sur des décisions tranchées d'appartenance catégorielle. Ainsi que Rosch l'explicite clairement, "une autre façon d'assurer la distinctivité et la clarté de catégories rangées sur un *continuum* consiste à penser chaque catégorie en termes de cas typiques plutôt qu'en termes de frontières" (1978a: 36). Depuis lors, de nombreux auteurs ont souligné non seulement le caractère vague des catégories organisées par la typicalité en prototypes, mais aussi leur instabilité, labilité ou flexibilité à travers les contextes et les individus.

La régularité de la structure graduelle des catégories naturelles ne contredit pas le fait que les catégories ordinaires se configurent de façon plus ou moins "ad hoc" (Barsalou, 1983), entraînant une variabilité des segmentations possibles du continuum des expériences humaines. Ainsi, par exemple, le piano peut être catégorisé comme un instrument musical dans le contexte d'un concert, ou comme un meuble lourd et encombrant dans le contexte d'un déménagement - et l'on pourra aisément imaginer un

contexte discursif où la référence au piano parcourt successivement l'une et l'autre catégorie. Une adhérence particulière au contexte peut être obtenue par les catégories "ad hoc", comme celle des "choses à emporter de la maison en feu", catégorie pertinente dans le contexte où une personne est en train d'échapper à un incendie (Barsalou, 1983: 214). Les systèmes cognitifs humains semblent particulièrement adaptés à la construction de telles catégories flexibles, ad hoc et utiles à toutes fins pratiques, dépendant autant sinon davantage de la multiplicité des points de vue que les sujets exercent sur le monde que de contraintes imposées par la matérialité du monde.

D'un point de vue psycholinguistique, des expériences ont testé la façon dont les anaphores spécifient différemment une catégorie initiale dans des co-textes différents: ainsi par exemple, étant donnée la phrase "The bird walked across the barnyard", l'enchaînement attendu dans la phrase suivante est le défini "the chicken", davantage que "the robin", même si "robin" est généralement (c'est-à-dire sans spécifications contextuelles) un oiseau plus typique que "chicken" (Roth & Shoben, 1983: 349). En bref, les variations catégorielles, considérées ici comme des "catégories évolutives", peuvent être vues comme des ressources assurant une plasticité linguistique et cognitive et une garantie d'adéquation contextuelle et adaptative.

D'un point de vue linguistique, lorsqu'un contexte discursif est recadré (Goffman, 1974), les catégories peuvent être réévaluées et transformées, mêlant différents domaines, comme dans les métaphores, les recatégorisations ou les métalepses (Apothéloz et Reichler-Béguelin, ici-même). La variation et la concurrence catégorielle émergent notamment lorsqu'une scène est vue de différentes perspectives, qui impliquent différentes catégorisations de la situation, des acteurs et des événements. La "même" scène peut, plus généralement, être thématisée différemment et peut évoluer - dans le temps discursif et narratif - en se focalisant sur différentes parties ou aspects. Ce domaine peut être approché en considérant les ressources linguistiques servant à thématiser une entité, à souligner la saillance d'un aspect spécifique ou d'une propriété d'un objet, à attirer l'attention du lecteur sur une entité particulière (Givon, 1989; Lambrecht, 1994; Berthoud & Mondada, 1995).

Même si l'on se penche sur des problèmes de dénotation des objets, on observe qu'une modification du contexte peut amener à des changements dans le lexique comme dans l'organisation structurelle des catégories cognitives. Par exemple, les variations peuvent être liées au fait que la compétence du locuteur suppose la capacité de nommer une variété de nouveaux objets dans de nouvelles situations. Comme Labov (1978) l'a montré dans une recherche expérimentale sur la dénotation, les frontières lexicales entre "cup", "glass" ou "bowl", utilisés pour référer à une série de dessins évoluant d'une forme à une autre, sont "vagues" (dans ses termes) ou instables (dans les nôtres): lorsqu'on demande aux sujets de choisir un mot ou un autre pour référer à la "même" série de dessins évoluant des "cups" typiques vers les "bowls" typiques, selon différents paramètres de forme, ceux-ci sont sensibles au contexte de la dénomination et non seulement à l'objet lui-même. Par exemple, le même dessin d'un contenant peut être appelé "cup" dans un contexte où l'on boit du café ou dans ce que Labov appelle un contexte "neutre", c'est-à-dire dans un contexte où le type de liquide contenu n'est pas spéficifié; par contre ce label peut glisser vers "bowl" dans un contexte où il est question d'aliments et de soupe, ou même vers "glass" ou "china" dans un contexte où il est question de fleurs (1978: 229).

A un niveau psychologique - c'est-à-dire relevant de la cognition de l'individu - on peut rendre compte de telles instabilités dès que l'on cesse de traiter la variabilité comme une "erreur" ou une contradiction par rapport à des étiquettes qui seraient plus "vraies" que d'autres ou qui renverraient à des objets "réels"... Par exemple, notre recherche sur la catégorisation et la dénomination des plantes (Dubois et al., 1992) a montré une diversité de discours et de structures cognitives co-existant à propos des "mêmes" objets, et cela même chez différents types d'experts, selon leur domaine de spécialité. Durant l'évaluation d'un système expert sur les maladies des plantes, nous avons questionné deux types d'experts, des paysans cultivateurs de tournesols et des agronomes travaillant dans un centre de recherche. On a ainsi pu observer que les deux groupes catégorisent la "même" série de photographies de la "même" façon (c'est-à-dire qu'ils produisent la même partition des photographies). Toutefois, leurs commentaires verbaux de ces "mêmes" catégories sont différents: le discours des paysans réfère à des états de la maladie en évolution, pris comme des instantanées d'états évolutifs bien connus; alors que le discours

des biologistes réfère aux labels normés de la maladie et aux propriétés perceptives des plantes vues comme des symptômes.

Pour résumer, que l'on se penche sur des objets sociaux ou sur des objets "naturels", on remarque que ce qui est habituellement considéré comme un point stable de référence pour les catégories peut être décatégorisé, rendu instable, évoluer, sous l'effet d'un changement de contexte ou de point de vue. Notre argument consiste à dire que la "stabilité" résulte en fait d'un point de vue réaliste qui relie les catégories à des propriétés du monde - comme si l'objectivité du monde produisait la stabilité des catégories - au lieu de les relier à des discours socio-historiques et à des procédures ancrées culturellement. Si, par contre, on adopte ce deuxième point de vue, on ne sera pas surpris de lire que la carotte s'est transformée de racine ou de légume en fruit par décision de la Communauté Européenne le 1er janvier 1991. Une telle décision a été prise pour permettre au Portugal d'exporter sa confiture de carottes en respectant la définition catégorielle légale ou juridique de confiture, qui est une conserve de purée sucrée de fruits (Pelt, 1994: 45). Ainsi l'administration peut imposer une transformation catégorielle, alors même que la connaissance scientifique continue à considérer la carotte comme une racine et les pratiques alimentaires comme un légume.

En définissant la figure du *parangon*, Rastier (1991: 199) identifie les régularités de tels mécanismes aussi bien dans la description synchronique que diachronique de la sémantique lexicale. C'est le cas, au niveau de l'évolution historique du lexique, des processus de restriction d'un terme qui devient un prototype ou des processus d'extension et de valorisation d'un terme prototypique. Dans le premier cas, le mot "viande" désignant en ancien français les aliments en général, devient par restriction l'aliment par excellence; dans le deuxième cas, "bifteck" en français moderne, par extension synchronique, signifie non seulement une tranche de viande de boeuf mais plus généralement tout ce dont on a besoin pour vivre (dans l'expression "gagner son bifteck").

2.1.2. Instabilités catégorielles dans les controverses scientifiques

Si on peut s'imaginer facilement que des objets naturels puissent être destabilisés et changer par des décisions politiques ou administratives, il est moins courant de considérer les controverses scientifiques comme

procédant d'une façon similaire dans leur établissement d'étiquettes véridiques d'objets physiques. Si on considère la science comme un raisonnement pratique, historique et socialement situé, on s'aperçoit qu'elle est traversée par des problèmes fréquents d'instabilité catégorielle: on peut aller jusqu'à lire son histoire comme une succession d'affirmations et d'infirmations de catégories pertinentes.

Les controverses scientifiques sont provoquées par des jugements divergents d'appartenance ou de typicalité. Dans ce sens, les controverses manifestent différentes possibilités de catégorisation et ne sont résolues que lorsqu'une de ces possibilités est sélectionnée contre les autres et est retenue paradigmatiquement et normativement. C'est cette sélection qui sera légitimée et réifiée par l'histoire des sciences. Si l'on prend par exemple la catégorie des oiseaux, on peut voir que jusqu'au 16e siècle les chauve-souris sont des oiseaux, même s'ils sont décrits comme des mammifères couverts de poils et non de plumes. Qui plus est, une controverse en paléontologie a été provoquée par la classification d'Archéopteryx, un animal avec des plumes mais incapable de voler, soit comme dinosaure soit comme oiseau. Pour les paléontologues qui croient que les dinosaures ont le sang froid, Archéopteryx est un ancêtre des oiseaux; pour les paléontologues qui croient que les dinosaures ont le sang chaud, Archéopteryx est un dinosaure qui a résolu avec ses plumes le problème du maintien de la chaleur de son corps. Ces deux jugements catégoriels réorganisent ainsi différemment les taxinomies zoologiques et l'histoire de leur évolution (Latour, 1983: 213). [2]

Les catégories ne sont ni évidentes ni données une fois pour toutes. Elles sont plutôt le résultat de réifications pratiques et historiques de processus complexes, comprenant des discussions, des controverses, des désaccords. Les sciences naturelles sont donc un lieu privilégié où observer la dynamique de la catégorisation et de la recatégorisation et leurs évolutions linguistiques et cognitives. Plus généralement, l'instabilité caractérise la façon normale et routinière de saisir, décrire, comprendre le monde - et jette ainsi le soupçon sur toute description unique, universelle et atemporelle du monde.

[2] Voir d'autres exemples chez Apothéloz et Reichler-Béguelin (ici-même).

2.2. L'instabilité des catégories dans les pratiques linguistiques et cognitives

L'instabilité des catégories est liée à leurs occurrences dès qu'elles sont situées dans des pratiques: pratiques relevant des processus d'énonciation comme d'activités cognitives non nécessairement verbalisées, pratiques du sujet ou interactions où les locuteurs négocient une version provisoire, contextuelle, coordonnée du monde.

2.2.1. Transformations séquentielles des catégories en contexte

Au sein des activités discursives, l'instabilité se manifeste à tous les niveaux de l'organisation linguistique, allant des constructions syntaxiques aux configurations d'objets de discours. Cette instabilité est particulièrement observable dans la production orale, tout en pouvant être remarquée aussi dans les textes écrits.

La syntaxe du discours oral peut être caractérisée par ce que Blanche-Benveniste (1987) appelle des "bafouillages", des hésitations, des interruptions de la linéarité syntagmatique, des changements et des ruptures du traitement syntaxique en temps réel. Ces phénomènes syntaxiques manifestent des processus de planification de choix paradigmatiques ou de recherches lexicales: en hésitant sur un lexème, le locuteur active et produit une liste de lexèmes, qui peuvent être reliés dans une relation de coordination additionnelle ou peuvent constituer une série de candidats mutuellement exclusifs, l'un étant plus approprié que l'autre, comme dans les exemples suivants:

> (1) "et alors à ce moment-là j'avais une bourse euh au chose au lycée au collège quoi" (Blanche-Benveniste, 1987: 40, 141)
>
> (2) "je buvais mon petit verre à table mon petit verre enfin un grand verre quoi" (Blanche-Benveniste, 1987: 35, 140)

Ces exemples illustrent des effets de précision progressive dans l'affirmation de la référence, qui s'affine au fur et à mesure du déploiement temporel de la production discursive - comme si le locuteur énumérait les candidats lexicaux possibles à la recherche de la meilleure adéquation par rapport à ce qu'il essaie de dire sur le référent et la situation. Mais ceci n'est pas le seul effet lié à la planification hic-et-nunc de la syntaxe orale, où les locuteurs utilisent "le premier mot qui leur vient à l'esprit plutôt que de

chercher le terme approprié, le mot juste" (Brown & Yule, 1983: 18): plus positivement, ceci leur permet de construire pas à pas un object discursif qui n'est pas disponible comme une catégorie unique et prête à l'emploi (Mondada, 1995c). La référenciation adéquate peut être vue comme un processus de construction d'un chemin liant différentes dénominations approximatives qui ne sont pas effacées par le dernier choix. Une conséquence en est que plusieurs tentatives de nomination peuvent être retenues comme adéquates, la correction de l'erreur étant alors utilisée comme une ressource interactionnelle pour invoquer des formulations alternatives (Jefferson, 1974: 181).

La syntaxe orale, comme la syntaxe de la conversation, manifeste des processus qui sont aussi observables dans les textes écrits. Ceci est le cas non seulement des raturages visibles sur les manuscrits (Grésillon & Lebrave, 1982), mais aussi des subversions de la linéarité textuelle, comme dans les exemples suivants:

> (3) Fidèle à ma coutume, je me suis dirigée vers *le port*. *Le port*!... hélas! c'est *un mur haut de trente pieds*, sur lequel des soldats ou des bateliers affrontent seuls les vertiges; il fallait, pour grimper là, une fermeté que je n'ai point, et, retournant sur mes pas, j'ai quitté *ces faux semblans de quais*, pour me renfermer avec mes souvenirs dans *l'appartement*... c'est-à-dire, dans *la salle voûtée, obscure, large et longue*, à ne pas y reconnaître son père, qu'on m'a donnée en guise de chambre à coucher. (Gasparin, *Voyage d'une ignorante dans le midi de la France et l'Italie*, Paris: Paulin, 1835, vol. 1, 147)
>
> (4) S'il m'était permis de raconter [...] je vous dirais par quelle suite d'épreuves il m'a fallu passer pour trouver *une chambre*... non, *un repaire* à la Grande auberge de l'Europe, tenue par il signore Pietro Roberti. (Achard, *Montebello, Magenta, Marignan. Lettres d'Italie (mai et juin 1859)*, Paris, 1859, 50)

Dans ces exemples, la dénomination des objets est niée, reformulée, corrigée par la proposition d'une autre description, indiquée comme étant plus adéquate. Le processus de référenciation est développé dans le contraste entre les deux dénominations, en posant une première description canonique mais approximative, correspondant à une première attente, puis en la contrastant et en la concurrençant avec une seconde, correspondant à une découverte surprenante, qui est critique mais aussi plus adéquate pour identifier le référent. En termes de processus de catégorisation, on peut dire

qu'une catégorie prototypique ou stéréotypique est d'abord considérée, se présentant comme la base la plus disponible et partageable pour la communication; ensuite sont opérées des modifications qui font passer l'entité d'un point central de son domaine sémantique vers un point périphérique, ou qui provoquent une recatégorisation radicale. Ici encore, la description adéquate correspond moins à la dernière dénomination proposée qu'au parcours liant les différentes solutions proposées.

Le problème qui se pose ici n'est plus à formuler en termes d'une confrontation et d'une tentative de cartographie entre les mots comme étiquettes et les entités "réelles" du monde, mais en termes d'identification d'un dispositif général qui exploite les contraintes et les potentialités linguistiques pour dessiner une représentation cognitive socialement partagée de la réalité. Les locuteurs marquent d'eux-mêmes les glissements entre référentialité et négociation intersubjective des processus de référenciation, par des commentaires métalinguistiques ponctuant leur discours, reconnaissant par exemple des conflits entre plusieurs descriptions autorisées par des locuteurs différents, comme dans les fragments suivants:

(5) La ville est partagée par un *sale et méchant filet d'eau*, que quelques relations libérales honorent du nom de *superbe canal*. (de Brosses, *Lettres familières écrites d'Italie en 1739 et 1740*, Paris: Ed. d'Aujourd'hui, 1977, vol. 1, 110)

(6) Ce que dans cette contrée on est convenu d'appeler des *routes*; ce qu'effrontément on indique comme telles sur les cartes, par une double ligne employée ailleurs pour désigner les grandes communications, ne sont que des *sentiers* d'un pied de largeur, creusés à une profondeur de huit ou dix pouces. (Haussez, *Voyage d'un exilé de Londres à Naples et en Sicile*, Lausanne, 1835, vol. 2, 347)

(7) - «Des *palais* en marbre blanc!» - s'écriait-on. Je n'apercevais que de *vieux édifices* s'échelonnant les uns sur les autres, et formant espalier, pour ainsi dire. (Gasparin, op. cit. vol. 1, 146)

On remarque ici un conflit entre différentes conventions, différentes interprétations. Une catégorie lexicale impose un point de vue, un domaine sémantique de référence, concurrencé par d'autres catégories suggérées, et produisant du sens à partir du contraste avec les précédentes. Le discours pointe explicitement vers la non-correspondance entre les mots et les choses, et la référenciation émerge de l'exhibition de cette distance, de la

démonstration de l'inadéquation des catégories lexicales disponibles - la meilleure adéquation étant construite au moyen de leur transformation discursive. Nous interprétons ces effacements comme des indicateurs d'un processus d'ajustement des mots qui ne se fait pas directement en rapport au référent dans le monde, mais au cadre contextuel, afin de construire l'objet de discours au cours du processus de référenciation lui-même (Mondada, 1994). On ne peut plus dès lors considérer ni que le mot ou la catégorie adéquate est décidé a priori "dans le monde", préalablement à son énonciation, ni que le locuteur est un locuteur idéal qui est simplement en train de chercher le mot juste dans un stock lexical. Au contraire, le processus de production des séquences de descripteurs en temps réel ajuste constamment les choix lexicaux à un monde continu, qui ne préexiste pas comme tel mais dont les objets émergent comme des entités discrètes au cours du temps de l'énonciation qui y réfère. L'acte d'énonciation profile le contexte et les versions intersubjectives du monde adéquates à ce contexte-là.

De telles instabilités dans l'identification d'objets discrets peuvent être observées aussi à un niveau non linguistique (ou du moins à un niveau cognitif où la verbalisation n'est pas nécessairement et explicitement impliquée), dans des pratiques quotidiennes. En d'autres termes, l'activité cognitive individuelle, au niveau psychologique, est elle aussi une activité constante de catégorisation et non pas une simple identification et reconnaissance d'objets pré-existants. Comme nous l'avons développé au niveau linguistique, la catégorisation cognitive dépend elle aussi d'un traitement non exhaustif et sélectif du monde, lui-même susceptible de voir transformées ses finalités ou ses modalités adaptatives.

Cette flexibilité a été testée dans une expérience montrant qu'une série de photographies de paysages routiers pouvait être découpée différemment en catégories selon le point de vue introduit par des instructions données aux sujets: une catégorie (par exemple celle de "paysage urbain") clairement délimitée lorsqu'il s'agissait de répondre à l'instruction de "regrouper tous les paysages semblables", se distribuait en quatre catégories différentes quand l'instruction était de trier les photographies conformément à un comportement de conducteur (Dubois & al., 1993; Dubois & Fleury, 1993).

Pour résumer ce point, on dira que même à un niveau non explicitement verbal (le tri ne demandait aucune lexicalisation), la discrétisation du monde en catégories n'est absolument pas donnée a priroi, mais varie selon les activités cognitives des sujets qui les opèrent. En d'autres termes, au niveau élémentaire de la segmentation du monde en catégories, les objets ne sont pas donnés selon des "propriétés intrinsèques du monde", mais construits à travers les processus cognitifs des sujets appliqués au monde conçu comme un flux continu de stimulations. La reconnaissance de l'objet, même dans sa saisie "infra-linguistique", ne peut être considérée comme l'extraction de propriétés pertinentes d'un monde déjà discrétisé, mais comme la construction de catégories flexibles et instables, à travers des processus complexes de catégorisation produisant des catégories potentiellement mémorisées et lexicalisées.

2.2.2. *Processus collaboratifs de construction discursive des objets*

Les instabilités ne sont pas simplement une affaire de variations individuelles qui pourraient être remédiées et stabilisées par un apprentissage conventionnel de "valeurs vraies"; elles sont reliées à la dimension constitutivement intersubjective des activités cognitives. C'est pour cela que nous insisterons dans cette partie sur la référenciation conçue comme une construction collaborative d'objets de discours - c'est-à-dire d'objets dont l'existence est établie discursivement, émergeant de pratiques symboliques et intersubjectives (Mondada, 1994, 1995a, 1995d).

Si on se penche sur les conversations ordinaires, on peut observer non seulement que les énoncés sont produits ou complétés collaborativement (Sacks, 1992; Lerner, 1991), mais aussi que les objets de discours peuvent être enrichis, alimentés, construits collectivement par différents locuteurs (Clark & Wilkes-Gibbs, 1986) - ce processus de collaboration interactionnelle pouvant modifier radicalement les objets concernés.

(8) 1 A: c'est un endroit que j'adore / vraiment qui est merveilleux /
2 B: qui a été défiguré [COMplètement \
3 A: [qui a été DÉfiguré complètement \ alors il reste encore quelques parties côté Vauvenargues et:
4 B: oui oui
5 A: et je crois que ça va revivre / heureusement / grâce à l'effort de:
6 B: Cézanne a dû se retourner dans sa tombe \

7 C: mais qu'il risque de l'ê[tre encore plus par [le: TGV - et: (?)
8 A: [voilà [non c'est ça // non non c'est ça / y a le problème du TGV qui: qui vient se greffer là-dessus /

En 2, B collabore à l'affirmation des propriétés descriptives de l'objet discursif introduit par A. Il le fait en terminant son énoncé, en ajoutant une nouvelle relative connectée à la précédente. Cette collaboration syntaxique, toutefois, sert à développer un argument différent: au lieu de valoriser le site dont il est question, comme le fait A, B souligne l'importance des déchets écologiques. A en 3 prend effectivement en considération cet argument, en le répétant, mais il revient ensuite à sa ligne argumentative. B l'interrompt (en 6) et impose son argument, grâce à l'appui de C, qui relie son intervention à B (et non à A). A intègre à nouveau cet argument dans son discours, qui cette fois continuera en suivant cette ligne. Même si A introduit explicitement ses objets discursifs, ceux-ci ne lui appartiennent pas et se transforment en étant ordonnés collectivement de façon largement indépendante des intentions individuelles.

Même dans des situations où les locuteurs essaient de contrôler leurs processus de construction du sens, avec le but de produire des réponses explicites et complètes à des questions aussi univoques que possibles, comme c'est le cas dans les entretiens, les objets de discours sont sensibles à la variation contextuelle (Mondada, 1995b):

(9) 1 E: c'est le centre-ville /
2 G: ouais c'est le centre-ville alors \
3 E: pour vous vous avez l'impression d'être au centre-ville /
4 G: ah oui tout à fait alors tout à fait hein \
5 E: mhm mhm
6 G: et puis je crois qu'il y a pas un autre quartier plus / mieux que ça donc \
7 E: [mhm mhm
8 G: [pour aller au centre-ville donc \ système de communication / tout ça c'est c'est bien défini c'est bien placé \

Dans ce bref échange au cours d'un entretien sociologique, G donne deux versions différentes de la localisation de son quartier dans la ville: quand il répond à l'enquêteur E, il reconnaît qu'il est centralement localisé; par contre, quand il propose de lui-même une description, il le localise en

relation avec le centre, quoique non loin de lui (en utilisant le verbe "aller", par lequel il se situe à la source et identifie le "centre" comme un point cible disjoint). Sa description est ainsi orientée collaborativement vers le contexte, elle ne peut être extraite et isolée dans une affirmation définitive. Ceci est le cas aussi dans le contexte de la recherche scientifique en laboratoire, même là où les descriptions produites sont censées se définir par rapport à leur adéquation aux faits observés. En effet, lorsqu'on analyse les conversations entre chercheurs, on remarque que les descriptions sont moins orientées vers la réalité elle-même que vers l'accomplissement négocié d'une version publique et acceptable du monde (Mondada, 1995e). Ainsi en est-il dans l'exemple suivant, emprunté à Lynch (1985):

(10)	1 M	ther no:t, clear there=
	2 J	=th'thiŋg is's thee ehm
	3	(1.5)
	4 J	thisiz gar*bajhe*- ooh there's one right there!
	5	(2.0)
	6 M	*is*: it?=
	7 J	=wehh I dun[nuh
	8 M	[nuhh (thet) doesn'look like vesiculs
	9	(0.3)
	10 M	hhlooks more like a spine er s'm-
	11	(1.0)
	12 J	mm well it would be one of two thi:ngs hh I guess those could be microtubules cut et an angle so (we won't) circle it

L'interaction a lieu dans un laboratoire de neurophysiologie, où deux chercheurs sont en train d'observer un montage de micrographies électroniques, en recherchant des occurrences d'axones terminaux. Cette lecture de la micrographie est collective et négociée: tout en ayant affirmé la mauvaise qualité du document (1, 4), J en 4 annonce qu'il a identifié un axone. Cette "découverte" est mise en doute par le silence qui la suit (5) et par la question de M (6): J se rebiffe et reprend son affirmation en la modalisant fortement (7). De cette façon, il montre une forte sensitivité à la construction interactive du compte-rendu d'une éventuelle découverte: l'incertitude de l'appartenance catégorielle d'une telle occurrence est interactionnellement discutée et élucidée. D'autres modifications de l'objet sont observables, au fil des diffé...tes descriptions: l'objet pourrait être

une "vésicule" (c'est-à-dire un axone) ou une "épine", mais aucun choix n'est fait entre les deux dénominations (12). Le choix véritable est la décision prise, "not to circle it", qui signifie que, après cette négociation, l'objet ne sera pas considéré comme une instance adéquate du phénomène qui est en train d'être décrit, c'est-à-dire une instance qui pourrait être mentionnée dans la version publique du fait, à soumettre à la communauté scientifique ou à inclure dans les données statistiques appuyant ce type d'observations (Lynch, 1985: 220).

Le caractère référentiellement vague est généralement inévitable dans la conversation et plus spécifiquement quand les chercheurs se trouvent face à des objets inconnus ou non-identifiés, qui peuvent ultérieurement se révéler être des découvertes ou des artéfacts: ce qui est en jeu ce n'est pas tellement d'avoir accès à un arrière-plan référentiel stable et objectivé pour comprendre ces références vagues, mais plutôt la possibilité de décrire les processus de coordination entre les locuteurs et l'organisation des activités dans lesquelles ils s'incarnent (Lynch, 1993: 285 parle de propriétés rationnelles des expressions indexicales; dans une perspective différente, Clark & Wilkes-Gibbs, 1986 parlent d'établissement d'une "croyance mutuelle" suffisante pour les buts courants de la conversation).

En conclusion, l'indexicalité du langage et du discours ruine l'illusion de donner une description unique et stable du monde et souligne sa nécessaire dépendance contextuelle. Au lieu d'être attribuable à un manque d'efficacité du système linguistique et cognitif, cette dimension manifeste sa capacité à traiter la variabilité des situations à travers une catégorisation adaptative. Le fait que les descriptions du monde sont nécessairement incomplètes et que la catégorisation évolue d'une façon flexible rend leur production indissociable du travail d'interprétation par lequel l'interlocuteur les complète et les ajuste au contexte. Ceci ne signifie pas que les descriptions sont chaotiques ou désordonnées: les sujets possèdent des structures cognitives, notamment mémorielles, qui permettent de donner une stabilité à leur monde, ainsi que des procédures systématiques pour organiser la co-construction d'objets de discours. En soulignant les instabilités catégorielles, nous avons voulu montrer qu'elles reposent sur des processus complexes, opérant à un niveau psychologique, discursif, linguistique, relevant de compétences sociales, de points de vue, d'activités

situées et de pratiques intersubjectives avant que d'incertaines propriétés du monde.

Dans la dernière partie de cet article, nous prendrons en considération l'autre face de ces processus catégoriels, en traitant des possibilités, des ressources, des moyens pratiques permettant de stabiliser les instabilités.

3. Processus de stabilisation

On se focalisera d'abord sur la stabilisation des catégories à un niveau psychologique, à travers la prototypicalité, puis à un niveau linguistique, avec la lexicalisation, les stéréotypes et l'anaphore. Nous terminerons en considérant l'importance des technologies de l'écriture, de l'imprimé, de la visualisation d'entités cognitives et symboliques dans leur stabilisation.

3.1. Prototypes, stéréotypes et nomination comme processus de stabilisation

La conceptualisation par Rosch des principes de catégorisation permet de caractériser les prototypes comme des constructions dynamiques plutôt que comme des représentations stabilisées stockées en mémoire: "parler de prototypes est simplement une fiction grammaticale commode; ce qui est réellement en jeu ce sont les jugements de degré de prototypicalité" (Rosch, 1978a: 37). Cependant, les principes de catégorisation qu'elle invoque pour expliquer la formation des prototypes - comme l'économie cognitive et les contraintes perceptives - ont porté à en accentuer le statut de représentations structurées et stabilisées. En d'autres termes, le système cognitif construirait à l'aide de prototoypes des invariants psychologiques qui donneraient une stabilité aux interprétations que les humains font du monde: "les prototypes apparaissent comme étant les membres de la catégorie qui reflètent le plus la structure redondante de la catégorie comme tout" (Rosch, 1978a: 37).

Strictement parlant, les prototypes resteraient des constructions psychologiques et individuelles. Toutefois, comme l'a bien vu Rosch, la lexicalisation contribue à leur stabilisation ultérieure. Pour Rosch, donc, "quand les noms des catégories sont appris, ils tendent à s'attacher d'abord au stimulus saillant (en se généralisant seulement plus tard à d'autres instances physiquement similaires): par ce moyen, les couleurs naturelles

prototypiques deviennent les noyaux organisationnels des catégories" (Rosch, 1978b: 49).

Les noms comme labels correspondent aux prototypes et contribuent à leur stabilisation au fil de différents processus. D'abord ils correspondent à des unités discrètes de la langue, qui permettent une décontextualisation du prototype selon les paradigmes disponibles en langue et garantissent ainsi son invariance à travers les contextes. Ensuite, la nomination du prototype rend possible son partage par plusieurs individus à travers la communication linguistique et en fait ainsi un objet socialement distribué, stabilisé au sein d'un groupe de sujets. Un tel prototype partagé évolue dans une représentation collective appelée généralement stéréotype.

Si nous suivons Rosch dans les grandes lignes de son analyse des processus de stabilisation des prototypes à travers la nomination, nous ne pouvons renoncer à deux remarques critiques qui nous semblent pertinentes pour la question de l'instabilité de la référence. En premier lieu, l'analyse de Rosch se cantonne à une conception réduisant le langage à une nomenclature et la dénomination à une cartographie directe des noms (labels) sur les choses (même lorsque les choses sont rendues mentales via les prototypes) - conception dont nous avons déjà montré le caractère problématique dans la première partie de cet article. En second lieu, si l'interprétation des processus d'évolution des prototypes en stéréotypes à travers la lexicalisation est productive, nous pensons qu'il faut rendre compte du passage d'un niveau purement subjectif vers un niveau intersubjectif - ceci d'autant plus que le domaine social de validation de ce prototype/stéréotype reste largement sous-spécifié (étant tantôt relié au sens commun et au sens conventionnel des mots, tantôt aux conceptualisations des sciences naturelles).

De nombreux linguistes ont déjà remarqué que les unités lexicales stabilisent conventionnellement les significations des mots dans une communauté linguistique; il nous semble que ce processus de stabilisation jouit d'une attention particulière auprès de la linguistique cognitive contemporaine (cf. Langacker, 1987; Kleiber, 1990 parmi d'autres), qui parle des stéréotypes comme étant psychologiquement fondés comme des "effets de prototypicalité dans la langue" (Lakoff, 1987: 59) et qui les représente formellement dans des systèmes d'intelligence artificielle. Dans ce cadre, l'évolution des prototypes et des significations des mots en

stéréotypes ne se base plus sur des propriétés réalistes ou des valeurs de vérité mais sur la codification sociale des façons de parler et de représenter le monde, voire sur leur implémentation technologique (Dubois & Resche-Rigon, 1993).

3.2. Anaphore et procédures de stabilisation discursive

Au sein de la temporalité discursive, les inscriptions textuelles peuvent également avoir un effet stabilisateur ou destabilisateur, proposer ou corriger, spécifier et conventionnaliser les usages catégoriels. Les phénomènes invoqués pour évaluer la généralité des instabilités dans le discours interviennent aussi dans les procédures de stabilisation. Ainsi, par exemple, l'anaphore a été vue tantôt comme illustrant typiquement le problème des référents évolutifs (Charolles & Schnedecker, 1994), tantôt comme une façon de stabiliser ou de focaliser une dénomination particulière, excluant par là d'autres possibilités, même si elles sont potentiellement disponibles dans le texte:

> (11) Sur la droite de Baïa, et attenant au rivage qui borde la mer, est *un édifice connu sous le nom de tombeau d'Agrippine;* on y pénètre à l'aide de torches par une entrée assez étroite. D'après la construction, il nous semblait beaucoup plus naturel de croire que nous avions sous les yeux *un théâtre plutôt qu'un tombeau:* c'est, du reste, l'opinion de beaucoup d'antiquaires. Cependant, tant qu'on viendra à Baïa, on ira voir *le tombeau d'Agrippine* quoiqu'elle ait été enterrée sur la hauteur, près de Misène et de la maison de César. (*L'Italie, la Sicile, les Iles Eoliennes, l'Ile d'Elbe, Malte, l'Ile de Calypso, etc.*, Paris, 1834-7, vol. 2a, 111-112)
>
> (12) On trouve *une voûte isolée*, en plein ceintre, qu'on dit être *le tombeau d'Agrippine. Cette voûte...* (Cochin, *Voyage d'Italie*, Paris, 1758, vol. 1, 213)

Si l'on compare ces deux descriptions, on remarque qu'un objet peut déclencher une série de descripteurs dotés de valeurs dissemblables. Dans le premier exemple, le descripteur "tombeau d'Agrippine" est fortement modalisé, inscrit dans l'expression de croyances, réputations, opinions, mais aussi dans l'opposition entre une perspective impersonnelle ("on") et subjective ("nous"). Ces éléments sont tous orientés vers la disqualification de la dénomination de l'objet comme "tombeau d'Agrippine", même si le texte maintient ironiquement ce descripteur, l'exhibant comme lié davantage à des usages conventionnels qu'à une valeur "vraie". Le second

exemple contient des éléments moins modalisés est en basé sur l'opposition entre ce qui est vu et ce qui est dit; le choix est tranché par l'anaphore, qui sélectionne le premier et exclut le second descripteur.

Le discours a d'autres possibilités de marquer syntagmatiquement la stabilisation d'une catégorie:

> (13) Je vois que M. de la Lande parle de la beauté et de la situation de ce palais. Effectivement, je n'ai rien vû qui ait l'air *si palais*. La situation y contribue sûrement beaucoup. (Bergeret, *Voyage d'Italie 1773-1774*, Paris, 1948, 41)
>
> (14) La ville, *car c'est une ville*, se compose de quarante à cinquante maisons, qu'entoure une haute et forte muraille, pour les garantir des brigands de terre et de mer. (Simond, *Voyage en Italie et en Sicile*, Paris, 1828, vol. 2, 34)

Ces types de formules confirment ou renforcent par la répétition l'utilisation d'un certain descripteur, "palais" ou "ville" (que l'on retrouve dans d'autres expressions, comme "pour un oiseau c'est un oiseau" ou "c'est un oiseau oiseau"). Ceci a comme effet de centrer l'utilisation du descripteur, de sorte à stabiliser l'objet comme un objet prototypique. La nécessité d'un usage redondant du même dénominateur et de sa ratification au cours du développement textuel montre l'instabilité des descripteurs particuliers, qui risquent constamment d'être critiqués ou abandonnés.

3.3. L'inscription comme un procès de stabilisation

La matérialisation des catégories cognitives et linguistiques à travers différentes technologies sera le dernier exemple de stabilisation et d'objectivisation que nous aborderons ici. Une telle matérialisation ne concerne pas restrictivement les artéfacts physiques - qui résultent eux-mêmes d'activités cognitives - mais aussi et surtout les moyens d'inscriptions tels que l'écriture, l'imprimé, l'image. Goody (1977) a souligné le fait que l'écriture "domestique l'esprit", change radicalement les façons dont il est possible de saisir le monde et la pensée. L'écriture permet de disposer et de fixer dans des relations spatiales le flux temporel des mots du discours oral. Ceci permet de nouvelles formes de calcul (Lave, 1988 montre que les capactiés mathématiques sont radicalement différentes selon que les sujets utilisent la plume et le papier ou non), de raisonnement logique, d'argumentation (par exemple, l'habileté de développer des syllogismes est reliée à la manipulation de diagrammes sur du papier). Ceci

permet aussi de stocker, mémoriser, retrouver des données à manipuler cognitivement, ainsi que de les organiser par des formes exploitant leur disposition synoptique et ordonnée.

Ces possibilités ont été exploitées depuis très longtemps: au début la forme écrite privilégiée a été la liste - non seulement sous forme de listes de comptes mais aussi de listes généalogiques ou de listes lexicales. Ces dernières favorisent l'émergence d'une norme qui légifère et évalue la correction linguistique, par laquelle le système linguistique est stabilisé; en outre, elles favorisent la co-présence décontextualisée d'unités linguistiques qui laisse apparaître la possibilité de considérer le langage comme un objet d'étude, de le voir comme un système, de le déployer spatialement dans ses relations abstraites et décontextualisées. Auroux a montré que la connaissance linguistique exploite les ressources de l'écriture en mesure de spatialiser le texte ou les mots, normalement contraints par la linéarité du langage (1994: 52). La forme tabulaire permet de rendre visibles des régularités invisibles dans les usages linguistiques. Plus tard, l'apparition de l'imprimé ira de pair avec une autre révolution technologique majeure, la "grammatisation", qui consiste dans la production, depuis la Renaissance, de grammaires et de dictionnaires de toutes les langues du monde sur la base du paradigme gréco-latin, permettant une standardisation de l'appréhension des vernaculaires européens aussi bien que des langues extra-européennes.

Plus généralement, la stabilisation des représentations à travers les technologies de l'inscription permet l'essor de la pensée scientifique. Plus particulièrement, la science moderne émerge lorsque l'imprimé a pu fournir "un énoncé visuel répétable exactement" (Ivins, 1953; voir aussi Eisenstein, 1979): "ce qui est spécifique à la science moderne est la convergence entre l'observation exacte et la verbalisation exacte: descriptions exactement verbalisées de processus et d'objets complexes soigneusement observés. La disponibilité de gravures techniques détaillées (les premiers bois, et plus tard les gravures sur métal) a permis d'implémenter ces descriptions méticuleusement verbalisées" (Ong, 1982: 127).

Les pratiques scientifiques ne peuvent être conçues sans les inscriptions produisant des "mobiles immuables" (Latour, 1988). Dans le laboratoire, l'objectivité émerge d'une série de transformations opérées au fil des

inscriptions construisant l'intelligibilité et l'objectivité des affirmations scientifiques, qui peuvent ainsi devenir des faits. Les inscriptions sont mobiles: elles peuvent circuler dans de larges réseaux; en même temps elles sont immobiles: elles sont fixées et ne se transforment pas dans leur mouvement. Ainsi, elles produisent l'intelligibilité des phénomènes, en les réduisant à des surfaces planes (une liste, un fichier, un recensement, une carte, un index, etc.), permettant de maîtriser synoptiquement les faits, de recombiner les données, de changer leur échelle sans changer leurs propriétés, de façon à les rendre manipulables. Les inscriptions peuvent être reproduites, permettant non seulement leur circulation mais aussi leur comparaison à travers le temps et l'espace. Elles rendent les faits disponibles dans la même matérialité que le texte: "un laboratoire actuel peut être défini comme un lieu unique où un texte est construit pour commenter des choses qui sont toutes présentes en lui. Du fait que le commentaire, les textes précédents (à travers les citations et les références) et les "choses" ont la même consistance optique et la même homogénéité sémiotique, l'écriture accomplit un degré extraordinaire de certitude [...] Le texte n'est pas simplement "illustré", il porte en lui tout ce qu'il y a à voir dans ce à propos de quoi il écrit" (Latour, 1988: 46). Une fois ainsi stabilisés par les textes et les inscriptions visuelles, les faits résisteront aux destabilisations possibles de la controverse, finissant par s'imposer comme allant de soi et par devenir des référents stables de la science.

4. Conclusions

Nous avons essayé de montrer que la question de la "référence" peut être revisitée au long de deux lignes argumentatives, concernant la catégorisation d'un côté, grâce aux recherches psychologiques récentes sur les processus par lesquels les systèmes cognitifs donnent une stabilité au monde, et concernant, de l'autre côté, une perspective linguistique interactionniste et discursive qui considère les processus de référenciation en termes de construction d'objets de discours et de négociation de modèles publics du monde. Dans un cadre interdisciplinaire, il était important pour nous de penser les fondements théoriques communs, les convergences et les complémentarités de ces deux approches, dans le souci d'échapper à la tentation de réduire un niveau à un autre, jugé plus explicatif mais niant l'autonomie des multiples "couches de l'être".

L'analyse conséquente des processus de référenciation qui participent de la constitution d'un monde discrétisé, doté de facticité et faisant sens, transforme radicalement la question de la référence: au lieu de référer à un ordre du monde idéal et universel et à sa nomination, nous avons essayé d'expliciter les différents niveaux auxquels la référence est produite par les systèmes cognitifs humains, en utilisant une large variété de dispositifs et de contraintes, dont ceux des langues naturelles. L'enjeu est la reconnaissance du rôle central des pratiques langagières et cognitives d'un sujet "incarné", socialement et culturellement ancré, ainsi que de la multiplicité, plus ou moins objectivée, plus ou moins solidifiée, des versions du monde qu'elles produisent.

Bibliographie

APOTHÉLOZ, D., M.-J. REICHLER-BÉGUELIN (ici-même) : "Construction de la référence et stratégies de désignation".

AUROUX, S. (1994) : *La révolution technologique de la grammatisation*, Bruxelles, Mardaga.

BARSALOU, L. (1983) : "Ad-hoc categories", *Memory and Cognition 11*, 211-227.

BERTHOUD, A.-C., L. MONDADA (1995) : "Modes d'introduction et de négociation du topic dans l'interaction verbale", in : VÉRONIQUE, D., R. VION (éds) : *Modèles de l'interaction verbale. Actes du Colloque sur l'Interaction sociale, Université de Provence, septembre 1991*, Aix-en-Provence, Université de Provence, 277-303.

BLANCHE-BENVENISTE, C. (1987) : "Syntaxe, choix de lexique et lieux de bafouillage", *DRLAV 36-37*, 123-157.

BROWN, G., G. YULE (1984) : *Discourse Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press.

CLARK, H.H., D. WILKES-GIBBS (1986) : "Referring as a collaborative process", *Cognition 22*, 1-39.

COHEN, M. (1977) : *Sensible Words : Linguistic Practice in England, 1640-1785*, Baltimore, John Hopkins University Press.

DUBOIS, D. (à paraître) : "Catégories, prototypes et figements: constructions d'invariants et systèmes symboliques", *Colloque "La locution"*, Paris, ENS Saint-Cloud.

DUBOIS, D. (1995) : "Catégories sémantiques naturelles : enjeux pluridisciplinaires", in : LÜDI, G. (éd.) : *Linguistique et modèles cognitifs, ARBA*, Université de Bâle.

DUBOIS, D., D. FLEURY (1993) : "From classification to cognitive categorization : the example of the road lexicon", in : DIDAY, E. (éd.) : *Actes de l'IFCS-93*, Berlin, Springer Verlag.

DUBOIS, D., P. RESCHE-RIGON (1993) : "Prototypes ou stéréotypes : productivité et figement d'un concept", in : PLANTIN, C. (éd.) : *Lieux communs, Topoï, Stéréotypes et Clichés*, Paris, Kimé.

DUBOIS, D., R. BOURGINE, P. RESCHE-RIGON (1992/93) : "Connaissances et expertises de divers acteurs économiques dans la catégorisation d'un objet perceptif", *Intellectica 15*, 241-271.

DUBOIS, D., D. FLEURY, C. MAZET (1993) : "Representations catégorielles : perception et/ou action", in : WEILL-FASSINA, A., P. RABARDEL, D. DUBOIS (éds) : *Representations pour l'action*. Toulouse, Octares.

ECO, U. (1993) : *La recherche de la langue parfaite*, Paris, Seuil.

EISENSTEIN, E. (1979) : *The printing Press as an Agent of Change*, Cambridge, Cambridge University Press.

GIVON, T. (1989) : *Mind, Code and Context. Essays in Pragmatics*, Hillsdale, Lawrence Erlbaum.

GOFFMAN, E. (1974) : *Frame Analysis. An Essay on the Organization of Experience*, New York, Harper and Row.

GOODY, J. (1977) : *The Domestication of the Savage Mind*, Cambridge, Cambridge University Press.

GRACE, G.W. (1987) : *The linguistic construction of reality*, London, Croom Helm.

GRÉSILLON, A., J.-L. LEBRAVE (1982) : "Les manuscrits comme lieu de conflits discursifs", in : *La genèse du texte: les modèles linguistiques*, Paris, CNRS, 129-175.

IVINS, W.M. (1973) : *On the Rationalization of the Sight*, New York, Plenum Press.

JEFFERSON, G. (1974) : "Error Correction as an Interactional Resource", *Language in Society 2*, 181-199.

KLEIBER, G. (1990) : *La sémantique du prototype*, Paris, P.U.F.

LABOV, W. (1978) : "Denotational structure", *Chicago Linguistic Society 14*, 1, 220-260.

LAKOFF, G. (1987) : *Women, fire and other dangerous things*, Chicago, Chicago University Press.

LAMBRECHT, K. (1995) : *Information structure and sentence form. Topic, focus, and the mental representation of discourse referents*, Cambridge, Cambridge University Press.

LANGACKER, R. (1987) : *Foundations of cognitive grammar*, Stanford, Stanford University Press.

LATOUR, B. (1983) : "Comment redistribuer le Grand Partage ?", *Revue de Synthèse III*, 110, 203-236.

LAVE, J. (1988) : *Cognition in Practice. Mind, Mathematics and Culture in Everyday Life*, Cambridge, Cambridge University Press.

LERNER, G.H. (1991) : "On the syntax of sentence-in-progress", *Language in Society 20*, 441-458.

LYNCH, M. (1985) : *Art and Artifact in Laboratory Science : A Study of Shop Work and Shop Talk in a Research Laboratory*, Boston, Routledge and Kegan Paul.

LYNCH, M. (1993) : *Scientific Practice and Ordinary Action*, Cambridge, Cambridge University Press.

MONDADA, L. (1994) : *Verbalisation de l'espace et fabrication du savoir: Approche linguistique de la construction des objets de discours*, Lausanne, Université de Lausanne, Thèse.

MONDADA, L. (1995a) : "La construction interactionnelle des topics", *Formes linguistiques et dynamiques interactionnelles, Colloque de Lausanne, 18-19 novembre 1994, Cahiers de l'Institut de Linguistique et des Sciences du Langage 7*, Univ. de Lausanne.

MONDADA, L. (1995b) : "L'entretien comme événement interactionnel. Approche linguistique et conversationnelle", in : THIBAUD, J.-P. M. GROSJEAN (éds) : *Méthodes d'investigation des espaces publics urbains*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.

MONDADA, L. (1995c) : "La construction discursive des catégories", in : DUBOIS, D. (éd) : *Actes du Colloque "Catégorisation, représentation des connaissances et systèmes symboliques", Paris, 16-17 septembre 1992*, Paris, Kimé.

MONDADA, L. (1995d) : "Planification des énoncés et séquences interactionnelles", *Actes du Colloque BENEFRI-Strasbourg, "Problèmes de sémantique et de relations entre micro- et macro-syntaxe", Neuchâtel, 19-21 mai 1994, SCOLIA 4.*

MONDADA, L. (1995e) : "La construction discursive des objets de savoir dans l'écriture de la science", *Réseaux 71*. 55-77.

ONG, W. (1982) : *Orality and Literacy. The Technologizing of the Word*, New York, Routledge.

PADLEY, G.A. (1985) : *Grammatical Theory in Western Europe, 1500-1700: Trends in Vernacular Grammar*, Cambridge, Cambridge University Press.

PELT, J. M. (1994) : *Des fruits*, Paris, Fayard.

PIAGET, J. (1974) : La pensée physique, Epistémologie génétique, Paris, PUF.

RASTIER, F. (1991) : *Sémantique et recherches cognitives*, Paris, PUF.

RASTIER, F. (1994) "Interprétation et compréhension", in : RASTIER, F. M. CAVAZZA, A. ABEILLÉ : *Sémantique pour l'analyse : de la linguistique à l'informatique*, Paris, Masson.

RORTY, R. (1980) : *Philosophy and the Mirror of Nature*, Princeton, University Press.

ROSCH, E. (1978a) : "Principles of Categorization", in : ROSCH, E., B.B. LLYOD (éds) : *Cognition and Categorization*, New York, Wiley, 27-48.

ROSCH, E. (1978b) : "Principles of categorization", in : WARREN, N. (éd) : *Advances in Cross-cultural psychology*, New York, Academic Press.

ROTH, E.M., E.J. SHOBEN (1983) : "The Effect of Context on the Structure of Categories", *Cognitive Psychology 15*, 346-378.

SACKS, H. (1972) : "On the Analyzability of Stories by Children", in : GUMPERZ, J.J., D. HYMES (éds) : *Directions in Sociolinguistics: The Ethnography of Communication*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 325-345.

SACKS, H. (1992) : *Lectures on Conversation*, London, Blackwell, 2 vol.

SCHNEDECKER, C., M. CHAROLLES (1994) : "Les référents évolutifs : points de vue ontologique et phénoménologique", *Cahiers de linguistique française 14*, 197-227.

Adresses des auteurs

APOTHÉLOZ Denis
115, rue de la Côte
CH-2000 Neuchâtel

BENETTI Laurence
1, chemin des Pins
CH-1752 Villars-sur-Glâne

BERRENDONNER Alain
71, route du Jura
CH-1700 Fribourg

CHANET Catherine
Montessuy
F-01400 Chatillon-sur-Chalaronne

DUBOIS Danièle
74, rue Dunois
F-75646 Paris

GAPANY Joël
Entre-deux-Chemins
CH-1632 Riaz

KISTER Laurence
Université de Nancy II
I.U.T. "A"
Dpt Information & Communication
2ter, Bd Charlemagne
F-54000 Nancy

MONDADA Lorenza
12, rue des Crêtes
CH-1018 Lausanne

REICHLER-BÉGUELIN Marie-José
5, rue des Charmilles
CH-1203 Genève

ZAY Françoise
33, rue de l'Hôpital
CH-1700 Fribourg

ADRESSE DES INSTITUTIONS

Séminaire de linguistique française
Criblet 13
CH-1700 Fribourg

Séminaire de philologie romane et de linguistique française
Espace Louis-Agassiz 1
CH-2000 Neuchâtel

Index des articles parus dans les Nos 1-22* des TRANEL, 1980-1995

ALBER, J.-L.	Bonjour de Neuchâtel où il fait beau et chaud. Essai d'interprétation d'un corpus de cartes postales de vacances.	8	69-94
APOTHELOZ, D.	Attitudes linguistiques : Esquisse d'une typologie.	4	87-92
APOTHELOZ, D., L. BYSAETH	Attitudes linguistiques : Résultats d'une enquête.	2	69-90
BÄCHLI-AVERY, H.	Les offres d'emploi - discours simplifiés ? Compte-rendu d'une étude ponctuelle.	10	87-100
BANDELIER, A.	De la psychologie du comportement à la sociolinguistique : dix ans de linguistique appliquée à l'enseignement des langues à Neuchâtel.	15	79-84
BAUM, R.	Défense et illustration de la grammaire traditionnelle.	6	177-195
BEARTH, T.	Focalisation et antifocus.	11	21-36
BEGUIN, T.	A toi la Vie sauvage, à moi les Limbes. Etude sur la simplification dans la littérature pour les enfants.	10	141-152
BEGUIN-JEANNERET, T.	Analyse hiérarchique et fonctionnelle du discours : co-énonciation et mouvement discursif.	13	15-42
BELLENOT, L.	"Ça c'est Coop". Le langage publicitaire est-il un discours simplifié ?	10	101-115
BERRUTO, G.	Langues et dialectes en contact dans les villes industrielles de l'Italie du Nord : bilinguisme et migrations italiennes.	4	111-146
BERTHOUD, A.-C.	Comportement et conscience du comportement.	4	47-56
BERTHOUD, A.-C.	Ambiguïté, malentendu et activité paradiscursive.	11	109-117
BESSE, H.	Sur quelques aspects interculturels et métalinguistiques de la compréhension d'un document en classe de langue.	6	135-156
BESSON, C.	Enchaînement des mots et accès au lexique en français.	21	11-20

* Les numéros suivants sont épuisés : 1/2/7/9/10/12

BODMER, F.	DELENE : un désambiguïsateur lexical neuronal pour textes en langue seconde. ..	21	247-263
BONHOMME, M.	La délocutivité lexicale en français standard : esquisse d'un modèle dérivationnel.	14	7-43
BOREL, J.P.	- Merci. - Non merci !	18	15-26
BUFE, W.	Video et apprentissage des langues : l'interview sur le terrain.	6	95-130
BUTTET SOVILLA, J.	Intonation et syntaxe : contribution neurolinguistique à l'étude du rôle des facteurs intonatifs dans l'établissement des liens sémantico-syntaxiques de constituants de phrases. ..	15	85-97
CALLAMAND, M.	La méthode, l'attente des élèves et l'aptitude du professeur. Réflexions sur une expérience d'enseignement à l'Université de New York.	6	159-170
CAVIN, M.-C.	Les interactions thérapeutiques à travers le jeu symbolique dans un groupe d'enfants pré-scolaires.	22	169-179
CHAMBON, J.-P.	Remarques sur la notion d'"étymologie" populaire.	11	37-50
CHESHIRE, J.	Dialect and School in the European countries : Great Britain.	15	99-111
CHESHIRE, J. ET V. EDWARDS	The interface between linguistics and education.	18	27-50
COLIN, J.-P.	Le traitement des données linguistiques non standard. A propos du lexique commun franc-comtois/romand.	20	201-205
CORNAZ, F. ET COLL.	De l'envie de dire à la nécessité de parler.	16	187-195
CORNU, E.	Automatic correction of French prose written by English native speakers : An LFG approach.	21	181-194
DE GAULMYN, M.-M.	Appreadre à expliquer.	11	119-139
DE PARTZ, M.-P.	Les approches pragmatiques dans la rééducation des patients aphasiques.	16	37-48
DE PIETRO, J.-F.	Quand l'enfant parle du langage. Etude sur ses représentations de la variation lectale.	8	41-68
DE PIETRO, J.-F.	Approches linguistiques de l'interaction verbale et de son contexte.	16	11-35
DE PIETRO, J.-F. ET F. DEL COSO-CALAME	La "néologie" dans son contexte social : identité et langage dans une bande de jeunes.	5	137-152
DE WECK, G.	L'évaluation du langage : dimensions représentative et communicative.	15	275-292

DE WECK, G.	Langage déviant et orthophonie : l'exemple des dysphasies.	20	69-87
DI LUZIO, A.	Für eine Untersuchung der Muttersprache italienischer Gastarbeiterkinder in Kontakt mit Deutsch.	4	93-110
DUBRAY, D. ET V. KRAMER	La méthode verbo-tonale appliquée à un groupe d'enfants sourds.	21	113-127
DUDA, R.	Apprendre à apprendre les langues : "Mais je veux être un handicapé linguistique !"	8	7-16
DUNANT-SAUVIN, C. ET J.-F. CHAVAILLAZ	Un bilinguisme particulier : français/langue des signes.	19	61-78
FUGIER, H.	Sur la construction sérielle en malgache.	11	51-59
GABUS, D. ET M. PAREL	Langage et interaction en situation de coanimation de groupes d'orthophonie.	16	197-203
GAPANY, J. ET D. APOTHELOZ	Autour des relatives non standard.	20	125-137
GAUTHIER-MATTIELLO, M.	Apport de l'analyse conversationnelle dans la pratique logopédique : que nous révèlent les analyses de conversation mettant en présence un sujet aphasique et différents locuteurs dans différentes situations ?	16	65-76
GENDRE, A.	Rabelais est-il un écrivain déviant ?	20	157-175
GIGANDET, M.	L'apport de la coarticulation dans la perception de consonnes occlusives et constrictives.	21	21-34
GIRARD-FRESARD, J.	Réflexions cliniques autour des difficultés de réalisation articulatoire de trois enfants bilingues.	19	111-122
GIROD-DOEBELIN, A.-C.	La dichotomie synchronie-diachronie chez Saussure et Benveniste : fondements et reformulations.	17	163-185
GLINZ, H.	Ein Schichtungsmodell der Kompetenz, als Hilfe für den Ueberblick über die gesamte Sprachverwendung.	11	61-66
GOUBIER-BOULA, M.-O.	Construction du soi et langue maternelle	19	195-207
GROSJEAN, F.	Le bilinguisme : Vivre avec deux langues.	7	5-42
GROSJEAN, F.	La psycholinguistique expérimentale : une science au carrefour de plusieurs disciplines.	15	113-127
GROSJEAN, F.	Le bilinguisme et le biculturalisme : essai de définition.	19	13-41

GROSJEAN, F. ET A. MATTHEY	L'apport potentiel de l'intelligence artificielle et du traitement automatique du langage naturel à une nouvelle version d'Hector.	18	51-66
GROSJEAN, F. ET J.-Y. DOMMERGUES	Continuum acoustique "camp-gant" obtenu par hybridation : fiche descriptive..	21	35-38
GROSSEN, M.	Perspective psycho-sociale sur les interactions entre intervenant et consultants : l'exemple de la consultation logopédique.	16	113-124
GUILLELMON, D.	Traitement du langage chez le bilingue : la compréhension des interférences.	21	39-50
HANDSCHIN, K.	L'influence de la langue de base dans la perception des alternances codiques : le cas de la consonne initiale du mot.	21	51-59
HILTY, G.	Sémantique et formation des mots.	5	85-104
HIRT, C.	Prédiction et perception de la prosodie chez des sujets cérébro-lésés.	21	129-141
HOEFFLIN, G. ET A. CHERPILLOD	Compétences orthographiques chez des élèves présentant des difficultés dans les apprentissages scolaires.	22	199-217
IBRAHIM, A. H.	La déviance de la suffixation en français est-elle structurelle ?	20	113-124
JEANNERET, R.	Unités multimédia destinées à l'apprentissage de l'interrogation en français, langue seconde.	1	69-76
JEANNERET, R.	Apprentissage par l'image ou à l'image ?...	15	129-138
JEANNERET, R. ET J.-F. DE PIETRO	Evolution de la notion d'acceptabilité à travers les niveaux de langue chez les enfants de 6 à 11 ans.	2	7-68
JEANNERET, T.	Pourquoi reformuler et comment le faire ?	18	67-81
JEQUIER THIEBAUD, V. ET F. ROSENBUAM	Logothérapie de groupe et utilisation du génogramme dans un groupe d'enfants migrants : éléments de réflexion à propos d'une pratique.	19	209-220
JISA, H.	La variation individuelle dans l'acquisition d'une langue seconde.	19	43-60
JOLIVET, R.	Une mesure de l'intégration d'un élément à un système.	11	67-75
KLOSE, K.	Perception catégorielle et sujets cérébro-lésés : données préliminaires.	21	143-154
KNECHT, P	La face cachée du français.	15	139-153
KRAPF-MOINE, S. ET P. MARRO	Les aspects représentatifs et communicatifs de l'émergence du langage.	16	147-161

KÜBLER, N. ET E. CORNU	Using automata to detect and correct errors in the written English of French-speakers.	21	235-245
LABOUREL, D. ET COLL.	Une situation de communication. Des aphasiques devant des images de publicité.	16	77-87
LAMBERT-DUTOIT, F.	Perception catégorielle et troubles du langage écrit.	21	155-163
LE GUERN, M.	Aspects logico-sémantiques de la métaphore.	17	7-16
LEUENBERGER, M.	L'accès au lexique de code-switchs chez le bilingue : effets de la densité et du contexte.	21	61-72
LHOTE, E.	L'intonation qui fait dévier la conversation.	20	191-200
LIENGME BESSIRE, M.J.	Interactions sociales et apprentissages : quels savoirs en jeu ?	22	37-53
LÜDI, G.	Métaphore et néologisme.	1	9-30
LÜDI, G.	Comment on dit ça ? Prolégomènes à une étude du bilinguisme.	4	21-46
LÜDI, G.	Aspects énonciatifs et fonctionnels de la néologie lexicale.	5	105-130
LÜDI, G.	Métaphore et travail lexical.	17	17-49
MADEC, H.	Systèmes experts et réseaux neuronaux : à propos de la déviance.	20	139-154
MAHIEU, C., S. MOINE ET K. TURNILL	Groupes de logopédie - psychomotricité : quelques réflexions à propos des indications.	22	157-167
MAHMOUDIAN, M.	Dynamique, fonctionnement et évolution dans la formation des mots.	5	41-52
MAHMOUDIAN, M.	Objectivité et subjectivité dans la connaissance du langage.	11	7-20
MARC, P.	Rumeur, pédagogie, rééducation : les deux pôles dans l'échange sachant-ignorant.	16	125-134
MARC, P.	René Jeanneret et l'Université du troisième âge à Neuchâtel.	18	83-88
MARTIN, C. S. VON INS ET G. DE WECK	Jeu symbolique et stratégies d'élaboration des dialogues.	22	121-155
MARZYS, Z.	Commentaire philologique d'une page de Rabelais.	18	89-102
MARZYS, Z.	Rabelais et la norme lexicale.	20	177-190
MATTHEY, M.	De quelques dérapages conversationnels dans l'entretien de recherche.	16	135-145

MATTHEY, M.	L'obsession des mots.	18	103-114
MATTHEY, M., M. DE TORRENTE	"Alors t'es prêt ? Alors je vais t'expliquer..." : Remarques sur le discours explicatif.	10	59-86
MAYSTRE, M.-P.	"Mon fils a un problème à la tête" / "Ma fille a une sale tête, un sale caractère". Qu'est-ce que cela a à voir avec l'ethnopsychiatrie ?	19	159-170
MEIER, M.	Lexikalische Neologismen und Wortbildung in Vergils Aeneis.	5	29-32
MERKT, G.	Pédagogie intégrée des langues maternelle et seconde. La conscience des problèmes chez les enseignants et chez les enseignés.	8	17-28
MERKT, G.	Phénomènes de régression de la compétence linguistique dans l'apprentissage d'une langue seconde en situation scolaire.	15	155-166
MERKT, G.	HECTOR et le Schwyzertütsch.	18	115-123
MERKT, G.	Traitement des déviances au-delà du domaine morpho-syntaxique dans l'enseignement des langues étrangères.	20	55-67
MIEVILLE, D.	Qu'est-ce que la logique aujourd'hui ?	15	167-175
MILLET, A.	Surdité : déficience sensorielle innée et mutité linguistique acquise - (ré)apprentissages langagiers et contruction d'un sujet sourd parlant.	19	145-158
MOESCHLER, J.	Dialogisme et dialogue : pragmatique de l'énoncé vs pragmatique du discours.	9	7-44
MOESCHLER, J.	Pertinence et conversation.	11	141-155
MOESCHLER, J.	Aspects linguistiques et pragmatiques de la métaphore : anomalie sémantique, implicitation conversationnelle et répertoire métaphorique.	17	51-74
MONDADA, L.	Analyser les interactions en classe : quelques enjeux théoriques et repères méthodologiques.	22	55-89
MONNIN, P.	Caractérisation des structures de performance en français.	21	73-84
MONNIN, P.-E.	L'assimilation entre consonnes en français parlé.	15	177-181
MONNIN, P.-E.	Le français en anglais : peut-on voir une règle phonétique de <s> intervocalique et de ses composés <ss>, <bs> et <x> ?	18	125-140
MONTAGNER, H.	Données nouvelles sur les compétences du jeune enfant. Proposition de nouveaux concepts.	22	13-36

MOREL, E.	Le traitement de la liaison chez l'enfant : études expérimentales.	21	85-95
MOULDEN, H.	Apprentissage autodirigé : compte-rendu d'expérience 1978-1983.	6	29-70
MÜLLER, A. ET A.C. PRELAZ	Speech Viewer I : comment on s'en sert et comment s'en servir.	21	165-177
MÜNCH, B.	Néocodage et discours de la presse : Le mot composé dans le quotidien suisse-romand Le Matin.	11	247-266
MURPHEY, T.	Le discours d'un "pop song".	10	117-139
MURPHEY, T.	De la coopération à l'ajustement collaboratif polylogal dans les cours de langues.	11	273-283
MURTEZ, M.	Les noms de bergers de la classe Cn de Pylos. Orientation de recherches.	3	41-58
NÄF, A.	Le bon usage, c'est mon usage : normes linguistiques et procédés de correction de la rédaction.	15	183-199
NÄF, A.	Mais, ce n'est qu'un exemple !	18	141-154
NASSIRA, M. ET D. MOORE	Pratiques bilingues d'adolescents issus de l'immigration en France et en Angleterre...	19	95-110
NELDE, P.H.	Migration interne et changement de langue à Bruxelles.	4	147-166
OESCH-SERRA, C.	Konfirmandenunterricht .. tout de même ! Les procédés de transcodage en conversation bilingue et exolingue.	11	175-196
OESCH-SERRA, C.	Gestion interactive et complexification du discours : les séquences narratives en conversation exolingue.	15	201-214
OESCH-SERRA, C.	Code-switching et marqueurs discursifs : entre variation et conversation.	18	155-171
OESCH-SERRA, C.	La négociation ratée : pratiques sociales et méthodes interactives du traitement de la déviance dans un talk show.	20	25-41
OESCH-SERRA, C., A. MAPELLI, I. MONTAVON	Enquête préalable à l'étude de l'intégration linguistique dans le canton de Neuchâtel...	2	91-110
OTHENIN-GIRARD, C.	Bilinguisme et difficultés de langage.	16	89-98
PEDOYA, E.	La pédagogie de la prononciation et l'approche communicative : où en sommes-nous ?	6	201-214
PERDUE, C.	L'acquisition d'une deuxième langue par des adultes immigrés.	4	57-86
PERREFORT, M.	Nommer l'autre : une étude des références à l'autre dans des conversations exolingues.	20	43-53

PERREGAUX, C.	Reconnaître les atouts linguistiques des enfants bilingues pré-lecteurs.	19	129-143
PETER, C.	Ajustements mutuels des interlocuteurs : conversations avec une patiente souffrant des séquelles comportementales d'un traumatisme crânien.	22	113-120
PIERART, B.	Retard de langage et caractéristiques du langage maternel.	16	163-175
POPLACK, S.	Statut de langue et accomodation langagière le long d'une frontière linguistique.	14	59-91
PRADELLES DE LATOUR, M.-L.	A propos de l'identité linguistique.	11	267-272
PY, B.	Quelques réflexions sur la notion d'interlangue.	1	31-54
PY, B.	Propositions épistémologiques pour une étude du bilinguisme.	4	9-20
PY, B.	L'analyse contrastive : histoire et situation actuelle.	15	215-226
PY, B.	Bilinguisme, exolinguisme et acquisition : rôle de L1 dans l'acquisition de L2.	17	147-161
PY, B.	Promenade en compagnie de René Jeanneret dans les jardins de la linguistique appliquée.	18	7-14
PY, B.	La définition interactive de la déviance en situation exolingue et bilingue.	20	15-24
QUELLET, H.	L'apologue de Ménénius Agrippa, la doctrine des souffles vitaux (skr. prana-) et les origines du stoïcisme.	3	59-167
QUELLET, H.	L'établissement de concordances verbales.	18	173-185
REBOUL, A.	Dialogisme, style indirect libre et fiction...	9	45-82
REBOUL, A.	Syntaxe, pragmatique, stylistique.	11	157-173
REBOUL, A.	Le système des pronoms personnels en français contemporain : le problème de la référence.	17	123-146
REDARD ABU RUB, F.	Comparaison des systèmes phonologiques de l'arabe et du français. ..	18	187-200
REDARD ABU-RUB, F.	Etude des formes interrogatives en français chez les enfants de trois ans.	15	227-239
REDARD, F.	Comparaison des systèmes phonologiques du vietnamien et du français en vue de l'enseignement du français à des réfugiés.	1	55-68
REDARD, F.	Pour une correction phonétique adéquate avec des apprenants italophones et hispanophones.	8	29-40

REDARD, F.	Enseigner le français L2 à des débutants avec une méthode "communicative".	13	81-96
REICHLER-BEGUELIN, M.-J.	L'expression du féminin dans l'adjectif latin : genèse et extension de *-ih2 comme morphème de féminin grammatical en indo-européen.	5	7-28
REICHLER-BEGUELIN, M.J.	Pour une rhétorique des contenus implicites : l'exemple des mots d'esprit.	15	241-257
REICHLER-BEGUELIN, M.J.	Comment exercer le discours indirect libre "en production" ? L'apport de la didactique du français langue seconde.	18	201-221
REICHLER-BEGUELIN, M.J.	Faits déviants et tri des observables.	20	89-109
RENARD, K.	Analyse morpho-syntaxique du français et enseignement assisté par ordinateur.	11	285-298
REY-VON ALLMEN, M.	Etude du processus d'apprentissage de l'orthographe française par des adolescents migrants.	4	197-214
RITTAUD-HUTINET, C.	Corpus oraux et édition : Quelle transcription pour quelle lecture ?..	11	197-221
ROHRBACH, R.	La terminologie de l'Essai de grammaire de la langue française de Damourette et Pichon.	14	45-58
ROSAT, M.-C.	Pour ou contre une analyse de formes textuelles argumentatives ?	16	99-112
ROSENBAUM, F., D. BOVET ET V. JEQUIER-THIEBAUD	Arrêts sur image : essai de réflexion théorique à propos d'une pratique de logothérapie de groupe.	22	91-112
ROSENBAUM, F. ET R. B. TRAUBE	Multiculturalisme et langage. Quelques aspects de la prise en charge d'une famille migrante présentant un mutisme électif. ..	19	171-194
RUBATTEL, C.	Polyphonie, syntaxe et délimitation des énoncés.	9	83-103
RUBATTEL, C.	La convention X– et la structure des unités discursives.	11	77-101
RUBATTEL, C.	La structure de l'énoncé minimal comme condition d'accès aux stratégies interprétatives.	15	259-273
RUBATTEL, C.	Enoncés minimaux.	18	223-229
RUBI, S.	Quelques remarques sur l'excommunication dans les interactions verbales en face à face.	13	43-80
RUBI, S.	Quelques aspects de la communication verbale homme-chat.	18	231-243
RUBI, S.	"Baby Talk" dans un jardin d'enfants.	10	13-58

SANDOZ, C.	Exégèse ombrienne : un commentaire linguistique de la Table Ia d'Iguvium (avec référence à VI a-b et VII a).	3	5-40
SANDOZ, C.	Créativité lexicale et tabou linguistique (présentation de faits indo-européens).	5	33-40
SANDOZ, C.	Homonymie ou polysémie ? Contribution à l'histoire de verbes signifiant "suivre", "voir" et "dire" dans les langues indo-européennes.	7	7-14
SANDOZ, C.	Autour de la racine indo-européenne *pet- "voler" (pour servir à l'histoire des faits latins).	13	7-13
SANDOZ, C.	Syntaxe et formation des mots : un type d'emploi de noms verbaux en latin.	18	245-252
SCHÜLE, E.	Néologismes dans le français de la Suisse romande. (résumé)	5	131-136
SORACE, A.	Connaissance et usage dans l'apprentissage d'une langue seconde : une interprétation de la validité.	7	43-92
TOSCANELLI, A.	Apports des théories sur le développement de la communication : leurs limites d'application dans l'intervention logopédique auprès d'enfants polyhandicapés.	16	49-64
TRAUBE, R. B.	Langages du thérapeute et langages de l'enfant : le couplage thérapeutique.	16	205-216
TRAUBE, R. ET G. GRUBER	A propos du psychodrame de groupe d'enfants.	22	181-197
TSCHICHOLD, C.	Evaluating second language grammar checkers.	21	195-204
TSCHUMI, C.	Les erreurs d'utilisation des temps anglais par les francophones : ébauche d'un vérificateur Prolog.	21	205-222
TSCHUMI, C. ET C. TSCHICHOLD	Selecting English errors made by French-speakers for automatic correction.	21	229-234
TSCHUMI, C., F. BODMER, E. CORNU, F. GROSJEAN, L. GROSJEAN, N. KÜBLER ET C. TSCHICHOLD	The ARCTA Prototype : An English writing tool an grammar checker for French-speackers.	21	223-228
VATER, S.	Codification phonétique de noms de famille.	11	103-108
VERAGUTH-JOAQUIM, A.	Comment un pays monolingue voit-il le bilinguisme ?	19	123-127

VERDOODT, A.	L'enseignement en langue maternelle aux enfants des travailleurs migrants : une étude de cas à la lumière d'arguments théoriques.	4	167-196
VINTER, S.	Analyse linguistique des interactions verbales mère-enfant sourd : le rôle de l'imitation par la mère des productions enfantines.	16	177-185
WEBER, H.	Un enseignant de langues à la recherche de la pierre philosophale.	6	9-22
WEIL, D.	Malentendu et communication.	11	223-232
WEIL, S.	Choix de langue et alternance codique chez le bilingue en situations de communication diverses : étude expérimentale.	21	97-109
WERLEN, I.	Zur Konzeption der Wortbildung in einer lexikalistischen Syntax.	5	53-84
WIDMER, J.	Identités linguistiques et contacts des cultures : quelques remarques à propos des statuts symboliques.	19	79-93
WILKINS, D.A.	Teaching Without a Language Syllabus But With a Linguistic Focus.	6	73-90
WILSON, R.	What stimulates a response in the language laboratory ?	18	253-258
WÜEST, J.	Aspects pragmatiques de l'emploi des circonstants.	11	233-245